This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6000277605

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,
TOME XVIII.

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,
CONTINUÉES

Par Monſieur l'Abbé PÉRAU, Licentié de la Maiſon & Société de Sorbonne.

TOME DIX-HUITIÉME

CONTENANT

La Vie DE CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

A AMSTERDAM,

Et ſe vend

A PARIS, chez KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, au Bon Protecteur.

M. DCC. LXXI.

Lb 40. C. 418.

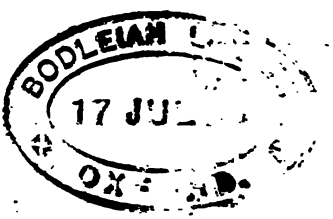
BODLEIAN
17 JUL
OX

LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

CHARLES DE LORRAINE,

DUC DE MAYENNE,

Pair, Amiral & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Bourgogne, & ſous Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, & Louis XIII.

LE Duc de Mayenne étoit frere de Henri de Guiſe, dit *le Balafré*: il ſe fit, comme lui, une haute réputation par les armes; mais il ſçut joindre à la plus grande bravoure, des qualités bien différentes de celles de ſon frere.

1554. Mayenne étoit d'une droiture admirable, & d'une exactitude ſcrupuleuſe à tenir ſa parole. Il promettoit rarement ; mais on pouvoit compter ſur ſes promeſſes. Moins téméraire que ſon frere, il n'abandonnoit rien au hazard. Prudent, circonſpect dans la conduite de ſes projets, il ne laiſſoit à la fortune que ce qu'il ne pouvoit lui ôter par ſa prévoyance. Content d'un état conforme à ſon illuſtre naiſſance, il n'auroit jamais ſuſcité de troubles pour ſes propres intérêts, ſi la fatalité des conjonctures ne l'euſſent contraint de ſortir de ſon caractere.

Engagé dans le criminel parti de la Ligue, il ſe laiſſa emporter aux excès qu'entraine toujours après ſoi l'eſprit de révolte. Sa prudence parut l'abandonner dans des circonſtances déciſives. Sa réputation en ſouffrit, lors même qu'il rentra dans ſon devoir, & il eut le chagrin d'entendre dire de lui, qu'il n'avoit ſçu faire ni ſa paix, ni la guerre. On verra par l'hiſtoire de ſa vie, ſi ce reproche eſt bien ou mal fondé.

Naiſſance de Mayenne. Charles de Lorraine naquit le 26 Mars 1554; il fut le ſecond fils de

François de Lorraine, Duc de Guiſe, & d'Anne d'Eſt. Il paſſa ſon enfance dans la maiſon paternelle, & fut élevé, pour ainſi dire au bruit des événemens tumultueux, dont la France fut agitée coup ſur coup dans l'eſpace d'un petit nombre d'années. 1554

Henri II, qui régnoit alors, fut tué en 1559 dans un tournoi. François II, ſon fils, lui ſuccéda, & ne fit que paroître ſur le trône pour y être témoin de la fameuſe conſpiration d'Amboiſe, dont le but étoit d'exterminer la Maiſon de Guiſe. Après un régne d'environ dix-huit mois, François II meurt, & laiſſe le trône à ſon frere Charles IX, encore enfant. Les mouvemens ſe renouvellent à l'avénement de ce Prince au trône: la faction des Huguenots devient formidable; on prend les armes de part & d'autre. Les Catholiques ſont vainqueurs dans les plaines de Dreux, par la bravoure & l'intelligence de François de Guiſe. Ce Prince pourſuit les Huguenots, & va les aſſiéger dans Orléans, où il eſt lâchement aſſaſſiné le 18 de Février 1563, & laiſſe une famille déſolée avec beaucoup de dettes & peu de bien. 1560. 1563.

Le Prince de Joinville, fils aîné de ce Prince, prit alors le nom de Duc
1563. de Guiſe, & fut revêtu peu après de la Charge de Grand Maître de la Maiſon du Roi. Il fallut en conſéquence lui donner un train convenable; & pour ſubvenir à cette dépenſe, on retrancha ſur celle que l'on faiſoit pour les autres Princes ſes freres. Mayenne & Louis de Lorraine, qui étoient encore enfans, furent mis en penſion au Collége de Navarre, où ils paſſerent quelques années.

Durant cet intervalle on fut dans des agitations continuelles, tant par les mouvemens que ſe donnerent les Princes Lorrains, pour tirer vengeance de l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe, que par les entrepriſes des Huguenots, qui ayant à leur tête le Prince de Condé & l'Amiral de Coligni*, mettoient tout en combuſtion dans les Provinces, après avoir porté l'épouvante juſques dans la Capitale même du
1567. Royaume.

Les environs de Paris furent ravagés en 1567 par les Huguenots; on ne

* Voyez la Vie de l'Amiral & celle du Duc de Guiſe, depuis 1560 juſqu'en 1562.

vint à bout de les chaſſer qu'au moyen de la bataille de Saint Denis, dans laquelle le Connétable de Montmorenci, qui commandoit les Catholiques, fut bleſſé à mort. Le Prince de Condé Chef des Huguenots, ayant été tué à ſon tour à la bataille de Jarnac, en 1569, l'Amiral de Coligni prit le commandement des troupes Huguenotes; & malgré les défaites précédentes, il trouva moyen de rendre ſon parti plus redoutable qu'auparavant. 156 156

Le Duc d'Anjou, frere du Roi, commandoit alors les troupes Catholiques. La plus grande partie des jeunes Seigneurs s'étant rendus auprès de ce Prince, chercherent à l'envi les uns des autres à ſe diſtinguer ſous un Chef de leur âge, qui ſe faiſoit lui-même la plus grande réputation.

Le jeune Mayenne, qui depuis long-tems brûloit d'impatience d'aller à l'armée, avoit enfin obtenu la permiſſion de partir, & il s'étoit rendu auprès de ſon frere pour ſervir avec lui ſous le Duc d'Anjou, contre l'Amiral de Coligni, que les Guiſe regardoient comme l'aſſaſſin de leur pere, & comme l'ennemi perſonnel de leur Maiſon. May entre a vice.

1569. L'Amiral ayant réuſſi à réunir les débris des troupes, qui avoient été défaites à Jarnac, quitta ce Pays; & prenant ſa route par le Limouſin, il s'arrêta à Saint-Yrier, où il reçut un renfort conſidérable que les Proteſtans d'Allemagne lui envoyerent. L'arrivée de ce ſecours ayant ranimé ſes gens, il chercha les Catholiques & les battit dans un endroit appellé la Roche-Abeille. Il fit enſuite la conquête de différentes Places dans le Périgord & l'Angoumois, & prit peu après la route de Poitiers, comptant s'emparer bientôt de cette Place, que ſes gens tenoient aſſiégée depuis quelque tems.

es Hugue-
ts aſſiégent
it ers.

Ce fut-là que Mayenne eut occaſion de voir pour la premiere fois les opérations de la défenſe d'une Place. L'envie qu'il avoit de ſe trouver à un ſiége, lui avoit fait demander avec inſtance d'être employé à la premiere occaſion qui ſe préſenteroit. Le Duc d'Anjou, pour le ſatisfaire, l'avoit chargé, auſſi-bien que le Duc de Guiſe ſon frere & autres Seigneurs, d'aller ſe jetter dans Luſignan, qu'un parti Huguenot battoit alors très-vivement. Ils partirent donc pour s'y rendre au plutôt; mais ayant appris en chemin

que la Place avoit capitulé, ils allerent d'eux-mêmes ſe renfermer dans Poitiers, où le Comte de Lude commandoit. 1569.

Mayenne vas'enfermer dans cette Place avec le Duc de Guiſe.

L'Amiral ne tarda pas à paroître devant cette Place; les troupes Huguenotes qui avoient commencé le ſiége, reprirent un nouveau courage à la vûe de leur Chef, qui leur amenoit de puiſſans renforts: mais d'un autre côté les Aſſiégés ſe porterent auſſi à la défenſe avec une nouvelle vigueur, & tinrent les Huguenots en échec pendant trois mois. La préſence & l'activité des jeunes Seigneurs, qui étoient accourus à leur ſecours, ne contribua pas peu à ranimer l'ardeur des habitans, ſurtout lorſqu'ils virent deux jeunes Princes, & Mayenne entr'autres, qui n'avoit tout au plus que 15 ans, mettre la main à l'ouvrage comme de ſimples ſoldats, & ſe préſenter à l'ennemi avec la contenance des gens les plus aguerris.

Sa conduite durant le ſiége.

Les Officiers principaux firent en vain des remontrances pour que l'on empêchât ces Princes de s'expoſer comme ils faiſoient: Guiſe & Mayenne s'oppoſerent à toutes les meſures qu'on voulut prendre pour leur con-

servation : le Comte du Lude fut d'au-
69. tant plus charmé de les voir dans cette disposition, que leur présence dans les endroits les plus dangereux relevoit le courage des troupes, & que chaque soldat se faisoit un devoir de suivre leur exemple.

On se défendit en effet avec tant de vigueur, que l'Amiral ne comptant plus réussir à prendre cette Place à force ouverte, changea le siége en blocus & résolut de l'affamer. Il auroit pû en venir facilement à bout, parce que depuis quelque tems les provisions étoient considérablement diminuées; mais le Duc d'Anjou ayant fait une diversion en mettant le siége devant Châtelleraut, où les Protestans avoient une grande partie de leurs princi-
; Hu- paux Officiers, l'Amiral aima mieux
ots le- abandonner Poitiers, que de hazar-
le siége. der une Place, dont la prise auroit eu les suites les plus affligeantes pour son parti.

Il alla donc promptement au secours de Châtellerault, dont les Catholiques abandonnerent le siége dès qu'ils le sçurent en marche; parce qu'en effet ils n'avoient eu d'autre dessein, en attaquant cette Place, que d'obliger

les Huguenots à s'éloigner de Poitiers. 156

Dès que l'Amiral eut quitté cette Place, on fit promptement réparer les fortifications, & on l'approvisionna tant en vivres qu'en munitions, de maniere que les Huguenots ne furent pas tentés de retourner en faire le siége. L'Amiral séjourna quelque tems à Châtellerault, & peu après il se mit en marche pour entrer dans le bas Poitou.

Le Duc d'Anjou ayant été assez-tôt informé de ce dessein, pour s'y opposer, fit faire un mouvement à ses troupes vers le Loudunois, pour s'emparer de Montcontour, d'où il comptoit incommoder l'Amiral dans sa marche & l'empêcher de pénétrer plus avant dans la Province.

Mais Coligni, qui étoit de son côté aussi-bien servi en espions, que le Duc pouvoit l'être du sien, fut bien-tôt averti des projets de ce Prince: il donna en conséquence des ordres si pressans, que ses troupes arriverent aux environs de Moncontour, presqu'en même tems que les Catholiques. Il y eut dans cette occasion une bataille sanglante, dont on peut voir le *Bataille de Montcontour.*

détail dans l'Hiſtoire de l'Amiral, &
1569. dans celles du Maréchal de Tavanes & du Duc de Guiſe *. Ce dernier & Mayenne ſon frere, n'étoient point auprès du Duc d'Anjou, lorſque ce Prince forma le deſſein de ſe mettre en marche, pour couper les paſſages à l'Amiral. Ils s'étoient rendus à Tours l'un & l'autre immédiatement après la levée du ſiége de Poitiers, pour faire leur cour au Roi, qui s'étoit avancé juſques-là, afin d'être à portée de ſçavoir plus promptement les nouvelles de ce qui ſe paſſoit, & donner ſes ordres en conſéquence.

Dès que ſa Majeſté eut conſenti au projet que le Duc d'Anjou avoit propoſé de marcher à la rencontre de l'Amiral, & même de lui livrer bataille; la plûpart des Seigneurs qui étoient auprès du Roi, demanderent la permiſſion de s'y trouver. Guiſe & Mayenne furent de ce nombre, & ils ſe diſtinguerent l'un & l'autre dans cette fameuſe action, dont le ſuccès ſi malheureux pour les Huguenots, auroit ſuffi pour anéantir leur parti, s'ils

* Hommes Illuſtres, tomes XIV. XVI. & XVII.

n'avoient eu à leur tête un Chef auſſi intrépide que l'Amiral, & auſſi entendu pour ſe ménager des reſſources dans les conjonctures les plus déſeſpérées. 1569

Il eſt vrai d'ailleurs, que le Duc d'Anjou ne profita pas de ſa victoire; car au lieu de pourſuivre chaudement les Huguenots, il s'amuſa à faire le ſiége de Saint Jean d'Angeli, Place qu'il croyoit emporter en peu de tems; mais il ne put s'en rendre maître qu'au bout de ſix ſemaines, & après y avoir perdu beaucoup de monde.

L'Amiral qui avoit ſçu profiter de ce retardement pour raccommoder ſes affaires, reçut alors différens ſecours des Princes étrangers; & s'étant mis en marche pour s'approcher de Paris, il augmenta encore conſidérablement ſes troupes, par les recrues qu'il fit dans les différentes Provinces par où il paſſa: enfin, après une route auſſi longue que pénible, il traverſa la Loire, & alla établir ſon camp près de Montargis.

Une démarche auſſi hardie eut tout le ſuccès qu'il en eſpéroit. Il y avoit quelque tems que l'on parloit de paix. Catherine de Médicis avoit déja fait porter quelques paroles pour un ac- 157

commodement; mais il n'étoit pas aiſé
1570. de rien conclure avec une Princeſſe, qui avoit toujours quelque nouveau détour pour ſe diſpenſer de tenir ce qu'elle promettoit. L'arrivée de Coligni fit prendre au plutôt les négociations; la paix fut enfin conclue, & l'on mit bas les armes de part & d'autre. Le traité fut ſigné dans le mois d'Août 1570.

Paix entre Catholiques & les Huguenots.

La Reine, qui avoit formé divers obſtacles dans le tems des négociations, ſe montra d'une extrême facilité, lorſqu'il s'agit de conclure. Elle fut même la premiere à faire accorder aux Huguenots beaucoup plus qu'ils n'auroient oſé eſpérer; mais ce n'étoit qu'un piége qu'elle leur tendoit pour attirer à Paris les Chefs du Parti, afin de les faire tous périr, comme elle le fit en effet deux ans après.

Je n'entrerai point ici dans le détail des menées & des pratiques ſingulieres que la Cour mit en œuvre pour perdre l'Amiral & les Huguenots. On peut conſulter à cet égard ce que j'en ai dit dans la Vie de ce grand homme: on le verra cruellement aſſaſſiné par ordre du Roi & de la Reine ſa mere, dans le tems même

que l'un & l'autre combloient ce malheureux Seigneur des plus tendres careſſes. Ce fut par la mort de ce Chef ſi redoutable, que commença le cruel maſſacre de la Saint Barthélemi, journée horrible dont un François ne peut parler qu'en rougiſſant. 1570.

Mayenne ne fut pas témoin de toutes ces horreurs : peut-être avoit-il été informé de ce barbare projet, & qu'il ne voulut point y prendre part : peut-être auſſi que voyant la paix conclue dans ſa Patrie, le déſir de la gloire le porta à aller ſignaler ſon courage dans le Pays étranger, comme ſon frere avoit fait, il y avoit quelques années, en allant ſervir en Hongrie. Quoi qu'il en ſoit, il partit de France & paſſa à Veniſe, dans le deſſein de porter les armes parmi les troupes que la République envoyoit contre les Turcs. 1571. Mayenne paſſe à Veniſe.

Le jeune Prince fut reçu du Doge & des Sénateurs avec toute la diſtinction que méritoit ſon illuſtre naiſſance, & la République lui donna des marques particulières de ſon eſtime, en lui conférant le titre le plus honorable qu'elle puiſſe accorder ; elle le créa Noble Vénitien. Il eſt créé Noble Vénitien.

Mayenne partit enſuite ſur la flotte

de l'Etat, laquelle alloit ſe joindre à
1571. celles que le Pape, le Roi d'Eſpagne
Il ſert dans les troupes de la République. & autres Princes avoient armées, en conſéquence de la ligue que quelques Puiſſances de la Chrétienté avoient formée enſemble pour arrêter les progrès des armes Ottomanes.

Cette guerre avoit commencé en 1570, par l'irruption que Sélim, Empereur des Turcs, fit dans l'Iſle de Chypre qu'il emporta ſur les Vénitiens, à qui elle appartenoit. La République ayant alors imploré le ſecours du Pape, le Pontife engagea le Roi d'Eſpagne à joindre ſes forces aux ſiennes & à celles des Vénitiens, contre l'ennemi commun de la Chrétienté. Ce Monarque y ayant conſenti, envoya une flotte aſſez nombreuſe ſous les ordres de Dom Jean d'Autriche, bâtard de Charles V. Ce Général livra aux Turcs ce fameux combat, ſi célébre dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Bataille de Lépante*, action la plus mémorable que les Chrétiens ayent jamais donnée ſur mer. Les Turcs y furent abſolument défaits; on leur tua près de trente mille hommes; cent dix-ſept de leurs Galeres furent enlevées, & il y en eut plus d'une vingt-

taine coulées à fond. Cette action ſe
paſſa le Dimanche 7 du mois d'Octo- 1571.
bre 1571.

Une victoire auſſi complette donna les plus belles eſpérances pour la ſuite. Le Pape travailla alors à former cette grande Ligue, au moyen de laquelle on comptoit réuſſir à humilier de plus en plus la puiſſance Ottomane. Les Légats de Sa Sainteté négocierent à cet effet dans les différentes Cours de la Chrétienté, avec plus ou moins de ſuccès, à proportion des intérêts que les Souverains pouvoient enviſager dans cette entrepriſe. La Cour de France allégua divers prétextes pour ſe diſpenſer d'entrer dans cette Ligue, dont au fond elle ne fut détournée que par les projets ſanguinaires que l'on y méditoit contre les Huguenots; de ſorte que toutes les ſollicitations que l'on put faire furent ſans effet.

Le Roi permit ſeulement à quelques jeunes Seigneurs d'aller porter les armes contre le Turc, & ce fut alors que Mayenne partit de la Cour pour ſe rendre à Veniſe, d'où il ſe rendit à l'Iſle de Corfou auprès de Jean d'Autriche, qui étoit Généraliſſime des troupes de cette confédération. Mal-

gré tout l'appareil des forces chrétiennes, cette campagne n'eut pas le succès qu'on en attendoit.

1571.

La méſintelligence des Princes ligués en fut cauſe: chacun vouloit commander, perſonne ne vouloit obéïr: les meilleurs avis étoient rejettés; il ſuffiſoit qu'undes Chefs eût fait une propoſition, pour ſe voir contredit par les autres. On prit donc le parti de ſe ſéparer, & l'on manqua ainſi l'occaſion favorable d'abaiſſer une Puiſſance, qui ſçut bientôt profiter de ce déſordre pour rétablir ſes affaires: enfin tout ce grand armement que l'on avoit fait d'abord en faveur des Vénitiens, ne leur fut d'aucune utilité, & ils ſe virent réduits à la cruelle néceſſité de faire une paix honteuſe avec le Turc.

1572.

Comme il n'y eut aucune expédition dans cette campagne, Mayenne n'en retira d'autre avantage, que d'avoir été abſent de ſa Patrie dans les conjonctures affreuſes, où l'on vit une partie des Citoyens égorger l'autre avec une inhumanité, dont on n'avoit point eu d'exemple. Ce jeune Prince étant revenu en France, quelque tems après que ce tumulte eut été appaiſé, n'eut pas le tems de ſéjourner à la Cour.

Mayenne revient en France.

Une grande partie des Huguenots qui avoient échappé au maſſacre, ayant été ſe réfugier à la Rochelle, qui étoit comme la Place d'armes du Parti, on avoit réſolu au Conſeil de faire le ſiége de cette Place. On avoit tenté d'abord différents moyens pour la faire rentrer dans l'obéiſſance; car peu de jours après la funeſte journée de la S. Barthélemi, le Roi avoit fait publier par toute la France, & ſpécialement à la Rochelle, que les affaires de la Religion n'avoient aucune part dans ce qui s'étoit paſſé; qu'on n'inquiéteroit point les Proteſtans à ce ſujet, & qu'ainſi les Huguenots fugitifs pouvoient hardiment revenir chez eux: mais on regarda toutes ces aſſurances, comme autant de piéges dont il falloit ſe défier. Ceux qui s'étoient réfugiés à la Rochelle s'y mirent ſous la défenſive, & n'eurent pas de peine à engager les habitants à prendre les armes pour le maintien de leur Religion & de leur liberté. 1572.

Lorſque l'on fut à la Cour que les voies de douceur ne faiſoient aucune impreſſion ſur les Rochellois, on fit commencer le ſiége de cette Place, & le Duc d'Anjou s'y rendit peu après 1573. Il va au ſiége de la Rochelle.

1573. avec un nombre considérable de la premiere Noblesse du Royaume. Mayenne se trouva à ce siége & y fit des prodiges de valeur ; il s'attira néanmoins, aussi-bien que le Duc son frere, de vives réprimandes de la part du Prince, parce qu'ils s'exposoient avec la derniere témérité. Ils furent même cause qu'il y eut beaucoup de soldats de tués, & que le Duc de Nevers lui-même fut blessé dans une conjoncture, où ils étoient l'un & l'autre en danger évident de périr, pour s'être engagés dans un assaut, contre les défenses du Général. On réussit cependant à les retirer sains & sauves, Mayenne reçut seulement une légere blessure au-devant de la jambe.

Il est blessé.

La vigoureuse résistance des Huguenots rendit inutile toute la bravoure & l'intrépidité des Catholiques ; de sorte que ce siége qu'on avoit commencé dès le mois de Novembre de l'année précédente, dura encore plusieurs mois, & ne fut enfin terminé que par un accommodement, qui servit plutôt à mettre à couvert l'honneur du Roi & du Duc d'Anjou, qu'à soumettre véritablement les Rochellois : car ils resterent maîtres absolus

dans leur Ville, & consentirent seulement que l'exercice de la Religion Romaine y fût rétabli; voilà à peu près tout ce qu'on put obtenir, après avoir sacrifié près de vingt-quatre mille hommes devant cette Place. 1573.

La Cour fait un accommodement avec les Huguenots.

Il est vrai qu'avec un peu de patience, & en redoublant les travaux, on seroit venu à bout de réduire absolument les Rochellois; c'étoit l'avis de quelques Officiers Généraux, & surtout des Princes de la Maison de Lorraine, qui regardoient la prise de cette Ville comme la ruine du parti Huguenot; mais les conjonctures ne permirent pas de penser à pousser les choses plus loin. Le Duc d'Anjou venoit de recevoir la nouvelle de son élection au Trône de Pologne; les Ambassadeurs de cette République étant à la veille de se rendre à Paris pour y saluer leur nouveau Roi, ce Prince chercha à terminer avec les Rochellois à quelque prix que ce fût; & ne pouvant y réussir à force ouverte, il fit, tant bien que mal, un accommodement, qui fut ratifié par le Roi, & ensuite publié à la tête des troupes & à la Rochelle dans le commencement de Juillet.

Le Duc d'Anjou est nommé Roi de Pologne.

Auſſi-tôt après, ce Prince revint à
1573. Paris, accompagné de la Nobleſſe qui
Mayenne eſt chargé d'accompagner les Ambaſſadeurs Polonois à leur entré dans Paris. l'avoit ſuivi dans ſon expédition; les Ambaſſadeurs Polonois ne tarderent pas à faire leur entrée dans cette Ville, où on leur fit l'accueil le plus honorable. François de Bourbon-Montpenſier, Prince du Sang, les Ducs de Guiſe, de Mayenne & d'Aumale, & le Marquis d'Elbeuf leur parent, ayant été chargés de les accompagner à leur entrée & aux audiences ſolemnelles, allerent les recevoir hors des portes, avec quatre cens Gentilshommes & les différents Corps de la Ville.

Cette entrée ſe fit le dix-huitiéme du mois d'Août; les jours ſuivants furent employés en audiences, en fêtes & en repas ſplendides, que l'on donna aux Ambaſſadeurs. Après qu'on eut réglé avec eux tout ce qui concernoit la grande affaire qui les avoit appellés à Paris, ils en partirent avec leur nouveau Roi le 28 de Septembre, & prirent leur route par l'Allemagne.

Le Roi voulut accompagner ſon frere juſques ſur les frontieres de France; il partit en effet avec la Reine-mere, le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, les Guiſe, & un grand nombre de

Seigneurs & Officiers de ſa Cour ; mais ce Prince étant tombé malade à Vitri en Champagne, il n'alla pas plus loin. Il dit adieu au Roi de Pologne, & lui donna un cortége nombreux de Princes, de Seigneurs & de Gentils-hommes, qu'il chargea d'accompagner le nouveau Monarque juſques dans ſes Etats ; les principaux étoient les Ducs de Nevers, de Nemours & de Mayenne. Ce dernier qui s'étoit appellé juſqu'alors *le Marquis de Mayenne*, portoit depuis peu le titre de *Duc*. Charles IX. venoit d'ériger ce Marquiſat en Duché, & les Lettres d'érection furent enregiſtrées au Parlement dans cette même année. 1573. Mayence accompagne le Roi juſques dans ſes Etats.

Le Roi de Pologne fut long-tems à faire ce voyage, parce qu'il ſéjourna dans la plupart des Places conſidérables qu'il trouva ſur ſa route ; de ſorte qu'il n'arriva auprès de Cracovie ſa Capitale, que le 17 de Février, c'eſt-à-dire, près de cinq mois après ſon départ de Paris. Le lendemain 18, le Roi fit ſon entrée à cheval, ſuivi immédiatement par les Ducs de Nevers & de Mayenne : après eux marchoient le Marquis d'Elbeuf & les autres Seigneurs François, ayant chacun un 1574.

Palatin à droite & à gauche. Trois
1574. jours après, le Roi reçut la Couronne dans l'Égliſe Cathédrale de Cracovie. Cette cérémonie fut ſuivie de fêtes, de tournois & de tout ce qui annonce l'allégreſſe publique dans les grands événemens.

Mayenne, qui fut témoin de toutes ces fêtes, le fut auſſi des déſagrémens que le nouveau Roi eut à eſſuyer de la part de ſes Sujets. Le peu d'égard qu'il eut pour quelques loix, ou pour quelques uſages de la Nation, excita ſubitement des troubles ſéditieux, & le ſoulévement devint preſque général. Ce Prince ne ſçavoit pas encore qu'*il avoit à faire à un peuple qui ſe croyant le ſeul Monarque de ſes États, ne ſe donne des Rois que pour leur attribuer tous les maux qu'il ſe fait à lui même, & feint preſque toujours d'être mécontent de leur perſonne, pour ſe ſouſtraire plus décemment à leur autorité.* Telle eſt l'idée que nous donne des Polonois, l'élégant Auteur * de l'Hiſtoire de cette Nation.

Le Roi voyant l'orage ſe former, prit le parti, pour ſe mettre à couvert,

* M. le Chevalier de Solignac. Hiſt. de Pologne, tome V. pag. 447. & ſuiv.

de ne paroître presque plus en public, de se livrer en particulier à la bonne chere & aux plaisirs, & de renoncer absolument à se mêler d'aucune affaire. *Il abandonna au gré de la tempête*, dit l'Historien que je viens de citer, *le vaisseau qu'il ne lui étoit plus possible de gouverner ; il ne s'y regarda dès ce moment, que comme un passager inutile, & n'ayant plus d'autre intérêt que de n'y pas périr lui-même, il se rassûra de ses craintes par l'espérance d'un avenir plus heureux.* 1574.

Les regards de ce Prince étoient fixés du côté de la France : il n'avoit quitté ce Royaume qu'avec regret, & il l'avoit regretté bien davantage en se voyant transporté dans un Pays où tout le choquoit, où tout lui paroissoit si bisarre & si insupportable, qu'il n'avoit pû s'empêcher de dire souvent à ceux qui étoient dans sa confiance, *qu'il aimeroit cent fois mieux vivre prisonnier en France, que Maître en Pologne.*

Mort de Charles IX.

La mort de Charles IX. son frere, fut pour ce Prince l'événement le plus heureux. Appellé alors au trône François par le droit de sa naissance, il eut tant d'empressement d'en aller pren-

dre poſſeſſion, que ſans s'inquiéter du
1574. ſpectacle indécent qu'il alloit donner à l'Europe, il partit de Pologne en fugitif, eſſuya mille dangers dans cette évaſion, & ne ſe crut enfin en ſûreté, que lorſqu'il eut franchi les frontieres des Etats dont il étoit encore Souverain.

Mayenne n'étoit plus en Pologne dans le tems de ce ſingulier événement. Le Duc de Nevers en étant parti depuis quelque tems pour ſe rendre à Padoue, afin de s'y faire traiter d'une bleſſure qui venoit de ſe r'ouvrir, ce Prince & le Marquis d'Elbeuf l'avoient accompagné dans ce voyage. Ce fut à Padoue qu'ils apprirent la mort de Charles IX, & que peu après ils furent informés du départ précipité du Roi de Pologne, & enſuite de la route qu'il comptoit prendre par les Etats de Veniſe, en ſortant de ceux de l'Empire.

Le Roi de Pologne revient en France.

Ces Princes partirent enſemble pour aller au-devant du Roi, qu'ils trouverent dans le Tréviſan. Ce fut là qu'ils lui rendirent leurs devoirs, & enſuite ils l'accompagnerent à Veniſe, où le Sénat reçut ce Monarque avec la plus grande magnificence.

Mayenne va au-devant de ce Prince.

Après

Après quelque tems de séjour dans cette Ville, le Roi se rendit à Turin, d'où prenant par le Dauphiné, il passa à Lyon, où il s'arrêta jusqu'au commencement de l'année suivante, & il n'en partit que pour aller à Rheims, où il avoit indiqué la cérémonie de son sacre pour le 15 de Février. Cette solemnité fut suivie, deux jours après, du mariage de ce Prince avec Louise de Lorraine, fille aînée du Comte de Vaudemont : alliance qui, en approchant les Lorrains du Trône, les permettoit de former les plus hautes espérances pour l'avenir.

1574.

1575.

Le nouveau Roi est sacré à Rheims.

L'indolence du Roi ne contribua pas peu à fomenter ces espérances. Ce Prince qui avoit commencé en Pologne à se livrer aux plaisirs & à la frivolité, continua ce même genre de vie à son arrivée en France; & la bizarrerie de son caractere l'ayant porté à joindre aux plus ridicules amusemens, des pratiques encore plus ridicules d'une dévotion mal entendue ; ce monstrueux assemblage de volupté & de superstition le rendit plus que jamais odieux aux Huguenots, & infiniment mépriſable aux yeux de tous les honnêtes gens.

Conduite de ce Prince dès son avénement à la Couronne.

1575. Catherine de Médicis, toujours dominée par l'ambition d'être à la tête du Gouvernement, ne fut pas fâchée de voir l'éloignement que ce Prince témoignoit pour toutes les occupations sérieuses. Ces conjonctures furent aussi très favorables aux Guise, parce qu'en effet ils devenoient d'autant plus nécessaires à la Reine, qu'ils étoient les seuls à qui cette Princesse pût s'adresser pour la seconder dans l'administration des affaires. Le reste de la Cour étoit partagé en différentes factions, également opposées au Gouvernement actuel.

Brouilleries à la Cour.

La plus redoutable étoit celle des *Mécontens*. On appelloit ainsi une ligue de Seigneurs qui, prétendant avoir sujet de se plaindre de la Cour, demandoient hautement la réforme de l'Etat, & sur-tout qu'on éloignât les Etrangers, c'est-à-dire, les Guise & quelques Italiens, qui étoient du conseil de la Reine.

Cette faction s'étoit formée sur la fin du régne de Charles IX. Le Maréchal de Montmorenci en étoit alors comme le Chef; mais on fut informé dans le même tems, qu'elle devoit bientôt en avoir d'autres encore plus

qualifiés: c'étoient le Duc d'Alençon, frere du Roi, & Henri de Bourbon, Roi de Navarre. Catherine de Médicis avoit cru ruiner cette confédération, en faisant arrêter ces deux Princes, aussi bien que les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé: mais ce coup d'éclat n'avoit servi qu'à animer de plus en plus ceux qui étoient entrés dans cette ligue. 1575.

Elle fut entr'autres vigoureusement soutenue par Montmorenci-Thoré & par le Maréchal Damville, freres du Maréchal de Montmorenci. Ils prirent les armes, se répandirent dans le Languedoc & le Vivarais, & s'emparerent de quelques Places importantes.

Charles IX. étant mort sur ces entrefaites, Catherine de Médicis crut pouvoir réussir à ramener les esprits, en rendant la liberté au Duc d'Alençon & au Roi de Navarre; elle les fit sortir de Vincennes, & les conduisit avec elle à Lyon, lorsqu'elle alla au-devant de son fils, qui revenoit de Pologne. Ils se réconcilierent avec ce Prince, & l'accompagnerent dans tout le cours de son voyage jusqu'à son retour à Paris. Mais après leur arrivée, on ne tarda pas à avoir de nouveaux

1575. ſujets d'inquiétudes. Le Duc d'Alençon s'évada de la Cour & ſe retira à Dreux, où il fut bientôt joint par un nombre conſidérable de Mécontens.

Pendant que ſon parti ſe groſſiſſoit, le Prince de Condé, qui étoit en Allemagne, raſſembloit des troupes pour les faire entrer en France; il fit même ſçavoir au Duc d'Arençon, qu'en attendant le nombre de troupes que les Allemans lui promettoient, il alloit toujours lui envoyer un détachement de Réitres, d'Arquebuſiers & de Gens-d'armes, ſous les ordres de Montmorenci-Thoré, qui s'étoit rendu auprès de lui depuis peu pour preſſer le départ des troupes Huguenotes.

La Cour lève des troupes contre les Proteſtans & les Mécontens.

La Cour ayant été informée de ces mouvemens, ſe trouva extrêmement embarraſſée. On n'avoit alors ni troupes, ni argent, & il n'étoit pas aiſé d'en avoir. On trouva cependant moyen de ramaſſer aſſez à la hâte environ dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, dont on donna le commandement au Duc de Guiſe. C'étoit peu de choſe à oppoſer aux forces qu'on étoit menacé d'avoir bientôt ſur les bras; mais on comptoit beaucoup ſur la bravoure & l'intelli-

gence des Guiſe, D'ailleurs, c'étoit en quelque façon leur propre cauſe qu'on les chargeoit de défendre : car les différentes factions, ſoit des Proteſtans, ſoit des Catholiques mécontens, étoient également ennemies des Princes Lorrains. 1575.

Le Duc de Guiſe ſe mit en marche au plutôt, & prit la route de Champagne avec le Duc de Mayenne ſon frere, & autres Seigneurs. La rencontre ſe fit auprès de Château-Thierri, où Thoré fut enveloppé de façon que ne pouvant ſe débarraſſer autrement que par un coup de vigueur, il réſolut d'en venir aux mains. Cette entrepriſe eut pour lui le plus malheureux ſuccès. Mayenne ayant commencé l'action par attaquer bruſquement les troupes de Thoré, ce premier choc fut vivement repouſſé ; mais étant retourné à la charge avec la plus grande fureur, il vint à bout de rompre les ennemis ; & le Duc de Guiſe l'ayant appuyé vivement dans cette attaque, le détachement de Thoré fut totalement défait ; le carnage auroit été terrible dans cette déroute, ſans une bleſſure qui mit le Duc de Guiſe hors de com- Combat entre le part du Roi et le Mecontens.

bat, & qui empêcha qu'on ne pour-
1575. suivît les fuyards.

Thoré profita de cet événement pour raſſembler les débris de ſes troupes, avec leſquelles il ſe rendit en diligence auprès du Duc d'Alençon. Il y trouva la Reine mere, qui étoit venue entamer une négociation avec ce Prince. Elle s'étoit fait accompagner par les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé, qu'elle avoit délivré de priſon; parce qu'ayant l'un & l'autre beaucoup de crédit ſur l'eſprit du Prince, elle comptoit qu'ils lui ſeroient d'une grande utilité pour accélérer un accommodement. En effet, ils s'employerent de bonne grace auprès du Prince, & le ſolliciterent vivement de donner la paix à l'Etat; mais on ne put gagner ſur lui que de conclure une tréve de ſix mois, dont la Cour fut obligée de ſe contenter, quoique les conditions en fuſſent très-dures pour le Roi: cet accord fut terminé vers la fin du mois de Novembre.

Tréve entre les deux Partis.

1576.

Comme il avoit été ſtipulé par le traité, que les Seigneurs confédérés profiteroient de l'intervalle de la tréve, pour travailler à en venir à une paix générale, on commença à entrer en

négociation dès le mois de Janvier de l'année ſuivante ; mais pendant qu'on étoit occupé de part & d'autre à diſcuter ſes prétentions, un nouvel incident penſa tout brouiller de nouveau. Le Roi de Navarre, dont on n'avoit eu aucun ſujet de ſe défier depuis qu'il étoit ſorti du Château de Vincennes, s'évada de la Cour vers la fin du mois de Février, & ſe retira en Guyenne, après avoir déclaré ſolemnellement à Saumur, où il s'étoit arrêté à cet effet, qu'il rentroit dans la Religion Proteſtante, & que la profeſſion qu'il avoit faite de la Religion Catholique depuis la Saint Barthelemi, n'étoit qu'une ſuite de la violence qu'on avoit exercée à ſon égard. 1576.

L'acquiſition d'un Chef auſſi important, remplit de joye tout le Parti Huguenot. Les plus qualifiés des Proteſtans allerent auſſi tôt lui offrir leurs ſervices ; & comme on avoit, & avec raiſon, beaucoup plus d'eſtime pour ce Prince, que pour le Duc d'Alençon ; qui n'étoit en effet recommendable par aucune bonne qualité, un nombre conſidérable de Seigneurs Catholiques, c'eſt-à-dire, de ceux qu'on appelloit *Mécontens*, s'empreſſerent

d'augmenter la Cour du Roi de
1576. Navarre.

Cette distinction trop marquée excita la jalousie du Duc d'Alençon, & ce fut un grand bien pour la Cour, qui resolut d'en profiter, pour tâcher d'amener ce Prince à la paix, & le détacher totalement des Huguenots & des Mécontens. On affecta donc de n'être pas inquiet de l'évasion du Roi de Navarre, & l'on continua de conférer pour la paix, comme s'il n'étoit rien arrivé.

Les Protestans d'Allemagne envoyent des troupes à ceux de France.

La Cour étoit d'autant plus intéressée à terminer promptement cette affaire, qu'elle avoit tout à craindre de la part du Prince de Condé & du Prince Casimir, qui étoient près d'entrer dans le Royaume à la tête des troupes Allemandes; mais, quelques mesures que l'on pût prendre, on ne put terminer assez-tôt pour empêcher l'entrée de ces troupes.

Le Prince de Condé n'ayant point accédé à la trêve de l'année précédente, croyoit toujours pouvoir aller en avant. A l'égard de Casimir, ce Prince avoit consenti à toute suspension d'armes, & avoit promis de ne point faire passer le Rhin à ses troupes; mais

c'étoit sous la condition qu'on lui donneroit une somme d'argent. Cet article n'ayant point été observé, le Prince de Condé & lui se réunirent, passerent le Rhin & s'avancerent dans la Bourgogne avec leurs troupes. 1576.

Mayenne harcele ces troupes à leur passage en France.

Le Duc de Mayenne rendit dans ces conjonctures un service important à cette Province. Ce Prince depuis la blessure du Duc de Guise, avoit pris le commandement de la petite armée que le Roi avoit envoyée, pour fermer les passages aux troupes Allemandes. Depuis le combat de Château-Thierri, il avoit toujours tenu ses troupes en haleine, & dès qu'il eut vent de la marche des ennemis, il s'avança dans la Bourgogne; & ne pouvant pas risquer une action, parce que l'armée ennemie étoit du double plus forte que la sienne, il réussit du moins à les gêner & à les empêcher de faire aucun dégât dans les Provinces où ils passerent.

On fit partout l'éloge de ce jeune Général, qui avec une poignée de monde sçut se conduire avec assez de sagesse pour éviter tout combat, & pour obliger en même-tems les ennemis de marcher toujours serrés, & les empêcher de se rendre maîtres d'aucune

1576. Place fermée. C'étoit la premiere fois qu'il commandoit en Chef, & il fit voir dèſlors ce qu'on pouvoit attendre de ſon intelligence dans le métier de la guerre. Il réuſſit également à ſe faire craindre & aimer de ſes ſoldats; & quoique dans ces tems de troubles la diſcipline militaire fût extrêmement relâchée, il accoutuma ſes troupes à une ſcrupuleuſe obéiſſance, qu'on ne connoiſſoit preſque plus depuis le commencement des guerres civiles.

Mayenne ne put cependant que retarder & embarraſſer la marche des Allemands; mais il lui fut impoſſible de les empêcher abſolument d'avancer. Ils arriverent donc enfin près de Vichi en Bourbonnois, où le Duc d'Alençon alla les joindre. Le Prince de Condé lui céda auſſi-tôt le Commandement.

L'arrivée de ces troupes dans le cœur de la France, ne fit qu'accélérer la paix. Le Duc d'Alençon, peu capable de commander, ne parut pas en diſpoſition de rien entreprendre. Les autres Généraux, qui de leur côté n'avoient en vûe que leurs intérêts particuliers, ne ſolliciterent point pour que l'on fît aucune expédition. Ils

penſerent ſeulement à tirer parti de la préſence de leurs troupes, pour obtenir ce qu'ils pouvoient ſouhaiter. 1576.

Tout leur réuſſit en effet, ſelon leurs déſirs : après bien des conférences & des conteſtations, il y eut enfin un Traité de paix, qui fut bientôt ſuivi d'un Edit, par lequel on accorda aux Huguenots liberté entiere d'exercer publiquement leur Religion. On établit des Tribunaux, compoſés de Préſidens & de Conſeillers, dont une moitié étoit compoſée de Catholiques & l'autre de gens de la Religion. On réhabilita la mémoire de l'Amiral & de tous ceux qui avoient été condamnés ou notés pour ſa cauſe ; & enfin on ſatisfit preſque en tous les points aux différentes prétentions des Huguenots & des Mécontens. Le Roi s'engagea même de convoquer inceſſamment les Etats Généraux, pour remédier aux beſoins du Royaume : promeſſe qui les flata infiniment par l'eſpérance qu'ils avoient de réunir les ſuffrages en leur faveur. Cet Edit renfermoit ſoixante & trois articles : il y eut outre cela des articles particuliers, par leſquels on augmenta l'appanage du Duc d'Alençon, en y joignant les

La paix eſt conclue.

1576. Duchés d'Anjou, de Touraine, de Berri & le Comté du Maine. Ce Prince prit en conséquence le nom de *Duc d'Anjou*, & c'est ainsi que je l'appellerai dans la suite. A l'égard du Prince de Condé, on convint de lui rendre le Gouvernement de Picardie. Il fut d'ailleurs reconnu par ce même Traité pour bon & fidéle Sujet du Roi, aussi-bien que le Duc d'Anjou, le Roi de Navarre & les autres qui étoient entrés dans cette confédération.

La Cour n'observe pas les conditions du Traité.

Si la Cour eût pris soin de tenir exactement les articles de ce Traité, on auroit pu espérer de voir du moins renaître quelque tranquillité dans le Royaume; mais le Conseil se conduisit de façon que tout le monde fut mécontent: on refusa de mettre le Prince de Condé en possession du Gouvernement qu'on lui avoit promis: il ne put pas même obtenir la Ville de Péronne, dont il se contentoit pour en faire sa demeure. Le Roi de Navarre eut de son côté beaucoup de sujet de se plaindre de la Cour: enfin, il n'y eut que le Duc d'Anjou à qui on tint les paroles qu'on lui avoit données.

Le Roi de Navarre plus mécontent

que jamais, se cantonna dans la Guyenne, où il vit de jour en jour sa Cour augmenter par le nombre considérable des Huguenots, qui venoient se ranger auprès de lui. Le Prince de Condé alla aussi s'y réfugier, & sa retraite, fondée sur les justes plaintes qu'il avoit droit de faire contre le Gouvernement, excita un murmure universel parmi les Huguenots, & même parmi ceux des Catholiques qui avoient assez de droiture pour ne pouvoir pas souffrir qu'on manquât de parole à ceux qui ne pensoient pas comme eux. 1576. Nouvelles brouilleries.

Il se trouva d'un autre côté un grand nombre de Catholiques, qui s'éleverent contre cet Edit en lui-même, & prétendirent qu'il exposoit la Religion à une ruine entiere, si l'on ne prenoit au plutôt des mesures pour empêcher qu'il n'eût son exécution. Ils crurent que pour la soutenir, il étoit permis de prendre les armes sans même consulter le Souverain, & formerent en conséquence cette fameuse confédération, si connue dans l'histoire sous le nom de LA LIGUE. Commencement de la Ligue.

Je n'entrerai point ici dans le détail de tout ce qui se passa dans les com-

1576. mencemens de cette association : on peut consulter à cet égard ce que j'en ai rapporté dans la Vie du Duc de Guise. Ce qui est certain, c'est que ce Prince fut le grand mobile de cette union, sans cependant qu'il fût fait d'abord mention de lui ouvertement : car on gardoit un profond silence sur celui qui devoit en être le Chef; on sçavoit seulement que celui qui seroit revêtu de cette qualité, y joueroit un rôle d'autant plus important, que l'autorité Royale n'auroit aucun droit à exercer à l'égard de cette association, & qu'on ne feroit attention aux ordres qui pourroient émaner du Souverain, qu'autant qu'ils seroient avoués & autorisés par ce Chef. La teneur du premier projet de Ligue portoit en termes formels, qu'on s'éléveroit indistinctement contre quiconque attaqueroit l'autorité de ce Chef, & que l'on procéderoit *soit par voie de justice ou des armes, sans nulle acception de personne.*

Le but de cette Ligue étoit, disoit-on, d'empêcher la Religion Catholique de succomber sous les efforts de l'hérésie : on affectoit de se parer d'un grand zele; mais au fond l'intérêt,

l'ambition, la vengeance, l'esprit de révolte y avoient beaucoup plus de part que tout autre motif. C'est ainsi que d'Humieres, par exemple, se fit Chef de cette Ligue en Picardie, parce qu'étant Gouverneur de Péronne, il appréhendoit que si on laissoit subsister l'Edit de Pacification, le Prince de Condé n'obtînt à force de sollicitations de rentrer dans le Gouvernement de Picardie, ce qui lui ôteroit toute autorité dans la Province. La Trémouille d'un autre côté se mit à la tête des Catholiques Confédérés du Poitou, pour avoir occasion de se venger des ravages que les Huguenots avoient faits sur ses terres en diverses rencontres : mais sans s'arrêter à produire des exemples, il suffit de faire quelque attention à toute la suite de cette affaire, & l'on découvrira facilement l'esprit qui animoit cette malheureuse faction. 1576.

Dès qu'elle fut formée, il y eut un grand nombre de ces Confédérés, qui prenant pour zéle l'empressement qu'ils avoient d'éclater, solliciterent vivement la cassation du dernier Edit, tandis que d'autres insultoient ouvertement les Huguenots dans les diver-

1576. ſes Provinces du Royaume. Ceux-ci au contraire, réclamerent l'exécution de l'Edit dans tous ſes points, & demanderent ſur-tout que l'on preſsât l'Aſſemblée des Etats.

Conduite du Roi à l'égard de la Ligue.

Le Roi ſe trouva ainſi entre deux factions également contraires à l'autorité royale. Il ne ſçut d'abord de quel côté ſe ranger: il falloit cependant ſe décider; car, en demeurant neutre, il reſtoit en but à l'une & à l'autre. Voici donc le parti qu'il crut devoir prendre. Comme c'étoit aux Huguenots qu'il avoit l'obligation d'avoir été informé du projet de la Ligue & des menées ſecrettes du Duc de Guiſe, il réſolut de les ſatisfaire en quelque façon, en témoignant de l'empreſſement pour la tenue des Etats-Généraux qu'ils ſollicitoient avec tant d'ardeur; mais d'un autre côté, il ſe détermina à ſoutenir le parti de la Ligue & même à s'en déclarer le Chef, comptant par ce moyen éloigner le Duc de Guiſe des prétentions qu'il avoit formées à cet égard.

Ce moyen qui avoit été ſuggéré au Roi par l'une des meilleurs têtes de ſon Conſeil, auroit pû lui procurer dans la ſuite l'avantage qu'on en at-

tendoit, si ce Prince eût eu plus d'attention pour ses affaires, plus de fermeté & plus d'activité dans sa conduite, pour tenir en respect ceux qui ne cherchoient qu'à remuer; mais ce Monarque indolent n'étoit point capable de s'appliquer long-tems à rien de sérieux. Partagé entre de frivoles amusemens & de fréquentes débauches, il se livroit aux impressions d'indignes Favoris avec lesquels il consumoit son tems & les revenus de la Couronne en partie de plaisirs, ou en voyages inutiles, tandis qu'il manquoit presque toujours de loisir & d'argent pour les affaires de l'Etat. 1576.

Les dispositions du Roi à l'égard de la Ligue dérangerent un peu les idées du Duc de Guise; cependant comme ce Prince affectoit toujours de ne point se mêler de cette affaire, il ne fit rien paroître de ce qu'il pensoit, & continua toujours les sourdes pratiques, comptant bien profiter de la foiblesse du Gouvernement pour arriver à ses fins par des voies détournées, si les conjonctures ne lui permettoient pas d'agir ouvertement.

Mayenne parut encore moins que le Duc son frere dans les commence-

mens de cette intrigue. Il ſembla même ne prendre d'autre parti, que de reſter fidellement attaché au Roi, & le Monarque de ſon côté lui en témoigna ſa reconnoiſſance, en lui accordant la ſurvivance d'une des premieres Charges de la Couronne. C'étoit celle d'Amiral que poſſédoit alors Honorat de Savoye, IIe du nom, Marquis de Villars & Maréchal de France.

1576. Mayenne obtient la ſurvivance de la Charge d'Amiral.

Cette expectative fut une ſuite de l'alliance que contracta Mayenne avec Henriette de Savoye, fille unique du Marquis de Villars, & veuve de Melchior Deſprez, Seigneur de Montpezat, dont elle avoit ſix enfans actuellement vivans. On donna à ce Prince cent mille livres comptant, & on lui aſsûra de plus trente mille livres de rente au premier enfant qui viendroit de ce mariage. La cérémonie s'en fit à Meudon le Lundi 6 Août 1576. Selon les Mémoires de l'Etoille, il paroît que Mayenne tira un parti aſſez avantageux de l'argent qu'il venoit de recevoir. *Le bruit fut*, dit cet Auteur, *que ce Duc avoit prêté les cent mille livres au Roi, & qu'il avoit reçu aſſignation de trois cent mille ſur les deniers provenans de la vente des biens du Clergé.* Le Roi

Il épouſe Henriette de Savoye.

qui cherchoit de toutes parts à avoir de l'argent, ſollicitoit alors l'aliénation des biens de l'Egliſe juſqu'à la concurrence de cinqnante mille écus de rente, & il avoit envoyé à cet effet l'Evêque de Paris à Rome, pour demander au Pape la permiſſion de faire cette levée. 1576.

Le Roi convoque les Etats-Généraux á Blois.

Ce fut dans ce même tems que parurent les Lettres Patentes, par leſquelles le Roi faiſoit ſçavoir dans toute l'étendue de ſon Royaume, que les Etats généraux s'aſſembleroient à Blois dans le mois de Novembre. Ces Lettres étoient datées du 16 Août. Ce fut alors que le Duc de Guiſe, agiſſant toujours avec le même ſecret, renouvella ſes mouvements, tant à Paris, que dans les différentes Provinces du Royaume, pour s'aſſûrer de tous ceux qui devroient être députés à cette aſſemblée.

Le Roi au contraire qui avoit plus d'intérêt que qui que ce fût, à prendre de loin des arrangemens convenables à ſon honneur & à ſa dignité, paſſa preſque tout ce tems dans la plus grande diſſipation, ſans s'inquieter de l'orage qui ſe formoit contre lui, & ſans même s'embarraſſer des troubles que

les partisans de la Ligue excitoient
1576. journellement par les violences qu'ils exerçoient contre les Huguenots, tant dans les Provinces éloignées, que dans la proximité même de la Capitale & presque sous les yeux de la Cour. *Les Dimanches 23 & 30 de Septembre*, dit l'Etoille dans ses Mémoires, *les Huguenots de Paris revenans de leur prêche qui étoit à Noisy-le-Sec, furent accueillis d'insolences par la populace. Il y eut tumulte, pierres jettées, blessés & tués de part & d'autre, de quoi fut fait plainte au Roi, lequel cependant vêtu en Amazone couroit la bague, & faisoit tous les jours bals & festins, comme si son État eût été le plus paisible du monde.*

Le Roi se rend à Blois. C'est ainsi que ce Monarque remplit presque tout le tems qui se passa depuis le mois d'Août, qu'il avoit convoqué les Etats, jusqu'au mois de Novembre, qui étoit le tems désigné pour la tenue de cette assemblée. Il se rendit à Blois avec toute sa Cour sur la fin de ce même mois. Il fallut accorder quelques jours pour régler le cérémonial & les différentes prétentions que les Députés pouvoient avoir au sujet des préséances. Pendant ce tems-là ceux qui avoient conseillé au Roi de se

déclarer pour la Ligue, afin de ruiner
les espérances du Duc de Guise, qui 1576.
s'attendoit d'en être le Chef, engagerent ce Prince à publier d'avance que son intention étoit qu'il n'y eût désormais dans son Royaume d'autre exercice public de Religion, que la Catholique. Leur dessein étoit de mettre à couvert par ce moyen l'honneur du Roi; parce que le but de la Ligue étant de casser le dernier Edit de pacification, pour ne laisser en vigueur que la Religion Catholique: si ce Prince eût attendu que ceux qui étoient de cette confédération, eussent prononcé à cet égard, il auroit paru en y souscrivant ne faire que suivre leurs impressions, & obéir à une loi qu'on lui auroit imposée.

Le Roi, peu avant l'ouverture de l'Assemblée des Etats, fit donc courir le bruit qu'il ne vouloit qu'une Religion dans son Royaume, & que la Catholique seroit la seule qu'il seroit permis d'y exercer; par-là il prévint ce qui fut réglé dans les Etats, lorsque les séances furent ouvertes; car, malgré les oppositions de quelques Députés, la pluralité des voix décida en faveur de la Religion Catholique, &

1576. l'on pria le Roi d'ordonner que la Prétendue Réformée fût défendue, tant en public qu'en particulier.

Le Roi se détermine à se déclarer Chef de la Ligue.

Pendant les mouvemens qu'occasionna cette déciſion, le Roi qui étoit informé, comme j'ai dit, que la plûpart de ceux qui compoſoient les Etats étoient voués à la Ligue, ſe déclara alors ouvertement pour cette union; il ſe montra diſpoſé à en être le Chef, & chargea le Duc de Mayenne d'en prévenir l'Aſſemblée & d'engager les Etats à l'accepter. Sa Majeſté ſigna même l'acte de cette confédération à la tête de pluſieurs Seigneurs de la Cour, & l'envoya à Paris & dans d'autres Villes, avec ordre d'y faire ſouſcrire de toutes parts: *Voilà*, dit Mézerai, *comme de Roi, il devient Chef de cabale, & de pere commun, ennemi d'une partie de ſes Sujets.*

Mayenne eſt chargé d'en informer les Etats.

1577. L'Aſſemblée des Etats ſuivit l'Exemple du Prince: la Ligue fut ſolemnellement adoptée, & ce fut-là preſque tout le réſultat des conférences que l'on tint depuis le 6 Décembre, jour de l'ouverture, juſqu'au commencement de Mars 1577, que l'Aſſemblée ſe ſépara. Il n'y eut rien de conclu en particulier, ni pour la réforme de

l'Etat, ni par rapport aux levées néceſſaires pour ſoutenir une guerre, qui étoit inévitable; car le Roi de Navarre, le Prince de Condé & autres Chefs des Huguenots après avoir proteſté contre cette Aſſemblée, qu'ils qualifioient de *Conventicule illégitime*, avoient recommencé les hoſtilités & faiſoient le dégât dans différentes Provinces. 1577.

Le Roi de Navarre & le Prince de Condé proteſtent contre les Etats de Blois.

Les Députés qui firent la proteſtation au nom de ces Princes, avoient eu deſſein d'abord de faire ſimplement des remontrances; mais le ſieur de Mirebeau, Député de la Nobleſſe de Xaintonge, leur ayant fait obſerver que par cette démarche, ils reconnoîtroient l'Aſſemblée pour légitime, ils abandonnerent leur premier deſſein, & ſe reſtreignirent à de ſimples proteſtations.

Le Duc de Guiſe, qui n'étoit arrivé aux Etats que lorſqu'ils étoient déja fort avancés, fut charmé de voir toutes choſes en ſi bon train. Le Roi en ſe déclarant Chef de la Ligue, avoit à la vérité enlevé à ce Prince un honneur qu'il ſe ménageoit; mais le Monarque avoit par ſa démarche autoriſé la Ligue, & s'étoit beaucoup pour le Duc de Guiſe d'être aſſûré de ce côté-là,

1577 Il parut donc extrêmement satisfait de la résolution des Etats ; & pour en accélérer l'exécution, c'est-à dire, pour engager le Roi à faire au plutôt la guerre aux Protestans, il offrit à Sa Majesté de mander les levées qu'on faisoit secrettement dans les Provinces au nom de la Ligue. Quoique le Roi sçut bien quel rôle jouoit ce Duc dans cette confédération, il parut cependant surpris de le voir si bien informé de ce qui s'y passoit. Ce Monarque tâcha néanmoins de dissimuler, bien résolu de prendre des mesures pour abaisser autant qu'il pourroit le crédit que le Duc paroissoit avoir dans ce Parti.

On continua pendant quelque tems les séances des Etats, pour délibérer sur les moyens qu'on employeroit pour avoir de l'argent; mais on ne put rien terminer sur cet article, non plus que sur plusieurs autres qui concernoient la réformation de l'Etat ; de sorte qu'on se sépara sans avoir rien fait de plus que de signer la Ligue & de révoquer l'Edit de pacification.

Le Clergé donna néanmoins quelques secours : le Roi créa en même-tems plusieurs Charges, & ce fut-là toute

toute la reſſource que l'on eut pour commencer la guerre. Il y avoit heureuſement pour lors beaucoup de diviſion parmi les Chefs des Huguenots: cette méſintelligence avoit été cauſe que le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qui s'étoient mis en campagne immédiatement après leurs proteſtations, n'avoient pu armer que très-foiblement, de ſorte que la guerre qu'ils faiſoient alors dans la Guyenne & dans le Poitou, ſe réduiſoit à faire des courſes plutôt que des expéditions. Il fut donc plus aiſé de leur faire face: ainſi quoique le Roi eût alors auſſi peu de troupes que d'argent, il mit cependant ſur pied deux corps d'armée, dont l'un commandé par le Duc d'Anjou, étoit deſtiné à agir dans le Berri & l'Auvergne. L'autre fut envoyé contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé. 1577.

Le commandement de cette ſeconde armée fut donné à Mayenne, préférablement au Duc de Guiſe, qui avoit ſollicité ce poſte. Le Roi fut charmé de trouver cette occaſion de mortifier ce Prince, en lui faiſant voir que c'étoit lui perſonnellement qu'il vouloit déſobliger. Le Duc de Guiſe,

Mayenne commande les troupes qu'on envoie contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

quoique vivement choqué de ce refus,
1577. se piqua néanmoins de générosité. Il alla servir sous le Duc d'Anjou, & se fit beaucoup de réputation dans cette Campagne.

Mayenne n'acquit pas moins de gloire dans l'expédition dont il fut chargé. Il se rendit promptement en Saintonge, où il rassembla les troupes qui devoient servir sous ses ordres. Il alla ensuite établir son Camp à Boutteville dans l'Angoumois. Pour lui, il prit son logement à Saint Julien, Place peu éloignée de Saint Jean d'Angeli. Son Armée resta ainsi campée pendant quatre ou cinq jours, durant lesquels les Catholiques & les Huguenots se livrerent de fréquentes escarmouches qui furent presque toujours au désavantage des troupes du Roi. Au reste, il n'y eut point alors d'action considérable, & cependant Mayenne travailloit toujours à lever de nouvelles troupes, sans beaucoup s'inquiéter des légers avantages que les Huguenots pouvoient remporter dans ces commencemens.

La tranquillité de ce Prince les jetta dans l'inquiétude. On ne sçavoit point encore quels pouvoient être ses des-

ſeins, ni de quel côté il tourneroit ſes armes. Ils furent bien plus alarmés, lorſqu'ils apprirent qu'on équipoit une flotte à Bordeaux, & que bientôt elle ſeroit en état d'être miſe en mer. 1577.

Mayenne leva enfin ſon Camp, & marcha vers Tonnai Charente, qu'il fit inveſtir. Il en forma le ſiége peu après, & ſe rendit maître de la Ville & du Château. Il paſſa enſuite à Rochefort, qu'il n'eut pas la peine d'attaquer, parce que le Commandant, que le Prince de Condé y avoit mis, abandonna la Place à l'approche de l'armée Royale. Mayenne y mit une forte garniſon, ſous les ordres du Commandant nommé *la Maiſon-Blanche*, qui rendit d'importans ſervices à ce Prince, par les courſes continuelles qu'il fit ſur les Proteſtans, tandis que l'armée Catholique les alloit forcer dans leurs Places.

Mayenne ſe rend maître de Tonnai-Charente & de Rochefort.

Le deſſein de Mayenne étant de tâcher de réduire la Rochelle, qui étoit le principal Fort des Huguenots, il prit toutes les meſures convenables pour couper les vivres aux Habitans, & leur ôter toute communication avec leurs voiſins. Il alla le ſixiéme de Mai former le ſiége de Marans, & prit ſon

logement à Nouaillé à quelques lieues de la Rochelle.

1577. Il fait le siége de Marans,

L'entrepriſe ſur Marans étoit d'une exécution extrêmement difficile, tant par la poſition de cette Place que par l'attention que les Huguenots avoient eue de pourvoir à ſa défenſe. Sa ſituation dans un terrein maréçageux, la mettoit à couvert des approches de la Cavalerie; l'Infanterie même ne pouvoit s'y expoſer, qu'en courant les plus grands riſques. Cependant, comme elle étoit ouverte de toutes parts, & qu'il auroit fallu beaucoup de monde pour en garder les avenues, le Prince de Condé avoit été d'avis de l'abandonner.

Les Rochellois au contraire, qui prévoyoient les avantages qu'ils pourroient retirer de la conſervation de cette Place, firent leurs remontrances au Prince, & en conſéquence on y mit une garniſon de vingt Cavaliers & de deux cens Arquebuſiers, ſous les ordres d'un fameux Capitaine Proteſtant, nommé *la Popeliniere* *. Ce brave

* Lancelot Voiſin, ſieur de la Popeliniere, étoit un Gentilhomme originaire de Poitou. On a de lui une Hiſtoire de France, ſous les Regnes de Henri II, François II, Charles IX

Commandant ſoutenoit depuis trois mois les attaques des garniſons de Fontenai & de Niort ; lorſqu'il reçut la nouvelle que le Duc de Mayenne venoit de ſe rendre maître de Tonnai-Charente. 1577.

La priſe de cette Place lui faiſant préſumer que le Duc de Mayenne ne tarderoit pas à venir l'attaquer, il fit promptement avertir le Prince de Condé & les Rochellois de lui envoyer des ſecours. En même tems il approviſionna ſa Place de vivres & de munitions, & fit faire quelques travaux pour augmenter la difficulté des approches. Le Château qui tomboit en ruine, fut auſſi réparé par ſes ordres, & ce fut-là qu'il réſolut de ſe retirer & de ſe défendre juſqu'à l'extrémité, s'il étoit contraint d'abandonner la Ville aux ennemis.

Ce brave Capitaine n'eut pas la conſolation de jouir du fruit de ſes travaux. Dès que les troupes qui étoient à Marans eurent été informées que le Duc de Mayenne s'étoit rendu maître des petits Forts qui environnoient la

& Henri III. On voit par ſes Ouvrages, que cet Auteur étoit Calviniſte ; il mourut Catholique en 1608.

Place, & qu'il alloit faire jetter un
1577. Pont pour faciliter le paſſage des marais ; la peur les ſaiſit tellement, qu'elles ſortirent un jour de très-grand matin, & allerent, enſeignes déployées, ſe refugier à la Rochelle. La Popeliniere ſe voyant ainſi abandonné, prit auſſi ſon parti & ſe mit en ſûreté.

Mayenne s'empare de Marans.

Marans ne coûta donc à Mayenne que la peine de s'y tranſporter. Il y mit une bonne garniſon, & réſolut enſuite de s'emparer de Brouage, afin de ſerrer la Rochelle de plus en plus. Mais avant de partir pour cette expédition, il fit une bravade dont il eut lieu de ſe repentir, par la mortification qu'elle lui attira : il envoya un Trompette au Prince de Condé, pour lui propoſer de faire un coup de lance en combat ſingulier. Le Prince regardant ce défi comme une inſulte, chargea le Trompette de dire à ſon Maître, que ſelon la maxime univerſellement reçue, les défis ne ſe propoſoient qu'entre des gens de condition égale, & que Mayenne devoit faire attention que la naiſſance avoit mis entr'eux beaucoup de diſtance.

Mayenne, qui ne s'attendoit pas que ſa propoſition ſeroit ſi mal reçue, fut

vivement piqué de cette réponſe ; il s'en vengea en envoyant des détachemens harceler des troupes Huguenotes, qui avoient pris leurs logemens dans les dehors de la Rochelle. C'étoient celles qui formoient la garniſon de Marans, ſous la Popeliniere. Les Rochellois avoient été tellement indignés de la retraite honteuſe qu'elles avoient faite, qu'ils s'étoient oppoſés à ce qu'on les reçût dans la Ville. Elles avoient donc été obligées de ſe retrancher au-dehors, & ce fut là que Mayenne les fit vivement attaquer par ſes gens, qui leur enleverent pluſieurs de leurs quartiers. Il décampa enſuite de Noillé le douziéme de Mars, & mit ſes troupes en quartier de rafraîchiſſement dans le bas Poitou, où il attendit des nouvelles des ſecours qu'on lui avoit promis pour continuer la campagne. 1577.

Dès qu'ils furent arrivés, ce Prince ſe mit en marche, ſuivi de Nicolas de Lorraine, de Charles de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, de Jean d'Aumont, de Jean d'Eſcars de la Vauguyon, de Philippe Strozzi, de Joachim de Dinteville, de Jean Léomont de Puigaillard, de François de Cha-

teignier de la Roche-Pozay, de Gui
1577. de Daillon, Comte de Lude; de Philippe de Voluire de Ruffec, de Chemeraut, & de plusieurs autres Seigneurs & Gentilhommes qui l'étoient venu joindre. Il campa à la vue de
Il investit Brouage. Brouage, le ving-deuxiéme de Juin, & en fit l'investiture peu après.

Il ne tarda pas à former les attaques, & les poussa avec une vigueur dont il espéroit une prompte réussite; mais la garnison & les habitans se défendirent avec une bravoure qui fit voir qu'on ne viendroit pas facilement à bout de les réduire. Cependant de nouveaux secours, qui arriverent à Mayenne, firent bientôt changer la face des affaires.

Le Roi avoit quitté Blois, & venoit de se rendre à Poitiers, d'où il envoya à Mayenne un renfort considérable de Suisses. Le dessein de ce Monarque, en s'approchant de son armée, étoit de décider promptement la reddition de cette Place, non pour continuer la guerre, mais pour déterminer les Huguenots à en venir à un accommodement.

La proximité du Roi, loin d'intimider la garnison, parut au contraire

lui inſpirer une nouvelle ardeur. Les ſorties devinrent plus fréquentes, & les Aſſiégés, quoique conſidérablement affoiblis par les pertes qu'ils y faiſoient, ſe battirent néanmoins avec un tel acharnement, qu'ils réuſſirent pluſieurs fois à repouſſer les Catholiques, & à combler leurs travaux. 1577. Siége de Brouage.

Ils étoient ſoutenus par l'eſpérance des ſecours qu'ils attendoient de la Rochelle. Le Prince de Condé les en flattoit depuis long-tems, & il comptoit leur faire paſſer des vivres & des troupes, au moyen d'une flotte de vingt Vaiſſeaux qu'il avoit fait équiper dans le tems que les Catholiques préparoient à Bordeaux un armement conſidérable. Comme il étoit de beaucoup ſupérieur à celui des Huguenots, le Prince ne fit que de vains efforts pour ſecourir Brouage. Cette Place étant donc réduite à ſe défendre par elle-même, ſe trouva bientôt aux dernieres extrémités.

Cependant Manducage, Officier de diſtinction, que le Prince de Condé y avoit mis pour Commandant à la place de Montgommeri, qui s'étoit rendu inſupportable par ſes hauteurs, fit des efforts ſurprenans pour empêcher les

Catholiques de ſe rendre maîtres de
1577. la Place : une bleſſure conſidérable qu'il reçut dans une ſortie, ne l'empêcha pas de reparoître encore, & de ſe faire porter dans les endroits où ſa préſence étoit néceſſaire ; il ſe ſoutint ainſi malgré le défaut de troupes & de vivres, juſqu'au commencement du mois d'Août, que ſa bleſſure ne lui permettant abſolument plus d'agir, il remit le commandement entre les mains de Beauvais-la-Nocle, Capitaine célebre par ſa bravoure & ſon expérience, lequel, à l'exemple de Manducage, mit tout en œuvre pour ranimer le courage de la garniſon. Il crut même pouvoir y réuſſir, en conſéquence des nouvelles qu'il reçut d'une tentative que le Prince de Condé alloit riſquer, pour lui faire paſſer des hommes & des munitions ; mais Lanſac, qui commandoit la flotte Catholique, avoit fait élever à l'entrée du Canal de Brouage une forte eſtacade qui, bouchant tous les paſſages, rendit inutiles les efforts des Huguenots.

Mayenne de ſon côté preſſoit le ſiége avec d'autant plus de vigueur, que le bruit venoit de ſe répandre que le Duc d'Anjou, après avoir pris &

saccagé Yſſoire en Auvergne, ſe pré-
paroit à venir le joindre pour accélé- 1577.
rer la réduction de Brouage. La crainte qu'il eut qu'on ne voulût lui enlever l'honneur d'une entrepriſe, pour laquelle il s'étoit donné tant de peines, lui fit faire de nouveaux efforts, pour que tout fût terminé avant l'arrivée du Prince.

Brouage ſe rendit enfin, & ce fut la bleſſure de Manducage qui occaſionna cet événement. Sa maladie ayant empiré à un point qu'on déſeſpéroit de le tirer d'affaires, ſur-tout dans une Place où tout lui manquoit, on envoya demander au Duc de Mayenne la permiſſion de le tranſporter ailleurs. Cette grace fut refuſée à différentes repriſes : mais pendant qu'on la ſollicitoit, Strozzi qui ſervoit ſous Mayenne, en qualité de Lieutenant général, profita de cette occaſion, pour demander qu'on lui fît parler à un Officier de ſes amis nommé *Maninville*, qui ſervoit alors dans Brouage. Celui-ci s'étant rendu auſſitôt au Camp des Catholiques, Strozzi lui parla vivement ſur l'entêtement qu'avoient les Aſſiégés de ne point penſer à une capitulation dans le tems

qu'ils voyoient toutes leurs défenſes
1577. ruinées, & l'ennemi prêt à donner un aſſaut général, qui ne pouvoit manquer d'avoir les ſuites les plus affreuſes. Il lui fit voir les Lettres, par leſquelles le Roi mandoit au Duc de Mayenne le traitement cruel que la Ville d'Iſſoire venoit d'eſſuyer, pour avoir attendu qu'on la forçât: il ajouta enfin que l'armée du Duc d'Anjou qui s'étoit ſignalée en Auvergne par ſes cruautés, s'approchoit à grandes journées, & qu'il y avoit tout à craindre pour les Aſſiégés, s'ils lui donnoient le tems d'arriver juſqu'à eux. Il finit en lui diſant que, quoique le Duc de Mayenne, outré de leur opiniâtreté, parût en diſpoſition de ne rien entendre de leur part, il ſe faiſoit fort néanmoins d'obtenir pour eux un bon parti, s'ils vouloient faire les premiers pas pour ſe ſoumettre.

Cette conférence ayant été fidelement rapportée au Conſeil des Huguenots, on fut preſque unanimement d'avis de profiter de l'entremiſe de Strozzi, pour ſortir au plutôt de l'état miſérable où l'on ſe trouvoit réduit.

Brouage apitule. On dreſſa à l'inſtant un projet de Capitulation, qui ayant été remis à Strozzi

le 16 Août, celui-ci le communiqua au Duc de Mayenne, qui y répondit dès le lendemain, & les articles furent arrêtés. Ils ne furent pas cependant signés sur le champ, parce que les Assiégés voulurent auparavant donner avis de leur situation au Prince de Condé; mais ce Prince leur ayant mandé de tâcher de tenir encore trois jours, en les assurant que dans cet intervalle il leur feroit passer du secours, il n'y eut qu'une voix pour rejetter cette proposition, & la Capitulation fut enfin signée. 1577.

Les articles leur furent assez avantageux, eu égard à la situation où le siége les avoit réduits. Mayenne, loin de les chicaner sur les conditions, s'empressa au contraire de les signer; parce qu'il appréhendoit, presqu'autant qu'eux, l'arrivée du Duc d'Anjou. La garnison sortit de la Place avec armes & bagages, mais les enseignes ployées. A l'égard des habitans, on les laissa paisibles possesseurs de leurs biens, & on leur accorda de plus la liberté de conscience. Le Duc de Mayenne mit une bonne garnison dans cette Place, & en donna le commandement à Lansac; il partit ensuite

& alla mettre le reſte de ſes troupes en
1577. quartier de rafraîchiſſement.

La reddition de Brouage fut bientôt ſuivie de la paix. On ne dit pas préciſément quelle fut la raiſon qui détermina le Roi à mettre bas les armes, dans le tems qu'il faiſoit la guerre avec aſſez de ſuccès. On imagina que ce Prince eut quelque crainte que la Rochelle ne pensât à ſe donner aux Anglois; d'autres crurent qu'il ne vouloit pas laiſſer plus long-tems le Duc d'Anjou à la tête de ſes troupes, de peur que ce Prince, qui avoit envie d'aller dans les Pays-Bas, dont on lui promettoit la Souveraineté, n'en débauchât une partie pour les emmener avec lui, ou même qu'il ne s'en ſervît pour ſe joindre aux rébelles, avec leſquels on le ſoupçonnoit d'avoir toujours des relations.

Quoi qu'il en ſoit, le Roi entreprit de terminer la guerre, comme le Duc de Montpenſier, Biron & Villeroi lui conſeilloient depuis long-tems. Ils avoient même toujours négocié avec le Roi de Navarre, pour le diſpoſer à un accommodement auquel ce Prince ne refuſoit pas de ſe prêter, pourvû qu'on ne le gênât point ſur l'article de

ſa Religion. D'un autre côté, on ſçavoit que le Prince de Condé n'étoit pas content de la plupart des Seigneurs de ſon parti, & qu'il ne demanderoit pas mieux que de trouver un prétexte honorable pour mettre bas les armes. 1577.

Les choſes ſe trouvant en cet état de part & d'autre, il ne fut pas fort difficile de ſe concilier; on commença par conclure une treve au commencement de Septembre. Elle fut bientôt ſuivie d'un Traité de paix, que le Roi ſigna à Poitiers, & le Roi de Navarre à Bergerac. Il y eut en conſéquence un nouvel Edit de pacification, un peu moins favorable aux Huguenots que le précédent, en ce qu'il reſtreignoit l'étendue de l'exercice de leur Religion: on tâcha d'ailleurs de les ſatisfaire ſur les autres articles qui les avoient le plus indiſpoſés, & enfin on ſe comporta avec eux de maniere qu'ils parurent extrémement ſatisfaits. L'Edit fut donc reçu par-tout avec applaudiſſement. Le Prince de Condé donna entr'autres des preuves ſenſibles de la joie qu'il reſſentoit de voir enfin la guerre terminée. Ce Prince, qui étoit alors à la Rochelle, ayant reçu un ſoir aſſez tard la copie de l'Edit

La Paix conclue.

dans une Lettre que le Roi de Navarre
1577. lui écrivoit, ne voulut pas différer au lendemain à annoncer cette grande nouvelle : il la fit publier sur le champ aux flambeaux.

Le Roi qui jusqu'alors étoit resté à Poitiers, en partit peu après pour aller à Blois, d'où il se rendit à Paris vers la fin de l'année. Tout ce tems, aussi bien que le commencement de l'année suivante, fut employé à prendre des mesures pour faire exécuter l'Edit, afin de n'être plus obligé de reprendre les armes que la foiblesse & l'indolence du Monarque ne lui permettoient plus de porter : *Car il étoit de nature molle & délicate*, dit un Auteur du tems *, *son esprit foible & impatient de peine avoit des complexions inégales, peu guerrieres & aimoit le repos : aussi ne demandoit-il que festins, danses, & les passetems qu'une longue paix apporte à gens qui aiment à se fondre en délices.*

1578. Cette paix, tant souhaitée de part & d'autre, n'eut pas des suites fort heureuses pour les peuples. Le Roi, loin d'en profiter pour rétablir les affaires de l'état, ne fit au contraire que les

Conduite du Roi pendant la paix.

* Histoire des choses mémorables, &c. p. 596.

déranger encore davantage, par les sommes prodigieuses qu'il dissipoit journellement en fêtes & en débauches. Son trésor ne suffisant pas pour fournir à ces dépenses, ni à celles que lui causoient le luxe & l'avidité de ceux qu'on appelloit *ses Mignons*, il fallut imaginer de nouvelles contributions qui rendirent le Gouvernement odieux à tous les peuples. 1578.

D'ailleurs ces Mignons se voyant, par la foiblesse du Prince, revêtus de l'autorité Royale, se conduisirent avec tant de hauteur, qu'ils souleverent contr'eux une partie de la Cour. De-là cette scene sanglante, qui coûta la vie à Maugiron & à Cailus, dans ce fameux duel * qui se donna près de la Bastille, le 27 Avril 1578.

Les Guise sembloient alors ne se mêler de rien : quoiqu'ils eussent toujours eu un souverain mépris pour les Mignons ; ils avoient cependant affectés de ne pas le faire paroître, & ils profitoient de la dissipation du Monarque pour avancer leurs propres affaires. Le progrès de la Ligue étoit la principale ; mais c'étoit le Duc de

* Voyez la Vie du Duc de Guise.

1578. Guiſe qui avoit ſoin de conduire ſourdement cette intrigue. Mayenne n'en ſçavoit que ce que ſon frere vouloit bien lui en dire, & il ne falloit pas toujours s'en rapporter à ce qu'il diſoit.

Le Gouvernement de Bourgogne, auquel Mayenne avoit été nommé après la mort du Duc d'Aumale ſon oncle, formoit une partie de ſes occupations. Il en eut bientôt de nouvelles par la démiſſion qu'Honorat de Savoye, Maréchal de Villars, donna de ſa Charge d'Amiral de France. Mayenne, qui en avoit la ſurvivance, en fut auſſi-tôt revêtu par le Roi, & il en prit ſolemnellement poſſeſſion au Parlement, où le Premier Preſident l'inſtitua au ſiége de la Table de Marbre. Cette cérémonie ſe fit le Lundi vingt-huitiéme d'Avril, qui étoit le lendemain du duel dont je viens de parler.

Mayenne eſt nommé Amiral de France.

Trois mois après, Saint-Mégrin qui étoit encore un des Mignons du Prince, fut aſſaſſiné un ſoir en ſortant du Louvre, & l'on prétendit que Mayenne y eut une grande part. S. Mégrin fut cauſe de ſon malheur, par l'indiſcrétion qu'il eut de ſe vanter d'être

bien avec la Ducheſſe de Guiſe *. Les parens & les amis du Duc tenterent de l'exciter à en tirer vengeance ; mais ce Prince ne paroiſſant pas en diſpoſition de faire aucun éclat à ce ſujet, on dit que Mayenne ſe chargea de punir l'indiſcret, & qu'il ſe trouva à la tête de ceux qui aſſaſſinerent ce malheureux Favori. 1578.

Quoique le Roi fût bien informé que les Guiſe étoient les auteurs de cet aſſaſſinat, la crainte qu'il avoit de ces Princes l'empêcha de chercher à ſe venger, il ne voulut pas même que l'on fît aucune pourſuite pour l'éclairciſſement de cette affaire. D'ailleurs, ce Monarque, totalement abſorbé par ſa douleur, parut d'abord vouloir tout oublier, pour ne s'occuper qu'à donner les derniers marques de tendreſſe à ſon Favori, & il le fit d'une maniere qui lui attira l'indignation & le mépris de ſes peuples. Il ordonna que l'on conſtruisît dans l'Egliſe de Saint Paul, où S. Mégrin & les autres Mignons étoient inhumés, des Tombeaux ſuperbes, ſur leſquels, à la honte des

* Voyez la Vie du Duc de Guiſe, où l'on trouve à ce ſujet une anecdote très-curieuſe, page 269.

mœnrs & de la Religion, il fit élever
1578. les ſtatues de ces jeunes Seigneurs en figure naturelle.

L'élévation de ces honteux monumens ne fut pas le terme du regne des Mignons. On ne tarda pas à en voir de nouveaux ſuccéder aux précédens, & ne ſuivre que trop bien leurs exemples par leurs débauches & leurs profuſions. Nogaret, ſi connu dans la ſuite ſous le nom de *Duc d'Epernon*, & un autre Seigneur nommé *Joyeuſe*, étoient à la tête de ces favoris. Ce furent eux qui ſe rendirent plus particuliérement maîtres de l'eſprit du Roi, & qui prirent en main les rênes de l'Etat.

Le déſordre qui regnoit déja dans les affaires, ne fit qu'augmenter ſous un tel Gouvernement. Pour ſubvenir aux dépenſes prodigieuſes dans leſquelles ces Mignons jetterent le Monarque, on eut recours à de nouvelles impoſitions, qui ne manquerent pas d'exciter les plus violens murmures dans tout le Royaume. La Province de Bourgogne fut celle qui parla le plus haut. Les députés des Etats vinrent à la Cour, & firent de vives remontrances, dans leſquelles ils repré-

Remontrances des Etats de Bourgogne ſur les Impoſitions.

ſenterent avec une liberté Républicaine, que ſi l'on prétendoit doubler les impôts, il falloit donc auſſi ordonner à la terre de rapporter doublement. 1578.

La hardieſſe de ces Députés choqua ſenſiblement le Prince ; cependant comme les conjonctures ne lui permettoient pas d'éclater, il crut devoir diſſimuler ſon reſſentiment. Il s'adreſſa aux Guiſe, & les chargea de prendre les tempérammens qu'ils jugeroient convenables au ſujet des taxes qu'on avoit miſes ſur les Etats de Bourgogne. Cette affaire fut bientôt accommodée. Mayenne, qui étoit Gouverneur de cette Province, eut pluſieurs conférences avec les Députés, & moyennant quelques diminutions que le Roi ſe trouva trop heureux de leur accorder, ils ſe ſoumirent à ce qu'on exigeoit d'eux, & s'en retournerent fort contens. Les Guiſe furent les ſeuls qui retirerent le plus d'avantage de cet événement ; par la double conſidération qu'il leur attira, Le Roi leur eut toute l'obligation d'avoir appaiſé les murmures des Députés, & ceux-ci reconnurent que c'étoit à ces Princes, dans la perſonne de Mayenne, qu'ils étoient redevables d'avoir obtenu des

diminutions ſur les taxes qu'on leur
1578. avoit impoſées.

Au reſte, on prétend que tout ce qui ſe paſſa dans cette conjoncture, fut l'effet des intrigues du Duc de Guiſe, qui voulant faire reprendre à ſa Maiſon quelque crédit à la Cour, avoit travaillé ſous main à donner l'alarme aux Etats, & les avoit engagés à parler auſſi hardiment qu'ils le firent, comptant bien que le Monarque intimidé ne manqueroit pas, comme il arriva en effet, de s'adreſſer au Gouverneur de la Province, pour le tirer d'un tel embarras.

Ce fut dans un voyage de Fontainebleau que ſe paſſa cet événement. Le Roi y demeura juſqu'à la fin de cette année, & Mayenne alloit de tems en tems faire ſa cour à ce Prince. A l'égard du Duc de Guiſe, il reſta preſque toujours à Paris, tant à cauſe de l'averſion qu'il portoit aux Favoris, que parce qu'il ſçavoit bien que ſa Majeſté étoit plus indiſpoſée contre lui que jamais, par rapport au meurtre de Saint-Mégrin, que l'on mettoit ſur ſon compte. Mayenne ne laiſſoit pas d'avoir quelque part dans les ſoupçons qu'on formoit à ce ſujet; cependant

le Roi le ſupportoit plus volontiers que ſon frere, parce qu'il le regardoit comme bien moins entreprenant. 1578.

Mais ni la froideur du Monarque, ni la haine du Duc de Guiſe contre les Mignons, n'étoient pas la véritable raiſon de ſon éloignement de la Cour; ce n'étoit qu'un prétexte qui ſervoit à cacher ſon manege & ſes intrigues. Ce Prince continuoit alors à travailler à ſon grand projet de la Ligue; & non content d'y avoir fait entrer ce qu'il y avoit de plus conſidérable dans le Royaume, il lui avoit cherché des protecteurs juſques chez l'Etranger.

Intrigues du Duc de Guiſe au ſujet de la Ligue.

Ce fut alors que le Roi d'Eſpagne entra dans la Ligue. Le Duc de Guiſe n'avoit cependant pas eu deſſein d'abord d'y mettre un Prince auſſi puiſſant & auſſi ambitieux. Il avoit préféré de traiter avec le fameux Dom Juan d'Autriche, frere naturel du Roi d'Eſpagne, lequel étant à la téte des troupes de cette Couronne, pour ſoutenir les Pays-Bas, avoit entrepris de travailler pour lui-même, & de ſe ſervir des troupes qu'on lui avoit confiées, pour ſe rendre Souverain de ces Provinces.

Le Roi d'Eſpagne fut long-tems

sans rien découvrir des desseins de
1578. Dom Juan, ni des relations que ce Prince avoit avec le Duc de Guise ; mais de fréquens voyages que firent à Paris quelques Gentilshommes de Dom Juan, & les visites nocturnes que l'on découvrit qu'ils faisoient à l'Hôtel de Guise, donnerent de l'ombrage à l'Ambassadeur d'Espagne, qui en avertit son Maître, & peu après on apprit la mort de Dom Juan. Les papiers de ce Prince ayant été portés en Espagne, on découvrit tout le mystere de la Ligue, & le Roi chargea aussi-tôt son Ambassadeur de parler au Duc de Guise, pour lui demander d'avoir part dans cette confédération, avec menace, en cas de refus, d'informer le Roi de France des intelligences qu'il avoit eues avec Dom Juan.

Le Roi d'Espagne entre dans la Ligue.

Les prieres du Monarque Espagnol, ses menaces, & une pension considérable qu'il offroit, furent de puissans motifs qui déterminerent le Duc de Guise à consentir à ce qu'on lui demandoit, excepté cependant qu'il refusa d'agir aussi promptement que le Roi d'Espagne le souhaitoit. Ce Prince, qui prévoyoit le désordre que la Ligue occasionneroit dans l'intérieur du

du Royaume, vouloit au plutôt en faire mouvoir les reſſorts pour occuper tellement les François chez eux, qu'ils ne fuſſent pas tentés de l'incommoder dans les projets qu'il avoit formés de réduire les peuples des Pays-Bas, qui faiſoient des mouvemens pour ſe ſouſtraire à ſa domination. Dom Juan, comme je viens de le dire, avoit tout diſpolé pour s'y établir, & immédiatement après ſa mort, le Duc d'Anjou avoit été appellé dans ces Provinces, où il comptoit être revêtu de tous les droits de la ſouveraineté, auſſi-tôt qu'il en auroit chaſſé les Eſpagnols. Le Roi d'Eſpagne auroit donc voulu que la Ligue éclatât au plutôt, pour que la France ne pût pas donner des ſecours à ce Prince: mais le Duc de Guiſe crut devoir temporiſer, parce que n'aimant pas le Duc d'Anjou, & ſçachant bien qu'il n'en étoit pas aimé, il appréhendoit qu'en excitant la guerre dans le cœur du Royaume, ce Prince n'y rentrât avec ſes troupes, & que ſe réuniſſant à celles du Roi ſon frere, il ne ruinât en peu de tems tous les projets de la Ligue. Il fallut donc que le Roi d'Eſpagne ſe contentât d'agir ſecrétement de con- 1578.

cert avec le Duc de Guiſe, en attendant qu'il ſe préſentât quelque conjoncture favorable pour l'exécution de leurs deſſeins.

1578.

Cette intrigue fut conduite avec tant de diſcrétion, que le Roi ne ſçut rien de tout ce qui ſe tramoit. D'ailleurs ce Prince, qui ne reſpiroit que le repos, la débauche & les plaiſirs, ne voyoit pas, ou regardoit avec une ſtupide inſenſibilité les divers mouvemens qui ſe faiſoient dans ſon Etat. La ſeule choſe digne de remarque qu'il fit alors, ce fut d'inſtituer l'Ordre du Saint-Eſprit. Comme un des principaux ſtatuts de cet établiſſement portoit que ceux qui voudroient y être admis, feroient profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, le Roi crut que ce nouvel Ordre ſeroit un appas, au moyen duquel il retireroit du parti Calviniſte un grand nombre de Seigneurs, qui ſeroient flattés de pouvoir obtenir une diſtinction auſſi honorable. La premiére Aſſemblée de l'Ordre ſe tint aux Auguſtins le 31 Décembre 1578, avec l'appareil le plus pompeux.

La Reine-mere venoit de prendre d'autres meſures pour appaiſer les

troubles de la part des Proteſtans : elle étoit allée en Guyenne pour conférer avec le Roi de Navarre, au ſujet du dernier Edit dont ce Prince n'étoit nullement ſatisfait. Après bien des conteſtations ſoutenues vivement de part & d'autre, on étoit convenu dans une aſſemblée tenue à Nerac, de ſigner un Traité contenant vingt-ſept articles qui tendoient à interpréter, ou à modifier les termes de l'Edit. On accorda de plus de nouvelles Places de ſûreté aux Huguenots. Cet accommodement fut ratifié peu après par le Roi ; mais on jugea à propos de ne pas le rendre public dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit. 1578.

Cette affaire conclue, la Reine qui croyoit s'être ſuffiſamment aſſurée du Roi de Navarre & des Proteſtans de Guyenne, voulut enſuite faire le tour du Languedoc & du Dauphiné, pour calmer les inquiétudes des Huguenots de ces Provinces. Emmanuel Philibert, Duc de Savoye, vint la ſaluer à Grenoble, & l'accompagna durant une partie de ſon voyage. Ce Prince avoit ſes vûes : ſon deſſein étoit de ſervir le Roi d'Eſpagne, avec lequel il étoit depuis long-tems en liaiſon intime. Il

commença donc par mettre
579. intérêts les Dames & les
qui étoient à la suite de la
leur fit à tous les plus rich
au moyen des sommes im
le Monarque Espagnol a
lui faire tenir.

Mayenne se trouvant
Mayenne bre des Seigneurs qui a
aud le Com pagné la Reine, profit
de Tende jonćture pour vendre
Roi d'Es- Prince le Comté de
gne. femme venoit d'héri
de son pere Honorat
réchal de Villars. C
Thou, une préva
de la part de la R
qu'on transportât à
qui pensoit dès lors
dépouilles, un D
ble, situé sur no
propres à les éten
refuser cette con
tations de la Du
mere du Duc d
loit par-là faire
voye, quoiq
Royaume.

A l'égard d
d'autant plus

damment des avantages réels qu'il trouvoit actuellement, il étoit charmé d'ailleurs de trouver cette occasion de s'attacher le Duc de Savoye, qu'on regardoit comme l'Emissaire du Roi d'Espagne, & duquel on pouvoit retirer d'importans services dans la grande affaire de la Ligue, qui étoit alors l'unique point de vûe des Princes Lorrains. 1579

Malgré les peines que la Reine s'étoit données pour calmer les Protestans des Provinces, cette Princesse ne fut pas plutôt de retour, que les troubles se rallumerent avec autant de vivacité qu'auparavant. On entendit de toutes parts des plaintes contre la Cour, au sujet de l'inobservation des Traités qu'on avoit faits avec les Huguenots: en conséquence, ils refuserent de rendre au tems marqué les Places qu'on leur avoit accordées pour la garantie de ces Traités; dèslà on ne pensa plus de part & d'autre qu'à recourir aux armes. 1580.

Les Catholiques & les Huguenots reprennent les armes.

De la part de la Cour, on leva trois armées en même tems, l'une que l'on destina pour la Guyenne, fut donnée au Maréchal de Biron. La seconde fut chargée d'agir en Dauphiné, sous les

ordres de Mayenne, & on donna la
1580. troiſiéme au Maréchal de Matignon, pour faire le ſiége de la Fere, dont le Prince de Condé venoit de s'emparer depuis le renouvellement des troubles.

Mayenne commande une armée en Dauphiné.

Mayenne s'étant rendu promptement au lieu de ſa deſtination, s'empara d'abord, ſans beaucoup de réſiſtance, de Saint-Quentin & de Beauvoir, deux petites Places peu conſidérables; il penſa cependant lui en coûter la vie dans cette expédition. En s'approchant de Beauvoir pour le reconnoître, il reçut un coup de mouſquet, qui ne fit heureuſement que lui effleurer la tête auprès de l'œil.

Il fait le ſiége de la Mure.

Il alla enſuite faire le ſiége de la Mure, où il fut arrêté plus long-tems qu'il ne croyoit: après avoir fait battre la Place par trois endroits en même tems, & avoir tiré plus de trois mille coups de canon, il fit donner conſécutivement deux aſſauts, dans leſquels ſes gens furent repouſſés & maſſacrés pour la plupart. Cet échec lui ayant fait prendre le parti de miner l'ouvrage qu'il attaquoit, la mine reuſſit; elle renverſa une grande partie de la muraille; & Mayenne ayant

promptement gagné du terrein, les Aſſiégés furent contraints de faire retraite, après avoir perdu environ ſix vingts hommes : ils allerent ſe retrancher dans un endroit qu'ils avoient fortifié à quelque diſtance. 1580.

Mayenne croyoit d'abord pouvoir facilement les forcer dans leurs retranchemens ; mais il fut fort étonné de voir qu'il ne pourroit y réuſſir, qu'en recommençant un nouveau ſiége. L'entrepriſe devenoit alors très-hazardeuſe, parce que, l'automne étant déjà fort avancé, on voit à craindre d'être enſeveli ſous les neiges qui ſont extraordinairement abondantes en ce Pays-là. Effrayé à la vûe d'un obſtacle qu'on ne pouvoit abſolument parer, il étoit près de lever le ſiége, lorſqu'un habile Ingénieur, nommé *Hercule Negro*, le tira heureuſement d'embarras. Il lui conſeilla de faire tranſporter une batterie dans un endroit qu'il lui déſigna, & lui promit qu'il verroit dans peu, que ceux qui s'étoient retirés dans ces retranchemens qui paroiſſoient ſi forts, ſeroient bientôt obligés de les abandonner. La choſe réuſſit ſelon la promeſſe de l'Ingénieur ; les ennemis, non-

contens de ſe ſauver de leurs retranchemens, ſe retirerent même de la Ville, & allerent ſe réfugier dans le Château; mais la place ſe trouvant trop petite pour tant de monde, le peu de proviſions qui y étoit fut bientôt diſſipé, & enfin on ſe trouva réduit à n'avoir pas même de l'eau.

1580.

Reddition de la Place.

Les Aſſiégés ayant demandé alors à capituler, Mayenne ſe prêta à tout ce qu'ils ſouhaiterent, & il traita les principaux d'entr'eux avec tant de politeſſe & d'amitié, qu'il s'acquit l'affection de la plûpart des Proteſtans du Pays : de ſorte que s'étant rendu à Grenoble, après la reddition de la Place, il vit arriver auprès de lui les principaux Gentilshommes Proteſtans du Dauphiné, qui lui firent aſſidûment leur cour pendant tout le tems qu'il y ſéjourna. Ce Prince les gagna preſque tous par ſes manieres affables, & ſurtout par cet air de probité & de candeur qui lui étoit naturel, & qui le fit regarder alors dans tout le Parti, comme l'homme le plus vrai, le plus ſincere, le plus ennemi de tout déguiſement.

La conduite ſage & modérée de ce Prince, appaiſa en peu de tems la

plus grande partie des troubles, & l'on disoit alors hautement dans le Dauphiné, & même à la Cour, qu'il avoit fait par sa seule prudence, ce que bien d'autres n'avoient pû exécuter en gagnant plusieurs batailles. 1580.

Mayenne revint peu après à la Cour, où il fut reçu d'une maniere convenable au service qu'il venoit de rendre. Les Généraux qu'on avoit envoyés dans les autres Provinces, ayant réussi de leur côté à réprimer les mouvemens des Huguenots, on en vint à des conférences, & enfin la paix fut conclue.

1582. Paix entre les Catholiques & les Huguenots.

On fut alors assez tranquille pendant quelque tems. Ce n'est pas que les Protestans d'une part, & le Duc de Guise d'une autre, ne travaillassent chacun de leur côté en faveur de leur Parti; mais tout se passoit sourdement & sans éclat. Il y eut néanmoins en 1582, quelques mouvemens en Dauphiné, qui obligerent la Cour d'y envoyer des troupes, de peur que le mal ne s'étendît plus loin. Mayenne, qui avoit gagné la confiance de toute cette Province dans le tems qu'il y avoit commandé, fut encore chargé cette fois-ci de se mettre à la tête des

Nouveaux mouvemens en Dauphiné.

troupes qu'on y envoyoit. Quelque défiance que l'ambition des Princes Lorrains excitât dans l'esprit du Roi, ce Prince distinguoit toujours le Duc de Mayenne; & il le regardoit comme un fidèle sujet, plein d'équité & de modération, & incapable d'abuser de la confiance dont il l'honoroit.

1582.

Mayenne appaise les troubles.

Mayenne s'acquitta de sa commission avec le même succès qu'il avoit eu dans sa première expédition en Dauphiné. Sa présence calma les esprits, & il rétablit par-tout la tranquillité, sans être obligé d'employer la force. Il revint ensuite à Paris, & se trouva peu après impliqué dans une affaire des plus graves, mais sur laquelle on ne forma que de violens soupçons, sans pouvoir rien découvrir de plus. Je n'en donnerai ici qu'une idée succincte, parce que j'en ai parlé très-amplement dans la vie du Duc de Guise.*

Depuis la conclusion de la paix, le Duc d'Anjou ayant profité de ce tems de repos pour avancer ses affaires dans les Pays-Bas, en avoit enfin été solemnellement proclamé Souverain. Le Roi

* Hommes Illustres, tome XVII. page 288. & suiv.

d'Eſpagne au déſeſpoir de ſe voir enlever ces riches Provinces, redoubla 1582.
ſes inſtances auprès du Duc de Guiſe, pour l'engager à faire éclater la Ligue, & à commencer la guerre dans l'intérieur du Royaume, comptant par ce moyen priver le Duc d'Anjou des ſecours que la France lui fourniſſoit pour ſe ſoutenir dans les Pays-Bas. Le Duc de Guiſe qui avoit déja refuſé de prendre ce parti, dans l'appréhenſion, comme on a dit ci devant, que le Duc d'Anjou n'accourût au ſecours de ſon frere avec les forces qu'on lui avoit envoyées, tint encore bon cette fois-ci contre les ſollicitations du Monarque Eſpagnol : cependant pour donner à ce Prince des preuves non équivoques de l'envie extrême qu'il avoit de le ſecourir, il forma le projet de ſuſciter des affaires au Duc d'Anjou dans le ſein de ſes Etats, & de l'occuper de façon qu'il ne pût ni revenir en France avec ſes troupes, ni s'en ſervir utilement pour ſe ſoutenir en poſſeſſion de ſa nouvelle dignité.

La conduite de toute cette intrigue fut confiée à un jeune Gentilhomme nommé *Salcéde* qui, en s'inſinuant dans l'eſprit du Duc d'Anjou &

en obtenant du ſervice dans ces trou-
1. pes, devoit enſuite profiter de la con-
fiance de ce Prince, pour ruiner en-
tièrement ſes affaires. *

Salcéde s'acquit à d'abord aſſez bien de ſa commiſſion; il fut reçu avec accueil par le Duc d'Anjou, & réuſſit à gagner ſes bonnes graces; mais le Prince d'Orange qui ſoutenoit la révolte des Pays Bas contre l'Eſpagne, & qui avoit le plus contribué à faire donner au Duc d'Anjou la ſouveraineté de ces Provinces, ne fut pas ſi facile à gagner. Il fit examiner de près les démarches de Salcéde; & enfin après beaucoup de perquiſitions, il découvrit qu'il étoit en intelligence avec les Généraux Eſpagnols, dont le camp étoit peu éloigné. Auſſi-tôt il engagea le Duc d'Anjou à s'aſſûrer de cet homme, & en effet il fut arrêté & mis en priſon.

Les Princes Lorrains ont accuſés d'être d'une conjuration contre le Duc d'Anjou.

Ce fut alors qu'on apprit bien des myſtéres qui jetterent la Cour du Duc dans la plus grande conſternation. Salcéde fit ſes dépoſitions par écrit, & donna un long Mémoire, dans lequel il accuſa non-ſeulement le Duc de Guiſe, & Mayenne ſon frere, mais

* Voyez Tome XVII.

encore un nombre conſidérable de Seigneurs des plus recommandables par leur probité & leur attachement à la Famille Royale. Il entra à cet effet dans des détails qui donnoient un air de vérité à ce qu'il avançoit. Il déſignoit l'appartement de l'Hôtel de Guiſe, où il avoit eu la première conférence au ſujet de cette intrigue. Villeroi, diſoit-il, l'avoit entretenu d'abord dans cet appartement, pendant que Guiſe & Mayenne ſe promenoient dans un cabinet; ces Princes étant rentrés dans l'appartement, Villeroi avoit été dans le cabinet cacheter les paquets, dont on devoit le charger. Toutes les allées & les venues que cette affaire avoit occaſionnées, étoient racontées au long & d'une maniere à perſuader qu'il ne diſoit rien que de vrai. Dans cette conjuration, il ne s'agiſſoit pas ſeulement, diſoit-il, de ruiner les affaires du Duc d'Anjou dans les Pays-Bas, on devoit de plus mettre le Roi en priſon, exterminer la Famille Royale, & appeller le Roi d'Eſpagne pour lui confier les rênes du Gouvernement. 1582.

Ces dépoſitions varierent quelque tems après dans un nouvel écrit par

1582. lequel, en chargeant toujours Guiſe, Mayenne & Villeroi, Salcéde aſsûroit qu'on n'avoit pas deſſein d'attenter à la vie du Duc d'Anjou, qu'il ne s'agiſſoit ſeulement que de prendre quelques Places de Flandre, pour empêcher ce Prince d'en ſortir.

L'affaire paroiſſant trop importante pour être jugée avec précipitation, on prit du tems pour l'examiner; le Roi demanda même qu'on envoyât l'accuſé à Paris, pour qu'il y fût interrogé par des Commiſſaires. Salcéde deſavoua alors tout ce qu'il avoit dit ou écrit. On l'envoya enſuite au Parlement, où enfin il fut condamné comme criminel de leze-majeſté. A la queſtion, il renouvella ſes premieres dépoſitions, & affirma qu'il n'y avoit rien dit qui ne fût conforme à la vérité. Peu après il ſe rétracta encore une fois, & enfin à l'heure même de l'exécution, il proteſta contre les accuſations dont il avoit chargé pluſieurs Grands du Royaume.

Toutes ces variations furent cauſe qu'on ne put découvrir au juſte le fond de cette affaire; mais on en ſçut toujours aſſez, pour être certain que le Duc de Guiſe étoit à la tête de cette

intrigue : de ſorte que ſoit qu'il s'agît de pouſſer les choſes aux dernieres extrêmités, ſoit qu'il n'y fût ſeulement queſtion que de rompre les meſures que prenoit le Roi, pour faire réuſſir les deſſeins du Duc d'Anjou ſur les Pays-Bas, on devoit regarder comme traître, quiconque oſoit tenter d'agir contre les intentions de ſon Souverain. 1582

Tout ce qui venoit de ſe paſſer, ne fit cependant ſur le Roi qu'une impreſſion de peu de durée. Il parut néanmoins d'abord vouloir prendre quelques meſures, en conſéquence des ſoupçons qu'on avoit jettés dans ſon eſprit ; mais il retomba bientôt dans ſon ancien engourdiſſement. Il crut en avoir fait aſſez, que d'avoir fait exécuter Salcéde, & il ne penſa plus qu'une conſpiration de cette eſpéce pût avoir les ſuites les plus fâcheuſes.

L'indolence du Monarque encouragea le Duc de Guiſe à ſuivre ſes premiers deſſeins, il continua d'entretenir des relations avec la Cour d'Eſpagne : en même tems il agit avec tant d'activité du côté des Pays-Bas, qu'il réuſſit à y ruiner les affaires du Duc 1583 & 1584

d'Anjou ; de sorte que ce Prince, après
1584. avoir fait pendant quelques années
Mort du Duc d'Anjou. d'inutiles efforts pour s'établir en Flandre, fut enfin obligé de renoncer à son projet & de revenir en France, où il mourut le 10 de Juin en 1584.

La Ligue commence à éclater. La mort de ce Prince fit enfin éclore le grand projet de la Ligue. Les principaux Seigneurs qui s'étoient depuis longtems engagés dans cette singulière association, tinrent différentes Assemblées, dans lesquelles il fut décidé qu'on éclateroit au plutôt : mais auparavant, on délibéra sur le choix du Prince qu'on mettroit sur le Trône, en cas que le Roi vînt à mourir : car quoique ce Monarque fut encore jeune, & qu'il se portât bien, on disposa de sa succession, comme si elle eût été ouverte.

Le Roi de Navarre étoit de droit l'héritier présomptif de la Couronne ; mais ce Prince étant Huguenot, les Ligueurs qui n'avoient, disoient-ils, formé leur union que pour le maintien de la Religion Catholique, le déclarerent incapable de posséder la Couronne, & lui substituerent le Cardinal de Bourbon, son oncle, lequel, quoique Prêtre, & même hors

Le Cardinal de Bourbon est déclaré heri-

de la ligne directe de la succession au Trône, se prêta à toutes les idées des Ligueurs & du Duc de Guise en particulier, & crut bonnement avoir droit à la Couronne, dont il se regarda dès lors comme l'héritier présomptif. 1584. tier présomptif de la Couronne.

Ce choix ne fut cependant pas goûté d'abord par quelques-uns des principaux Ligueurs; le Duc de Lorraine, par exemple, avoit fait des mouvemens pour que les voix se déclarassent en faveur de son fils, qui, par sa mere, étoit propre neveu du Roi. La Reine mere appuyoit vivement les prétentions de ce Prince, & elle eut à ce sujet des conférences fréquentes avec le Duc de Guise.

Le Roi d'Espagne, sur lequel la Ligue pouvoit le plus compter, pour les troupes & pour les Finances, avoit aussi des desseins sur la Couronne; & en attendant qu'elle fût vacante, il la sollicitoit pour l'infante sa fille, qui, par sa mere, étoit petite-fille de Henri II.

Un autre que le Duc de Guise auroit été fort embarrassé au milieu de ces divers Prétendans; mais ce Prince qui étoit né avec beaucoup d'esprit, & qui avoit encore plus de manége & de

dissimulation, flattoit chacun d'eux en
1584. particulier, & paroissoit porté pour leurs intérêts; mais en général, il les desservoit tous, & s'il se décida pour le Cardinal de Bourbon, ce ne fut que pour être plus sûrement le maître de tout, sous un phantôme de Souverain qui n'avoit aucune des qualités propres à soutenir le poids d'une Couronne.

Le Duc réussit à tout amener à ses fins, & il négocia avec tant de finesse & d'habileté, qu'il démontra à la Reine, au Roi d'Espagne & au Duc de Lorraine, que l'intérêt public demandoit actuellement que l'on reconnût le Cardinal de Bourbon pour le légitime & le plus proche héritier de la Couronne.

Traité de Joinville au sujet de la Ligue,

Ce point si important pour les projets du Duc de Guise, fut enfin terminé définitivement à Joinville, où il se tint une nombreuse Assemblée, à laquelle se rendirent tous les Princes de l'Union, ou par eux-mêmes, ou par leurs représentans. Le Traité qu'ils signerent dans cette conjoncture, fut précédé d'une protestation, par laquelle ils assûroient qu'ils n'avoient d'autre dessein dans cette confédération, que de soutenir la Religion

Catholique, contre les attaques des Huguenots; qu'ils avoient fait à Sa Majeſté de fréquentes & inutiles remontrances, ſur la néceſſité qu'il y avoit d'exterminer les Proteſtans, & d'éloigner du Trône un Prince, qui moyennant ſa qualité d'héritier légitime de la Couronne, ne s'attachoit actuellement qu'à introduire l'héréſie dans le Royaume, pour l'y faire triompher un jour, lorſqu'il ſeroit parvenu au Trône. 1584.

Cette proteſtation étoit ſuivie de différens articles, dont le principal portoit en termes exprès, que le Cardinal de Bourbon ſeroit regardé comme le ſeul légitime héritier de la Couronne, en cas que le Roi vînt à mourir ſans enfans. Les autres articles concernoient les différentes meſures que l'on devoit prendre pour appuyer cette union ſur des fondemens ſolides; & lorſque le Traité fut ſigné, on en fit deux copies, dont l'une devoit être remiſe au Roi d'Eſpagne, & l'autre au Cardinal de Bourbon. On convint de plus, que l'on garderoit encore le ſecret pendant quelque tems, pour éviter les troubles que les hérétiques pourroient exciter, & qu'on ne ſe

1585. du Roi, se mit en campagne avec fort peu de troupes : il alla prendre à Péronne le Cardinal de Bourbon, & l'amena comme en triomphe à Châlons-sur-Marne : dès-lors cette Ville fut regardée comme le trône de la Ligue.

Ces premiers mouvemens étonnerent la Cour. La Reine qui vit bien que la conspiration alloit devenir générale, résolut de tenter un accommodement ; elle en parla au Roi son fils qui y consentit, & la chargea de négocier elle-même avec les Rebelles.

Epernai ayant été indiqué pour le lieu des conférences, la Reine s'y rendit, & employa douze jours entiers en négociations, sans pouvoir rien obtenir de la part des Seigneurs ligués. Enfin, après bien des disputes, on fut obligé, pour le bien de la paix, d'accorder à la Ligue tout ce qu'elle souhaitoit. On se transporta à Nemours en Gatinois, pour mettre la dernière main au Traité de conciliation : & il fut signé le 7 de Juillet.

Edit de Nemours contre les Protestans.

Les articles portoient que la Religion Catholique seroit la seule qu'il seroit permis d'exercer dans toute l'étendue du Royaume ; que tous les

M. de Thou, *étoit un homme ſenſé & attaché à ſa famille, qui préféroit une honnête élévation, dont il pouvoit ſe flatter tant que l'Etat ſubſiſteroit, à tous les ſceptres & à toutes les Couronnes qu'il faudroit acheter aux riſques de perdre ſa Maiſon.* 1584.

Le Roi, comme on a déja dit, diſtinguoit auſſi Mayenne, & celui-ci de ſon côté faiſoit ſa cour au Monarque avec aſſez d'exactitude; au lieu que le Duc de Guiſe n'y paroiſſoit plus que rarement, & d'ailleurs on ſçavoit qu'il ſe déchaînoit continuellement contre les Mignons du Monarque. Mayenne au contraire avoit la diſcrétion de ne point faire paroître le mépris qu'il avoit pour eux. Il avoit même eu la complaiſance de céder * au Duc de Joyeuſe ſa Charge d'Amiral, pour laquelle le Roi lui avoit fait toucher cent vingt mille écus.

L'Aſſemblée qui venoit de ſe tenir à Joinville, fut bientôt ſuivie de voies de fait. Le Duc de Guiſe, comptant toujours ſur l'indolence & la foibleſſe

* Cette demiſſion avoit été faite au mois de Juin 1582, & le 19 du même mois, le Duc de Joyeuſe alla au Parlement, & y prêta le ſerment accoutumé.

1585. s'empêcher de parler ouvertement contre un Traité auſſi déshonorant pour l'autorité Royale, & il plaignit l'indolence du Monarque qui n'avoit pas ſçu ſe rappeller la gloire de ſes premières années pour contenir les Huguenots par lui-même, ſans s'expoſer à la honteuſe néceſſité d'y être contraint par les attentats de ſes ſujets Catholiques.

La guerre ne tarda pas à ſe déclarer. Le Roi envoya des troupes ſur les frontieres de Champagne, pour fermer les paſſages aux ſecours que les Princes Allemans envoyoient aux Huguenots. Le Duc de Guiſe eut le commandement de ces troupes; le Duc de Mayenne fut envoyé dans la Guyenne, Matignon dans le Bourdelois, & d'Epernon en Dauphiné.

L'Edit de Nemours occaſionne la priſe des armes.

Cette précaution étoit alors extrêmement néceſſaire, parce qu'effectivement les Huguenots, juſtement effrayés de la publication de l'Edit de Nemours, armoient de toutes parts, & s'étoient déja rendus maîtres de la plus grande partie des Places de la Guyenne, du Languedoc & du Dauphiné. On avoit cru d'abord les intimider & les obliger de mettre bas les armes, en publiant

publiant un ſecond Edit qui contenoit les réglemens les plus ſéveres, & en reſtreignant au terme de quinze jours, ce qui reſtoit des ſix mois qu'on leur avoit accordés pour ſortir du Royaume : mais cettte rigueur outrée, loin de les abatre, ne fit que les animer davantage. Le Roi de Navarre fit publier à Bergerac un Edit tout contraire à celui du Roi, & il donna des ordres pour que l'on ſe ſaiſît de tous les biens des Gentilshommes de Guyenne, qui portoient les armes contre lui, & que les revenus fuſſent deſtinés, à payer les frais de la guerre. 1585.

En même tems, il ſe mit en campagne, conjointement avec le Prince de Condé, & ils remporterent l'un & l'autre pluſieurs avantages ſur les Catholiques. Après que Condé eut fait différentes expéditions dans le Poitou & dans l'Anjou, il ſe mit en marche pour s'avancer du côté de Paris. Il étoit près d'entrer dans le Vendômois, lorſqu'il fut informé que d'Epernon & le Maréchal de Biron étoient dans la Beauce, & que le Duc de Mayenne avoit déja paſſé Orléans à la tête des Reitres & des troupes Françoiſes, tandis que d'un autre côté la Châtre gardoit les

Mayenne marche contre les Proteſtans.

bords de la Loire, depuis la Sologne
1586. juſqu'à Gien. A cette nouvelle les Huguenots effrayés ſe diviſerent. La plupart des Seigneurs Proteſtans ſe retirerent, ſans même prendre congé du Prince, & lui-même abandonné des ſiens, fut obligé de ſe ſauver comme il put pendant une nuit, accompagné de la Tremouille, de Clermont d'Amboiſe & de quelques autres avec leſquels il traverſa le Maine; &, s'étant rendu en baſſe-Normandie, il s'embarqua entre Avranche & Saint-Malo, & paſſa dans l'Iſle de Gernezei, qui appartenoit aux Anglois.

Le Duc de Mayenne, ne trouvant plus d'obſtables pour s'avancer, perça dans le Poitou, & paſſa en Xaintonge. On s'attendoit qu'étant auſſi bien muni de troupes qu'il l'étoit alors, il ne manqueroit pas de tenter des entrepriſes conſidérables. Cependant il prit le parti de ne point faire de ſiége qui pût long-tems l'arrêter: il ſe contenta d'attaquer les poſtes de peu de réſiſtance, par la priſe deſquels il eſpéroit ramener à l'obéiſſance du Roi des Bailliages conſidérables, d'où il ſeroit facile de faire des levées ſuffiſantes pour la paie & la nourriture des trou-

pes. D'ailleurs, ſon principal deſſein
étoit de paſſer en Guyenne pour y en- 1586.
velopper le Roi de Navarre, le faire
priſonnier, s'il étoit poſſible, & le
remettre entre les mains du Roi.

Une autre raiſon qui l'empêcha de prendre en Xaintonge autant d'avantages qu'il s'étoit promis avant que d'y arriver, ce fut la préſence du Maréchal de Matignon qui étoit venu le joindre dans cette Province avec les troupes qu'il avoit levées dans le Bourdelois. Cette jonction, loin de le fortifier, ne fit au contraire que l'affoiblir; le Maréchal le traverſa preſque toujours dans ſes deſſeins, ſoit par la jalouſie qu'il eut de voir un autre Général deſtiné à combattre dans la Guyenne, dont il avoit depuis quelques années la Lieutenance générale, ſoit, comme le prétendent quelques-uns, parce qu'il avoit à cet égard des ordres ſecrets de la Cour. *On ſçait*, dit M. de Thou, *que c'étoit-là l'intention du Roi, qui n'avoit entrepris cette guerre que malgré lui; & qu'il avoit recommandé à tous les Gouverneurs en qui il avoit confiance, de ne la faire que mollement. Il eſpéroit que les peuples à qui les Guiſe avoient inſpiré l'eſprit de diſcorde, dont*

1586. *ils étoient eux-mêmes animés, s'ennuyeroient enfin des troubles, & que, le repentir succédant à la fureur, ils désireroient la paix avec autant d'ardeur, qu'ils avoient souhaité la guerre.*

Il y eut donc entre Mayenne & Matignon une méſintelligence continuelle, qui fut cauſe que pendant aſſez long-tems il ne fut pas poſſible de rien faire de conſidérable. Etant entrés en Guyenne l'un & l'autre, Matignon alla à Bordeaux, d'où il ſortit peu après, à la priere du Parlement de cette Ville, pour aller faire le ſiége de Caſtels, Château ſitué ſur la Garonne. Cette entrepriſe fut ſans ſuccès par la brave réſiſtance de Favas, Officier de réputation, qui commandoit dans cette Place; il fut d'ailleurs ſecouru fort à propos par le Roi de Navarre, qui vint en perſonne lui amener un renfort de deux mille hommes de pied, & de trois cens maîtres. Matignon ayant été contraint de ſe retirer, le Roi de Navarre partit de Caſtels peu après avec le Capitaine Favas, & nomma le Comte de Gurſon * pour commander dans la place.

* Le Pere Daniel rapporte ce fait d'après l'Hiſtorien Matthieu & les Mémoires de la

Ce changement fut cauſe de la perte de Caſtels. Dès que le Roi de Navarre fut éloigné, Mayenne manda au Maréchal de Matignon d'inveſtir la Place de nouveau ; pendant ce tems-là le Duc par ſes Emiſſaires traita avec Gurſon de la reddition de Caſtels, ſans en rien communiquer au Maréchal, & moyennant une ſomme conſidérable, il réuſſit à s'en emparer. 1586 Mayenne s'empare Caſtels.

Cet événement fut un nouveau ſujet de mécontentement pour Matignon ; cependant il prit le parti de diſſimuler, & d'éclairer tellement la conduite de Mayenne, qu'il fut en état d'en informer fidélement la Cour, comme le Roi le lui avoit recommandé.

Mayenne de ſon côté ſauvoit auſſi les apparences, & affectoit même ſouvent de ſe conduire par les conſeils de Matignon. Ce fut par l'avis de ce Général qu'il ſe détermina à faire le ſiége de Monſégur, après avoir emporté Sainte-Bazeille. Matignon n'ayant pu ſe trouver à la priſe de cette Place, à cauſe d'une maladie qui l'avoit obligé

Ligue. M. de Thou ne parle pas de ce changement. Il dit au contraire que Mayenne, en prenant Caſtels, traita avec Favas, & qu'il lui donna douze mille écus d'or.

de ſe retirer à Meillan, Mayenne lui
1586. envoya Arnoul de Pontac, Evêque de Bazas, pour l'informer de l'avantage que les troupes du Roi venoient de remporter, & pour lui demander ſon ſentiment ſur la ſuite des opérations de la campagne. Le Maréchal ayant répondu qu'il étoit important de ſe rendre maître de Monſégur, pour aſſurer les chemins du Limoſin, de Périgord & du Quercy, Mayenne ſe rendit devant cette Place, & fit ouvrir la tranchée vers la fin du mois d'Avril.

Mayenne ſe malade. Sur ces entrefaites, ce Prince ayant été attaqué d'une fievre double tierce, il écrivit auſſi-tôt à Matignon, & le pria de venir prendre le commandement de l'armée. Le Maréchal, qui étoit alors à Bordeaux où il achevoit de ſe rétablir, ſe rendit le cinquiéme de Mai à Roquebrune, où il trouva Mayenne qui y étoit arrivé la veille en litiere. Après avoir long-tems conféré enſemble ſur l'entrepriſe de Monſégur, Matignon alla ſe mettre à la téte des troupes, & ſe rendit maître de la Place en peu de jours.

va à Bordeaux, où lui fait magni. Cependant la maladie du Duc de Mayenne continuant toujours, il ſe fit porter à Bordeaux où il fut reçu

avec une pompe vraiment royale. Antoine de Sanſac, Archevêque de cette Ville, alla le recevoir à la tête de ſon Clergé, & le logea dans le Palais Archiépiſcopal. On ordonna peu après des Proceſſions publiques, pour le rétabliſſement de ſa ſanté. Enfin on n'épargna rien pour lui rendre les plus grands honneurs 1586

Fique réception.

Toutes ces flatteuſes démonſtrations n'étoient pas néanmoins de l'avis de tout le monde. On prétend que c'etoient ceux qui avoient pris parti dans la Ligue, qui avoient occaſionné ces grands mouvemens; du reſte les gens ſenſés en murmurerent hautement, On alla même juſqu'à répandre que la maladie de Mayenne n'étoit nullement réelle; que c'étoit ſeulement un prétexte ſpécieux dont il s'étoit ſervi pour venir à Bordeaux, & qu'il avoit ſans doute deſſein de ſe rendre maître de la Ville.

Soupçon que prend à ſujet.

Ces ſoupçons parurent tellement fondés, que le Parlement crut devoir lui envoyer une députation à ce ſujet. Mayenne qui ſe doutoit bien que Matignon, jaloux de le ſçavoir à Bordeaux, avoit occaſionné cette démarche, n'en fit cependant rien paroître; il parla

aux Députés avec beaucoup de ſageſſe,
1586. & les détrompa de maniere qu'ils s'en retournerent tous ſatisfaits ; mais Mayenne reſta vivement piqué de l'affront qu'on venoit de lui faire.

Mayenne fait le ſiége de Caſtillon.

Dès que ce Prince fut rétabli, il partit de Bordeaux ; &, prenant par Libourne, il alla à Blagnac, où il fit conſtruire un pont, ſur lequel il paſſa la Dordogne avec ſes troupes, & alla camper en préſence de Caſtillon, Place dont les Proteſtans s'étoient emparés dès le commencement des troubles de Guyenne. Le ſiége fut long & opiniâtre ; mais l'activité de Mayenne l'emportant enfin ſur la réſiſtance de la garniſon, la Place fut emportée, & une partie des habitans fut abandonnée à la diſcrétion du Soldat. Mayenne en envoya quelques-uns à Bordeaux où ils furent condamnés à mort comme rébelles. On blâma hautement la rigueur de ce Prince qui dans les autres circonſtances s'étoit toujours comporté avec aſſez de modération. On lui reprocha de faire plutôt la guerre pour ſes propres intérêts, que pour le ſervice du Roi : en effet, Mayenne n'agit ſi cruellement à l'égard des habitans de Caſtillon, que parce

Il s'en empare.

que cette place appartenoit par droit d'héritage à Henriette de Savoye, sa femme, il les regardoit comme des Vaſſaux qui lui avoient manqué de foi. 1586

La priſe de cette Place fut le dernier exploit que fit Mayenne dans cette campagne. Au reſte, comme on a déja dit, il s'étoit moins attaché à faire des conquêtes, qu'à tâcher d'inveſtir le Roi de Navarre, pour s'emparer de ſa perſonne. Il le ſuivit en effet à la piſte pendant fort long-tems, & ſeroit sûrement venu à bout de s'en rendre maître, s'il eût été fidelement ſervi par les Officiers à qui il avoit fait confidence de ſon deſſein.

Le Roi de Navarre, qui étoit toujours dominé par la paſſion qu'il avoit pour les femmes, riſquoit tout pour la ſatisfaire, & s'expoſoit aux plus grands dangers. Dans le tems qu'il avoit réuſſi à faire lever le ſiége de Caſtels au Maréchal de Matignon, ce Prince, au lieu de paſſer en Xaintonge, où il auroit pu être en sûreté, parce que le parti Huguenot s'étoit beaucoup renforcé par la priſe de l'Iſle d'Oléron, ſéjourna encore quelque tems en Guyenne, à cauſe de la belle

Comteſſe de Guiche qui demeuroit
1586. dans le pays. Le jour même qu'il alla
lui faire part de la victoire qu'il ve-
Mayenne veut ſurprendre le Roi de Navarre.
noit de remporter, en contraignant
Matignon à la retraite, Mayenne qui
le faiſoit obſerver de près, trouva
moyen de ſe ſaiſir de tous les paſſages.
Il poſta le Vicomte d'Aubeterre à la
Sauvetat, au-delà de la Garonne, du
côté du Périgord, & le ſieur de Poyane
vers les Landes. Il ſe mit enſuite à la
tête de ſon armée, & marcha à Cau-
mont où il ſçavoit que le Roi de
Navarre devoit paſſer la Garonne.

Ce Prince vint effectivement cou-
cher à Caumont, accompagné ſeule-
ment d'une vingtaine de Gentilshom-
mes & de dix de ſes Gardes. A peine
étoit-il endormi, qu'un de ſes Gentils-
hommes étant accouru ſur le minuit à
ſa chambre, lui annonça qu'il falloit
ſe ſauver au plus vîte, & que Mayen-
ne étoit aux portes de la Ville. Ce
Prince n'eut que le tems de s'habiller
& de gagner en diligence les bords
de la Garonne, où il trouva heureuſe-
ment un bateau ſur lequel il paſſa à
l'autre bord du côté de Sauvetat, &,
traverſant le quartier que gardoit
d'Aubeterre, il alla gagner Sainte-Foi

où il attendit le reſte de ſa compagnie qu'il avoit laiſſé à Caumont. 1586.

L'évaſion de ce Prince mit Mayenne en fureur contre d'Aubeterre ; il lui reprocha ſon peu de vigilance dans une conjoncture auſſi importante, l'Officier ne ſe défendit qu'en aſſurant qu'il n'avoit eu aucune nouvelle de ce paſſage ; mais tout le monde le ſoupçonna d'intelligence avec le Roi de Navarre, & l'on fit attention alors que d'Aubeterre n'avoit témoigné tant d'empreſſement pour avoir le poſte de la Sauvetat, qu'afin de pouvoir ſervir ce Prince, en cas qu'il fût ſurpris. Le riſque que le Roi de Navarre venoit de courir, lui fit cependant prendre des meſures pour la ſuite ; il abandonna la Guyenne, & alla à grandes journées s'enfermer dans la Rochelle où étoit alors le Prince de Condé.

Le Duc de Mayenne ayant manqué l'occaſion de prendre le Roi de Navarre, commença à ſe dégoûter du ſéjour qu'il faiſoit en Guyenne. Il s'en prit à la Cour de ce que ſes ſuccès n'avoient pas répondu à ſes eſpérances, & il ſe plaignit hautement du peu d'attention, que l'on avoit eu à lui envoyer des troupes & de l'argent.

1586. Il publia même à ce ſujet une eſpece de Manifeſte, dans lequel en rejettant ſur le Roi, & en particulier ſur Matignon, les traverſes qu'il avoit eſſuyées dans ſes entrepriſes, il exalta néanmoins les grandes actions qu'il avoit faites, malgré les oppoſitions qu'il avoit rencontrées de toutes parts.

Mayenne publie un Manifeſte où il fait l'énumération de ſes exploits.

Ce Manifeſte fut vivement relevé par les Proteſtans, & Mayenne étant de retour à Paris, eut le chagrin de voir répandre des Satires inſultantes, dans leſquelles on tournoit en ridicule les grands exploits dont il avoit parlé avec tant d'emphaſe. Mais ce qui dut le piquer plus ſenſiblement, ce fut la malignité avec laquelle on lui reprocha que ſes prétendues belles actions ſe réduiſoient à avoir enlevé de Guyenne une jeune Dame d'une des meilleures Maiſons du Royaume, reproche qui n'étoit que trop bien fondé.

Réponſe piquante des Proteſtans.

Ce Prince étant en Guyenne avoit été reçu avec toute la politeſſe poſſible au Château de la Vauguyon, où demeuroit alors la veuve du Prince de Carenci, fille de Godefroi de Caumont & de Marguerite de Luſtrac. Mayenne, voyant les biens immenſes que porteroit cette jeune Dame dans

la Maiſon où elle prendroit alliance, l'enleva dans le deſſein de la marier à ſon fils aîné, qui n'avoit encore que dix ans. Cette jeune Dame étoit Proteſtante : *Mais*, dit l'Etoile dans ſes Mémoires, *parce qu'après la mort de ſa mere, elle devoit être Dame de Caumont, Fronſac, Luſtrac & autres belles Terres eſtimées en revenu à plus de quatre-vingt mille livres de rente, & par conſéquent très-Catholique, cela fit entreprendre au Duc de Mayenne cette violence : ſur quoi les Huguenots dirent que n'ayant pu prendre la Guyenne, il avoit pris une fille.** 1586.

Un trait auſſi odieux paroîtra ſans doute peu conforme à l'idée que j'ai donnée du caractere de Mayenne ; mais il faut obſerver que le déſordre général qui régnoit dans l'Etat, ſembloit avoir changé les cœurs & les eſprits, & ouvroit la porte à la licence la plus effrénée. Soutenu par le formi-

* Le mariage que Mayenne avoit projetté n'eut pas lieu : la jeune Veuve épouſa Henri de Péruſe d'Eſcars, frere de feu ſon mari, & qui ſe trouva par ſa mort Prince de Carenci. Celui-ci étant mort en 1590, elle ſe remaria à François d'Orléans, Comte de Saint Paul, fils de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville.

dable parti de la Ligue, on verra bien-
1586. tôt ce Prince tomber dans de plus grand excès ; mais on remarquera en même tems qu'au milieu même de ſes écarts, il eut quelquefois des retours ſur lui-même, & qu'en ſe laiſſant emporter à l'eſprit de révolte, il ne fut pas exempt des remords que reſſentent toujours ceux qui ont eu du goût pour la vertu.

1587. Les Proteſtans eurent beau crier contre Mayenne, ſoit pour diminuer
Mayenne ſe rend à Paris. la gloire qu'il croyoit s'être acquiſe en Guyenne, ſoit pour lui reprocher le ſcandaleux enlevement de la veuve du Prince de Carenci ; toutes ces clameurs furent étouffées par les cris de joie que les Ligueurs firent entendre de toutes parts, lorſqu'ils apprirent l'arrivée de ce Prince. Une grande partie des Conjurés allerent le trouver à l'Hôtel S. Denis *, où il s'étoit logé ;

* J'ai dit dans la Vie du Duc de Guiſe, que c'étoit à Saint Denis que Mayenne avoit pris ſon logement, & que les Ligueurs allerent le trouver dans cette Ville ; c'eſt ainſi que le rapporte M. de Thou, ou du moins ſes Traducteurs ; mais dans le procès verbal de Paulain, Lieutenant du Prévôt de l'Iſle, on voit que c'étoit à Paris dans une maiſon appellée *l'Hôtel de Saint-Denis*. Voici comme ce

&, après l'avoir complimenté sur ses exploits, ils lui représenterent que les forces de la Ligue étoient alors en état de se faire redouter ; mais qu'il leur manquoit un Chef, sans lequel il n'étoit pas possible d'agir avec un certain succès : ils le prierent donc de se mettre à leur tête, & de suppléer par sa présence à celle de son frere qu'ils sollicitoient en vain depuis long-tems de se rendre dans cette Capitale. 1587.

Le Duc de Guise étoit alors en campagne à la tête des troupes du Roi, ou plutôt de celles de la Ligue. Pendant son absence une nouvelle faction s'étoit formée à Paris sous le nom de la *Ligue des Seize*. C'étoit une union particuliere que quelques fanatiques de la grande Ligue avoient imaginée, pour mettre plus facilement les Bourgeois de la Capitale dans leurs intérêts. On les appelloit les *Seize*, parce qu'ils avoient distribué entr'eux seize Quartiers de Paris, dans lesquels chacun de ceux qui y étoient préposés, faisoit sçavoir à l'instant tout ce qui avoit été

Faction nouvelle, appellée la Ligue des Seize

fait est rapporté dans l'original de Poulain : *Estant arrivé à Paris, les principaux de la Ligue le furent trouver à dix heures du soir en l'Hôtel de Saint Denis où il étoit logé*, &c.

réglé dans le Conſeil général de l'Union. Je ne rapporterai point ici les noms des principaux de ceux qui formerent cette confédération ; je n'entrerai point non plus dans le détail de leurs deſſeins particuliers : on peut conſulter ce que j'ai dit à ce ſujet dans la *Vie du Duc de Guiſe.* *

1587.

L'établiſſement de cette Ligue fit d'abord quelque peine au Duc de Guiſe ; mais ce ne fut que parce qu'on l'avoit faite ſans ſa participation : car du reſte, lorſque ces nouveaux Confédérés lui eurent fait part de leurs projets, il entra entiérement dans leurs idées, & il eut ſoin de les informer de ſes démarches, afin qu'ils fortifiaſſent ſon parti dans la Capitale, tandis que de concert avec le Roi d'Eſpagne, il faiſoit des conquêtes ſur les frontieres, pour ouvrir un paſſage aux troupes que ce Monarque promettoit de joindre à celles de la Ligue. Le Duc à cet effet projetta de ſe ſaiſir de Boulogne ſur mer, par où la flotte d'Eſpagne pouvoit entrer en France, dès qu'on ſeroit maître du port. Il manda au Conſeil des Seize le détail de cette

* Tome XVII, pag. 380 & ſuiv.

entrepriſe, & les meſures qu'il comptoit prendre pour la faire réuſſir au plutôt. 1587.

Mais tout manqua, au point de l'exécution, parce que le Roi fut averti aſſez promptement pour y mettre ordre. Tout le myſtere de la naiſſance de la Ligue des Seize & de leurs deſſeins, fut révélé à ce Prince par un nommé *Poulain*, Lieutenant du Prévôt de l'Iſle, à qui l'eſpérance d'une fortune brillante avoit fait prendre parti dans l'Union, ſans faire réflexion aux funeſtes conſéquences de cette démarche. Mais lorſqu'il vit qu'il s'agiſſoit de s'élever ouvertement contre l'autorité royale, ſa conſcience lui reprocha vivement d'être entré dans cette confédération; il ne pouvoit cependant pas s'en tirer ouvertement, parce qu'il y avoit tout à craindre du fanatiſme des Ligueurs, qui n'auroient pas manqué de le ſacrifier à leur reſſentiment, pour aſſurer leur ſecret. Dans cette perplexité, il réſolut de leur paroître plus attaché que jamais; mais en même tems il prit des meſures pour informer le Roi de tout ce que l'on tramoit contre ſes intérêts. Le Roi eſt informé de deſſeins de cette Ligue

Sa Majeſté ſçut donc par ce moyen

en même tems de préſider à la preſtation ſolemnelle du ſerment que devoient faire de nouveaux proſélytes qui venoient de s'engager dans le parti de la Ligue. Cela fut exécuté chez ce Prince dans une Aſſemblée ſecrette, qui ſe tint pendant la nuit dans ſon Hôtel. 1587. Mayenne préſide à une Aſſemblée des Seize.

Mayenne ſe trouvant ainſi engagé plus avant que jamais dans le parti de la révolte, ſe vit alors dans l'obligation de faire bien des démarches qui s'accordoient peu avec la ſageſſe & la prudence qu'on lui connoiſſoit. Tel fut entr'autres l'éclat indécent avec lequel il tira des mains du Prévôt des Marchands, un Ligueur nommé *la Morlière*, que ce Magiſtrat avoit fait arrêter par ordre du Roi, pour avoir tenu chez lui une Aſſemblée. Mayenne, à la ſollicitation des Seize, alla trouver le Prévôt des Marchands, & après lui avoir reproché qu'il n'avoit arrêté la Morliére, qu'à cauſe du zele que celui-ci témoignoit pour la Religion, il l'avertit que s'il ne le mettoit en liberté ſur le champ, les vrais Catholiques ſçauroient bien ſe venger de cet outrage.

Le Prévôt des Marchands, qui avoit

tout le détail des projets de la Ligue:
1587. mais l'irréſolution de ce Prince ne lui permit pas d'employer efficacement ſon autorité pour réduire les rébelles. On prit cependant quelques précautions qui inquiéterent les factieux, & leur firent ſoupçonner que leur ſecret étoit éventé : ils envoyerent au-ſſi:ôt au Duc de Guiſe couriers ſur couriers, pour l'engager à venir au plutôt à Paris où ils avoient abſolument beſoin de ſon ſecours. Ce Prince leur promit bien de ſe rendre à leurs inſtances; cependant il n'en fit rien pour-lors, parce qu'il prévit les difficultés qu'il auroit à contenir dans de certaines bornes l'impétuoſité de leurs réſolutions.

Ce fut ſur ces entrefaites que le Duc de Mayenne arriva à Paris. La préſence de ce Prince combla de joie les Ligueurs. Les principaux d'entr'eux allerent le trouver; & après l'avoir complimenté ſur les avantages qu'il avoit remportés ſur les Huguenots, ils le ſupplierent inſtamment de couronner ſon ouvrage, en ſe mettant à la tête d'une confédération qui n'avoit, diſoient-ils, pour objet que la ruine du Proteſtantiſme. Ils lui demanderent

en même tems de préſider à la preſtation ſolemnelle du ſerment que devoient faire de nouveaux proſélytes qui venoient de s'engager dans le parti de la Ligue. Cela fut exécuté chez ce Prince dans une Aſſemblée ſecrette, qui ſe tint pendant la nuit dans ſon Hôtel. 1587. Mayenne préſide à une Aſſemblée des Seize.

Mayenne ſe trouvant ainſi engagé plus avant que jamais dans le parti de la révolte, ſe vit alors dans l'obligation de faire bien des démarches qui s'accordoient peu avec la ſageſſe & la prudence qu'on lui connoiſſoit. Tel fut entr'autres l'éclat indécent avec lequel il tira des mains du Prévôt des Marchands, un Ligueur nommé *la Morlière*, que ce Magiſtrat avoit fait arrêter par ordre du Roi, pour avoir tenu chez lui une Aſſemblée. Mayenne, à la ſollicitation des Seize, alla trouver le Prévôt des Marchands, & après lui avoir reproché qu'il n'avoit arrêté la Morliére, qu'à cauſe du zele que celui-ci témoignoit pour la Religion, il l'avertit que s'il ne le mettoit en liberté ſur le champ, les vrais Catholiques ſçauroient bien ſe venger de cet outrage.

Le Prévôt des Marchands, qui avoit

1587. eu des ordres du Roi, ne crut pas devoir céder aux menaces de Mayenne. Il fallut cependant bien en venir-là ; car il vit à l'inſtant ſa maiſon inveſtie d'une foule de mutins qui demandoient à grands cris qu'on leur rendît la Morlière ; le Prévôt, ayant envoyé en diligence informer la Cour de ce qui ſe paſſoit, on lui fit dire de mettre le priſonnier en liberté, & de faire en ſorte qu'il parût que le Roi n'avoit point eu de part à cet empriſonnement.

Excès dans leſquels les Seize veulent engager Mayenne.

Ce pitoyable ſubterfuge, qui ne ſervoit qu'à manifeſter la foibleſſe du Gouvernement fut cauſe que les Ligueurs devinrent de jour en jour plus inſolens, & qu'ils ſe porterent bien-tôt aux plus grands attentats. Voyant que Mayenne s'étoit prêté de ſi bonne grace à leur fureur, ils retournerent le trouver, & lui firent les propoſitions les plus révoltantes ; ils lui demanderent entr'autres, de les aider à délivrer Paris du *Tyran* qui opprimoit les Citoyens. C'eſt ainſi que des François oſoient alors parler de leur Souverain, & ces diſcours ſacrileges étoient, ſelon eux, l'expreſſion de leur zele pour la Religion.

Mayenne dut être saisi d'horreur à la vue d'un projet aussi odieux : cependant comme les choses étoient venues à un point qu'il n'auroit pas été sûr pour lui de reculer ou même de paroître balancer, il promit de les aider au péril de sa vie dans tout ce qu'ils jugeroient à propos d'entreprendre. 1587.

Les Ligueurs, charmés de voir ce Prince dans des dispositions qui s'accordoient si bien à leur fureur, proposerent de s'emparer des postes les plus considérables de la Ville, & surtout de la Bastille. Pour y réussir, on comptoit aller pendant la nuit se saisir du Commandant qui couchoit ordinairement dans les dehors, & le poignard sur la gorge, on devoit le forcer d'ordonner à ses gens de rendre la Place. De-là, on avoit dessein d'aller chez le Premier Président, & chez quelques autres des premiers Magistrats, qu'on égorgeroit, & dont on pilleroit les maisons : ensuite on comptoit s'emparer du grand & du petit Châtelet ; en même tems fortifier l'Hôtel-de-Ville, & faire investir le Louvre par quatre mille Arquebusiers. On parloit aussi d'égorger une partie du Conseil, & entr'autres le Chance-

lier, & de nommer en leurs places des
1587. personnes affectionnées à la Ligue, qui gouverneroient l'Etat, & ſe chargeroient de rendre la Juſtice : tout cela devoit s'exécuter ſans que Mayenne parût. On avoit réglé qu'il reſteroit chez lui, pour attendre l'événement de ce grand projet ; & qu'en cas que le ſuccès répondît à leurs eſpérances, il ſe montreroit alors, & ſe mettroit à la tête des Conjurés : au contraire, ſi leur deſſein échouoit, ce Prince devoit ſortir à l'inſtant de Paris, & ſe mettre en lieu de ſûreté.

C'étoit le Duc de Mayenne qui s'étoit ménagé cette réſerve. Les premiers pas dans leſquels il s'étoit vu engagé par les Ligueurs au ſujet de la Morlière, avoient fait ſur lui une vive impreſſion. & il ne put s'empêcher de frémir, lorſqu'il vit de près à qui il avoit affaire. Les mouvemens qui ſuivirent, & auſquels il fut obligé de ſe prêter encore, augmenterent ſa frayeur, & il s'en ouvrit au Duc de Guiſe, à qui écrivit qu'il n'y avoit pas moyen de tenir à Paris au milieu d'un peuple ſi turbulent, & que ſon deſſein étoit de s'en éloigner à la premiere occaſion favorable.

Mayenne ſe plaint au Duc de Guiſe de la conduite des Ligueurs.

Le Duc de Guiſe lui répondit que puiſqu'il avoit tant fait que de venir à Paris, il devoit bien ſe garder d'en ſortir dans les conjonctures où il ſe trouvoit; que ce ſeroit s'expoſer à perdre la partie, que de paroître l'abandonner; parce que s'il s'éloignoit, les Ligueurs, ſe trouvant ſans Chef & ſans appui, ne tarderoient peut-être pas à être les victimes de la vengeance du Roi; & que, ſi la Capitale étoit une fois réduite, les autres Villes qui tenoient pour la Ligue, demanderoient leur pardon & l'obtiendroient, & qu'alors la Cour auroit beau jeu pour perdre les Princes de leur Maiſon, contre leſquels juſqu'alors on n'avoit encore oſé rien entreprendre, parce qu'on ſçavoit bien qu'ils étoient ſoutenus: il ajouta que ce qu'il lui diſoit n'étoit point fondé ſur un ſimple ſoupçon, & qu'il devoit ſe reſſouvenir d'une Lettre qu'on avoit interceptée, par laquelle il étoit évident qu'on en vouloit à leurs têtes, & que ce n'étoit que le défaut d'occaſion qui avoit empêché juſqu'à préſent qu'on ne ſévit contr'eux. 1587.

Réponſe du Duc de Guiſe.

Mayenne ſe rendit d'abord aux raiſons de ſon frere, & demeura à Paris

où il essaya vainement de modérer les
1587. emportemens des Ligueurs ; & afin de faire croire qu'il n'y avoit point de part, il affecta de ne point sortir de chez lui, & il prétexta une maladie qui l'obligeoit de garder la chambre.

Il revint bientôt à son premier dessein, lorsqu'il fut informé des mesures que la Cour venoit de prendre, pour se précautionner contre les attentats des Ligueurs. Le Roi jetta des troupes dans la Bastille ; il mit des Gardes au grand & au petit Châtelet, & à toutes les portes de la Ville, & il donna des ordres pour que des troupes Françoises & Suisses, qui étoient à quelque distance de Paris, se rendissent au plutôt aux environs de S. Denis. Effrayé de cet appareil, Mayenne vit bien que tout étoit découvert : ainsi il ne pensa plus qu'à partir au plutôt ; mais il délibéra sur la manière dont il s'y prendroit pour quitter Paris. Il avoit résolu d'abord de se sauver par la Porte de Bussy, ce qui lui auroit été plus facile que par tout autre endroit, parce que ce poste étoit gardé par Bassompierre qui de tout tems avoit été fort attaché aux Princes Lorrains ; mais de crainte

crainte que ſa fuite ne fût regardée comme un aveu de ſon crime, il s'adreſſa à la Reine; & après lui avoir proteſté qu'il n'avoit aucune part dans les deſſeins ſéditieux des Ligueurs, il ſupplia cette Princeſſe de l'aider à obtenir du Roi la permiſſion de ſe retirer dans ſon Gouvernement. 1587.

Mayenne demande au Roi la permiſſion de ſe retirer dans ſon Gouvernement.

Cette demande ne ſouffrit point de difficulté. Le Roi en ſçavoit cependant aſſez pour faire arrêter Mayenne ſur le champ; mais ayant fait réflexion qu'il y gagneroit peu, ſans être aſſuré en même tems du Duc de Guiſe; & voyant d'ailleurs que ſa préſence autoriſoit les emportemens des rébelles, il conſentit volontiers à le laiſſer partir: ce Monarque lui dit ſeulement, lorſqu'il vint prendre congé de lui: *Eh! quoi, mon Couſin, vous abandonnez ainſi nos bons Ligueurs de Paris? Je ne ſçais pas*, répondit Mayenne aſſez bas, *ce que Votre Majeſté veut me dire.*

Dès que Mayenne eut obtenu la permiſſion qu'il demandoit, il ne fut pas curieux de s'arrêter plus long-tems à la Cour: il retourna chez lui, où il trouva quelques Ligueurs des plus conſidérables, qui venoient lui témoigner la peine que ſon départ faiſoit

tout le Parti : ils lui firent en même
1587. tems de vives remontrances ſur le danger que les Ligueurs alloient courir par ſon éloignement : mais Mayenne tâcha de les conſoler, en les aſſurant que de la part de la Cour, il n'y auroit aucune recherche pour tout ce qui s'étoit paſſé. Du reſte, il leur fit ſentir que ſon départ étoit néceſſaire pour leur bien ; qu'il n'avoit d'autre objet que de travailler aux intérêts du Parti, & que de ce pas il alloit joindre ſon frere pour conférer avec lui ſur les meſures qu'il convenoit de prendre dans les conjonctures où l'on ſe trouvoit. Enfin en leur diſant le dernier adieu, il leur recommanda de ne pas manquer de lui faire ſçavoir en diligence, ſi le Roi paroiſſoit porté à ſévir contre eux ; parce qu'alors ſon frere & lui n'étant pas fort éloignés, ils ne tarderoient pas à accourir à leur défenſe.

Il ne paroît pas que Mayenne fût alors bien diſpoſé à tenir les paroles qu'il donnoit aux Ligueurs ; il étoit trop en colere contr'eux. En effet, on raconte que dès qu'il fut ſorti des Fauxbourgs, ce Prince ſe trouvant trop heureux d'être échappé du mauvais pas où il s'étoit vu engagé, tourna,

Mayenne ſort de Paris.

pluſieurs fois la tête du côté de Paris ; & , maudiſſant la férocité de la populace, il jura que jamais il ne ſeroit aſſez imprudent pour s'enfermer dans un endroit où il y auroit à riſquer d'être à la merci d'un peuple furieux, au péril de ſon honneur & de ſa vie. Cependant comme, à la ſollicitation du Cardinal de Guiſe ſon frere, il avoit laiſſé à Paris quelques anciens Officiers de ſes amis, pour régler les démarches des Ligueurs & modérer la fougue de leurs emportemens, cette marque d'attention de ſa part leur fit croire qu'il n'étoit que légerement indiſpoſé contr'eux, & que ſa ſortie de la Capitale étoit plutôt l'effet de ſa prudence que de ſon mécontentement. 1587.

Mais ils furent bien détrompés, lorſque quelque tems après, le Duc de Guiſe leur envoya un de ſes confidens nommé *Menneville*, pour leur faire de vives réprimandes ſur l'indiſcrétion de leur conduite & ſur la fureur qu'ils avoient d'éclater avant le tems : il les aſſura que ni lui, ni ſon frere, ne leur donneroient le moindre ſecours, s'ils continuoient d'agir avec la même précipitation. Menneville s'acquitta ſi bien de ſa commiſſion,

que les Ligueurs déconcertés témoi-
1587. gnerent un vif repentir de leur indiſcrétion, & promirent d'être plus réſervés pour la ſuite. Ces aſſurances, accompagnées d'une belle chaîne d'or dont ils firent préſent à Menneville, leur concilierent cet Envoyé qui retourna dire au Duc de Guiſe, que les Ligueurs étoient moins coupables que l'on ne penſoit ; qu'on ne devoit pas tant ſe plaindre d'eux, que de la fatalité des conjonctures qui les avoient obligés de ſe conduire comme ils avoient fait ; que du reſte ils promettoient de ne plus rien entreprendre que de concert avec leur Chef, & qu'ils renouvelloient le ſerment d'obéiſſance qu'ils avoient prêté dès le commencement de l'Union. En reconnoiſſance de cette preſtation, le Duc s'engagea de nouveau de les protéger de tout ſon pouvoir, & de ne jamais leur manquer dans aucune occaſion.

Mayenne ſe trouva fort heureux d'avoir réuſſi à faire ſa retraite ſans aucun accident. Cependant il étoit toujours dans l'inquiétude ſur ce qui arriveroit aux Ligueurs de Paris, en conſéquence des meſures que la Cour avoit commencé à prendre, pour pré-

venir les mouvemens des séditieux : il ne doutoit pas, aussi-bien que le Duc de Guise, qu'après s'être assuré des principaux postes de Paris, le Roi ne fît faire des recherches juridiques des auteurs de la sédition. Mais ce foible Monarque, content de voir loin de lui des Chefs qu'il redoutoit, suppoſa que la conjuration étoit entiérement dissipée. Dès lors il retomba dans la molleſſe & l'inaction, & parut aussi indifférent qu'auparavant pour les affaires de l'Etat. 1587.

Molleſſe du Roi à l'egard des Ligueurs.

Cette malheureuſe indolence enhardiſſant les Ligueurs, ils tramerent de nouveaux complots, & le Duc de Guiſe les laiſſa faire, ſans ſe mettre en peine de les contenir, parce qu'il vit bien que l'on pouvoit tout oſer ſans conſéquence ſous un Gouvernement auſſi mal ordonné. Les Huguenots de leur côté, voyant le parti de la Ligue ſe fortifier de jour en jour, formerent auſſi une contre-ligue, pour prévenir les malheurs dont ils étoient menacés; & ne ſe croyant pas aſſez en ſureté avec les forces qu'ils avoient dans le Royaume, ils implorerent le ſecours des Princes Proteſtans d'Allemagne, & en obtinrent tout ce qu'ils ſouhaitoient.

Les Princes d'Allemagne donnent des ſecours aux Huguenots de France.

1587. Le bruit s'étant bientôt répandu que les Princes Allemans ſe préparoient à marcher au ſecours des Huguenots de France, il fallut bien alors travailler à tirer le Roi de l'engourdiſſement où il étoit enſeveli. La Reine s'en chargea, & elle y réuſſit à quelques égards. Cette Princeſſe lui ayant repréſenté la néceſſité où il étoit de déclarer la guerre aux Proteſtans, afin de faire tomber les bruits que la Ligue répandoit de ſon intelligence avec eux; elle l'engagea à publier des ordres, pour que l'on mît promptement des troupes ſur pied. Ces ordres furent donnés à Meaux où la Reine l'avoit conduit, pour que le Duc de Guiſe, à qui elle avoit donné rendez-vous dans cette Ville, eût une entrevue avec le monarque.

Le Roi prend les armes contre les Proteſtans.

Ce fut-là que l'on prit les dernieres meſures pour les opérations de la campagne que l'on méditoit. Une partie des troupes fut envoyée ſur les frontieres de Champagne, ſous les ordres du Duc de Guiſe. On envoya à Gien de nombreux detachemens pour garder la Loire, & enfin il y eut un troiſieme corps deſtiné à barrer les paſſages au Roi de Navarre, pour l'empê-

cher d'aller au-devant des Allemans.

Le commandement de cette derniere armée fut donné au Duc de Joyeuſe, qui brûlant d'envie de ſe diſtinguer dans cette campagne, força la marche de ſes troupes, pour joindre au plutôt le Roi de Navarre. Il ne le trouva que trop tôt pour ſon malheur. Etant arrivé le 18 Octobre ſur les confins du Périgord & de la Guyenne, il y eut le ſur-lendemain, près d'un Bourg appellé *Coutras*, une bataille ſanglante, dans laquelle le Roi de Navarre, qui n'avoit qu'une poignée de monde en comparaiſon des Catholiques, remporta néanmoins une victoire des plus complettes. Le Duc de Joyeuſe y périt avec un nombre conſidérable de la premiere Nobleſſe du Royaume. Il y eut d'ailleurs trois mille hommes de pied, & beaucoup de Cavalerie qui reſterent ſur le champ de bataille, ſans compter les priſonniers & la perte des drapeaux & de tout le bagage. Ce grand événement, qui ſembloit être un augure certain des avantages que le Roi de Navarre remporteroit un jour ſur tous ſes ennemis, eſt mémorable dans l'hiſtoire ſous le nom de *Bataille de Coutras*. Ce Prince fut

1587.

L'armée du Roi defaite à Coutras par le Roi de Navarre.

d'autant plus flatté de cette victoire,
1587. que c'étoit la premiere action générale qui eût réussi aux Proteſtans, quoiqu'ils euſſent toujours eu à leur tête les Capitaines les plus renommés, tels que le feu Prince de Condé & l'Amiral de Coligni. Il ne profita cependant pas de ſa victoire comme il auroit dû : car au lieu de faire marcher à l'inſtant ſes troupes au-devant de celles que les Princes d'Allemagne lui envoyoient, la violente paſſion qu'il reſſentoit toujours pour la Comteſſe de Guiche, le porta à paſſer auſſi-tôt en Guyenne, où elle demeuroit. Il ſépara donc ſon armée juſqu'au vingtiéme de Novembre, qu'il lui donna rendez-vous ſur les confins de l'Angoumois & du Périgord pour aller au-devant des Allemans.

Le Duc de Guiſe harcele les Allemans á leur entrée en France.

Pendant que les Huguenots étoient victorieux en Guyenne, le Duc de Guiſe étoit occupé ſur les frontieres à couper les paſſages des troupes étrangeres qui venoient les joindre : mais ce Prince ne s'étant pas trouvé aſſez en forces pour les empêcher de percer en France, s'étoit réduit à les cotoyer pendant leur marche, à enlever leurs fourageurs ; en un mot, à les incommoder de toutes manieres, ſans cepen-

dant oſer les attaquer directement.

Il les ſuivit ainſi juſqu'en Bourgogne, où les choſes commencerent à changer de face par l'arrivée de Mayenne qui alla le trouver à Joigny, accompagné des Ducs d'Aumale & d'Elbeuf, du Comte de Briſſac & autres Seigneurs. Mayenne amenoit avec lui un ſecours de ſix mille hommes de pied & de dix-huit cent chevaux. Ce renfort mettant le Duc en état d'agir, il ſe préſenta aux Allemans avec plus de confiance; mais ceux-ci éviterent toujours d'entamer aucune action. Comme leur unique deſſein étoit de ſe joindre au Roi de Navarre, & qu'ils ne ſçavoient rien encore des obſtacles que ce Prince avoit rencontrés ſur ſa route, ils s'attendoient de jour en jour de le voir venir à eux: ce fut ce qui leur fit prendre le parti d'éviter toute rencontre, & de ne s'attacher qu'à paſſer la Loire pour aller au-devant de ce Prince: mais les paſſages ſe trouvant alors ou rompus ou gardés de toutes parts, on fut obligé de renoncer à ce deſſein; & les Seigneurs François, voulant appaiſer les murmures que ces difficultés excitoient parmi les troupes Allemandes, entreprirent de 1587.

les faire passer dans la Beauce, pays
1587. abondant où elles pourroient se reposer pendant quelque tems, & se refaire des fatigues qu'elles avoient essuyées. Mais avant que d'y arriver, elles eurent bien des chocs à soutenir de la part des Ducs de Guise & de Mayenne qui les harceloient sans cesse. Le Baron de Dhona, qui commandoit les Allemans, ayant pénétré jusqu'auprès de Montargis, prit son logement à une lieue de-là dans un Bourg appellé *Vimori*. Il avoit avec lui sept ou huit Cornettes de Cavalerie; le reste de ses troupes fut distribué dans des quartiers assez éloignés les uns des autres pour la commodité de la subsistance.

Le Duc de Guise qui étoit alors à Montargis, ayant été informé un soir de la disposition de ces troupes, résolut d'en profiter & de les attaquer pendant la nuit. Aussi-tôt il fit sonner le boute-selle, & ordonna que dans une heure tout le monde fût prêt à marcher. Mayenne fut un peu surpris de cette résolution, parce qu'on sçavoit que les ennemis étoient en très-grand nombre. Il demanda à son frere quel pouvoit être son dessein, en donnant des ordres aussi brusquement qu'il

venoit de faire. *Combattre les ennemis*, répondit le Duc de Guise. *Mais*, répliqua Mayenne, *quelles troupes avez-vous pour cela contre une armée si nombreuse ? L'affaire mérite au moins qu'on y pense. Ceux qui ne sont pas d'humeur de combattre*, reprit Guise, *peuvent demeurer ici ; ce que je ne resoudrai pas dans un quart d'heure, je ne le resoudrai pas en toute ma vie.* Il n'y eut plus d'objection à faire, & l'on partit pour aller à l'ennemi. 1587

Le Duc de Mayenne s'étant chargé de commencer l'attaque, s'approcha de Vimori à la faveur des ténebres, & détacha d'abord quelques Cavaliers, pour reconnoître la position des Allemans. Sur la nouvelle qu'il reçut que les avenues étoient dégarnies de troupes, il fit avancer son Infanterie, qui s'étant jettée dans le Bourg, tailla en piéces tout ce qui se trouva à sa rencontre ; ensuite il mit le feu au Bourg, pour faire sortir les ennemis qui occupoient les maisons. Combat Vimori.

Ce premier choc coûta cher aux Allemans, & il leur auroit même été bien plus funeste, si le Bourg eût été plus resserré ; mais comme il avoit près d'une demi-lieue de longueur, le

1587. Baron de Dhona eut assez de tems pour faire prendre les armes aux troupes qui étoient dans son quartier : dès qu'il se vit à la tête d'un certain nombre de Cavalerie, il marcha à la rencontre de l'Infanterie Catholique, & la chargea avec une impétuosité qui la mit en désordre. Cette Infanterie voyant alors qu'il lui seroit impossible de tenir contre les Reitres, fit avertir la Cavalerie de venir promptement à son secours.

Mayenne aussi-tôt, sans en donner avis à son frere, entra dans le Bourg, n'ayant que fort peu de troupes avec lui, parce qu'une partie s'étoit égarée pendant la nuit. Ce Prince ayant été reconnu, tant à la lueur des flâmes qui sortoient des maisons embrâsées, qu'à la couleur de son cheval, qui étoit blanc, ce fut sur lui principalement que tomba le choc, & les deux Généraux en vinrent aux mains. Le Baron de Dhona tira à Mayenne un coup de pistolet qui fut sans effet, parce que la balle porta dans la mentonniere de son casque ; le Baron, qui n'avoit point la tête armée, pensa périr dans cette occasion par un violent coup de sabre, que Mayenne lui porta ; mais

dans le tumulte où il étoit alors, le sabre glissa & ne fit qu'effleurer la peau. Les troupes animées par l'exemple de leurs Généraux, se battirent avec une extrême fureur. La mêlée ne fut cependant pas si sanglante qu'elle auroit pu l'être, parce qu'un orage qui survint rallentit le combat, & l'on fut obligé à faire retraite de part & d'autre. 1587.

Chaque parti s'attribua l'honneur de la victoire, & chacun eut des raisons spécieuses pour appuyer ses prétentions. Les Catholiques tuerent beaucoup du monde aux Huguenots, firent un grand nombre de prisonniers, & emporterent ou ruinerent la plus grande partie des bagages des ennemis. Ceux-ci vanterent de même les prises considérables qu'ils avoient faites sur les Catholiques, les Officiers de marque qu'ils avoient tués, ou fait prisonniers; mais sur-tout, ils firent valoir l'intrépidité avec laquelle le Baron de Dhona s'étoit soutenu dans Vimori, dont il étoit resté maître malgré les efforts des Catholiques.

La nouvelle de la victoire remportée à Coutras par le Roi de Navarre étant arrivée sur ces entrefaites, le Baron

de Dhona s'en ſervit utilement pour
1587. ranimer le courage de ſes troupes; ce Général ayant reçu preſqu'en même tems un ſecours de quelques détachemens de Cavalerie & d'Infanterie, alla dès le lendemain ſe préſenter en bataille devant Montargis, & défia les Catholiques au combat: mais le Duc de Guiſe, content d'avoir donné ſi chaudement l'alarme aux troupes Allemandes, ne jugea pas à propos de répondre au défi de leur Général.

Le Baron, ne pouvant donc réuſſir dans ſon deſſein, partit de devant Montargis, & alla s'emparer de Château-Landon; il auroit bien voulu reprendre ſon premier projet, qui étoit de paſſer la Loire pour aller joindre le Roi de Navarre; mais comme les paſſages de cette riviere étoient gardés par le Roi en perſonne, qui étoit venu à Gien à la tête d'une bonne armée, & que d'un autre côté, il s'attendoit bien d'être toujours ſuivi par le Duc de Guiſe; la crainte d'être enfermé entre deux, le détermina à continuer ſa route vers la Beauce, pour y rafraîchir ſes troupes, & les y laiſſer en repos, juſqu'à ce qu'il eût des nouvelles des mouvemens du Roi de Navarre.

Les Allemans ſe retirent dans la Beauce.

Dans ce dernier parti, il n'avoit à craindre que d'être harcelé par le Duc de Guiſe ; mais comme les ſecours qu'il avoit reçus le rendoient plus fort que ce Prince, il comptoit pouvoir ſe défendre avec avantage, & le contraindre à ceſſer ſes pourſuites. 1587.

Ses eſpérances furent bien trompées ; il n'eut pas plutôt pris la route de la Beauce, que Guiſe & Mayenne ſe mirent à ſa ſuite ; & malgré les précautions qu'il put prendre, le Duc de Guiſe le ſurprit à Auneau, le battit, lui enléva ſes équipages, & ſe retira enſuite à Etampes avec un butin conſidérable. Mayenne & Guiſe les pourſuivent.

Le Duc de Mayenne ne ſe trouva point à cette action : il avoit quitté ſon frere ſur la route, & s'étoit rendu dans ſon Gouvernement de Bourgogne, ſoit qu'il fut néceſſaire dans cette Province, pour les intérêts de la Ligue, ou pour appaiſer les mouvemens qu'avoit pu y exciter la nouvelle de la victoire du Roi de Navarre, ſoit enfin qu'il eût quelque ſujet de mécontentement contre ſon frere, ce qui n'eſt pas tout à-fait hors de vraiſemblance, comme on le verra bientôt. Mayenne ſe retire dans ſon Gouvernement de Bourgogne.

Mayenne en partant de l'armée, vit
1587. son frère pour la dernière fois. L'année suivante le malheureux Guise fut enfin la victime de son orgueil & de son ambition. Devenu depuis longtems insupportable à son Souverain, par ses hauteurs & ses intrigues, il se rendit enfin si odieux par les affreuses révolutions qu'il excita dans le cœur même de la Capitale, que le Roi ne trouva d'autre moyen de se soustraire aux malheurs dont on menaçoit sa Couronne, qu'en faisant poignarder un sujet si dangereux.

On trouvera dans la Vie * de ce Prince un détail assez étendu de la conduite révoltante qu'il tint dans ces malheureuses circonstances. Je me contenterai donc de rapporter ici sommairement les événemens principaux qui se passerent depuis la retraite de Mayenne, jusqu'à la fin de 1588, que mourut le Duc de Guise.

Ce Prince s'étant retiré à Etampes, après l'affaire d'Auneau, ne tarda pas à recommencer les hostilités contre les Allemans. Il se présenta alors d'autant plus hardiment, que leurs forces

* Voyez la Vie du Duc de Guise, p. 432, & suiv.

étoient considérablement diminuées par la retraite des Suisses qui les avoient abandonnés moyennant une somme considérable que la Cour leur avoit donnée, pour les engager à s'en retourner chez eux. 1587.

Les Allemans, se voyant privés du secours des Suisses, n'oserent plus tenir la campagne : ils ne penserent qu'à se tenir sur la défensive, & tandis qu'ils étoient ainsi continuellement en garde contre le Duc de Guise, ils négocierent un accommodement avec la Cour, & se trouverent fort heureux d'obtenir la permission de faire leur retraite aux conditions qu'il plut au Roi d'exiger. Ils partirent enfin vers le mois de Décembre. Le Duc de Guise, peu inquiet des arrangemens qu'ils avoient pu prendre avec la Cour, se mit à leur poursuite, & les harcela vivement jusques dans le Comté de Montbelliard.

De-là il se rendit à Nanci où il avoit donné rendez-vous aux principaux Membres de la Ligue pour conférer ensemble sur ce qui concernoit les interêts de leur faction. On y dressa un Mémoire en forme de Requête, par lequel on prescrivoit au Roi un 1588.

Assemblée des Ligueurs à Nanci.

plan de conduite pour le Gouvernement. Cette insultante Requête fut présentée au Monarque ; & ce Prince trop foible alors pour sévir contre les auteurs, fut contraint de dissimuler son ressentiment.

1588.

L'impunité enhardissant les rébelles, ils formerent de nouveaux complots. Le Roi instruit de tout par le même qui lui avoit révélé, comme on a dit, les intrigues des Seize, prit alors quelques mesures pour sa sûreté. Il fit apporter des armes au Louvre, & donna en même tems des ordres pour faire avancer auprès de la Capitale quelques détachemens de troupes, pour renforcer sa garde ; &, sur l'avis qu'on lui donna que le Duc de Guise, qui étoit alors à Soissons, se préparoit à venir à Paris, Sa Majesté lui envoya un Exprès pour lui défendre d'entrer dans la Capitale.

Le Duc de Guise va trouver le Roi au Louvre.

Il y vint cependant malgré les défenses, & fut reçu du peuple avec des cris de joie & des acclamations qui le dédommagerent de la froide réception que lui fit le Roi, en le voyant arriver auprès de lui. Le Duc qui sentit alors toute l'imprudence de sa démarche, sortit promptement du Louvre immé-

diatement après l'Audience, dans la ferme réſolution de ne pas s'y expoſer une ſeconde fois, ſans être bien accompagné. Il ſe retira à ſon Hôtel au bruit des mêmes acclamations qui l'avoient accompagné en arrivant. 1588.

Sur le bruit qui courut dès le même jour, que le Roi prenoit des meſures pour s'aſſurer de ce Prince, les Ligueurs mirent une forte garde à ſon Hôtel; & la plus grande partie des Seigneurs de cette faction vinrent ſe ranger auprès de lui.

Mouvemen qu'excite dans Paris l préſence d Duc de Gui ſe.

Chacun prenant ſes précautions pour ſa propre défenſe, la Cour en prit auſſi pour la ſûreté de la perſonne du Roi. Tant de monde armé de part & d'autre ne pouvoit qu'annoncer une prochaine révolution. Cependant depuis le 9 de Mai, jour de l'arrivée du Duc de Guiſe, juſqu'au douziéme du même mois, on ne fit réciproquement que ſe tenir ſur la défenſive; mais le douze au matin, les Gardes Françoiſes & Suiſſes, les Officiers à leur tête, s'étant emparés des différens Quartiers de la Ville, ce fut alors que le Duc de Guiſe éclata.

Il répandit des troupes pour faire face à celles du Roi, & il fit faire dans

les différens Quartiers ces fameuſes
1588. barricades, qui ont rendu le 12 de Mai 1588, un jour ſi renommé dans l'hiſtoire. Au moyen de ces retranchemens, les ſéditieux ſe ſoutinrent dans leurs Quartiers, & y enfermerent les Gardes que le Roi y avoit envoyés, tandis que des fenêtres des différentes maiſons, on leur tiroit des mouſquetades, & qu'on les écraſoit impitoyablement avec tout ce qu'on pouvoit trouver ſous la main. Il n'en ſeroit pas échappé un ſeul, ſi le Duc de Guiſe n'eût paru en perſonne. Dès qu'on l'apperçut, les barricades furent enlevées: il ordonna enſuite aux troupes du Roi de mettre bas les armes, auſſi-tôt il fut obéi; peu après il les leur fit reprendre, & les renvoya au Roi.

Paris ſe trouva entiérement alors au pouvoir des Ligueurs. Dès le ſoir de ce même jour, le Duc de Guiſe fit poſer des corps de garde dans les différens Quartiers. Ce fut lui qui donna le mot du guet, & il eut ainſi le honteux avantage de rendre l'autorité royale dépendante de la ſienne.

Le Roi ſe ſauve de Paris.

Le lendemain, il jouit de tout ſon triomphe. Le Roi lui céda le terrein, & ſe ſauva de ſa Capitale pour ſe reti-

rer à Chartres. Guiſe reſta donc le ſeul maître à Paris; cependant comme il preſſentit bien qu'une conduite auſſi outrée alloit porter un coup violent à ſa réputation, il publia quelques jours après un Manifeſte dans lequel il oſa proteſter de ſa fidélité & de ſa ſoumiſſion: il ſembloit, à l'entendre, qu'on dût lui tenir compte de ce qu'ayant mis le Roi dans la cruelle néceſſité de fuir de ſa Capitale, il vouloit bien encore le reconnoître pour ſon Souverain. 1588.

Le Duc de Guiſe envoie une députation au Roi.

Peu après, il envoya à Chartres le Prévôt des Marchands & les Echevins, tous Ligueurs qu'il avoit mis en place de ſa main, après avoir dépoſé ceux qui l'étoient légitimement. Il les chargea de préſenter au Roi une Requête dans laquelle ils répondoient aux réproches qu'on leur faiſoit de déſobéiſſance & de révolte, alléguoient des raiſons pour autoriſer la priſe des armes. Ils propoſerent à Sa Majeſté de ratifier le Traité de Nemours, au ſujet de la ſucceſſion de la Couronne, & pluſieurs autres articles concernant la Religion; & enfin ils lui demanderent de confirmer la nomination des Officiers que le Duc avoit créés de ſon propre mouvement.

1588. Le Roi reſſentit vivement toute l'inſolence de cette Requête ; mais il n'étoit plus tems d'agir avec vigueur : il fallut diſſimuler & chercher à ſe tirer d'embarras par des reſſources peu dignes de la Majeſté Royale. Après que l'on eut été long-tems à réfléchir ſur les meſures qu'on pourroit prendre, le Roi donna enfin au mois de Juillet un Edit, par lequel il ſouſcrivit à tout ce que les rébelles exigeoient de lui ; il déclara entr'autres au ſujet des derniers troubles, qu'on regarderoit comme non avenu tout ce qui étoit arrivé juſqu'alors, & en particulier le 12 & le 13 du mois de Mai. C'étoit paſſer bien légerement ſur deux événemens, à l'occaſion deſquels on ne pouvoit ſévir avec trop de rigueur, contre celui qui les avoit autoriſés.

Edit favorable aux Ligueurs.

Par ce même Edit, on accorda des Villes de ſûreté aux Ligueurs ; & au ſujet des Magiſtrats qui avoient été nommés par le Duc de Guiſe, il fut ſtipulé qu'ils ſe démettroient de leurs Charges, & que le Roi les rétabliroit auſſi-tôt ; ce fut tout ce que l'on put faire dans cette conjoncture, pour ſauver en quelque façon l'honneur du Souverain.

Cet Edit fut bientôt rendu public, à l'exception du dernier article, & de quelques autres ſur leſquels on étoit convenu de garder le ſecret. On l'appella l'*Edit de Réunion*; & en effet tout parut pacifié dès le moment de ſa publication. Le Duc de Guiſe alla trouver le Roi, & en fut bien reçu. Le Monarque parut même donner entiérement dans ſes idées. Il déclara le Cardinal de Bourbon, Premier Prince du Sang & héritier préſomptif de la Couronne. Il conſentit de faire la guerre aux Huguenots, & à cet effet, il ordonna des levées de troupes; le Duc de Guiſe fut déclaré Généraliſſime, & Mayenne fut nommé pour commander l'armée, qui étoit deſtinée à marcher en Guyenne contre les Proteſtans. 1588.

Le Duc de Guiſe va trouver le Roi.

Tant de condeſcendance de la part du Roi, fit faire des réflexions aux politiques, & la plûpart en augurerent très-mal pour le Duc de Guiſe. En effet, le Monarque prenoit depuis quelque tems des meſures pour reprimer l'audace de ce Sujet ambitieux, & c'étoit en partie pour y réuſſir, qu'il avoit indiqué la tenue des Etats à Blois. En partant pour s'y rendre, il

Le Roi prend des meſures pour le perdre.

avoit congédié Villeroi & Bellièvre, Secretaires d'Etat, & Chiverni, Chancelier, tous amis du Duc de Guiſe, & il avoit formé ſon Conſeil d'autres Miniſtres, ſur leſquels il croyoit pouvoir compter. Il imaginoit par cette conduite pouvoir venir plus facilement à bout de ſes deſſeins : mais le Duc de Guiſe ſans faire paroître aucun mécontentement de l'exil de ſes amis, alloit toujours à ſes fins avec d'autant plus de confiance, qu'il eſpéroit tout des relations qu'il s'étoit menagées avec les Députés que les trois Ordres avoient nommés pour les Etats.

1588.

Etats de Blois.

On s'apperçut bientôt qu'il ne s'étoit pas trompé dans ſes eſpérances. L'ouverture des Etats ſe fit le 16 d'Octobre ; & dès les premieres ſéances on vit clairement que lui ſeul influoit dans les délibérations, & qu'il en étoit abſolument le maître. Ce Prince, non content d'être le premier mobile de tout ce qui ſe propoſoit, pouſſa les choſes aux extrémités les plus révoltantes, & il fit faire entr'autres une délibération, qui portoit que ce que les Députés des Etats auroient arrêté, ſeroit rendu public, ſans attendre les ordres du Roi. On n'oſa pas cependant agir en conſéquence

conſéquence dans toutes les conjonctures, le Duc de Guiſe ne fit uſage de 1588.
cette délibération, que dans les circonſtances où elle pouvoit lui concilier de plus en plus l'amour des peuples: c'eſt ainſi que malgré la néceſſité où la Cour ſe trouvoit de faire reſſource de toutes parts pour avoir de l'argent, le Duc fit ordonner par les Etats une diminution conſidérable des charges publiques, & le Roi fut forcé d'y ſouſcrire.

Deux mois ſe paſſerent ainſi, pendant leſquels le Roi eut continuellement à eſſuyer toutes ſortes de contradictions de la part des Etats. Il ſçavoit bien quel en étoit l'auteur, & il étoit réſolu d'en tirer vengeance; mais il temporiſoit toujours, attendant une occaſion favorable pour éclater. Il fut enfin déterminé à ne plus uſer de délai, lorſqu'on l'informa que le Duc de Guiſe tramoit alors quelque entrepriſe contre ſa perſonne. Il crut d'autant plus facilement ce qu'on lui dit des complots actuels de ce Prince, qu'il avoit déja reçu différens avis de la part même des parens du Duc de Guiſe. Sa propre famille ſe déclara contre lui, & Mayenne entr'autres ſe trouvant à

1588. Lyon, chargea un Seigneur qui partoit pour la Cour, d'avertir le Roi de se précautionner contre les menées de son frere. Indépendamment des raisons d'Etat & de famille, qui engageoient Mayenne à faire cette démarche, on prétend que ces deux freres avoient eu ensemble une querelle assez vive au sujet d'une Dame dont ils étoient amoureux l'un & l'autre. Ils en étoient même venus jusqu'à mettre l'épée à la main. Ce démêlé n'ayant point eu alors de suites fâcheuses, il n'en étoit pas resté moins d'aigreur dans leurs esprits; de sorte que quand Mayenne apprit par les nouvelles de Paris & par les Princes de sa Maison, la conduite étrange du Duc de Guise à l'égard du Roi, il pensa comme eux sur les malheurs que ce Prince attireroit sur leur Maison, si ses projets avoient lieu, & il prit les mesures dont je viens de parler.

Mayenne prévient le Roi contre les menées de son frere.

Il ne s'attendoit pas sans doute que le Monarque porteroit les choses aux cruelles extrémités dont les Etats furent témoins. Le 23 de Décembre au matin, le Roi fit tuer le Duc dans le tems qu'il alloit à un Conseil où ce Monarque l'avoit mandé. Le Cardinal

Le Roi fait massacrer le Duc de Guise & le Cardinal son frere.

de Guiſe ſon frere, eut le même ſort le lendemain ; & le Roi, comptant n'en avoir pas fait aſſez, tant que Mayenne ſeroit en état d'en tirer vengeance, envoya des ordres pour l'arrêter, mais on le manqua ; & dès lors ce Prince entraîné par la fatalité des conjonctures, ſortit de ſon caractere & ſe déclara peu après Chef de la Ligue. Ce fut ſous ſes ordres que cette faction ſacrilege, également animée par la vengeance & le fanatiſme, bouleverſa tout dans le Royaume ; & qu'après avoir porté le poignard dans le ſein du dernier des Valois, elle entreprit, les armes à la main, de diſputer au Chef de l'auguſte Maiſon de Bourbon, le droit légitime qu'il avoit à la Couronne. Tels ſont les événemens dont on va voir la deſcription dans la vie de Mayenne. 1588.

Mouvemens des Ligueurs après le maſſacre des Guiſes.

La nouvelle de la mort du Duc de Guiſe, ayant été preſqu'auſſi-tôt répandue à Paris, y excita un ſoulevement général. La Ligue, loin de paroître abattue par la perte de ſon Chef, n'en devint que plus furieuſe, & l'on pouſſa la révolte aux plus affreuſes extrémités. Ce n'étoit rien d'avoir pris les armes contre ſon Roi & de l'avoir contraint de fuir de ſa Capitale : on

1558. lui refusa alors le titre de *Souverain*, & il ne fut plus appellé que *Henri de Valois* : encore la plûpart ne daignant pas lui donner ce nom, le désignoit par tout ce que l'emportement & la rage pouvoient inspirer de termes les plus insultans. Les Prédicateurs, autant & même plus animés que le commun des Ligueurs, redoublerent par leurs Sermons la phrénésie des peuples; & traitant les Guises de *Martyrs de la Foi & de la Religion*, ils prêcherent hautement qu'il falloit tirer vengeance de leur mort, & punir au plutôt leurs assassins.

Ces discours séditieux ne firent que trop d'impression sur une populace que depuis long-tems on entretenoit dans la révolte. Le fameux Lincestre, Prêtre Ecossois, qui avoit réussi par subtilité à se mettre en possession de la Cure de S. Gervais, étoit un de ces Prédicateurs furieux, qui abusant de leur ministere, profanoient journellement la Chaire de vérité par les monstrueuses maximes qu'ils y débitoient. Dès le 29 de Décembre, c'est-à-dire, cinq jours après la mort des deux Guises, Lincestre ayant vivement prêché contre le Roi dans un Sermon qu'il

Fureur du peuple contre le Roi.

avoit fait à S. Barthelemi, le peuple animé de fureur arracha les armes du Monarque qui étoient ſur le portail, les briſa en morceaux & les foula aux pieds, en prononçant mille imprécations contre le Prince, qu'ils appelloient communément *Vilain Hérodes*; c'eſt ainſi que les Prédicateurs avoient anagrammatiſé le nom de *Henri de Valois*. 1588.

Peu après, ce même Linceſtre prêchant encore dans la même Egliſe le premier Janvier 1589, recommença ſes invectives contre le Roi. Après avoir fait un détail pathétique de la maniere cruelle dont le Duc & le Cardinal de Guiſe avoient été maſſacrés, il ſe livra à toute ſa fureur contre le Prince qui les avoit immolés, diſoit-il, à ſa haine & à ſon attachement pour l'héréſie, & il eut l'audace d'exiger de ſes Auditeurs un ſerment ſolemnel par lequel ils s'engageoient à employer juſqu'à la derniere goute de leur ſang, pour venger la mort des Princes Lorrains. 1589. Un Prédicateur exige de ſes Auditeurs qu'ils vengent la mort des Guiſes.

Il eut même l'impudence d'adreſſer la parole à Achilles de Harlai, Premier Préſident, qui étoit aſſis dans l'Œuvre vis-à-vis la Chaire, & il le força

de faire le même ſerment : *Levez la*
1589. *main, M. le Préſident*, lui dit-il, *levez-la bien haut ; encore plus haut, afin que le peuple le voie.* Ce reſpectable Magiſtrat ſe vit dans l'humiliante néceſſité d'obéir, de peur d'être maſſacré par le peuple, à qui on avoit fait entendre qu'il avoit ſçu le deſſein du Roi par rapport aux Guiſes, & qu'il y avoit conſenti.

Un autre Prédicateur de la Ligue, nommé *François Pigenat*, alors Curé de S. Nicolas des Champs, interpella auſſi ſes Auditeurs dans un Sermon qu'il prononça à Saint Jean en Greve, où il faiſoit l'Oraiſon funebre du Duc de Guiſe. Il demanda ſi aucun d'entr'eux ne ſe ſentoit pas aſſez de zele pour venger ſur le Tyran la mort du plus grand Héros qu'eût eu juſqu'alors la Chrétienneté : & comme la Ducheſſe de Guiſe étoit enceinte dans ce tems-là & même près de ſon terme, il prononça au nom de cette Princeſſe deux Vers imités de Virgile, dans leſquels Didon * ſouhaite qu'il renaiſſe de ſes cendres un vengeur qui mette à feu & à ſang tout ce qui appartenoit à Enée & aux Troyens. *Que de mon ſang,*

* Æneid. L. IV.

s'écria ce Prédicateur furieux, en faisant parler la Ducheſſe de Guiſe, *que de mon ſang il puiſſe naître un vengeur qui pourſuive avec le fer & le feu les Tyrans de la Maiſon de Valois.* 1589.

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor,
Qui face Valeſios ferroque ſequare tyrannos.

Le peuple ainſi excité par ceux même qui auroient dû montrer l'exemple de ſageſſe & de retenue, continua de ſe porter aux plus violens excès. Une bande de ces furieux alla aux Auguſtins, & y mit en pieces le tableau où le Roi étoit repréſenté faiſant la premiere cérémonie de la création des Chevaliers du Saint-Eſprit. D'autres ſe tranſporterent à Saint Paul, & y briſerent les ſtatues que ce Prince avoit fait élever à la mémoire de Quélus, Maugiron & Saint-Mégrin, ſes anciens Favoris; par tout on arracha les Armoiries Royales: on afficha dans les Carrefours des placards diffamatoires; on répandit des Libelles affreux; &, pour animer encore davantage la vengeance des peuples, on imagina de porter tous les jours aux pieds même des Autels, les effigies du Duc & du Cardinal de Guiſe, grandes comme

nature, toutes ſanglantes & marquées
1589. des ſignes affreux de l'aſſaſſinat ; les images effrayantes de ces cadavres pâles & enſanglantés, qui annonçoient toute l'horreur d'une mort violente, firent l'effet que les Ligueurs en attendoient, & l'on cria de toutes parts qu'il falloit au plutôt ſévir contre un Prince qui avoit ſi indignement violé toutes les loix divines & humaines, en faiſant poignarder ſans nulle forme de procès des Princes, qui étoient l'unique appui de la Religion & de l'Etat.

Les Seize, charmés de voir le ſuccès de leurs menées, ne s'appliquerent plus qu'à profiter de la fureur du peuple, pour le porter aux attentats les plus énormes ; mais, afin de lever les ſcrupules de quelques perſonnes, qu'un reſte de conſcience ſembloit retenir dans de certaines bornes, ils firent propoſer à la faculté de Théologie un cas de conſcience par le Prévôt des Marchands & les Echevins de la Ville de Paris. Il s'y agiſſoit de ſçavoir 1°. Si les François pouvoient être déliés du ſerment de fidélité & de l'obéiſſance qu'ils avoient jurée à Henry III. 2°. Si en ſûreté de conſcience le peuple pou-

Cas de conſcience ſur l'obéiſſance dûe au Roi.

voit prendre les armes, pour ſe prémunir contre les efforts de ce Prince, & avoir raiſon de ce qui s'étoit paſſé à Blois au préjudice de la Religion & de la liberté, dont tous les Membres des Etats devoient jouir pendant la tenue de l'Aſſemblée. 1589.

On conclut pour l'affirmative dans une Aſſemblée générale, qui fut tenue en Sorbonne le 7 de Janvier, & ce Décret ſacrilege fut ſigné par ſoixante & dix Docteurs : il y eut à la vérité quelques oppoſitions de la part des plus anciens ; mais le plus grand nombre l'emporta, & il fut énoncé dans le Décret, que cette concluſion avoit paſſé unanimement. Tel fut le ſuccès des intrigues de Bouché, Curé de S. Benoît ; de Prevôt, Curé de S. Severin ; d'Aubry, Curé de S. André-des-Arcs ; de Pigenat, Curé de S. Nicolas des Champs, & autres Docteurs qu'il n'auroit pas été sûr de contredire, parce qu'ils étoient les plus redoutables du Conſeil des Seize. Déciſion de Docteurs.

Cette ſcandaleuſe déciſion ayant levé bien des ſcrupules, le Roi ſe trouva plus expoſé qu'auparavant à toutes les horreurs que le fanatiſme pût inſpirer ; & les Seize eurent enfin Requ préſentée Parlement contre Roi.

1589. l'impudence de préſenter au Parlement le 12 de Janvier une Requête, où leurs concluſions étoient rédigées en ces termes : *Ledit Henri de Valois, pour raiſon du meurtre & aſſaſſinat commis ès illuſtriſſimes perſonnes de Meſſieurs les Duc & Cardinal de Guiſe, ſera condamné, pour réparation dudit aſſaſſinat, à faire amende honorable nud en chemiſe, la tête nue & pieds nuds, la corde au col, aſſiſté de l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, tenant en ſa main une torche ardente de trente livres, lequel dira & déclarera en l'Aſſemblée des Etats, les deux genoux en terre, qu'à tort & ſans cauſe, il a commis ou fait commettre ledit aſſaſſinat aux deſſuſdits Duc & Cardinal de Guiſe, duquel il demandera pardon à Dieu, à la Juſtice & aux Etats ; que dès à préſent, comme criminel & tel déclaré, il ſera démis & déclaré indigne de la Couronne de France, renonçant à tout, tel droit qu'il y pourroit prétendre ; & ce pour les cas mentionnés & déclaré au procès, dont il ſe trouvera bien & duement atteint & convaincu : oultre qu'il ſera banni & confiné à perpétuité au Couvent & Monaſtere des Hiéronymites aſſis près du bois de Vincennes, pour là y jeûner au pain & à l'eau le reſte de ſes*

jours ; enſemble condamné aux dépens ; &c. * 1589.

C'eſt ainſi qu'à la honte du nom François, les Ligueurs fanatiques prétendoient procéder contre leur Souverain : mais ces furieux ſe doutant bien qu'ils auroient peine à réuſſir dans leurs projets, tant que le Parlement auroit à ſa tête un Magiſtrat auſſi fidele à ſon Prince, que le fameux Achilles de Harlai, qui étoit alors premier Préſident ; ils réſolurent de l'arrêter, & avec lui ceux des Membres de cet illuſtre Corps, qui ſe

* Cet extrait eſt tiré d'un petit Livre en 16 pages *in*-8°. qui appartenoit à M. Bourdelot, Médecin de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Il a pour titre : *Avertiſſement & premieres Ecritures du procès pour Meſſieurs les Députés du Royaume de France, aux prétendus Etats qui ſe devoient tenir en la Ville de Blois, Demandeurs d'une part ; le peuple & les héritiers des défunts Duc & Cardinal de Guiſe, auſſi Demandeurs & joints d'une part : contre Henri de Valois, troiſiéme de ce nom, jadis Roi de France & de Pologne, autrement dit* Theſſalonicien, *au nom & à la qualité qu'il procede, Défendeur d'autre part.* Ces inſolentes *Ecritures* furent débitées publiquement. On lit au frontiſpice, *avec l'Approbation des Docteurs ; & ſe vendent chez Denis Binet, avec permiſſion* 1589.

1589. distinguoient par leur attachement pour le Roi & pour les maximes du Royaume.

Le Parlement eſt mis à la Baſtille.

Ce grand coup qui alloit occaſionner un ſcandale affreux dans toute l'Europe, fut exécuté un Lundi 16 de Janvier par Buſſy le Clerc, autrefois Fireur d'armes, enſuite Procureur au Parlement, & alors Capitaine de ſon Quartier & Gouverneur de la Baſtille, depuis que les Seize, dont il étoit un des plus déterminés, s'étoient partagés les poſtes principaux de la Capitale. Il alla au Palais, ſuivi d'une troupe de Ligueurs tous cuiraſſés & armés; &, après s'être ſaiſi des portes, il monta à la Grand'Chambre, & y entra dans le tems que la Cour étoit aſſemblée pour une députation qu'elle devoit faire au Roi. Il préſenta une Requête, par laquelle il demanda que le Parlement, en conformité du Décret de la Faculté de Théologie, déclarât que les François étoient dégagés du ſerment de fidélité envers le Roi, & qu'en conſéquence, il ne fût plus fait mention de ce Prince dans le prononcé des Arrêts.

S'étant retiré enſuite pour donner à la Cour le tems de délibérer, il ren-

tra un inſtant après, le piſtolet à la main, & adreſſant la parole aux Préſidens & aux Conſeillers, il leur dit qu'il n'auroit pas cru que la Requête qu'il venoit de préſenter, dût ſouffrir tant de délais pour être admiſe ; qu'il voyoit bien par là qu'il y avoit des traîtres dans la Compagnie, & que, comme ils étoient connus, il étoit chargé de s'en aſſurer. Tirant alors une liſte de ſa poche, il avertit que ceux qu'il alloit nommer euſſent à le ſuivre à l'Hôtel-de-Ville, où l'on avoit quelque choſe à leur dire. 1589.

Le Premier Préſident l'ayant interrompu pour lui demander de quelle part il venoit ſignifier des ordres à la Cour ; Buſſy lui répondit, qu'il falloit ſeulement ſe hâter d'obéir, parce que autrement quelques-uns d'entr'eux pourroient s'en repentir ; il commença donc à lire les noms qui étoient ſur ſa liſte ; mais le Préſident de Thou, ſe levant, dit qu'il n'étoit pas néceſſaire d'en lire davantage, & que tous les Membres de la Compagnie ſe feroient un devoir d'accompagner leur Chef. Cet avis ayant été unanimement adopté, tous ſe leverent, & Buſſy, marchant le premier, les mena ainſi comme en

triomphe par le Pont au Change à tra-
1589. vers une foule immenſe de peuple qui les accabloient d'injures. Lorſqu'ils furent à la Grêve, le Premier Préſident voulut tourner vers l'Hôtel-de-Ville; mais Buſſy lui dit qu'il falloit aller plus loin, & il le conduiſit avec les Magiſtrats de ſon cortege juſqu'à la Baſtille où ils furent renfermés.

L'après midi de ce même jour, on arrêta encore pluſieurs Magiſtrats, tant de la Cour des Aydes, que de la Chambre des Comptes, qui furent renfermés en différentes priſons. A l'égard des Préſidens & Conſeillers du Parlement, qui avoient été empriſonnés à la Baſtille, Buſſy ne garda que ceux qui étoient ſur ſa liſte, les autres furent renvoyés chez eux; & ce fut en partie parmi ces Magiſtrats & parmi ceux qui ne s'étoient pas trouvés au Palais ce jour-là, que l'on choiſit dès le ſoir même des ſujets pour compoſer un nouveau Parlement. Le Préſident Briſſon fut nommé Premier Préſident. Molé, Conſeiller de la Cour, reſpecté du peuple pour ſa probité, fut chargé de faire les fonctions de Procureur Général: celui-ci fit tous ſes efforts pour ne pas accepter cette commiſ-

es Ligueurs igent un ouveau Parlement.

sion ; mais la vénération des peuples s'étant subitement tournée en fureur, on le menaça de le massacrer, s'il refusoit; de sorte qu'il fut forcé d'obéir. On choisit ensuite pour Avocats Généraux Jean le Maître & Louis d'Orléans, l'un & l'autre Avocats au Parlement, & dès le lendemain les Chambres furent ouvertes, & les nouveaux Magistrats tinrent publiquement leurs Audiences. 1589.

Conseil des Quarante.

Quelque tems après les Ligueurs établirent un nouveau Tribunal, qu'ils appellerent le *Conseil des Quarante*; il fut composé des Seize & des Députés de quelques Villes de leur faction. Ces Députés qui furent pris dans les trois Ordres du Royaume, formerent le Conseil du Duc d'Aumale, que la Ligue avoit nommé Gouverneur de Paris. Dès-lors ce Prince, de concert avec eux, régla tout souverainement dans cette Capitale, & le nouveau Parlement se trouva obligé d'obéir aux décisions qui émanoient de ce Tribunal.

Serment que l'on exige du nouveau Parlement

C'est ainsi que le 30 de Janvier la Cour reçut de leur part une formule de serment, par laquelle entr'autres articles chacun promettoit de ne ja-

1589. mais abandonner la Ligue ; de pourſuivre la vengeance de la mort du Duc & du Cardinal de Guiſe, contre ceux qui en étoient les auteurs, les complices & les fauteurs. Ce ſerment fut prêté ſolemnellement par cent vingt-ſix tant Préſidens que Conſeillers, par pluſieurs Princes & Prélats, tous dévoués à la Maiſon de Guiſe.

Le lendemain on exigea le même ſerment des Avocats, Procureurs, Notaires, Greffiers & autres Officiers qui ſignerent l'Arrêté de la Cour. Il y en eut un, nommé *Baſton*, fils d'un Huiſſier du Parlement, qui plus fanatique que les autres, ſe diſtingua dans cette conjoncture. Lorſqu'on lui préſenta la formule, il releva une de ſes manches juſqu'au coude, & ſe piquant la veine avec un canif, il ſigna l'Arrêté de ſon propre ſang.

La Ducheſſe de Guiſe préſente une Requête au Parlement.

Les eſprits étant ainſi échauffés, c'étoit une occaſion favorable pour tout entreprendre. La premiere Requête que Buſſy le Clerc avoit préſentée à l'ancien Parlement, fut enthérinée par le nouveau, & la veuve du Duc de Guiſe s'étant rendue le même jour au Palais en habit de deuil, elle préſenta une Requête dans laquelle, après un

magnifique préambule qui contenoit un éloge ſommaire tant de François de Guiſe ſon beau-pere, que du Duc ſon mari & du Cardinal ſon frere, l'un & l'autre tués à Blois, elle demanda que, ſauf le droit qu'avoit la Nation de pourſuivre la vengeance d'un attentat qui intéreſſoit tous les François en général, il lui fût permis de faire informer contre ceux qui en étoient les auteurs. Cette Requête fut enthérinée à l'inſtant, & il y eut un Arrêt qui fut publié ſous ce titre : 1589.

Arrêt en conſéquence

* *Arrêt de la Cour Souveraine des Pairs de France, contre les meurtriers & aſſaſſinateurs de Meſſieurs les Cardinal & Duc de Guiſe. A Paris, chez Nicolas Nivelle 1589, avec Privilege.*

La teneur de cet Arrêt étoit énoncée en ces termes : *Vu par la Cour, toutes les Chambres aſſemblées, la Requête à elle préſentée par Catherine de Cleves, Ducheſſe, &c. Oui ſur ce le Procureur Général qui l'avoit requis, & tout conſidéré, ladite Cour a ordonné & ordonne Commiſſion d'icelle eſtre délivrée à ladite Suppliante adreſſée à deux Conſeillers d'icelle pour informer du contenu en la-*

* Ce titre & ce qui ſuit ſe trouve dans le Livret in-8°. cité ci-deſſus, p. 155.

1589. *dite Requeſte, circonſtances, & dépendances, pour l'information faite, rapportée par-devant ladite Cour, & communiquée audit Procureur Général, ordonner ce que de raiſon : fait en Parlement le dernier jour de Janvier 1589. Signé,* BOUCHER. Et enſuite *ſur la Requête ce jourd'hui préſentée par Dame Catherine, de Cleves, &c. la Cour, toutes les Chambres aſſemblées, a commis & commet Meſſieurs Pierre Michon & Jean Courtin, Conſeillers en icelle, pour informer du contenu en ladite Requeſte, circonſtances & dépendances, & ſera l'exécution du préſent Arreſt faite par vertu de l'extrait d'icelui : Fait en Parlement le dernier de Janvier 1589. Signé,* BOUCHER.

Le Lendemain le Parlement reçut une nouvelle Requête. La Ducheſſe de Guiſe, ayant été informée que l'on procédoit à Blois contre la mémoire du Duc ſon mari & du Cardinal ſon beau-frere, & que le Roi avoit nommé des Commiſſaires à cet effet, alla au Palais ; &, ſur les plaintes qu'elle porta, il fut prononcé par la Cour, les Chambres aſſemblées, *que Oüi ſur ce le Procureur Général, & tout conſidéré, la Cour a reçu & reçoit ladite de Cleves appellante de l'octroi de ladite*

Commiſſion, exécution d'icelle, & de tout ce qui s'en eſt enſuivi & pourroit enſuivre. Ordonne commiſſion d'icelle Cour lui eſtre délivrée, pour faire intimer en icelle tous ceux qu'il appartiendra ſur ledit appel; & cependant fait inhibitions & défenſes, particuliérement aux Commiſſaires, & tous autres de paſſer outre, ni entreprendre court, juriſdiction ou cognoiſſance du fait contenu en ladite Requeſte, circonſtances & dépendances, ſur peine de nullité des procédures. Ordonne en outre ladite Cour, que tous exploits qui ſeront faits en général, & à cry public aux prochains lieux de leur accès, vaudront & ſeront de tel effet, que s'ils eſtoient faits aux perſonnes ou domiciles de ceux contre leſquels il ſera beſoin d'exploiter: Fait en Parlement, le premier jour de Février 1589. Ainſi ſigné, DU TILLET. 1589

Cette procédure n'eut point de ſuite de la part de cette Dame nommément, mais il n'en fut pas de même de la part des Ligueurs. Ils continuerent comme ils avoient commencé, & ſe livrerent de jour en jour à de nouveaux excès. Durant tout ce déſordre, le Roi reſtoit tranquille, au lieu d'agir avec vigueur contre des rébelles qu'un coup d'é-

clat auroit pu réduire, ſi dès l'inſtant
1589. du maſſacre des Guiſes, il fût venu à Paris à la tête de ſes troupes; ce Prince ſuivit les timides conſeils de quelques Courtiſans lâches, & ſe contenta de publier des Ecrits, des Manifeſtes, des Déclarations, dont on fit auſſi peu de cas que de ſa perſonne.

Le mépris qu'on avoit pour ce Monarque ſe manifeſta d'une façon bien ſcandaleuſe, dans la conduite que tinrent les Ligueurs à l'égard d'un Héraut qu'il envoya à Paris, pour ordonner de ſa part au Duc d'Aumale de ſortir inceſſamment de cette Ville, & pour interdire le nouveau Parlement & autres Juriſdictions établies par la Ligue. Le Héraut pour toute réponſe fut mis en priſon, & peu s'en fallut qu'on ne le condamnât à être pendu.

Peu après, pour indiſpoſer de plus en plus les peuples contre le Roi, le Conſeil des Quarante publia une Déclaration, par laquelle il aboliſſoit un quart des tailles, & promettoit de réduire dans peu tous les impôts, & de ne pas lever plus de ſubſides dans la ſuite, qu'on en levoit du tems de Louis XII. Cette Déclaration qui ne pouvoit manquer d'être reçue avec

de Châlons & de Beaune, il se rendit à Dijon où il fut joint par la Ducheſſe de Montpenſier, ſa ſœur, qui ſe trouvant à Paris, lors du maſſacre de Blois, étoit partie ſur le champ à grandes journées pour conférer avec ſon frere ſur leurs intérêts communs, & l'animer à tirer vengeance des cruautés commiſes contre les Princes de leur Maiſon. 1589.

Pendant que Mayenne étoit à Dijon, il reçut des Lettres du Roi, qui n'annonçoient que trop la foibleſſe & la timidité du Monarque. Le Roi voyant que Mayenne lui avoit échappé à Lyon, chercha à l'appaiſer au ſujet des derniers événemens; il l'aſſuroit qu'il pouvoit être perſuadé de ſes bonnes diſpoſitions à ſon égard; qu'il connoiſſoit trop la bonté de ſon caractere, pour le confondre avec ſes deux freres, & qu'il étoit bien perſuadé que jamais il n'avoit participé à leurs complots; qu'au reſte ce qui s'étoit paſſé à Blois, étoit une ſuite des avis qu'il lui avoit donnés, & qu'il n'en étoit venu à ces cruelles extrémités, que parce qu'il n'y avoit plus d'autre moyen pour mettre ſes jours à couvert.

1589. La plaie étoit encore trop ſanglante pour que Mayenne pût rien écouter. D'ailleurs les preſſantes ſollicitations que lui faiſoient les Ligueurs pour qu'il ſe rendît à Paris, afin de ſe mettre à leur tête, les inſtances particulieres de la Ducheſſe de Montpenſier, le ſoulevement preſque général des principales Villes du Royaume, la haine & le mépris univerſel que l'on avoit pour la perſonne du Roi, tous ces motifs réunis le déterminerent à profiter des conjonctures, & à voir juſqu'où la fortune pourroit le porter, au moyen des troubles affreux dont l'état étoit déchiré.

Après avoir mis ordre à tout dans la Bourgogne, Mayenne en partit pour ſe rendre à Troyes, d'où il alla à Sens, enſuite à Orléans; puis, prenant ſa route par la Beauce, il fit ſon entrée à Chartres à la priere des Députés que cette Ville lui avoit envoyés, pour l'aſſûrer qu'à la réſerve de l'Evêque & du Gouverneur, il n'y avoit preſque perſonne qui osât ſe déclarer pour le Roi. Mayenne en fut convaincu par lui-même, lorſqu'en entrant dans cette Ville, il entendit des acclamations redoublées de *Vivent les Princes Lorrains*,

rains, au lieu des cris de *Vive le Roi*, qu'on y avoit toujours entendu dans des tems plus heureux. Par-tout où ce Prince avoit passé, il avoit eu soin de grossir ses troupes de nouvelles levées, & il n'eut pas de peine à en ramasser un nombre considérable ; car dans l'accès de fureur où tous les peuples étoient alors contre le Roi, les Habitans des Villes & des Campagnes accouroient à l'envi pour porter les armes contre leur propre Souverain. Mayenne se servit habilement de ces nombreuses recrues, tant pour fortifier les garnisons des Places qu'il avoit intérêt de conserver, que pour augmenter les troupes qui formoient l'armée, à la tête de laquelle il comptoit repousser les efforts du parti du Roi. 1589.

Après avoir pris toutes ces mesures, Mayenne se rendit donc à Paris, où il fut reçu avec les démonstrations de joie les plus excessives. Il sembloit que ce fût un Roi bien-aimé, que des sujets pleins de tendresse & d'affection avoient le bonheur de revoir après une longue absence. Il y en eut même qui exposerent son tableau avec la Couronne fermée sur la tête, & on lui dressa un Trône Royal, qu'il auroit pu occuper

s'il eût voulu. En effet, dans le délabrement où étoient alors les affaires du Roi, si Mayenne, suivant l'exemple de Hugues Capet, eût donné à charge d'hommage des Gouvernemens en titre de Duchés & de Comtés, il auroit sûrement trouvé moyen de se faire reconnoître. Les Prédicateurs auroient réussi à séduire la populace en sa faveur, & les Jurisconsultes, par leurs sophismes, lui auroient soumis beaucoup d'honnêtes gens. On y étoit déja presqu'entiérement préparé par les principes que la plûpart d'entr'eux avoient répandus en différentes Villes du Royaume. Le célebre Bodin entre autres avoit représenté à la Ville de Laon, où il étoit Avocat du Roi, que le consentement universel de tant de Villes qui abandonnoient le parti de Henri III, ne devoit point être regardé comme un attentat, mais seulement comme une déclaration authentique qu'elles ne vouloient plus être soumises à ce Prince; qu'en un mot ce n'étoit point une révolte, mais une simple révolution.

1589.

Soit que Mayenne fût trop sage, comme dit le P. Daniel, pour se laisser éblouir par les emportemens d'une

faction populaire, soit, comme le pense Mézerai, qu'il ne se sentût point assez fort pour se soutenir dans une si haute élévation, soit enfin qu'il fût retenu par une certaine lenteur qui lui étoit naturelle, lorsqu'il s'agissoit de se décider dans les grandes affaires, il refusa d'accepter l'honneur qu'on lui proposoit. Content de jouir de la suprême autorité, il ne voulut point que ce fût sous une domination trop fastueuse; il accepta seulement dans la suite un titre fort extraordinaire, surtout en France: ce fut celui de *Lieutenant-Général*, non pas du Roi, car les Ligueurs n'en vouloient point reconnoître, mais de *l'Etat & Couronne de France*. Le Président Brisson, que la Ligue avoit mis à la tête du nouveau Parlement, se glorifioit, dit M. de Thou, d'être l'auteur de cette qualité. Il croyoit empêcher par-là que l'autorité Royale, que les séditieux avoient entrepris d'abolir, ne tombât entierement dans l'oubli. 1589.

Mayenne augmente le Conseil de Quarante.

Dès les premiers jours de son arrivée, Mayenne prit des mesures pour que les Seize qui dominoient dans le Conseil des Quarante, ne le missent pas dans la nécessité de suivre leurs

caprices. Ce Prince ayant été déclaré
1589. Chef de ce Conſeil, que l'on appella dès-lors le *Conſeil Général de l'Union**, fit entendre aux divers Membres qui le compoſoient, qu'il étoit néceſſaire de le rendre nombreux, & d'y aggréger ſur-tout des perſonnes recommandables par la naiſſance & par le mérite, afin de donner, diſoit-il, plus de poids à des délibérations qui alloient ſervir de régle dans tout le Royaume. On entra facilement dans ſes vues, & l'on conſentit d'admettre dans cette Aſſemblée un certain nombre de Prélats, de Seigneurs & de Magiſtrats, par le ſecours deſquels Mayenne eſpéroit de contenir les Seize qui, étant la plûpart des gens de néant, décidoient de tout ſans connoiſſance de cauſe, & ſe livroient toujours aux partis les plus violens.

* Selon M. de Thou, ce fut Mayenne qui le 18 de Février forma le Conſeil des Quarante, qui fut appellé le *Conſeil de l'Union*. Mais, ſelon Mézerai & le P. Daniel, d'après l'Hiſtorien Cayet, le Conſeil des Quarante fut établi par le Duc d'Aumale, immédiatement après l'empriſonnement du Parlement. Mayenne ne fit que l'augmenter, en y aggrégeant des perſonnes dont il croyoit être ſûr.

Ce Conseil ainsi formé, donna d'abord à Mayenne le commandement général des armées, & peu après il lui conféra la qualité de *Lieutenant-Général de l'Etat Royal & Couronne de France.* Un titre aussi flatteur auroit suffi sans doute pour satisfaire l'ambition de Mayenne, si l'on n'eût pas ajouté une restriction affligeante, qui mettoit des bornes à l'étendue de son autorité. Les Seize, en le faisant dépositaire de la Puissance Royale, décidèrent en même tems que son pouvoir ne dureroit que jusqu'à la tenue des Etats Généraux, qu'on avoit indiqués pour le 25 de Juillet. Ce Prince vit dès-lors que malgré les précautions qu'il avoit prises, pour augmenter le nombre des Membres du Conseil, les Seize y avoient encore beaucoup de crédit, & que leur dessein dans cette grande révolution, étoit beaucoup moins d'avoir un Roi, que de conserver toute l'autorité dans l'Etat Citoyen; en un mot, de ne chercher à anéantir la Monarchie, que pour en faire un jour un Etat démocratique.

1589. Mayenne est déclaré Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France.

Mayenne sçut adroitement dissimuler ce qu'il pensoit de la conduite de ce Conseil: il ne pensa qu'à faire con-

firmer le titre dont on venoit de le
1589. décorer ; & en effet le 13 de Mars, les Lettres que le Conſeil de l'Union lui avoit accordées, furent vérifiées en Parlement, & il prêta ſerment entre les mains de Briſſon, Premier Préſident. La formule portoit qu'il combattroit en faveur de la Religion Catholique Romaine, contre quiconque oſeroit l'attaquer ; qu'il maintiendroit l'Etat Royal, l'autorité des Parlemens & les formes ordinaires de rendre la Juſtice ; qu'il ſoutiendroit ſcrupuleuſement les droits & les privileges du Clergé, de la Nobleſſe & du Peuple ; en un mot, qu'il pourvoiroit à tout ce qui ſeroit néceſſaire pour établir la tranquillité dans l'Etat.

On établit de nouveaux Sceaux.

Les Lettres qu'on accordoit à ce Prince furent ſcellées d'un ſceau qu'on avoit nouvellement fabriqué. Il y eut même alors deux nouveaux ſceaux de différente grandeur ; le plus grand fut deſtiné pour le Conſeil, & le petit pour les Parlemens & les Chancelleries ; ils portoient l'un & l'autre cette inſcription : *Scel du Royaume de France.* On ordonna que déſormais toutes les Proviſions d'Offices & autres Lettres de Juſtice qui s'expédioient par le

Chancelier ou par le Garde des Sceaux, seroient expédiées par le Conseil de l'Union, sous le sceau de ce Conseil, & l'on fit défenses à toutes personnes d'en prendre d'ailleurs : on déclara de plus que, supposé que quelqu'un en eût prises autre part depuis le 24 de Décembre sous un Sceau différent, elles seroient annullées, & que les Pourvus seroient obligés d'en demander d'autres. 1589.

Mayenne publie des Réglemens pour l'Etat.

Ce changement fut annoncé dans les différentes Villes du Royaume, par une Ordonnance que Mayenne fit publier immédiatement après sa prestation de serment. Cette Ordonnance contenoit d'ailleurs divers réglemens de police, tant par rapport à ceux qui entreroient dans l'Union, qu'à l'égard de ceux qui refuseroient de s'y joindre, ou qui s'en retireroient après y être entrés. On y prit aussi divers arrangemens à l'égard des Bénéfices : on devoit supplier le Pape de régler la nomination des Bénéfices consistoriaux, qui auroient pu vaquer, ou qui vaqueroient dans la suite ; &, en attendant, le Conseil de l'Union devoit nommer des Économes pour en recevoir les revenus ; du reste, Mayenne

1589. & le Conſeil ſe réſerverent de pourvoir à tous les autres Bénéfices qui étoient de collation ou de préſentation Royale, ou qui pourroient vaquer en régale. Il ſe réſerva auſſi, de concert avec ce même Conſeil, l'adminiſtration des Finances, la perception des impôts, les aubaines; en un mot, tout ce qui pouvoit appartenir à la Couronne.

Le Parti du Roi s'affoiblit de jour en jour.

C'eſt ainſi que Mayenne, n'oſant uſurper le titre auguſte de *Roi*, s'attribua néanmoins toute la puiſſance royale, & il le fit avec d'autant plus de confiance, qu'il apprenoit tous les jours de nouveaux ſoulevemens des différentes Villes des Provinces en ſa faveur, tandis que le Roi, qui n'avoit juſqu'alors employé que des Edits & des Déclarations, languiſſoit de chagrin à Blois où il ſe trouvoit réduit aux plus étranges extrémités. Ce qui le piquoit alors le plus ſenſiblement, c'étoit l'ingratitude de tant de Seigneurs & de Gouverneurs de Places qu'il avoit comblés de bienfaits, & qui cependant abuſoient alors de ces mêmes graces pour fortifier le parti de ſes ennemis.

Le Duc d'Epernon lui-même, qui avoit été ſi avant dans les bonnes graces

de ce Prince, s'étoit éloigné de lui pour quelque mécontentement ; cependant il n'avoit pas encore osé se déclarer pour le parti contraire ; mais il étoit prêt à répondre aux sollicitations du Roi de Navarre, lorsque Henri, par l'avis de quelques-uns de son Conseil, écrivit à ce Seigneur pour le rappeller auprès de lui. D'Epernon regardant le retour du Monarque, comme un moyen sûr pour se rétablir un jour dans la haute faveur dont il avoit joui dans des tems plus heureux, ne délibéra point sur le parti qu'il avoit à prendre ; il fit sçavoir au Roi qu'il se rendroit incontinent vers la Loire avec un corps de quatre mille Fantassins & de huit cens chevaux. 1589.

L'espérance de ce secours, joint à la constante fidélité d'un petit nombre de Seigneurs qui étoient venus à Blois, consola un peu le Monarque de la défection du plus grand nombre, & il pensa alors à faire usage des troupes qu'il avoit, pour assûrer du moins sa personne contre les forces des Ligueurs qui alloient bientôt se mettre en campagne.

La Ville de Blois ne paroissant pas une Place assez forte, pour mettre la

1589. Cour à couvert de toute insulte, on délibéra sur le choix de la Place que l'on prendroit pour retraite ; mais dans le tems qu'on s'occupoit à délibérer, on reçut des nouvelles qui déterminerent à choisir la ville de Tours. Souvrai, qui en étoit Gouverneur, écrivit au Roi, que, malgré les soins qu'il avoit pris pour entretenir la tranquillité dans son Gouvernement, la populace, animée par les Prédicateurs, venoit de se soulever ; & que la fermentation lui avoit paru si violente, qu'il y auroit peut-être eu de l'imprudence à faire un exemple sur les séditieux : il ajoutoit que le mal n'étoit pourtant pas sans remede, & que si Sa Majesté vouloit lui envoyer promptement une bonne garnison, il étoit en état de répondre que tout rentreroit bientôt dans l'ordre.

Le Roi se retire à Tours. En conséquence de cet avis, les suffrages se réunirent pour que le Roi en personne se transportât à Tours, & qu'il y établît sa demeure, jusqu'à ce que les affaires eussent pris une meilleure forme. Le Roi se rendit à cet avis ; & avant que de partir, il donna un Edit par lequel il déclara qu'il maintiendroit à Tours le Parlement de

Paris, auſſi-bien que la Chambre des Comptes : auſſi-tôt tous les Magiſtrats eurent ordre de ſe rendre inceſſamment dans cette Ville, & les Tribunaux qui étoient à Paris furent interdits de nouveau. 1589.

Avant que de quitter Blois, le Roi prit des meſures au ſujet des priſonniers qu'il avoit fait enfermer à Amboiſe, & ſur-tout à l'égard du Cardinal de Bourbon, que la Ligue l'avoit obligé de reconnoître pour l'héritier préſomptif de la Couronne, au préjudice du Roi de Navarre, qui ſeul avoit droit à cette auguſte qualité. Après le maſſacre des Guiſe, le Roi s'étoit aſſûré de ce Cardinal, & l'avoit détenu priſonnier à Blois pendant quelque tems : il l'avoit enſuite fait enfermer à Amboiſe, avec le jeune Duc de Guiſe & le Duc d'Elbeuf. Ils furent alors envoyés tous les trois en différentes priſons ; le Cardinal à Chinon, le Duc de Guiſe à Tours, & le Duc d'Elbeuf à Loches.

La préſence du Roi à Tours calma les eſprits, de ſorte que ceux mêmes que la Ligue y ſoutenoit pour entretenir la révolte, n'oſerent tenter aucune entrepriſe. Ce fut-là que ce

1589. Prince commença à réfléchir ſérieuſement ſur la malheureuſe ſituation de ſes affaires, & ſur les moyens qu'il pourroit prendre pour ſe tirer du cruel embarras où il étoit plongé. En effet la France étoit alors dans l'état le plus déplorable ; l'infortuné Monarque voyoit ſon Royaume déchiré par deux Partis puiſſans ; la Ligue d'une part, & le Roi de Navarre de l'autre. Il eſt vrai qu'il avoit bien moins à craindre de la part de celui-ci, que d'une faction animée par la fureur, qui, ſous prétexte de Religion, renverſoit les loix les plus ſacrées de l'Egliſe & de l'Etat. Le Roi de Navarre, auſſi équitable que brave, n'avoit les armes à la main que pour revendiquer ſur la Couronne un droit dont on le dépouilloit injuſtement. Ce n'étoit pas contre le Roi qu'il combattoit, c'étoit plutôt contre ces ſéditieux qui, au mépris de l'autorité Royale, mettoient tout en combuſtion dans le Royaume, & ſembloient n'avoir pour but que la ruine prochaine de l'Etat. Cependant, comme le Roi par l'Edit de Nemours, confirmé aux derniers Etats par l'Edit d'Union, avoit autoriſé la fureur des factieux contre les Huguenots, & en

Diſpoſitions du Roi de Navarre au lieu des troubles de l'Etat.

particulier contre le Roi de Navarre, qui en étoit alors le Chef, ce Prince avoit penſé de bonne heure à faire des conquêtes, tant pour ſoutenir ſes droits à la Couronne, que pour empêcher que ſon parti ne ſuccombât ſous les efforts de ceux qui vouloient l'écraſer. 1589.

Ainſi dès le tems du maſſacre des Guiſe, ce Prince, qui venoit de ſurprendre la Ville de Niort, s'empara peu après de Maillezais & de Pont S. Maixant : cette conquête fut bientôt ſuivie de celle de Loudun, l'Iſle-Bouchard, Mirebeau, Châtellerault, Vivonne & autres Places, dans leſquelles il rétablit l'exercice du Proteſtantiſme ; mais il eut ſoin en même tems de bien traiter les Catholiques ; il leur laiſſa l'exercice public de leur Religion, & exigea ſeulement des uns & des autres de bien vivre enſemble.

Les bons procédés de ce Prince tournerent tous les regards de ſon côté ; mais ce qu'il fit peu après acheva de lui attirer l'affection de ceux des Catholiques que la ſuperſtition & le fanatiſme n'avoient pas abſolument privés de l'uſage de leur raiſon.

1589. Déclaration du Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre, après avoir ajouté à ſes premieres conquêtes pluſieurs Places dans le Berri, retourna à Châtellerault, où il publia une Déclaration, dans laquelle, en expoſant les déſordres affreux que la faction de la Ligue occaſionnoit dans le Royaume, il proteſtoit de remettre ſa perſonne & ſes troupes entre les mains du Roi, ſi ce Prince vouloit accepter ſes ſervices contre les rébelles qui oſoient faire la loi à leur Souverain ; &, comme il ſe doutoit bien que la Religion qu'il profeſſoit pourroit être un grand obſtacle à l'acceptation de ſes offres, il dit à cet égard les choſes les plus capables de ſatisfaire les eſprits raiſonnables : il aſſura qu'il n'étoit nullement opiniâtre en matiere de Religion, qu'en embraſſant le Proteſtantiſme, il avoit cru prendre le meilleur parti ; qu'au reſte il ne refuſoit pas d'écouter les Docteurs du parti contraire ; qu'il conſentoit même à ſe faire inſtruire, qu'enfin on obtiendroit de lui tout ce qu'il croiroit pouvoir faire en honneur & en conſcience, pourvû que l'on s'y prît par les voies ordinaires & légitimes, & non par la force, moyen qu'on ne devoit jamais employer en matiere

de Religion ; & encore moins lorſqu'il s'agiſſoit de traiter avec un Prince tel que lui. Il invitoit les différens Partis à mettre bas les armes, aſſurant qu'il étoit prêt lui-même à en donner l'exemple ; & qu'il regarderoit comme le plus grand avantage qu'il pourroit retirer des ſuccès dont ſes armes avoient été couronnées juſqu'alors, que d'en faire le ſacrifice pour rentrer en grace avec le Roi, & contribuer à la ſoumiſſion des rébelles. Prenant enſuite ce ton de dignité que la ſupériorité de ſa naiſſance ſembloit autoriſer, il ordonnoit aux Ligueurs de ſe conformer aux demandes qu'il faiſoit dans ſa Déclaration, & il les avertiſſoit que s'ils refuſoient d'obéir, & que ſi d'un autre côté le Roi ne daignoit pas avoir égard à ſes repréſentations, il prendroit le Ciel & la terre à témoin de la pureté de ſes intentions, & que lui & les ſiens ſacrifieroient juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour ſauver l'Etat du péril qui le menaçoit. *Finalement*, diſoit-il, *après avoir fait ce qui eſt de mon devoir en ceſte ſi ſolemnelle proteſtation que je fais : ſi je reconnois les uns ou les autres ou ſi endormis, ou ſe mal affectionner, que nul ne s'en*

1589.

1589. *eſmeuve ; j'appellerai Dieu, teſmoin de mes actions paſſées, à mon aide pour celles de l'avenir : & vrai ſerviteur de mon Roi, vrai François, digne de l'honneur que j'ai d'être Premier Prince de ce Royaume ; quand tout le monde en auroit conjuré la ruine, je proteſte devant Dieu & les hommes, qu'au hazard de dix mille vies, j'eſſayerai tout ſeul de l'empêcher.*

Effet que roduit la Déclaration u Roi de Navarre.

Ce Manifeſte fit beaucoup de bruit dans le Royaume. Le Roi en fut vivement frappé, & il auroit bien ſouhaité pouvoir accepter ſur le champ les offres d'un Prince ſi généreux, ſans le ſecours duquel il prévoyoit bien qu'il lui ſeroit impoſſible de réduire les rébelles ; mais les démarches qu'il faiſoit alors en Cour de Rome, pour ſolliciter l'Abſolution du meurtre des Guiſe, l'arrêterent pendant quelque tems. Il comptoit au moyen de cette Abſolution faire tomber le Décret de la Faculté de Théologie, & voir rentrer ſous ſon obéiſſance un certain nombre de ſujets qui n'attendoient pour ſe ſoumettre que de le ſçavoir réconcilié avec la Cour de Rome ; mais le Pape, que les Ligueurs prévenoient ſans ceſſe contre le Roi, formoit tous les jours de ſi grandes diffi-

cultés, qu'enfin le Monarque résolut de se lier avec le Roi de Navarre. 1589.

La négociation fut entamée par la Duchesse d'Angoulême, Princesse d'un vrai mérite, & ennemie déclarée de tout ce qui pouvoit ressentir l'esprit de parti : elle eut avec le Roi de Navarre une conférence secrette, en conséquence de laquelle ce Prince envoya au Roi le fameux Philippe du Plessis-Mornai, un des plus éloquens & des plus habiles Négociateurs de son tems ; & enfin on conclut un Traité par lequel il fut convenu qu'il y auroit une tréve pour un an, à commencer du troisieme Avril jusqu'au même jour de l'année suivante ; & que, durant ce tems-là, le Roi de Navarre employeroit toutes ses forces en faveur du Roi, & lui remettroit toutes les Places qu'il emporteroit sur l'ennemi commun : on ajoute à ce Traité un article qui portoit que le Pont-de-Cé, Place sur la Loire, seroit cédé au Roi de Navarre, pour lui faciliter le passage de cette Riviere.

Le Roi entre en négociation avec le Roi de Navarre.

Ce Traité fut tenu secret pendant quelque tems, parce que le Roi se flattoit toujours de s'accommoder avec le Duc de Mayenne, ou du moins de

l'amener à une ſuſpenſion d'armes. Il
1589. ſe fondoit en partie ſur le peu d'ardeur que ce Prince témoignoit depuis quelque tems à ſuivre ſes affaires de la ligue. En effet Mayenne, quoiqu'à la tête d'une faction qui devoit lui donner bien de l'ouvrage, étoit cependant reſté juſqu'alors à Paris dans une inaction qui répondoit auſſi peu à la prudence qu'on lui attribuoit, qu'au caractere emporté de la plûpart des Ligueurs. On lui reprochoit même n'avoir conſumé pendant ce tems-là en plaiſirs & en dépenſes inutiles, une bonne partie de l'argent qui provenoit des contributions des Villes, & des levées qu'on avoit faites tant ſur les Catholiques que ſur les Huguenots.

On reproche à Mayenne de négliger les affaires de la Ligue.

Il fallut néanmoins bientôt ſortir de cette létargie, lorſque le bruit commença à ſe répandre que le Roi étoit en pour-parler avec le Roi de Navarre. Mayenne penſa ſérieuſement alors à prendre des meſures pour lever des troupes, & aller porter la guerre dans le ſein même de la Cour, avant que les deux Rois fuſſent réconciliés; mais ce projet penſa encore échouer, par l'imprudence qu'eut ce Prince de ſe prêter aux ſollicitations

de quelques Seigneurs débauchés de ſes amis, qui l'entraînerent dans une partie dont il eut bientôt lieu de ſe repentir. 1589.

Dans le tems qu'il étoit le plus occupé de la grande affaire qu'il avoit alors dans la tête, il arriva que paſſant un jour devant l'Hôtel de Carnavalet, quelques Seigneurs qui y étoient en partie avec des femmes de joie, l'apperçurent & coururent après lui, pour l'engager à venir avec eux. Il fit quelque réſiſtance; mais enfin il ſe laiſſa aller, ſe promettant bien de n'y pas faire un long ſéjour. En effet, *il ne demeura pas une demie heure dans cette compagnie*, dit Mézerai, *& néanmoins il s'y accommoda ſi mal, qu'il eut beſoin de garder la chambre pluſieurs ſemaines; mais étant fort preſſé, il n'eut loiſir que de prendre des remedes palliatifs, ſi bien que le venin demeurant toujours enfermé au-dedans, le rendit encore plus peſant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en ſa perſonne la vigueur de tous ſon parti.* Cependant malgré la peſanteur & l'engourdiſſement que Mézerai ſuppoſe dans Mayenne, il eſt certain, & on le verra par la ſuite, qu'il ſe rendit extrêmement redoutable, & que ſans la

jonction du Roi de Navarre, il auroit
1589. réussi à ruiner absolument les affaires du Roi & même à s'emparer de sa personne.

L'indisposition de Mayenne ne nuisit que légerement aux préparatifs qu'il faisoit pour se mettre en campagne. Ses ordres étoient donnés; cela suffisoit. Il étoit servi avec ardeur par un parti de fanatiques qui lui obéissoient scrupuleusement, lorsqu'il étoit question d'agir contre le Roi. Ainsi ses affaires se faisoient, pour ainsi dire, d'elles-mêmes; de sorte que, dès qu'il fut, ou qu'il crut être en état de marcher, il trouva tout disposé pour l'exécution de ses desseins.

Mayenne a se mettre la tête des troupes de la ligue.

L'armée de la Ligue s'étant rassemblée dans la Beauce, ce fut-là qu'il se rendit dans le commencement du mois d'Avril. On crut d'abord qu'il marchoit du côté de la Loire pour s'emparer de Beaugenci, dont la garnison incommodoit beaucoup Orléans qui étoit alors au pouvoir des Ligueurs; mais son dessein étant d'aller se rendre maître de Vendôme où il avoit des intelligences, il tourna de ce côté-là, & alla d'abord séjourner à Châteaudun. Ce fut-là qu'il eut une longue

conférence avec un envoyé du Légat du Pape, qui étoit alors auprès du Roi. 1589
Ce Légat s'étoit chargé de négocier l'accommodement que Sa Majesté avoit projetté de faire avec Mayenne; & il comptoit réussir avec d'autant plus de facilité, qu'il avoit à lui proposer les conditions les plus avantageuses.

Propositions que l'on fait à Mayenne pour l'amener à un accommodement.

On offroit à Mayenne, en lui confirmant la jouissance de son Gouvernement de Bourgogne, de lui donner la nomination des Gouvernemens particuliers des différentes Villes de cette Province, & celles de toutes les Charges qui viendroient à vaquer. On lui accordoit de plus quarante mille écus tous les ans, à prendre sur les revenus que la Province produisoit au Roi. On rendoit la liberté au jeune Duc de Guise, & on lui donnoit le Gouvernement de Champagne, avec deux Villes à son choix, où il seroit maître d'établir telle garnison qu'il jugeroit à propos. On assuroit au Prince de Joinville, cadet du jeune Duc, vingt mille écus de pension, & trente mille livres de rente en Bénéfices. On faisoit aussi les plus grands avantages aux Ducs de Nemours, d'Aumale & d'Elbeuf, en

un mot à tout ce qui pouvoit intéreſ-
1589. ſer les Princes Lorrains ; on donnoit entr'autres au Marquis de Pont, fils aîné du Duc de Lorraine. les Gouvernemens de Metz, Toul & Verdun, avec cette condition ſinguliere, que, ſi le Roi n'avoit point d'enfans mâles, ces trois Villes demeureroient unies au Duché de Lorraine.

Mayenne refuſe.

Malgré des offres auſſi brillantes, qui mettoient près d'un tiers du Royaume entre les mains des Princes de la Maiſon de Lorraine, le Légat ne put rien gagner ſur le Duc de Mayenne. Il fit réponſe que les propoſitions qu'on lui faiſoit actuellement, n'étoient qu'un nouvel artifice de la part de ſes ennemis qui, ſe trouvant au dépourvû, ne cherchoient qu'à l'amuſer pour avoir le tems de raſſembler des forces ; que d'ailleurs, il n'y avoit aucune ſûreté à traiter avec un Prince qui venoit de donner à Blois des preuves de la perfidie la plus affreuſe : qu'en ſuppoſant même que l'on voulût négocier avec lui de bonne foi, il étoit impoſſible de rien conclure dans la ſituation préſente des affaires ; parce que, dit-il, Henri de Valois étant déchu du pouvoir ſouve-

rain & du droit qu'il avoit ſur ſes Sujets, on ne ſçauroit quel titre lui donner dans un Traité d'accommodement. 1589.
Il finit par charger l'Envoyé du Légat de dire à ſon Maître, qu'il le prioit de parler de cette affaire au Pape, & d'aſſurer ce Pontife qu'il ſeroit toujours le maître de cette affaire; mais il lui fit obſerver en même tems, qu'il étoit bien sûr que Sa Sainteté n'étoit point d'avis que l'on ſe reconciliât avec un Prince qui ne méritoit plus ni égards, ni confiance. Il congédia l'Envoyé du Légat après cette réponſe, & ſe prépara à ſuivre ſon entrepriſe.

Le Roi publie la Tréve qu'il a conclue avec le Roi de Navarre.

Dès que le Légat eut informé le Roi des diſpoſitions de Mayenne, on ne délibéra plus à la Cour ſur le parti qu'on avoit à prendre: on publia la Tréve qui avoit été conclue avec le Roi de Navarre, & il y eut à cet effet une Déclaration qui fut donnée à Tours le 26 d'Avril. Le Roi, après y avoir expoſé les déſordres qui déchiroient l'Etat, s'exprimoit en ces termes: *Toutes les ſuſdites raiſons ayant eſté par nous miſes en délibération avec les Princes de noſtre Sang, Officiers de noſtre Couronne, & autres Seigneurs &*

perſonnages de noſtre Conſeil eſtant près
1587. *de Nous; n'aurions trouvé autre moyen entre ces extrémités, que de prendre & donner à noſdits Sujets quelque relaſche de guerre de la part dudit Roi de Navarre: & pour cet effet lui avons accordé pour lui & pour tous ceux de ſon Parti, tréve & ſurſéance d'armes & de toute hoſtilité, ſuivant l'inſtance qu'il nous en a faite, reconnoiſſant ſon devoir envers Nous, eſmeu de compaſſion de la miſere où ce Royaume eſt de préſent réduit, qui incite tous ceux qui retiennent les ſentimens des bons François d'aider à eſteindre le feu de diviſion qui le conſume & menace de ſa derniere ruine, &c.*

Le Roi, pour ſe ménager avec la Cour de Rome, eut l'attention de comprendre dans cette Tréve la Ville d'Avignon & le Comtat Vénaiſſin, en promettant de plus, au nom du Roi de Navarre, que ce Prince auroit ſoin d'empêcher que ſes troupes, qui étoient Huguenotes auſſi bien que leur Chef, ne cauſaſſent aucun dommage aux Catholiques, & ne les troublaſſent dans l'exercice de leur Religion.

Le Roi de Navarre de ſon côté avoit déja prévenu le Public ſur la conduite qu'il tiendroit à l'égard des Catholiques.

ques. Quelques jours avant que le Roi eût publié sa Déclaration, il avoit fait répandre un manifeste, dans lequel, en déclarant qu'en qualité de premier Prince du Sang, il alloit prendre la défense du Roi & de l'Etat; il promettoit de ne traiter comme ennemis que les seuls rebelles; il assuroit au contraire d'une protection spéciale tous les Catholiques, & nommément ceux du Clergé qui se contiendroient dans les bornes de leur devoir & dans l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain. 1589.

Manifeste du Roi de Navarre.

Cet écrit, qui est daté du 21 d'Avril, fut donné à Saumur. Place que le Roi avoit accordée au Roi de Navarre au lieu du Pont-de-Cé qu'il lui avoit donné d'abord. C'étoit du Plessis-Mornai qui avoit négocié cet échange & le Roi de Navarre en reconnoissance lui en donna le Gouvernement.

Ces déclarations furent reçues de tous les gens de bien, avec la joie la plus sensible, & l'on ne douta point que l'Alliance du Roi avec l'héritier présomptif de la Couronne, Prince déjà si fameux par ses exploits, ne rétablît bientôt la tranquillité à l'Etat: en

forçant les séditieux de mettre bas les armes.

1589.

L'union du Roi avec le Chef des Huguenots, fit grand bruit à Rome, & arrêta l'effet des négociations que ce Monarque y entretenoit, pour obtenir l'Absolution du meurtre des Guises; cette affaire avoit paru jusques-là en assez bon train, le bruit s'étoit même répandu que le Pape commençoit à être ébranlé, & qu'il avoit fait espérer de se rendre aux instances de Sa Majesté.

Mouvemens de Mayenne pour empêcher le Pape de donner l'absolution au Roi.

Mayenne, qui n'appréhendoit rien tant que cette réconciliation, avoit écrit en diligence au Commandeur de Diou, son envoyé à Rome, & l'avoit chargé de *s'opposer, tant en son nom, qu'au nom de tous les Princes Lorrains, à ce qu'on accordât à Henri de Valois l'absolution de l'assassinat commis à Blois*; & au cas que le Pape passât outre sans avoir égard à cette opposition, il lui avoit ordonné de protester solemnellement, au nom des Princes Lorrains, *que, nonobstant l'Absolution donnée par le Saint Pere, ils poursuivroient la vengeance de ce meurtre par la voie des armes & par toute autre voye qu'ils jugeroient à propos.* Anne d'Est,

Ducheſſe de Nemours, mere des Guiſes; Catherine-Marie, Ducheſſe de Montpenſier, leur ſœur, & Catherine de Cleves, Ducheſſe douairiere de Guiſe, avoient auſſi envoyé de pareils ordres aux Agens particuliers qui étoient de leur part dans cette Cour, & les avoient chargés de demander acte de leurs proteſtations. 1589.

On n'eut pas beſoin de toutes ces formalités. L'accommodement des deux Rois indiſpoſa autant la Cour de Rome, que le maſſacre des Guiſes, & dèſlors il n'y eut plus d'eſpérance d'abſolution. Le Duc de Mayenne, raſſuré de ce côté-là, pourſuivit ſon premier deſſein qui étoit, comme j'ai dit, de faire le plus de conquêtes qu'il lui ſeroit poſſible, avant la jonction des deux Rois. En partant de Châteaudun, il s'empara de Vendôme, par la trahiſon de Jacques de Maillé Bénéhart, qui en étoit Gouverneur. De-là paſſant par Montoire, il alla mettre le ſiége devant Châteaurenaud, à ſept lieues de Tours, place peu forte, mais défendue par un Gouverneur d'un caractère bien différent de celui de Vendôme : c'étoit un Gentilhomme Breton, nommé *Sarrouet*, qui voyant

Conquêtes du Duc de Mayenne.

Il aſſiége Châteaurenaud.

hommes pourroient avoir leurs armes
1589. & emmener leurs chevaux. Ces troupes sortirent en effet, mais il y en eut un grand nombre de massacrés par les vainqueurs. Mayenne, au désespoir de ce manque de discipline, se mit en devoir d'arrêter ce désordre, & il en vint à bout, mais ce ne fut qu'en punissant avec la derniere sévérité la plûpart de ceux qui en étoient les principaux acteurs; il y en eut plusieurs à qui il fit casser la tête par leurs propres Officiers. Après cette expédition, il partit de Saint-Ouen & se rendit en diligence à Montoire.

Il se retire sur le bruit de l'arrivée du Roi de Navarre.

Mayenne avoit de fortes raisons pour précipiter sa retraite. Le Roi ayant été averti de l'extrêmité où les troupes étoient réduites à Saint-Ouen, avoit mandé au Roi de Navarre d'accourir promptement à leur secours; il y vint en effet à la tête d'un camp volant, & y fit une marche de vingt-deux heures de suite; mais il apprit en arrivant la reddition de la place & la retraite de Mayenne.

Le Roi de Navarre fait demander au Roi la permission de le voir.

Ce Prince ne pouvant plus exécuter ce qu'il avoit résolu, alla prendre son logement au château de Maillé à deux lieues de Tours, d'où il envoya le

Dimanche 30 Avril, informer le Roi de ſon arrivée, & du deſir qu'il auroit de lui faire ſa cour. Le Roi, qui malgré la treve avoit toujours tenu juſques là une conduite extrêmement réſervée à l'égard de ce Prince, ne put s'empêcher de témoigner publiquement combien il étoit ſenſible au zéle avec lequel il s'étoit readu à ſes ordres; il prit enfin le parti de le voir, & lui donna rendez-vous pour le même jour, dans le parc du Pleſſis-lès-Tours. 1589.

Le Roi de Navarre voulut auſſi-tôt ſe mettre en marche pour s'y rendre; mais il fut obligé de retarder, pour appaiſer les murmures qui s'éleverent de la part de quelques uns de ſes Officiers de confiance. Ils lui repréſenterent qu'il devoit ſe ſouvenir de l'affreuſe journée de la Saint Barthelemi; que l'on pouvoit juſtement appréhender que l'eſprit qui regnoit alors ne fût encore le même, & que peut-être il y avoit entre le Roi & la Cour de Rome une convention ſecrette, par laquelle on s'étoit engagé à le ſacrifier, auſſi-bien que toute la Nobleſſe de ſa ſuite, pour expier la mort des Princes Lorrains; que c'étoit ſans doute à ce prix que le Pape donneroit cette

Inquiétude des gens du Roi de Navarre, au ſujet de ſon entrevue avec le Roi.

Absolution si long-tems refusée, en
1589. conséquence de laquelle les sujets rebelles rentreroient bientôt dans l'obéissance.

Ces remontrances ne jetterent qu'une légere inquiétude dans l'esprit du Roi de Navarre; cependant, pour les satisfaire, en quelque façon, il fit assembler son Conseil, afin de délibérer sur la démarche qu'il avoit dessein de faire. Après que l'on eut long-tems discuté les raisons pour & contre, il fut enfin décidé, à la pluralité des voix, que le Prince ne devoit pas balancer un moment à continuer son voyage, & que tous ceux qui avoient quelque zéle pour le bien de l'Etat ne pouvoient se dispenser de l'accompagner.

Le Roi de Navarre, qui étoit persuadé que le Roi agissoit de bonne foi, fut charmé de voir les avis se réunir à son sentiment; il continua donc sa route, & il étoit tems en effet qu'il se disposât à se trouver au rendez-vous; car le Roi qui l'attendoit, ne sçavoit à quoi attribuer son retardement, & le Maréchal d'Aumont avoit déjà fait deux voyages pour accélérer la marche du Roi de Navarre. Il partit donc sur le champ, & passa la riviere de Che-

avec un détachement de ſes troupes.

Dès que l'on ſçut que ce Prince alloit arriver, un peuple immenſe ſe rendit en foule dans le Parc, & ſe mêla avec les Seigneurs & les Soldats, pour être témoin de cette premiere entrevue. Ceux qui ne purent trouver place pour ſatisfaire leur curioſité, monterent ſur les arbres ; de ſorte qu'en un inſtant le Parc ſe trouva plein de toutes parts. Le Roi de Navarre arriva par le Château, & afin que ceux qui avoient témoigné tant de répugnance à la démarche qu'il faiſoit ne puſſent pas lui faire des [illegible]roches de n'avoir pas pris ſes ſuretés, il fit un ſigne à Vignelle, Commandant de ſes Gardes, & celui-ci ſe ſaiſit adroitement d'une des portes, & y reſta avec une partie du détachement. Le Roi de Navarre voulut ſur le champ courir ſe jetter aux pieds du Roi ; mais la foule des ſpectateurs ne lui permit pas de ſuivre ſon empreſſement. Tout le monde vouloit le voir & l'entendre. On étoit enchanté de la bonne mine de ce Prince, & de ſon air affable & populaire ; qui ſembloit prendre encore un nouveau luſtre dans l'habillement ſingulier qu'il avoit pour cette entrevue ; car il

1589.

Entrev des deux Rois.

étoit en vrai équipage de ſoldat, &
1589. tout couvert de ſueur & de pouſſiere. Il arriva enfin à quelques pas du Roi. Ces deux Princes ſe tendoient les bras pour s'embraſſer ; mais la foule qui continuoit & qui s'augmentoit même à chaque inſtant, les tint pendant aſſez long tems éloignés l'un de l'autre. Les Seigneurs, les Officiers, les Gardes même n'avoient pas la force de remédier à cette eſpéce de déſordre, qui étoit en effet bien moins un tumulte, qu'une expreſſion trop animée de la joie qu'excitoit dans tous les cœurs une réconciliation que l'on regardoit comme le ſalut de l'Etat.

Enfin le Maréchal d'Aumont employant les prieres plutôt que les menaces, réuſſit à écarter un peu la foule; & dès que l'accès fut libre auprès de Sa Majeſté, le Roi de Navarre, ſe jettant à genoux, avança quelques pas en ſe traînant vers le Monarque, & lui baiſa les pieds, en lui diſant qu'il regardoit ce grand jour, comme le plus heureux de ſa vie, puiſque Dieu lui faiſoit la grace d'être réconcilié avec ſon Maître & de pouvoir lui offrir ſes ſervices. Le Roi, ſenſiblement touché de voir un ſi grand Prince ſacrifier tout

pour venir le ſecourir, le releva promptement, l'embraſſa, le traita de frere, & lui fit en un mot l'accueil le plus careſſant, mais il ne fut pas poſſible de converſer long-tems enſemble, parce qu'il s'éleva de toutes parts des cris redoublés de *Vive le Roi, vive le Roi de Navarre, vivent les Rois.* Pendant ce tems-là, les Officiers & les Soldats des deux partis s'embraſſoient réciproquement, en verſant des larmes de joie, & en déteſtant ce tems malheureux pendant leſquels ils n'avoient cherché qu'à ſe détruire les uns les autres. 1589.

Les deux Rois s'arrachèrent de cette foule avec bien de la peine & tinrent Conſeil ſur le champ, pour régler les opérations de la guerre qu'on alloit entreprendre ; ils monterent enſuite à cheval, & prirent le chemin de la Ville ; en approchant du Château, le Roi parut ſurpris de voir les gardes du Roi de Navarre en bataille ; mais il n'eut pas le tems de s'en plaindre, le Roi de Navarre le prévint & s'avançant vers ſes Gardes, il leur ordonna de ſe retirer, & gronda même très-vivement les Officiers de ce qu'ils les avoient fait ainſi mettre ſous les armes ſans ſes ordres. Cette

Les deux Rois tiennent Conſeil ſur les opérations de guerre.

précaution fit un effet admirable. Le
1589. Roi, loin de se plaindre, fut le premier à les justifier afin d'appaiser le Prince qui paroissoit toujours fort en colere, Ces deux Princes s'avancerent ainsi jusqu'au pont S^e Anne. Le Roi de Navarre prit alors congé de Sa Majesté, & passa la riviere pour aller coucher au fauxbourg Saint Symphorien, où étoit son armée. Il étoit si pénétré du bonheur de cette réconciliation, qu'il dit en se retirant: *Je mourrai content désormais, puisque Dieu m'a fait la grace de voir la face de mon Roi.*

Démarche généreuse du Roi de Navarre.

Le lendemain ce Prince, pour mieux convaincre le Roi de la sincérité de ses dispositions & de la confiance qu'il avoit dans sa parole, repassa la riviere suivi d'un page seulement, & se rendit chez le Roi vers les six heures du matin. Un procédé aussi noble & aussi généreux, charma tous les Officiers; ils virent dès lors qu'il falloit mettre en oubli toute haine & toute défiance, puisque ce grand Prince vouloit bien lui-même oublier ce qu'il avoit dit tant de fois, qu'on ne le verroit jamais dans la chambre du Roi, à moins qu'il n'eût deux armées à ses côtés.

La confiance & la franchiſe de ce Prince, firent auſſi une forte impreſſion ſur l'eſprit du Roi, & diſſiperent entierement tout ce qui pouvoit reſter de ſoupçons. Le Monarque s'étant fait habiller promptement donna une longue audience au Roi de Navarre, dans laquelle ils prirent des meſures pour l'arrangement de leurs affaires. Le lendemain, ils conférerent encore une partie de la matinée; & enfin, il fut conclu, ſelon l'avis du Roi de Navarre, que le parti le plus ſimple étoit de tout diſpoſer pour aller attaquer Paris, parce que c'étoit là qu'étoit le fort de la Ligue, & qu'en portant un coup déciſif droit au cœur de ce monſtre, on viendroit facilement à bout de réparer les déſordres qu'il avoit occaſionnés dans tout le Royaume. 1589.

Le Roi de Navarre eſt d'avis que l'on faſſe le ſiége de Paris.

Après avoir ainſi long-tems conféré ſur les préparatifs néceſſaires pour cette expédition, le Roi de Navarre s'en alla à Chinon, pour faire avancer le reſte de ſes troupes qu'il y avoit laiſſées. Mayenne ayant été informé de l'éloignement de ce Prince, réſolut d'en profiter pour s'approcher de la Ville de Tours, & tâcher de s'en rendre maître; mais comme ſon deſſein

Mayenne fait une tentative pour s'emparer de la perſonne du Roi.

principal étoit de s'emparer de la per-
1589. ſonne du Roi, il ſe ſervit des intelli-
gences qu'il avoit à la Cour, pour ſe
ménager l'occaſion favorable d'exé-
cuter ſon deſſein.

Selon les arrangemens dont on étoit convenu, on devoit engager le Roi à ſortir de la Ville, un matin, pour aller en promenade dans le Fauxbourg de Saint Symphorien, & le faire donner dans une embuſcade qui ſe trouveroit ſur la route qu'on lui feroit tenir; & en cas que ce projet échouât, Mayenne devoit attaquer le Fauxbourg, à la défenſe duquel toutes les troupes du Roi ne manqueroient pas d'accourir. Ceux de la Ville qui étoient la plûpart zélés Ligueurs, ſe voyant débarraſſés des ſoldats, dont la préſence les tenoit en reſpect, devoient alors prendre les armes, ſe ſaiſir des portes, & enfermer le Roi entre la Ville & l'armée du Duc de Mayenne. Tout cela fut concerté pour le huitiéme de Mai. Mayenne en conſéquence partit la veille au ſoir à la tête de ſes troupes, &, après une marche d'environ douze lieues, il ſe trouva à dix heures du matin à l'endroit déſigné, préciſément dans le tems que le Roi avec très-peu de monde, étoit à

la promenade au-delà du Fauxbourg & de la Riviere, du côté de Marmoutier. 1589.

Ce Prince fut heureuſement averti dans le tems qu'il étoit près de tomber entre les mains de ſes ennemis. Les perſonnes qui étoient en intelligence avec Mayenne, avoient engagé le Roi à ſe promener dans un chemin, au bout duquel une troupe de Cavalerie ennemie s'étoit embuſquée; mais un Meûnier qui venoit de l'autre côté de ce chemin ayant apperçu le Roi, accourut à lui en criant: *Sire, où allez-vous? Il y a ici tout proche des ennemis, je viens de les voir, retirez-vous au plus vîte.* A peine cet homme finiſſoit-il de parler, que l'on vit à cent pas quelques Cavaliers dont la préſence ne vérifia que trop l'importance de l'avis. Le Roi, tournant bride auſſi-tôt, ſe retira au grand galop vers un Corps de garde qu'il fit mettre ſous les armes; paſſant enſuite par le Fauxbourg, il rentra dans la Ville, & apprit en arrivant que le Duc de Mayenne venoit de paroître à la vûe du Fauxbourg avec ſon armée.

Le Roi échappe au danger.

Le Duc en fit l'attaque peu après, & l'emporta malgré les efforts des trou-

Mayenne attaque &

pes royales, qui se battirent d'abord
1589. avec assez de bravoure; mais elles ne purent tenir contre l'impétuosité des
Prend le Fauxbourg de S. Symphorien. troupes de la Ligue, qui les mirent enfin en déroute, après leur avoir tué environ trois cens hommes. Mayenne ne perdit de son côté qu'une centaine de soldats. Après la défaite des troupes royales, le Fauxbourg fut abandonné au pillage, & les Catholiques y commirent tous les excès & toutes les violences que la fureur & le fanatisme peuvent inspirer. Mayenne n'osa pas rester long-tems dans ce poste: informé que le Roi dès l'instant de l'attaque avoit envoyé au Roi de Navarre Courriers sur Couriers pour le presser de venir à son secours; il ne douta pas que ce Prince qui étoit extrémement actif, n'arrivât incessamment avec les troupes qu'il étoit allé
Retraite de Mayenne. chercher à Chinon. Il jugea donc à propos de partir le lendemain avant le jour, & de se rendre au plutôt vers l'Anjou, pour y joindre les recrues que les Ligueurs de la Province lui avoient faites: mais avant de partir, il voulut venger le meurtre du Duc de Guise son frere, sur un Gentilhomme dont le corps fut trouvé parmi les

morts ; c'étoit Saint-Malines que l'on a vu dans la Vie* du Duc de Guise, donner le premier coup de poignard à ce Prince. Mayenne fit faire le procès par son grand Prevôt, dont la Sentence portoit que Saint-Malines auroit le poing & la tête coupés, que le reste du cadavre seroit pendu par les pieds, avec un écriteau qui annonceroit la raison pour laquelle on le condamnoit à cette infamie. Le Journal de Henri III. ajoute, que ce même écriteau contenoit que la tête de S. Malines seroit portée à Montfaucon, en attendant qu'elle fût accompagnée de celle de Henri de Valois. 1589.

M. de Thou rapporte que le Duc de Mayenne, non-content d'avoir fait exécuter cette Sentence, avoit eu soin de faire répandre un écrit peu après, dans lequel il rendoit compte de cette exécution ; cependant ce même historien ajoute que le lendemain du combat s'étant promené dans ce Faubourg avec Châtillon, fils du fameux Amiral de ce nom, ils s'informerent avec soin des habitans de tout ce qui s'étoit passé pendant la nuit, & que pas un d'eux ne fit mention de ce fait.

* Vie du Duc de Guise, pag. 557.

1589. Le jour même du départ de Mayenne, le Roi de Navarre arriva vers le midi. Ce Prince, au déſeſpoir de n'avoir pu arriver plutôt, vouloit dans la premiere ardeur partir à l'inſtant, & pourſuivre l'armée de la Ligue; mais le Roi l'en empêcha, & lui même ſe rendit d'autant plus volontiers aux inſtances du Monarque, qu'ayant toujours pour principal point de vue de s'approcher de Paris, il étoit néceſſaire de prendre au plutôt des meſures pour n'être point traverſé dans ce projet.

Le Roi de Navarre fut chargé de marcher vers Beaugenci, pour tâcher de réduire Orléans. Le Roi envoya un gros détachement en Bretagne, ſous les ordres du Comte de Soiſſons, pour s'aſſurer de la Ville de Rennes, & lui-même alla en perſonne à Poitiers, dans l'eſpérance de décider en ſa faveur les habitans de cette Ville, qui étoient encore en balance entre les deux partis.

Ces différentes tentatives n'ayant point eu de ſuccès, le Roi parut ſe rebuter. Il regagna la Ville de Tours où il ſembloit vouloir tomber dans l'indolence & l'inaction, ſe flattant toujours que les Ligueurs ſe laſſeroient

enfin de leur révolte & qu'ils en viendroient d'eux-mêmes à un accommodement. Mais le Roi de Navarre qui, penſoit trop noblement, pour ſe repoſer ſur de pareilles eſpérances, revint trouver le Roi, & lui parla avec tant de force ſur l'importance dont il étoit de montrer de la vigueur & de la fermeté dans les coujonctures actuelles, qu'enfin ce Prince ſe détermina à ſe remettre à la tête de ſes troupes. 1589.

Quelques événemens qui arriverent coup-ſur-coup, ne contribuerent pas peu à fixer ce Prince dans la réſolution que le Roi de Navarre lui avoit inſpirée. Menneville que Mayenne avoit laiſſé dans Paris, pour y commander pendant ſon abſence, ſortit de cette Capitale à la tête de quatre mille hommes, pour aller faire le ſiége de Senlis, que Montmorenci-Thoré avoit ramenée à l'obéiſſance du Roi. Le Duc d'Aumale ſe joignit peu après à Menneville, & lui conduiſit un renfort de douze cens hommes & de quelques piêces d'artillerie. Les aſſiégés ſe défendirent avec bravoure, & repouſſerent vigoureuſement les troupes de la Ligue dans le premier aſſaut qu'elles livrèrent : mais le défaut de vivres & Les Ligueurs ſont battus à Senlis.

de munitions, ne permettant pas d'en
1589. soutenir un second avec le même succès, Montmorenci étoit près de capituler, lorsque le Capitaine la Noue & le jeune Duc de Longueville, qui alloient avec une escorte de deux mille hommes, au-devant des Suisses qu'on envoyoit à l'armée du Roi, suspendirent leur marche pour marcher droit à Senlis & en chasser les ennemis : ce projet leur réussit. Les troupes de la Ligue voulurent se mettre en bataille & faire quelque résistance ; mais elles furent totalement défaites avec perte de près de deux mille hommes & de tout leur bagage ; Menneville fut tué dans cette occasion, & le Duc d'Aumale emporté par les fuyards, se sauva d'une traite jusqu'à Saint-Denis.

Défaite des ligueurs en Beauce.

Cet échec, qui arriva le Mercredi 17e de Mai, fut suivi d'un autre que les Ligueurs reçurent dans la Beauce, le lendemain de ce même jour. Anne de Brosse & Charles de Saveuse freres, de la maison de Piercelin, Gentilshommes des plus distingués de la province de Picardie, & très-zélés pour la Ligue, ayant levé deux cens lances & une Compagnie de cinquante Arquebusiers, les conduisoient au Du-

de Mayenne. Châtillon qui étoit parti de Beaugenci par ordre du Roi de Navarre, pour faire une entrepriſe ſur Chartres, les rencontra à Bonneval, Ville du Pays Chartrain; il les attaqua avec une telle impétuoſité qu'il en tua une centaine, fit quatre-vingt priſonniers, & mit le reſte en fuite. 1589.

Ces deux défaites arrivées ſi près l'une de l'autre jetterent la conſternation parmi les Ligueurs; ceux qui étoient à Paris, apprirent la déroute de Senlis d'une façon qui leur fit croire qu'ils alloient être inceſſamment la proie de l'ennemi: en effet, le jour ſuivant que quelques fuyards étoient venus annoncer la nouvelle de cet échec, la Noue & le Duc de Longueville ayant repris leur marche, paſſerent auprès de Paris & tirerent pluſieurs coups de canon, dont quelques volées donnerent au milieu des Halles, & cauſerent une cruelle allarme parmi les Pariſiens. Mais elle ne fut pas de longue durée, la Noue ſe remit en chemin, & paſſant par Vincennes, qui tenoit encore pour le parti du Roi, il jetta des vivres dans le Château, & continua ſa route.

Le Roi de Navarre, qui avoit été

sulte, & qu'au cas qu'il prît ce parti,
1589. il s'offroit en bon cousin de lui servir de second.

Pendant que le Roi de Navarre cherchoit ainsi à se divertir au milieu du tumulte des armes, il ne perdoit point de vue les moyens qui pouvoient lui applanir la route de Paris; le siége de cette capitale faisoit toujours son unique objet. Le Roi l'étant venu trouver à Beaugency avec ses troupes, on fit encore de nouvelles tentatives pour réduire Orléans; mais cette Ville persistant toujours dans sa rébellion, on ne voulut pas l'attaquer dans les formes; parce que le tems qu'on y auroit employé, auroit donné le tems aux ligueurs de se fortifier dans Paris. Les deux Rois se contentèrent de s'emparer de Gergeau, de Gien & de la Charité, & se rendirent par ce moyen maîtres de tous les Ponts de la rivière de Loire, à l'exception de celui d'Orléans. Peu après les troupes royales entrèrent en Beauce & en Gâtinois. La plûpart des Places se soumirent d'elles mêmes, & celles qui voulurent faire résistance, furent forcées & abandonnées au pillage. Le Roi avoit déjà fait pendre le Commandant de Gergeau,

L'armée royale s'empare des ponts sur la Loire.

geau, qui avoit ſoutenu un ſiége ; ce Prince uſa de la même rigueur dans les autres places qui refuſerent d'ouvrir leurs portes ; c'eſt ainſi qu'à Pluviers, les Chefs des rébelles furent tous pendus ; & la ville d'Etampes ayant différé à ſe ſoumettre, il y eut pluſieurs de ſes Magiſtrats qui furent condamnés à mort, parce que l'on ſçut que c'étoit à leur inſtigation que les Habitans avoient pris le parti de la révolte. 1589.

Monitoire du Pape contre le Roi.

Ce fut à Etampes que le Roi fut informé d'un Monitoire publié à Rome, par lequel le Pape le déclaroit excommunié, auſſi-bien que tous ceux qui avoient eu part au meurtre des Cardinal & Duc de Guiſe, ſi dans dix jours il ne mettoit en liberté le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon. Ce Monitoire fut publié ſolemnellement à Paris, à Meaux & à Chartres, & peu après on le vit imprimé avec Privilege donné par le Conſeil de l'Union.

Effet que ce Monitoire fait ſur le Roi.

Le Roi fut ſi conſterné de cette nouvelle, que pendant quelque tems rien ne fut capable de le faire revenir de ſes inquiétudes : on avoit beau lui repréſenter les nullités d'un pareil

Acte, les meilleures raiſons ne faiſoient aucune impreſſion ſur ſon eſprit. Il ſe rappelloit le Décret que la Faculté de Théologie venoit de fulminer, il y avoit quelques mois, par lequel les Docteurs, le regardant d'avance comme excommunié, avoient défendu de faire aucune mention de lui dans les prieres de l'Egliſe. Cette fatale Bulle venant à l'appui du Décret, la timide conſcience du Roi en fut cruellement alarmée; il crut dès-lors que tout étoit perdu pour lui, s'il ne ſe ſoumettoit aux ordres du Pape.

1589.

Le Roi de Navarre, peu ſuſceptible de vaines frayeurs, ne fut pas ſi-tôt informé de la cauſe de l'abbattement où étoit le Monarque, qu'il alla le trouver pour tâcher de lever ſes ſcrupules; & il en vint à bout, non par des raiſonnemens tels que ceux qu'on lui avoit allégués juſqu'alors pour le tranquilliſer. Ce Prince ſaiſit le vrai nœud de la difficulté, & il fit ſentir au Monarque que le ſeul moyen de ſe rendre Rome propice, étoit de réduire ſes ennemis en France, & il l'aſſura qu'avec une bonne armée & du canon, il verroit bientôt le Décret & la Bulle s'évanouir en fumée. *Soyez victorieux*,

ajouta-t-il avec ce ton militaire qui lui alloit ſi bien, & *vous pouvez compter d'être abſous ; mais, ſi vous êtes battu, vous ſerez excommunié, aggravé & réaggravé plus que jamais.* Le Cardinal de Joyeuſe s'étoit expliqué preſque dans les mêmes termes, lorſqu'il ſollicitoit à Rome l'Abſolution de ce Prince ; il lui avoit mandé que, malgré les obſtacles qu'il rencontriot pour réuſſir auprès de Sa Sainteté, il étoit sûr que, ſi ſes affaires alloient bien en France, elles ne manqueroient pas de bien aller à Rome. Le Roi s'étant un peu calmé, ſuivit le projet de s'avancer vers Paris, & il continua en chemin faiſant de s'emparer des Places qui pouvoient être d'une certaine conſéquence. 1589.

Les nouvelles des fréquentes conquêtes du Roi, jetterent les Ligueurs de Paris dans la plus grande conſternation. La Ducheſſe de Montpenſier, qui étoit un des principaux appuis de cette faction, n'épargnoit rien pour ranimer leur courage ; mais, voyant que tous les diſcours ne faiſoient que peu d'effet ſur un peuple intimidé, elle écrivit au Duc de Mayenne pour le preſſer de ſe rendre dans cette Capitale, où ſa préſence étoit abſolu-

ment néceſſaire pour remettre les eſprits.

1589.

Ce Prince juſqu'alors avoit parcouru l'Anjou, le Maine & autres Provinces voiſines, pour conquérir des Places & fortifier le parti de la Ligue. Ses troupes, qui pour la plûpart étoient très-mal diſciplinées, avoient commis partout les déſordres les plus affreux. On rapporte entr'autres qu'à Artenai, Bourg fort riche à quelques lieues de Laval, les Ligueurs, ſcachant que l'Egliſe étoit très-riche en vaſes & en ornemens précieux, mirent le feu aux portes, & y ayant trouvé des femmes & des filles qui y étoient réfugiées comme dans un azile d'autant plus aſſuré, que les Proteſtans même l'avoient reſpecté juſqu'alors, tout fut livre à la brutalité & à la fureur du ſoldat. Un Payſan, dont la femme avoit été forcée en ſa préſence, les ayant menacés de la colere divine, ces brutaux le maſſacrerent impitoyablement aux pieds du Crucifix. Ils pillerent enſuite les ornemens ſacrés, qui furent auſſi-tôt partagés entre les filles de joie qui ſuivoient le Camp. *Le plus auguſte de nos Myſteres*, dit M. de Thou, *ne fut pas même reſpecté par ces*

Déſordres des troupes de la Ligue.

impies, & le Saint des Saints devint par dérision la nourriture de ces bouches impures & sacrileges. Ils exercerent à peu près les mêmes violences & les mêmes cruautés dans la plûpart des Places dont ils s'emparerent; & Mayenne, qui voyoit avec peine tous ces déſordres, étoit cependant contraint de les diſſimuler. 1589.

Mayen s'aſſure d'Alençon.

Dès que ce Prince eût reçu les Lettres de la Ducheſſe de Montpenſier, il ſe diſpoſa à ſe rendre à Paris; mais au lieu d'y aller en droiture, il prit ſa route par Alençon, dont il voulut s'aſſurer. Il ſe rendit enſuite à Paris où ſa préſence fit un grand effet ſur les Ligueurs dont le courage ſe rallentiſſoit de jour en jour, depuis qu'ils ſçavoient que l'armée Royale ſe préparoit à venir les aſſiéger. Après avoir tenu avec les Seize quelques Conſeils ſur la ſituation actuelle des affaires, Mayenne repartit pour aller reprendre Montereau dont le Duc d'Epernon s'étoit emparé depuis quelques jours. Avant de partir, il fit courir le bruit que ſon deſſein étoit d'aller à la rencontre des Suiſſes qui venoient au ſecours du Roi. Comme cette démarche étoit plus eſſentielle que toute autre

Il reprend Montereau

pour les intérêts de la Ligue, on don-
1589. na facilement dans ce piége ; de ſorte que la garniſon de Montereau n'étant pas beaucoup ſur ſes gardes, & la Ville elle-même ſe trouvant d'ailleurs ſans défenſe, Mayenne la reprit ſans beaucoup de peine, & regagna Paris peu après.

Il ſe rend à Paris. Cette expédition, qui ne fut pas de longue durée, fournit aux troupes de la Ligue une nouvelle occaſion de recommencer leurs violences & leurs ſacrileges. Elles bruloient & pilloient impunément tout ce qu'elles rencontroient, & lorſque ces frénétiques étoient raſſaſiés de rapine & de ſang, ils imaginoient des crimes pour avoir le plaiſir de les commettre. Quelques-uns de leurs détachemens étant entrés par force dans Villeneuve S. George, exercerent d'abord mille brutalités, & enſuite ne ſçachant plus à quels déſordres ſe livrer, ils contraignirent les Prêtres, le poignard ſur la gorge, de baptiſer des veaux, des moutons, des cochons, &c. & de leur donner les noms de carpes, de brochets, de barbeaux, &c. afin de pouvoir en manger publiquement les jours auxquels l'Egliſe interdit l'uſage de la viande.

Tels étoient ces zélés Catholiques, qui portoient les armes pour la défenſe de la Religion. On eut beau renouveller les plaintes qu'on avoit déja faites tant de fois contre ces fanatiques, Mayenne dit alors pour toute réponſe : *Il faut patienter, j'ai beſoin de toutes mes piéces pour vaincre le Tyran.* 1589

Ce Prince étant rentré dans Paris, n'y reſta que peu de tems, à cauſe des nouvelles qu'il reçut des approches de l'armée Royale ; il deſcendit le long de la Seine, & alla ſe camper à quelque diſtance de la Ville, pour la mettre à couvert de toute inſulte. Il s'avança même juſqu'à Pontoiſe à la tête de ſes troupes, pour tenter de ſecourir cette Place devant laquelle les troupes Royale s'étoient venues mettre le ſiége, après avoir ſoumis de gré ou de force les autres places qu'elles avoient trouvées ſur leur route. Mais ce Prince abandonna bientôt ce deſſein, parce que dans ce même tems, il fut informé que les troupes qu'on avoit levées en Suiſſe alloient arriver, & qu'elles devoient camper à Conflans-Sainte-Honorine. Voyant donc que Pontoiſe étoit une Ville priſe, il ſe retira pour aller ſe retrancher du côté de Paris. Il entreprend de courir Pontoiſe.

Pontoiſe fut pris en effet le 25e de
1589. Juillet : on s'empara enſuite de Beaumont, de l'Iſle-Adam & de Creil, après quoi le Roi alla à Conflans recevoir les troupes qui venoient d'y arriver. Ce Prince en fit la revue, & cette armée ſe trouva compoſée de dix mille Suiſſes, deux mille Lanſquenets & quinze cens Réitres. Le 27 du même
Le Roi int camper S. Cloud. mois il décampa, & après deux jours de marche, il ſe rendit à S. Cloud, & y établit ſon quartier. Le Roi de Navarre prit le ſien à Meudon, & étendit ſes troupes dans les Villages de Vanvres, Iſſy, Vaugirard, & autres endroits circonvoiſins.

Le Roi ſe voyant à la tête de plus de trente mille hommes effectifs & bien armés, ne douta point qu'il ne vînt facilement à bout de forcer Paris. Il comptoit même que dans peu de jours cette grande affaire ſeroit terminée : cependant il ne diſſimuloit point la peine qu'il reſſentoit d'en venir à de pareilles extrémités avec des Sujets pour leſquels, quoique révoltés, il reſſentoit encore la plus vive tendreſſe. *Ce ſeroit grand dommage*, diſoit ce Prince en regardant Paris des hauteurs de Saint Cloud, *de ruiner une ſi belle*

& bonne Ville, toutesfois si faut-il que j'aie raison des rébelles qui sont dedans, & m'en ont ignominieusement chassé. 1589.

Ce fut le Lundi dernier jour de Juillet que le Roi tint ce discours. Le lendemain devoit se faire la grande attaque, & l'on comptoit que le soir même, ou le lendemain au plus tard, Paris seroit rendu. Il paroissoit cependant que cette entreprise ne réussiroit pas si rapidement; car Mayenne, en Capitaine expérimenté, avoit pris toutes les précautions nécessaires pour faire une vigoureuse résistance.

Mesures que prend Mayenne pour défendre Paris contre le Roi.

Dès que ce Prince avoit vu arriver les troupes du Roi, il avoit distribué les siennes dans les différens Fauxbourgs de la Ville. Il s'étoit chargé de défendre ceux de Saint Honoré & de Saint Denis, & avoit confié les Fauxbourgs de Saint Jacques & de Saint Germain à la garde de la Châtre. Les principaux Officiers de ses troupes devoient veiller à la défense des autres Quartiers; ainsi il n'auroit pas été si facile qu'on l'imaginoit d'emporter cette Capitale en deux ou trois attaques. Il est vrai que la résistance n'auroit pu être de longue durée, tant parce que l'armée Royale étoit formée de

troupes bien aguerries & bien disci-
1589. plinées, qu'à cause des intelligences que les Seigneurs du parti du Roi pouvoient facilement entretenir dans la Ville. D'ailleurs la prodigieuse multitude des habitans auroit immanquablement occasionné la disette, par la précaution qu'on avoit prise de couper les passages des vivres.

Mayenne, qui prévoyoit qu'on en pourroit venir à ces extrémités, avoit cependant résolu de tenter la plus généreuse défense; &, lorsque ses affaires seroient absolument désespérées, son dessein étoit de se dévouer courageusement pour son Parti. Il devoit sortir à la tête de quatre mille hommes des plus déterminés, fondre tête baissée dans les logemens des ennemis, & chercher ainsi la victoire ou la mort par la démarche la plus téméraire.

Un coup affreux changea tout-à coup la face des affaires. Le Roi fut assassiné, & cet exécrable parricide fut l'ouvrage d'un Religieux Dominicain. Ce Prince avoit toujours eu pour les Moines & pour les Religieux un goût qu'on ne sçauroit ni définir ni comprendre. *La présence d'un Moine*, dit M. de Thou, *faisoit toujours plaisir à*

Henri, & je lui ai moi-même ſouvent entendu dire, ajouta-t'il, *que leur vue produiſoit le même effet ſur ſon ame, que le chatouillement le plus délicat ſur le corps.* Perſonne n'ayant auprès de ce Prince un plus libre accès qu'un Moine, il falloit donc pour mettre à exécution l'attentat que l'on méditoit, que ce fût un Moine qui s'en chargeât, ou quelqu'un qui en portât l'habit. 1589.

Jacques Clément, Dominicain projette d'aſſaſſiner le Roi.

Ce Monſtre ſe trouva à Paris dans le Couvent des Jacobins de la rue S. Jacques. Il s'appelloit Jacques Clément, & étoit originaire du Village de Sorbonne, près de Sens. C'étoit un jeune homme d'environ 25 ans, d'un eſprit foible, fort ignorant, d'une imagination facile à échauffer, & dès-là ſuſceptible des noires impreſſions que les Prédicateurs & les Théologiens inſpiroient contre le Roi dans leurs pitoyables Sermons. Il avoit ſaiſi des premiers l'abominable doctrine que les Docteurs de la Ligue repandoient depuis long-tems, qu'il étoit permis de ſe défaire d'un Tyran, tel qu'ils dépeignoient Henri de Valois; que c'étoit même un acte de Religion. Le jeune Clément, emporté par un fanatiſme qu'il prenoit pour du zéle,

forma dèſlors le deſſein de tuer le
1589. Roi ; il s'en vanta même ſouvent dans ſa Communauté, & le ton militaire avec lequel il parloit de cet affreux deſſein, lui avoit fait donner par ſes Confreres le ſurnom de *Capitaine Clément*.

Il conſulte ſur ce ſujet. Ce malheureux ſe confirmant tous les jours de plus en plus dans ſon infâme projet, voulut cependant conſulter un Docteur * des plus ſçavans de ſon Ordre. Il le fit ſous un nom emprunté, & demanda à ce Religieux ce qu'il devoit répondre à une perſonne qui lui avoit confié ſous le ſecret de la confeſſion, qu'elle avoit deſſein de tuer Henri de Valois. Le Docteur, peu étonné d'une propoſition auſſi révoltante, refuſa néanmoins de dire ſon avis. Il répondit en riant, que quiconque étoit capable de former une ſi haute entrepriſe, ne prenoit conſeil que de ſoi-même, & ne cherchoit point de confident. Cependant le jeune Religieux revenant à la charge,

* On dit que ce fut le Pere Bourgoing, Prieur de la Maiſon de S. Jacques, qui dans la ſuite fut condamné à être tiré à quatre chevaux, par Arrêt du Parlement rendu à Tours.

pour avoir une réponſe, le Docteur décida que ſi celui qui demandoit conſeil ne ſe portoit à cette action, ni par haine perſonnelle, ni par aucun motif de vengeance, mais par un pur amour de Dieu, & par un vrai zele pour le bien de la Religion & de l'Etat, il pouvoit l'exécuter ſans péché; qu'il feroit même un acte méritoire devant Dieu; & que, s'il arrivoit qu'il fût mis à mort en conſéquence d'une action ſi ſainte, il n'étoit pas douteux qu'il iroit droit au Ciel, & qu'il acquéreroit la gloire du martyre. 1585

La Duch de Mont fier confi l'aſſaſſin ſon proje

Une telle réponſe échauffa plus qu'auparavant l'imagination de ce fanatique; mais ce qui l'anima bien davantage, ce fut une conférence qu'il eut avec la Ducheſſe de Montpenſier. Cette femme emportée, qui depuis le meurtre de ſes freres, ne reſpiroit que la fureur & la vengeance, voulut connoître ce Religieux; & ſur ce qu'il lui dit de ſa réſolution, elle l'encouragea dans ſon deſſein, & le combla de louanges & de careſſes. Les Hiſtoriens ajoûtent que cette Princeſſe, aveuglée par la rage qui la dévoroit, acheva de confirmer Clément dans ſon projet, en accordant à ce jeune Moine débau-

ché ce qu'il y avoit de plus capable de
1589. le ſeduire.

On ne dit point quels furent les autres inſtigateurs du crime qu'il méditoit; mais il eſt vraiſemblable que beaucoup de perſonnes s'y intéreſſerent, & qu'on lui ſuggéra des moyens qu'il n'auroit pas été capable d'imaginer. On l'adreſſa à Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, qui étoit alors priſonnier au Louvre, pour en obtenir un Paſſe port, ſous prétexte qu'il avoit une affaire qui l'appelloit à Orléans. Le Paſſe-port fut expédié, & le même jour il obtint une Lettre de créance d'Achilles de Harlai, Premier Préſident, qui étoit toujours reſté à la Baſtille depuis l'empriſonnement du Parlement. Il y en a qui prétendent que cette derniere Lettre étoit contrefaite & l'écriture ſi bien imitée, que la Gueſle, Procureur Général, qui l'examina de près, ne put y rien découvrir qui donnât le moindre ſoupçon; quoiqu'il en ſoit, cette Lettre étoit énoncée en ces termes:

SIRE, ce préſent Porteur vous fera entendre l'état de vos Serviteurs, & la façon de laquelle ils ſont traités, qui ne leur oſte néanmoins la volonté & le moyen de

vous faire très-humble ſervice, & ſont en plus grand nombre que Votre Majeſté peut être n'eſtime. Il ſe préſente une belle occaſion, ſur laquelle il vous plaîra faire entendre votre volonté, ſuppliant très-humblement Votre Majeſté croire ce préſent Porteur en tout ce qu'il dira. 1589

Muni de ces Lettres, Clément partit pour S. Cloud, le Lundi 31 de Juillet; mais avant ſon départ, il ſe paſſa quelques événemens qui ne font que trop voir que Mayenne étoit bien informé du complot. Ce Prince, à la ſollicitation de la Ducheſſe de Montpenſier & des Seize, fit arrêter plus de cent des principaux Bourgeois du nombre de ceux qu'on ſoupçonnoit être du parti du Roi: c'étoient autant d'ôtages dont on s'aſſuroit, & dont la vie devoit répondre de celle de l'aſſaſſin; & l'on dit de plus que quand ce ſcélérat ſortit de Paris, la Chapelle-Marteau, fameux Ligueur, que le feu Duc de Guiſe avoit nommé Prévôt des Marchands, accompagna ce Moine par le Fauxbourg S. Jacques, & le conduiſit aux Chartreux, où le Duc de Mayenne eut avec lui une longue conférence, après laquelle ce Religieux partit pour S. Cloud, & prit

Maye
une entr
avec Jac
Clémen

ſa route par Vaugirard, où il fut arrêté
1589. à un Corps-de garde: mais, ayant dit qu'il étoit envoyé de Paris pour remettre au Roi des dépêches importantes, il fut relâché auſſi-tôt, & on lui donna deux ſoldats pour le conduire au quartier du Roi.

La Gueſle, Procureur Général, qui étoit venu près de Paris de ce côté-là avec quelques-uns de ſes amis, retournoit alors à S. Cloud. Ayant rencontré les ſoldats qui conduiſoient ce Religieux, il s'informa des raiſons qu'ils avoient de l'eſcorter; &, ſur leur réponſe, il ſe chargea de le préſenter au Roi, & renvoya les ſoldats à leur Corps-de garde. La Gueſle fit beaucoup de queſtions à ce Religieux, ſans que celui-ci parût s'embarraſſer dans ſes réponſes: de ſorte que le Magiſtrat en arrivant à S. Cloud, crut pouvoir s'employer pour lui faire avoir audience de Sa Majeſté: mais ce Prince n'étoit point alors à ſon quartier. Il étoit allé à la découverte du côté de Paris avec un détachement, & ne rentra que très-tard. La Gueſle lui parla cependant ce même ſoir, & le Roi lui ordonna de venir le lendemain avec ce Religieux vers les ſix à ſept heures.

Il s'y rendit à l'heure indiquée ; &, ayant vu en entrant chez le Roi que ce Prince étoit à ſa garde-robe, il fit reſter le Moine à la porte de l'appartement, & prit ſon Paſſe-port & le billet du Premier Préſident qu'il préſenta à Sa Majeſté. Comme ce billet n'étoit qu'une Lettre de créance, le Roi ordonna qu'on fît entrer le Religieux, pour entendre ce qu'il avoit à lui dire. Ce Prince avoit alors auprès de lui la Gueſle & Bellegarde ſon Grand-Ecuyer. Clément étant entré voulut approcher du Roi ; mais la Gueſle ſe mit entre deux & tint le Moine un peu éloigné. Clément voyant donc qu'il lui ſeroit difficile de faire ſon coup, dit au Roi qu'il venoit de la part du Premier Préſident & des autres Serviteurs que Sa Majeſté avoit à Paris pour lui parler d'affaires de la derniere importance, qu'il ne pouvoit communiquer qu'à Elle ſeule. 1589.

Jacques Clément eſt préſenté au Roi.

La Gueſle prenant la parole, lui dit qu'il eût à parler haut, & qu'il n'y avoit avec le Roi que des Sujets fideles & des plus attachés à ſon ſervice. Le Moine inſiſta pour parler en ſecret, la Gueſle de ſon côté tint ferme pour ſon premier avis, & dit même au Roi

1589. qu'il n'étoit pas néceſſaire que ce Religieux l'approchât de ſi près. Mais ce Prince ſe laiſſant aller à la malheureuſe complaiſance qu'il avoit toujours eue pour ceux qui étoient revêtes de l'habit monacal, conſentit de l'entendre en ſecret. Il fit paſſer le Jacobin à la place de Bellegarde, & celui-ci ſe recula un peu loin avec la Gueſle.

Clément donne au Roi un coup de coûteau.

Clément, ſe voyant alors en liberté de commettre ſon parricide, s'approcha du Roi, & tira de ſa manche un papier qu'il lui préſenta, le Monarque s'étant mis à le lire, l'exécrable aſſaſſin reporta la main dans cette même manche & en tira un coûteau qu'il enfonça dans le ventre du Roi, & l'y laiſſa. Le Roi fit un grand cri, retira le coûteau, & en frappa le Moine au front au deſſus de l'œil. La Gueſle & Bellegarde accoururent à ce cri, & voyant le Roi tout en ſang, & l'aſſaſſin ferme encore en préſence du Prince, la Gueſle lui donna un coup violent de la garde de ſon épée, & le fit tomber dans la ruelle du Roi. Les Gardes qui étoient au-dehors, entendant un grand bruit entrerent, &, dans leur premiere fureur, ils arracherent le Moine de la ruelle & le maſſacrerent, quoi-

L'aſſaſſin eſt tué ſur le champ.

que la Gueſle leur criât de ne pas le tuer. 1589.

La bleſſure du Roi jetta la Cour dans la plus grande conſternation. On eut cependant quelque eſpérance ſur le rapport que firent les Chirurgiens. La plaie étoit à quatre doigts au-deſſous du nombril du côté droit, diſtante du milieu du ventre de la largeur d'un doigt : l'inteſtin qui étoit ſorti dans le tems que le Roi avoit retiré le coûteau ne ſe trouvant point offenſé, on crut que les autres ne l'étoient pas non plus ; & l'on en fut preſque perſuadé, lorſque le Roi ayant pris un remede après le premier appareil, ne rendit point de ſang. On imagina donc que ſa bleſſure pourroit bien n'être pas mortelle, & on le fit ſçavoir ſur le champ aux Gouverneurs des Provinces & aux Princes alliés de Sa Majeſté. Le Roi le manda lui-même au Comte de Montbelliard, par une Lettre qu'il lui écrivit, & qui eſt datée du Pont de S. Cloud le premier Août 1589. *Ce malheureux*, dit il en parlant de Clément, *m'a donné un coup de coûteau, penſant bien me tuer ; mais Dieu, qui a ſoin des ſiens, n'a pas voulu que ſous la révérence que je porte à ceux qui ſe diſent voués à*

ſon ſervice je perdiſſe la vie ; ains me l'a
1589. *conſervée par ſa grace , & empêché ſon damnable deſſein , faiſant gliſſer le couſteau , de façon que ce ne ſera rien , s'il plaiſt à Dieu.*

Ces eſpérances s'évanouirent bientôt : on eut dans ce même jour une indication que les petits boyaux étoient percés, & dèſlors ſa bleſſure fut jugée mortelle. Le Roi de Navarre, qui étoit accouru de Meudon à la nouvelle de ce fatal événement, reſta long-tems à genoux auprès du lit du Roi fondant en larmes, ſans proférer une parole.

Le Roi reconnoît le Roi de Navarre pour ſon légitime héritier.

Le Roi l'ayant fait approcher de lui, l'embraſſa ; &, après lui avoir dit que ſi Dieu diſpoſoit de lui, il lui laiſſoit la Couronne comme à ſon légitime Succeſſeur, il fit entrer les Grands de ſa Cour, & leur recommanda que dès qu'il ſeroit mort, ils euſſent à reconnoître ce Prince pour leur Souverain. Il fit en même tems un long diſcours à tous les Courtiſans ſur la ſituation déplorable du Royaume, & ſur les fautes qu'il avoit faites : *Adieu, mes amis*, leur dit-il en finiſſant, *je ſens que mes forces m'abandonnent : Ne pleurez point ma mort ; mais priez Dieu qu'il me faſſe miſéricorde.*

Ce Prince ayant fait ſigne qu'on le laiſsât tranquille ne penſa plus qu'à ſe préparer à la mort ; il ſe confeſſa à ſon Chapelain, & vers les deux heures après minuit la fievre & les douleurs ayant augmenté conſidérablement, il voulut ſe confeſſer de nouveau, & reçut le Viatique, en renouvellant les proteſtations qu'il avoit déja faites de vouloir mourir dans la Foi Catholique, Apoſtolique & Romaine : il déclara qu'il pardonnoit à ſes ennemis, & particuliérement à ceux qui étoient les auteurs de ſa mort. Il paſſa enſuite quelque tems avec aſſez de tranquillité ; cependant ſes forces diminuant à vue d'œil, il ſentit que ſa derniere heure étoit proche. On lui entendit alors réciter à voix baſſe le Pſeaume *Miſerere*, mais il ne put pas le finir. Ce Prince expira le Mercredi deuxiéme jour d'Août vers les quatre heures du matin, n'étant encore âgé que de 38 ans & dix mois, dont il avoit régné quinze ans & deux mois, Prince d'un caractere incompréhenſible, & dont la vie n'a été qu'un tiſſu de contraſtes les plus oppoſés, également digne des éloges & des ſatyres qu'on a faits de lui. 1589. Mort de Henri III.

1589. Les gens de bien, & en général tous ceux qui ſouhaitoient de voir la tranquillité rétablie dans le Royaume furent très-ſenſibles à la mort de ce Monarque. Ce n'eſt pas qu'ils ne fondaſſent des eſpérances plus ſolides ſur les grandes qualités du Prince à qui la Couronne appartenoit légitimement; mais en même tems, ils preſſentoient avec chagrin les obſtacles que la différence de Religion alloit apporter à la réunion des eſprits en ſa faveur.

Excès des Ligueurs après la mort du Roi.

Les Ligueurs emportés par leur fureur, ne firent alors aucune attention aux malheurs dont la France étoit menacée; contens d'être défaits d'un Prince contre lequel ils conſpiroient depuis ſi long-tems, ils célébrerent ce grand événement en ſe livrant à la joie la plus indécente.

La Ducheſſe de Montpenſier ayant reçu la nouvelle de la mort du Roi, dès le matin du même jour, ſauta au col de celui qui la lui apportoit, & lui dit en l'embraſſant: *Ah! mon ami, ſoyez le bien venu; mais eſt-il vrai au moins? ce méchant, ce perfide, ce tyran eſt-il mort? Dieu! que vous me faites aiſe; je ne ſuis marrie que d'une choſe, c'eſt qu'il n'ait ſçeu avant de mourir que*

c'eſt moi qui l'ay fait faire. Puis ſe tournant vers ſes femmes : *Eh bien*, leur dit-elle, *que vous en ſemble ? ma tête ne tient-elle pas bien à cette heure ? Il m'eſt avis qu'elle ne branle plus comme elle branloit auparavant.* 1589.

Elle parloit ainſi, parce que le feu Roi l'avoit menacée pluſieurs fois de ſévir contr'elle, & entr'autres le Jeudi 27 de Juillet, c'eſt-à-dire, environ ſix jours avant qu'il fût aſſaſſiné, ce Prince lui avoit envoyé un Gentilhomme pour lui dire de ſa part, qu'il étoit bien averti que c'étoit elle qui entretenoit le peuple dans la révolte, & que s'il entroit dans Paris, il l'y feroit brûler toute vive. Cette Princeſſe eut l'inſolence de lui répondre, que le feu étoit le partage d'un débauché tel que lui, & qu'au ſurplus il pouvoit compter qu'elle n'épargneroit rien pour l'empêcher d'entrer dans Paris ; on a vu par ce que j'ai rapporté ci-deſſus, qu'elle lui tint parole, & qu'en effet elle ſacrifia tout pour aſſouvir ſa vengeance.

L'inſtant d'après qu'elle eut congédié celui qui lui apportoit la nouvelle de la mort du Roi, elle courut chez la Ducheſſe de Nemours, ſa mere ; &

montant enſemble en carroſſe, elles
1589. ſe firent promener par les rues de Paris; &, par-tout où elles trouvoient du peuple aſſemblé, elles crioient : *Bonnes nouvelles, mes amis, bonnes nouvelles ; le tyran eſt mort, il n'y a plus de Henri de Valois en France.*

Elles allerent ainſi juſqu'aux Cordeliers, où la Ducheſſe de Nemours harangua le peuple & le complimenta ſur la mort du Roi ; elle ſe plaça à cet effet ſur les degrés du Grand-Autel : ce fut-là qu'elle s'évapora en invectives contre la mémoire de Henri III, qu'elle dépeignit comme l'aſſaſſin de ſes enfans & le deſtructeur de la Religion. Cette Princeſſe & la Ducheſſe de Montpenſier, firent faire le ſoir même des feux de joie ; le peuple, qui ſe livre aveuglément à tous les événemens tumultueux, ne ſaiſit que trop bien les impreſſions que ces Princeſſes avoient deſſein de lui inſpirer ; de ſorte que le ſoir de ce même jour, il y eut dans tous les quartiers de la Ville des fêtes & des réjouiſſances, comme ſi les affaires de l'Etat euſſent été dans la ſituation la plus heureuſe.

Mayenne lui-même autoriſa toutes ces folies ; &, pour que perſonne ne revoquât

révoquât en doute, que lui & les siens approuvoient le détestable parricide de Jacques Clement, il fit faire le portait de ce scélérat. Il y en eut bientôt des copies multipliées, tant en peinture qu'en relief: on les exposa partout, & il y eut même des Ligueurs qui proposerent qu'on érigeât à ce monstre une statue dans Notre-Dame. On ne s'en tint pas aux honneurs que l'on rendoit à sa personne; on voulut que sa famille y participât. On fit donc la recherche des parens de cet assassin; sa mere vint à Paris; on lui fit de riches présens. Chacun chercha à la voir, pour la féliciter d'avoir eu la gloire de mettre au monde un fils qui seroit à jamais regardé comme le Libérateur de la Patrie.

1589. Mayenne fait faire des portraits de Jacques Clement.

Les Prédicateurs qui, dès l'instant du massacre de Blois, avoient taché par leurs discours séditieux d'exciter les peuples à venger les Guises & la Religion, firent publiquement l'éloge de l'action infame de ce Moine, ils le traiterent de Martyr, & il fut publiquement réveré comme tel. On vit alors son image dans les Eglises & jusques sur les Autels. Chacun voulut avoir son Estampe, & la plaça parmi

ſes Tableaux de piété. Il y en eut mê-
1589. me qui le firent graver ſur leurs amures, comme un préſervatif contre les coups de l'ennemi. Le Cardinal de Retz rapporte dans ſes Mémoires que durant les troubles de la minorité de Louis XIV c'eſt-à-dire, environ ſoixante ans après le temps dont je viens de parler, les Bourgeois ayant pris les armes, il remarqua que l'un d'entr'eux portoit un vieux hauſſe-col ſur lequel la figure du Jacobin étoit gravée, avec ces mots au-deſſous en gros caracteres; SAINT JACQUES CLEMENT.

Au reſte, ce ne fut pas ſeulement à Paris que l'on donna dans de tels excès. La même fureur gagna différentes Provinces du Royaume; Rome même n'en fut pas exempte. Dès que la nouvelle de la mort du Roi y eut été notifiée, le Pape tint un Conſiſtoire dans lequel il prononça un diſcours très-injurieux à la mémoire de ce Prince. Il exalta le courage, la conſtance & le zèle du ſcélérat qui l'avoit aſſaſſiné, & le mit bien au-deſſus de Judith & d'Eléazar. Il ajoûta qu'un ſi noble projet n'avoit pu être exécuté ſans un ſecours particulier de la Providence qui avoit bien voulu prendre ſous ſa

L'attentat de ce Moine eſt applaudi à Rome.

protection les bons Catholiques de Paris ; & il conclut que, ce Prince étant mort dans l'excommunication, on ne devoit point prier pour lui : en effet, on ne fit point pour lui à Rome de Service solemnel, & on ne lui rendit aucun des honneurs qu'on a coutume de rendre aux Souverains Catholiques. On eut en France une copie du discours du Pape, & on y répondit d'une maniere sanglante, tant en latin qu'en françois. La réponse latine avoit pour titre, *Anti-Sixtus* : & la piéce françoise étoit intiulée : *Le foudroyant.* L'un & l'autre écrit répondoient parfaitement à leur titre : le dernier sur-tout étoit des plus violens tant contre la Cour de Rome, que contre la personne du Pape qui étoit traité très-cavalièrement. 1589.

Pendant que la Ligue exhaloit de toutes parts sa fureur contre la mémoire du Roi, on étoit d'ailleurs dans la plus grande agitation par rapport à la succession à la Couronne. Le Roi de Navarre, en qualité de plus proche héritier, vouloit monter sur le Trône ; le Duc de Mayenne de son côté mettoit tout en œuvre pour l'en éloigner ; &, s'il ne vint pas tout-à-fait à bout de Mouvemer au sujet de l succession à la Couronn

son deſſein, il réuſſit du moins à le faire
1589. changer de Religion.

Dès l'inſtant que la bleſſure du Roi avoit été jugée mortelle, le Roi de Navarre qui preſſentoit les obſtacles qu'il alloit rencontrer à jouir des droits que ſa naiſſance lui donnoit, raſſembla quelques-uns de ſes plus fidèles ſerviteurs, & tint avec eux pluſieurs Conſeils dans un appartement peu éloigné de celui du Roi; mais il n'y eut rien de décidé; & en effet, dans le tumulte où tout étoit alors à la Cour, il étoit bien difficile de conſulter d'une maniere un peu ſuivie. C'eſt ce qui fit que dès qu'on eut annoncé que le Roi étoit à l'agonie, le Roi de Navarre quitta Saint-Cloud, & ſe retira dans ſon quartier à Meudon, pour y délibérer plus tranquillement ſur le parti qu'il devoit prendre.

Embarras du Roi de Navarre à la mort du Roi.

Ce Prince étoit dans un embarras d'autant plus inquiétant, qu'il ne ſçavoit ſur qui compter, & que d'ailleurs ceux qui paroiſſoient s'intéreſſer le plus ſincérement à ſa fortune, ſe trouvoient d'avis différent. Les uns vouloient qu'il ne pensât d'abord qu'à ſa propre ſureté, & que prenant ſa route vers la Loire avec les troupes qu'il

pourroit retenir à ſon ſervice, il allât ſe retirer à Tours, parce que le Parlement y réſidant alors, ſon droit à la Couronne y ſeroit authentiquement reconnu; & qu'enſuite il iroit porter la guerre dans les Provinces qui refuſeroient de ſe ſoumettre. 1589.

D'autres furent d'un avis contraire. Ils prétendoient que ce Prince feroit très-mal de s'éloigner de Paris: que ſa retraite ſeroit regardée comme une fuite: que les Ligueurs en prendroient avantage, pour le décrier dans l'eſprit des peuples: & qu'ainſi, bien loin de penſer à ſe retirer à Tours, il étoit important de reſter ſur les bords de la Seine, & de faire voir aux ennemis qu'on étoit en état de tenir contre eux.

Cet avis étoit bien dans le goût d'un Prince qui ne voyoit rien de plus déſolant, que de paroître craindre l'ennemi: mais il falloit être en forces pour ſuivre ce projet, & malheureuſement l'on ne ſçavoit encore quel parti prendroient les troupes. Jacques de Chaumont, ſieur de Guitry, qui avoit ouvert ce dernier avis, propoſa de commencer par s'aſſurer des Suiſſes; ce qui pouvoit s'exécuter facile-

ment, ſi Harlai de Sanci*, qui avoit
1589. amené ces troupes de leur Pays, & qui avoit ſur elles beaucoup de crédit &c.

* Après le maſſacre des Guiſes Henri III. ayant peu de troupes, & voulant néanmoins travailler promptement à réduire les Villes qui ſe révoltoient de toutes parts, Nicolas de Harlai, ſieur de Sanci, qui avoit été [illegible] baſſadeur chez les Suiſſes, s'offrit de retourner dans leur Pays pour y lever des troupes. Le tréſor de l'épargne étant alors épuiſé, le Roi ne put lui donner l'argent néceſſaire pour cette négociation; mais Sanci, qui étoit extrêmement zèlé pour ſon Prince & pour le bien de l'Etat, entreprit & exécuta cette grande affaire à ſes propres dépens. Il vendit ſes pierreries & une partie de ſon bien; & s'étant tranſporté en Suiſſe, il y négocia avec tant de fineſſe & d'habileté, qu'il réuſſit enfin à lever près de douze mille hommes qu'il amena au Roi, après avoir eſſuyé toutes ſortes de traverſes & de contretems. Ce Prince ſenſiblement touché d'un ſervice auſſi important ne put retenir ſes larmes, & dit à ce Seigneur en l'embraſſant, que les récompenſes n'égaleroient jamais ce qu'il venoit de faire pour l'Etat, mais que les paſſeroient ſes eſpérances. Il reçut à peu près les mêmes promeſſes de la part du nouveau Roi, lorſqu'il détermina les Suiſſes à s'attacher à ce Prince. Cependant il fut diſgracié pour avoir entrepris, quelques années après, de détourner ce Monarque du mariage indécent qu'il vouloit contracter avec Gabrielle d'Etrées, Ducheſſe de Beaufort, ſa maîtreſſe.

d'autorité, vouloit bien employer ſon entremiſe pour les retenir au ſervice du nouveau Roi. On députa donc vers Sanci, mais cette démarche ne fut pas néceſſaire; cet Officier avoit de lui-même exécuté ce qu'on ſouhaitoit de lui. 1589.

Sanci détermine les Suiſſes à s'attacher au ſervice du nouveau Roi.

Auſſi-tôt après la mort du Roi, il avoit été trouver les Suiſſes, & les avoit harangués avec tant de feu & de véhémence, qu'il leur avoit impiré le même zèle & la même ardeur qu'il avoit lui-même pour le ſervice de l'héritier légitime de la Couronne. Il les avoit même déterminés à ſe mettre en marche ſur le champ, pour ſe rendre à Meudon, & y reconnoître le nouveau Roi.

Le nouveau Roi va au devant des Suiſſes.

L'Officier que le Roi avoit envoyé à Sanci, ayant trouvé les choſes auſſi avancées, retourna à toutes brides à Meudon, pour y annoncer cette nouvelle: le Prince, charmé d'un événement auſſi heureux, partit auſſi-tôt pour aller recevoir ces troupes. Sanci qui les conduiſoit, eut l'honneur d'être embraſſé par le Monarque qui donna enſuite le plus gracieuſement du monde ſa main à baiſer à tous les Officiers, tant François que Suiſſes;

qui étoient du cortége, & fit aux trou-
1589. pes en générale ce compliment ſi flat-
teur : *Je vous dois*, leur dit-il, *le ſalut de mon Royaume & le mien ; je n'oublirai jamais le grand ſervice que vous me rendez*. Dès-lors l'on ne parla plus de marcher vers la Loire, & il fut décidé unanimement qu'on reſteroit aux environs de la Seine, autant de tems qu'on pourroit y tenir contre l'ennemi.

Le Roi, ainſi aſſuré des Suiſſes, partit avec eux, & ſe rendit à Saint Cloud pour voir l'effet que feroit ſa préſence ſur les troupes Catholiques qui y étoient campées. Il prit ſon logement au bas du Bourg, où il vit avec plaiſir un concours aſſez conſidérable de Seigneurs & d'Officiers qui vinrent lui rendre leurs hommages.

Indéciſion des troupes Catholiques au ſujet du nouveau Roi.

Cependant il y avoit alors beaucoup d'agitation dans le Camp, par rapport à ce Prince. On ne ſçavoit encore ſi on devoit le reconnoître, ou non ; & dans le doute, on l'appelloit toujours le *Roi de Navarre*, ou le *Navarrois*. Les uns vouloient renvoyer cette grande affaire à la déciſion des Etats que l'on convoqueroit à ce ſujet ; parce que, diſoient ils, ce Prince étoit à un dégré trop éloigné de la Couronne,

pour que l'on ſe déclarât en ſa faveur ſans y avoir murement réfléchi. D'autres ajoutoient qu'en remettant le tout à la déciſion des Etats, on ne devoit pas paroître révoquer en doute les droits de ce Prince ſur la Couronne, & qu'ainſi on pourroit lui donner un titre qui pût le ſatisfaire en quelque façon pour le préſent. Ce titre étoit celui de *Généraliſſime de l'armée*, qu'on propoſoit de lui conférer avec une certaine ſolemnité, & en conſéquence duquel on feroit ſerment de lui obéir. 1589

Le plus grand nombre trouvoit de l'inconvénient à ne pas le reconnoître ſur le champ, pour le légitime héritier de la Couronne; le moindre délai paroiſſoit d'une conſéquence infinie, parce que les différens partis qui entretenoient la diviſion dans le Royaume, ne manqueroient pas d'en faire uſage, pour ſe fortifier & ſe rendre plus redoutables que jamais. Le plus grand nombre des voix ſe réunit à cet avis; cependant il reſtoit une grande difficulté au ſujet de la Religion. La qualité de *Très-Chrétien* étant regardée comme une dénomination eſſentielle au Roi de France, on avoit peine à

qui étoient du cortége, & fir
pes en générale ce compl
teur : *Je vous dois*, leur
de mon Royaume & le r
jamais le grand ſervi
dez. Dès-lors l'on
cher vers la Loi
nimement qu'
rons de la Se
pourroit y

eroit de

Le Roi
tit avec
pour
ſur
éto
ar
oit faite tant de fois, de s'en rapporter au ſujet de la Religion à un Concile Général, ou National, qui ſeroit aſſemblé, s'il étoit poſſible, dans le terme de ſix mois; de défendre l'exercice public de tout autre Religion que la Catholique, excepté dans les endroits dont les Huguenots étoient alors en poſſeſſion : de ne conférer les Charges ou Magiſtratures, qu'à des gens faiſant profeſſion de la Religion Romaine, & de ne mettre que des Commandans, Catholiques dans les Places dont il pourroit s'emparer. Les

ume la Reliapoſtolique & Rorien changer : de ne
s dignités Eccleſiaſtiques
Catholiques, & de ſe ſoumetde nouveau à la promeſſe qu'il

rticles concernoient les privi-
s Princes, des Seigneurs, des 1589.
mmes & des Officiers de la

t préſenté au Roi le qua- Ce Prince
a Majeſté ne fit aucune eſt proclamé
er : & cet Acte fut Roi de France dans l'armée.
ns par les Princes
Pairs, les Grands
ouronne, & en géné-
us grande partie des Sei-
qui ſe trouvoient au Camp. Ils
êterent enſuite ſerment de fidélité à
Prince, le reconnurent pour leur
ouverain, & il fut proclamé comme
el ſous le nom de *Henri IV, Roi de France & de Navarre.*

Il y eut quelques Seigneurs qui, ſous Le Duc d'Epernon & autres Seigneurs abandonnent le parti du Roi.
différens prétextes, ne voulurent pas
uivre l'exemple des autres : tels furent
ntr'autres le Duc d'Epernon & Louis
le l'Hôpital, ſieur de Vitry. Le pre-
nier prétendoit que ſa qualité de Duc
& Pair, le mettant au-deſſus des Maré-
chaux d'Aumont & de Biron, il de-
voit ſigner avant eux. Ceux-ci ſoute-
noient au contraire que leur Charge
ne leur permettoit pas de reconnoître
le Supérieur à l'armée, & qu'ils de-
voient ſigner immédiatement après les

mettre ſur le Trône un Prince qui faiſoit profeſſion du Calviniſme, & que le Pape, pour cette raiſon, avoit déclaré incapable de ſuccéder à la Couronne de France. 1589.

Conditions e l'on exi du Roi ant de le connoître.

On crut lever ſuffiſamment cet obſtacle, en propoſant à ce Prince des conditions qui mettoient la Religion en ſureté. On dreſſa donc un Ecrit par lequel le nouveau Roi s'engageroit de maintenir dans le Royaume la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, ſans y rien changer: de ne conferer les dignités Eccleſiaſtiques qu'à des Catholiques, & de ſe ſoumettre de nouveau à la promeſſe qu'il avoit faite tant de fois, de s'en rapporter au ſujet de la Religion à un Concile Général, ou National, qui ſeroit aſſemblé, s'il étoit poſſible, dans le terme de ſix mois; de défendre l'exercice public de tout autre Religion que la Catholique, excepté dans les endroits dont les Huguenots étoient alors en poſſeſſion: de ne conférer les Charges ou Magiſtratures, qu'à des gens faiſant profeſſion de la Religion Romaine, & de ne mettre que des Commandans, Catholiques dans les Places dont il pourroit s'emparer. Les

autres articles concernoient les priviléges des Princes, des Seigneurs, des Gentilshommes & des Officiers de la Couronne. 1589.

Cet Ecrit fut préſenté au Roi le quatriéme d'Août. Sa Majeſté ne fit aucune difficulté de le ſigner : & cet Acte fut ſouſcrit en même tems par les Princes du Sang, les Ducs & Pairs, les Grands Officiers de la Couronne, & en général par la plus grande partie des Seigneurs qui ſe trouvoient au Camp. Ils préterent enſuite ſerment de fidélité à ce Prince, le reconnurent pour leur Souverain, & il fut proclamé comme tel ſous le nom de *Henri IV, Roi de France & de Navarre.*

Ce Prince eſt proclamé Roi de France dans l'armée.

Il y eut quelques Seigneurs qui, ſous différens prétextes, ne voulurent pas ſuivre l'exemple des autres : tels furent entr'autres le Duc d'Epernon & Louis de l'Hôpital, ſieur de Vitry. Le premier prétendoit que ſa qualité de Duc & Pair, le mettant au-deſſus des Maréchaux d'Aumont & de Biron, il devoit ſigner avant eux. Ceux-ci ſoutenoient au contraire que leur Charge ne leur permettoit pas de reconnoître de Supérieur à l'armée, & qu'ils devoient ſigner immédiatement après les

Le Duc d'Epernon & autres Seigneurs abandonnent le parti du Roi.

Princes
décidée
profita
prendr
il ſe re
en pro
dit à S
& ſon
de Re
reſter
Vit
retira
car, a
tralité
gagea
la Lig
auſſi-l
cauſe
aux a
homm
ne tin
imités
Dès
diſpoſ
reconn
légitim
moins
ligion
en qua
l'Etat

...nt chez e
...ligue,
...ſoutes les p
...e Conſeil de l'Union
...eux, à cauſe de
...u feu Roi. *Nous e*
...ions, dit-il par cet
...*rement vivre & dem*
...*maiſons, avec leur fa*
...*ſureté, & rentrer en la jouiſ*
...*de leurs biens, deſquels en c*
...*nous leur avons donné & don*
...*dites Préſentes pleine & e*
...*ront.... VOULONS auſſi qu'*
...*n reproche du paſſé, &*
...*Arrêts, Sentences & Jugemens*
...*auroit eſté donnés contr*
...*comme non-advenus, &c.*
...Etat pouvant avoir des ſi
...ſeté ſenſibles aux intérêts du l
...Prince voulut faire une tenta
...en venir à un accommoden
...le Duc de Mayenne. Pour
...ſe retira à Villeroi qui r
...Paris depuis que le feu Roi
...ſé de la place de Sécré
...ſé que tems avant les l
...Etat. Le Roi lui fit donc ſça

...enne une ...tion, ...quelle ...e d'af ...le par- Roi.

Général de l'Union un Edit*, par le-
quel, après avoir rendu grace à Dieu 1585
de ce qu'il avoit bien voulu délivrer la France d'un Prince qui y avoit protégé l'héréſie, il faiſoit les promeſſes les plus avantageuſes à ceux des Seigneurs Catholiques qui, ayant cru juſqu'alors devoir reſter attachés au ſervice de Henri de Valois, paſſeroient actuellement dans le parti de la Ligue, & reconnoîtroient pour Roi le Cardinal de Bourbon, qui par le droit de ſa naiſſance étoit le légitime héritier du Trône, le Roi de Navarre en étant exclus, à cauſe de ſon héréſie; & comme il preſſentoit bien qu'un très-grand nombre de Seigneurs ne voudroient pas reconnoître le Cardinal de Bourbon, au préjudice de Henri ſon neveu, il s'engageoit d'accorder une protection ſpéciale à ceux qui du moins quitteroient le ſervice de celui-ci pour

* Cette Piéce étoit intitulée: Edict & Déclaration de Monſieur le Duc de Mayenne, & du Conſeil général de la Sainte Union, pour réunir tous vrais Chrétiens François à la défenſe & conſervation de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, & manutention de l'Eſtat Royal. *Mem. de la Ligue*, Tome IV. page 33. Cet Edit fut donné le 5 Août, & enregiſtré le 8.

demeurer tranquillement chez eux ;
1589. ſans même ſe dévouer à la Ligue, leur promettant d'annuller toutes les procédures que le Conſeil de l'Union auroit pu faire contr'eux, à cauſe de leur attachement au feu Roi. *Nous entendons & voulons*, dit-il par cet Edit, *qu'ils puiſſent librement vivre & demeurer en leurſdites maiſons, avec leur famille en toute ſeureté, & rentrer en la jouiſſance entiere de leurs biens, deſquels en cas de ſaiſie, nous leur avons donné & donnons par ceſdites Préſentes pleine & entiere main-levée*.... VOULONS *auſſi qu'il ne leur ſoit rien reproché du paſſé, & que tous Décrets, Sentences & Jugemens qui pourroient avoir eſté donnés contr'eux, ſoient comme non-advenus, &c.*

Le Roi négocie un accommodement avec Mayenne.

Cet Edit pouvant avoir des ſuites très-préjudiciables aux intérêts du Roi, ce Prince voulut faire une tentative pour en venir à un accommodement avec le Duc de Mayenne. Pour cet effet, il s'adreſſa à Villeroi qui réſidoit à Paris depuis que le feu Roi l'avoit privé de ſa place de Sécrétaire d'Etat *, quelque tems avant les Etats de Blois. Le Roi lui fit donc ſçavoir

* Voyez ci-deſſus, page 144.

qu'il avoit quelque chose à lui communiquer, & lui donna rendez-vous au Bois de Boulogne. Mais Villeroi ayant demandé à Mayenne la permission de sortir de Paris, ce Prince la refusa, & dit à Villeroi que si le Roi de Navarre vouloit lui envoyer quelqu'un de confiance, il consentiroit volontiers à le laisser entrer; mais que pour lui, il ne le laisseroit pas sortir. Il ajouta, que la conduite qu'il tenoit dans cette occurrence, n'étoit dictée par aucun sentiment de haine contre ce Prince, sçachant certainement qu'il n'avoit eu aucune part au massacre de ses freres à Blois. 1589.

Le Roi ne fut pas plutôt informé de la réponse de Mayenne, qu'il envoya à Villeroi la Marsilliere, un de ses Sécrétaires, pour lui témoigner le désir extrême qu'il avoit de voir la paix rétablie dans le Royaume, & pour l'assurer que son dessein étoit de la faire très avantageuse pour le Duc de Mayenne en particulier; il ajoutoit de plus, que la Religion qu'il professoit ne devoit point former un obstacle, & que l'on pouvoit se contenter pour le présent de la promesse qu'il avoit faite de se faire instruire, dès

que le temps le lui permettoit.

1589. Villeroi rapporta à Mayenne ce que la Marſilliere venoit de lui dire de la part du Roi, & il fit toutes les inſtances poſſibles pour que ce Prince conſentît d'entrer en conférence avec cet Envoyé; mais il ne fut pas poſſible de l'amener à ce point. Mayenne dit pour toute réponſe, qu'ayant pris des engagemens avec le Cardinal de Bourbon, à qui la Couronne appartenoit de droit, il ne pouvoit traiter avec aucun autre; qu'au reſte, il avoit fait ſerment avec tous ceux qui étoient entrés dans la Ligue, de ne conſentir jamais que le Trône fût occupé par un Prince Calviniſte, & qu'en un mot, il n'y avoit aucun accommodement à eſpérer, tant que le Roi de Navarre perſévereroit dans l'héréſie.

La négociation eſt ſans ſuccès.

Cette réponſe, qui démontroit aſſez qu'il n'y avoit rien à eſpérer de Mayenne, ne rebuta cependant pas le Roi; il engagea Liancourt, ſon premier Ecuyer, d'écrire de ſa part à Villeroi, & de lui mander qu'il falloit abſolument qu'il vînt lui parler. Cette derniere invitation eut encore moins de ſuccès que les autres; Mayenne rompit entiérement tout commerce,

dans l'appréhenſion que Sa Majeſté au moyen de ces allées & venues ne réuſsît enfin à exciter quelques mouvemens dans Paris. D'ailleurs quelques zèlés de la Ligue avoient trouvé fort mauvais que Mayenne eût eu quelques relation, quoiqu'indirecte, avec le Roi : l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en avoit même fait des plaintes aſſez hautement. 1589.

Le Roi voyant qu'il n'y avoit aucune eſpérance de paix, & que ſes forces diminuoient conſidérablement, par la défection d'un grand nombre de Gentilshommes qui abandonnoient l'armée, ſe détermina enfin à renoncer au ſiége de Paris : ce Prince leva ſon camp le huitiéme d'Août, & prit d'abord la route de Compiegne où il fit tranſporter le corps du feu Roi. Il ne voulut pas le laiſſer à Saint-Cloud, de crainte que les Ligueurs qui, du vivant de ce Prince avoient paru ſi animés contre lui, n'exerçaſſent leur fureur juſques ſur ſes cendres.

Le Roi conduit à Compiegne le corps de Henri III.

Pendant ce voyage, il ſe rendit maître de Meulan, Giſors & de Clermont en Beauvoiſis, toutes Places de peu de conſéquence en elles-mêmes ; mais dont il étoit néanmoins important de s'aſſurer, pour être en état

d'exécuter plus facilement ce qu'il
1589. avoit alors deſſein de faire. Après avoir mis le corps du feu Roi en dépôt dans l'Egliſe de S. Corneille de Compiégne, il partagea ſon armée : une partie marcha en Picardie ſous les ordres du Duc de Longueville, Gouverneur de cette Province : une autre diviſion fut donnée au Maréchal d'Aumont, avec ordre de paſſer en Champagne. Le Roi fit cette diſpoſition en conſéquence de l'idée qu'il avoit du grand crédit dont ces Seigeurs jouiſſoient parmi la Nobleſſe ; il eſperoit que par leur moyen, on réuſſiroit plus facilement à faire reprendre les armes aux Gentilshommes de ces contrées, qui s'étoient retirés dans leurs terres : d'ailleurs ces deux corps d'armée devoient ſe ſecourir mutuellement, au cas que l'ennemi attaquât l'une ou l'autre de ces Provinces.

Le Roi va en Normandie.

Le Roi ſe reſerva le Commandement du troiſiéme corps qui n'étoit compoſé que de mille chevaux, trois mille hommes d'Infanterie Françoiſe & de deux Régimens Suiſſes. Il prit la route de Normandie, tant pour fortifier par ſa préſence ceux de la Nobleſſe & du peuple qui lui étoient attachés, que

pour feindre quelque entrepriſe ſur les Villes qui tenoient de ce côté-là pour la Ligue, comptant bien que le Duc de Mayenne ne manqueroit pas d'accourir à leur ſecours, & que cela le détourneroit de reconquérir les Places dont Sa Majeſté s'étoit emparée aux environs de Paris. 1589.

Le Roi s'avança avec ſes troupes juſqu'à Pont-Saint-Pierre à cinq lieues de Rouen, où le Gouverneur du Pont-de-l'Arche vint l'aſſurer de ſon obéiſſance. De-là, il ſe rendit à Darnetal, Bourg à une demi-lieue de Rouen, où il campa. Rouen qui tenoit pour la Ligue, fut très-alarmée de ce voiſinage, & on ne douta point que le deſſein du Roi ne fut d'en faire le ſiége. Cependant les troupes Royales reſterent quelque tems dans l'inaction, & durant ce tems-là, le Roi partit avec un détachement de quatre cens chevaux d'élite, pour s'aſſurer de Dieppe, dont il lui étoit important d'être maître, par la facilité que ſon Port lui donneroit pour recevoir des ſecours d'Angleterre. Le Roi va camper auprès de Rouen. Il s'aſſure de Dieppe.

Dieppe ne fit aucune difficulté d'ouvrir ſes portes : Aimar de Chattes qui en étoit Gouverneur, alla même au-

devant du Roi avec toute sa garnison;
1589. & dit au Prince en l'abordant, qu'il ne restoit plus de troupes dans Dieppe, que la Ville & le Château lui étoient ouverts, & que pour lui, il n'y rentreroit que quand Sa Majesté y auroit mis garnison. L'exemple de cet Officier fut bientôt suivie par Gaspard Polet, sieur de la Verune, Gouverneur de la Ville & du Château de Caen; il envoya faire au Roi une pareille soumission pour sa Place. Ce Monarque extremement satisfait d'un commencement aussi heureux, se disposoit à partir pour retourner à Darnetal, lorsque les Dieppois lui proposerent de faire le siége de Rouen, & lui offrirent à cet effet autant d'hommes & d'argent qu'il pourroit en avoir besoin.

Le Roi feint d'assiéger Rouen.

Le Roi qui regardoit cette entreprise comme impossible, à cause du peu de troupes qu'il avoit avec lui, ne rejetta pourtant point leurs offres, & sans leur rien promettre positivement, il leur dit qu'il alloit retourner à son Camp, & qu'il communiqueroit ce projet aux Officiers Généraux de son armée. Ce Prince en conféra effectivement avec eux, & il fut décidé que,

ſans prétendre exécuter ce deſſein, on feroit cependant les mêmes préparatifs que ſi l'on avoit réellement réſolu de former un ſiége. Le Roi donna des ordres pour la diſtribution des quartiers; il s'empara des poſtes des environs, & brûla ou ruina tous les Moulins qui étoient autour de la Ville. 158

Le Duc d'Aumale & le Comte de Briſſac, qui défendoient Rouen pour la Ligue, à la tête d'une Cavalerie aſſez nombreuſe, furent ſi alarmés de ces premieres démarches, qu'ils mandérent au Duc de Mayenne de tout quitter pour venir promptement à leur ſecours. Ce Prince partit auſſitôt avec une bonne armée, & s'avança juſqu'à Mante où il fit ſéjourner ſes troupes. Pour lui, il s'en alla en poſte à Bins en Haynaut, pour conférer avec le Prince de Parme, qui revenoit alors des Eaux de Spa. Après en avoir obtenu les ſecours qu'il étoit venu lui demander, il répartit ſur le champ, & alla ſe remettre à la tête de ſon armée. Il la fit décamper peu après, & lui fit paſſer la Seine à Vernon. May marche ſecours Rouen.

Les troupes de la Ligue ſe trouverent alors conſidérablement augmentées par les renforts qui lui arriverent

de toutes parts. Henri de Lorraine,
589. Marquis de Pont, amena mille chevaux & environ deux mille hommes d'Infanterie : le Duc de Nemours, trois mille Fantaſſins & quinze cens chevaux. Jean de Montluc, ſieur de Balagni *, deux mille hommes ; Chriſtophe de Baſſompierre, quatre Cornettes de Reîtres : tout cela fut encore renforcé par un ſecours de Cavalerie & d'Infanterie que lui envoya le Prince de Parme, en conſéquence de la parole qu'il lui avoit donnée.

Roi leve ſiége de Dreux.

Dès les premieres nouvelles que le Roi avoit reçues de la marche du Duc

* Jean de Montluc, ſieur de Balagni, étoit fils naturel du célébre Jean de Montluc, Evêque de Valence. Ce Prélat qui penſoit fort librement en matiere de Religion, s'étoit montré alternativement Catholique ou Huguenot, ſuivant que Catherine de Médicis avoit paru appuyer l'un ou l'autre parti. Il fut Catholique pour conſerver ſes Bénéfices, & Huguenot pour épouſer Anne Martin, ſa Maîtreſſe, dont il eût Jean de Montluc, ſieur de Balagni, qu'il fit légitimer en 1567. Le Duc d'Alençon nomma Balagni, Gouverneur de Cambrai en 1581. Après la mort de ce Prince, il entra dans la Ligne ; il ſe réconcilia dans la ſuite avec Henri IV. qui lui laiſſa Cambrai en Souveraineté, & le fit Maréchal de France en 1594. Il mourut en 1603.

de Mayenne, il avoit levé le siége de Rouen. Comme ce Prince n'avoit cherché par cette feinte qu'à attirer les ennemis hors de Paris, & les empêcher d'attaquer les Places qui tenoient pour lui dans les environs, il fut content de ce succès, & ne crut pas devoir attendre un ennemi dont les forces étoient bien plus considérables que les siennes. Il entra dans le Comté d'Eu, & s'empara de la Ville de ce nom; puis il alla loger à Tréport. Ce fut-là qu'il fut informé plus en détail des forces de Mayenne, & des nombreux renforts qui étoient venus grossir ses troupes. Le Roi qui n'avoit avec lui que sept mille hommes ou environ, fut un peu embarrassé sur le parti qu'il avoit à prendre; il ne perdit cependant rien de sa fermeté ordinaire; & après avoir conféré avec ses amis & ses principaux Officiers, il se détermina à se retirer sous les murs de Dieppe, pour y attendre le Duc de Longueville & le Maréchal d'Aumont, auxquels il manda l'embarras où il se trouvoit, & leur ordonna de venir sur le champ à son secours avec le plus de troupes qu'ils pourroient rassembler. 1589.

Il se retire sous les murs de Dieppe.

Il falloit quelque tems pour que ces

deux Généraux puſſent venir joindre
1589. l'armée Royale ; auſſi le Duc de
Mayenne le Mayenne, qui ſçavoit le peu de forces
ourſuit. que le Roi avoit alors auprès de lui, ne ſe propoſoit rien moins que de forcer ce Monarque à profiter de la proximité de la mer pour ſe ſauver, où s'il oſoit ſe préſenter, de le prendre mort ou vif, & de l'amener en triomphe dans la Capitale. *Le bruit étoit à Paris*, dit l'Etoile dans ſes Mémoires, *que le Roi étoit tellement acculé & réduit en un petit coin de Normandie, qu'il ne pouvoit s'empeſcher d'eſtre pris, ou qu'il falloit qu'il ſe ſauvât par mer en Angleterre, ou à la Rochelle, tant il étoit preſſé par de groſſes troupes, & lui en avoit peu ; même pluſieurs de Paris, & des plus ſimples, qui le croyoient ainſi, avoient arrhé des chambres & places pour le voir paſſer, quand on l'ameneroit lié & garotté.* Mayenne paroiſſoit ſi certain de réuſſir, qu'il écrivit partoût, & même en Eſpagne, qu'il tenoit le *Bearnois** enfermé dans un lieu dont

* Les Ligueurs ne voulant pas reconnoître Henri de Bourbon pour Roi de France, ne lui donnoient pas même le titre de *Roi de Navarre* : ils l'appelloient par mépris *le Navarrois* ou *le Bearnois*, parce qu'il étoit originaire de Pau en Bearn.

il

il ne pouvoit lui échapper, au moins que de fauter dans la mer. 1589.

Dans la position où le Roi se trouvoit alors, Mayenne auroit peut-être réussi dans son dessein, s'il eût été plus expéditif; mais il y avoit déjà du tems qu'on lui reprochoit de manquer d'ardeur & d'activité. Il sembloit que depuis qu'il étoit mis à la tête de la Ligue, ce n'étoit plus ce même homme qui s'étoit tellement distingué dans ses premières armes, qu'on le comparoit alors au Roi de Navarre, pour la valeur, à peu près de même âge l'un & l'autre, ils avoient passé pour être également braves. Mayenne avoit même eu la réputation d'être meilleur capitaine; *Mais il la perdit bientôt*, dit Mézerai, *parce qu'il manquoit de célérité, qui en est une des principales parties. En effet*, ajoute cet Historien, *il étoit tardif à se résoudre, encore plus lent à exécuter, négligent à poursuivre ses avantages, pesant de corps, grand dormeur & grand mangeur.* Lenteur de Mayenne dans ses expéditions.

Si ce Prince, au lieu de courir dans le Hainaut, pour demander au Duc de Parme un secours dont il n'avoit pas besoin, eût continué sa route de Mante en Normandie, il est indubi-

table qu'étant beaucoup plus fort que
1589. le Roi, avec la seule armée qu'il avoit amenée de Paris, il n'auroit pas donné le tems au monarque de se choisir une retraite, & de s'y cantoner aussi-bien qu'il fit.

Il résolut à la vérité de le relancer dans cette retraite; mais il usa encore de retardement. Au lieu de marcher en droiture vers l'armée Royale, il s'écarta du côté de la Picardie pour y reprendre Gournai; ensuite il alla s'emparer de la ville d'Eu & de Neuf-Châtel, après quoi il s'avança enfin près de Dieppe.

L'approche de Mayenne jette la terreur dans l'armée Royale.

Cependant malgré tous ces délais, sa présence fit un terrible effet sur la plus grande partie des généraux de l'armée Royale qui ne voyoient point quelles mesures, on pourroit prendre pour tenir tête à un ennemi dont les forces étoient des trois quarts plus nombreuses que celles qu'on pouvoit lui opposer. Ils en furent si épouvantés qu'ils proposerent au Roi différens partis, dont les plus modérés étoient un aveu trop marqué de la foiblesse du Monarque.

Partage dans le Conseil sur le

Les uns vouloient que pour satisfaire les ligueurs en quelque façon,

il associât à la Couronne, le vieux Cardinal de Bourbon, que la Ligue reconnoissoit pour Roi, sans néanmoins l'avoir encore proclamé; d'autres prétendoient que dans les extrémités où l'on se trouvoit, le Roi n'avoit d'autre parti à prendre que de s'embarquer au plutôt pour passer en Angleterre, parce que pour peu qu'il différât, il couroit risque de se voir bientôt investi par mer, aussi-bien que par terre. En effet, le bruit couroit qu'il descendoit de Rouen à ce dessein un nombre considérable de barques, & que le Duc de Parme alloit de son côté faire partir les vaisseaux qu'il avoit fait équiper à Dunkerque. Ces dernieres représentations fraperent le Roi vivement, & peu s'en fallut qu'il ne s'y rendît; mais le Maréchal de Biron parla si fortement contre ces timides conseils, qu'il détermina Sa Majesté à prendre le généreux parti de vaincre ou de mourir. 1585 parti que Roi de prendre.

Le Roi prit alors toutes les mesures nécessaires pour se retirer du mauvais pas où il se trouvoit engagé. Comme il n'auroit pas été prudent d'aller avec des forces aussi inégales chercher l'ennemi pour se battre en rase campagne; Le Roi détermine tout risque pour sa tête à l'ennemi.

ce Monarque trouva auſſi qu'il y auroit de l'indécence à s'enfermer dans Dieppe, & s'y laiſſer aſſiéger ; il prit donc un milieu ; ce fut de ſe retirer dans un endroit appellé *Arques*, qu'il avoit remarqué à ſon premier voyage de Dieppe, comme un poſte où il ſeroit aiſé de ſe retrancher avantageuſement, en ſe conſervant la communication avec la ville de Dieppe. Ce fut là que ce Prince ſuppléant par ſon intelligence, ſon activité & ſa bravoure, au peu de forces qu'il avoit, remporta ſur les troupes de la Ligue cette grande victoire ſi célébrée par les Hiſtoiriens ſous le nom de *Journée d'Arques*.

1589. Il ſe retranche au Village d'Arques.

La poſition des deux armées, les évolutions que les Généraux firent faire à leurs troupes dans cette conjoncture, la deſcription du champ de bataille, tout cela forme un point d'hiſtoire aſſez curieux, pour être traité avec un certain détail. C'eſt ce que je vai faire d'après le Pere Daniel *, qui

* L'embarras dans lequel on ſe trouve en liſant la plûpart des Ecrivains qui ont décrit ce qui s'eſt paſſé à Arques, a engagé le Pere Daniel à s'appliquer plus particuliérement à débrouiller les différentes circonſtances de cet

est celui de nos historiens qui a parlé le plus nettement de cette action. Le soin qu'il s'est donné de décrire ce grand événement sur les meilleurs Mémoires, & l'attention qu'il a eue de faire vérifier sur les lieux même le plan qu'il a tracé de cette action, autorisent ce semble à s'en rapporter au récit qu'il en fait; c'est donc de cet auteur que j'emprunterai ma narration; je vais le suivre presque mot à mot; & je commence avec lui par la description du poste que le Roi choisit préférablement à tout autre pour y retrancher ses troupes. 1589

Environ à une lieue & demie de Diepppe est un village appellé *Arques*, qui n'étoit formé que de palissades, & qui est située au pied d'un côte- Description du Camp du Roi.

événement. J'ai cru pouvoir le suivre avec confiance, après ce qu'il dit lui-même de la maniere dont il s'y est pris, pour rendre sa narration plus nette & plus conforme à la vérité. *La plûpart de nos Historiens*, dit-il, *parlent d'une maniere fort confuse de cette journée. J'en ai tiré la relation des Mémoires du Comte d'Auvergne, depuis Duc d'Angoulême, qui y étoit présent, & y signala beaucoup son courage; & j'ai fait vérifier sur les lieux, par un homme entendu, la description qu'il fait du Camp du Roi, & qui, à peu de chose près, paroît fort exacte.*

teau ſur lequel eſt un Château flanqué
1589. de tours. Il n'y avoit point d'autres fortifications au-dehors, qu'une groſſe maſſe dont étoit couverte la porte du côté de la vallée qui va à Dieppe.

En venant de cette ville au village, on trouve la petite riviere de Béthune, appellée auſſi *la riviere d'Arques*. Elle a ſon embouchure dans la mer à Dieppe : mais pour ſe faire une idée plus nette & plus diſtincte du champ de bataille, que je vais décrire, il vaut mieux le regarder du village d'Arques, en ſe tournant vers un autre Village, appellé *Martin-Egliſe*, éloigné du premier d'un grand quart de lieue. Ce fut par là que Mayenne fit entrer ſes troupes pour attaquer le Camp du Roi.

Dans cette poſition, le Roi avoit derriere lui & à ſa gauche, la riviere de Béthune. En marchant de cette riviere ſur la main droite on rencontre un ruiſſeau fort profond, qui s'y jette à la tête d'une chauſſée, & qui paſſe par le village de Martin-Egliſe. Devant le ruiſſeau à gauche, eſt un marécage de cent pas. Tournant encore à droite, on voit une colline, entre laquelle & le ruiſſeau étoit un chemin,

ou eſpace pour cinquante chevaux de
front : le ſommet de la colline étoit 15
embarraſſé d'arbres & de buiſſons ; de
ſorte que ni cavalerie, ni infanterie
ne pouvoient y paſſer ſans ſe mettre
en déſordre : ce chemin du côté d'Ar-
ques aboutit à une maladrerie, qui eſt
entre le ruiſſeau & la colline, où com-
mence la Forêt d'Arques.

Ce fut dans le terrein qui eſt entre
le ruiſſeau & la colline, & depuis la
colline juſqu'à Arques, que le Roi
Poſta ſa petite armée, ayant derriere
lui la chauſſée, le village & le châ-
teau d'Arques. Il fit faire depuis la
Maladrerie juſqu'à la colline un re-
tranchement qui n'étoit flanqué que
de la Chapelle de la Maladrerie ; le
reſte de la courtine, étant tout droit.
Le foſſé du retranchement n'avoit que
dix pas de largeur & huit de profon-
deur. Vers le milieu, il fit élever une
plate-forme, pour y placer quelques
piéces de canon. Il mit derriere le
retranchement le Régiment de Bri-
gneux, il poſta dans la Chapelle de
la Maladrerie & dans le foſſé, tout ce
qu'il avoit de Lanſquenets.

Entre cette Chappelle & Arques, il
y a une plaine de cinq à ſix cens pas

de longueur, qui eſt coupée par un
589. grand chemin bordé de deux hayes d'épines ; à la droite juſqu'à la colline ſont des terres labourables, & à la gauche une prairie qui ſe termine à la riviere de Béthune.

A la tête de la chauſſée, le Roi fit faire un ſecond retranchement ſur la droite, depuis la haye juſqu'à la colline. Il étoit compoſé d'une courtine flanquée de deux demi-baſtions, où il mit huit piéces d'artillerie. La garde de ce poſte fut confiée au Régiment de Soleure & aux Compagnies de Balthazar : le Régiment de Galati occupa tout le terrein de la prairie & le chemin qui alloit à la chauſſée.

Ce retranchement & les avenues du Camp étoient défendus par le canon du Château d'Arques. Auprès de ce village, il y avoit un vallon où la Cavalerie étoit commodément poſtée à couvert du canon des ennemis, en quelqu'endroit qu'ils le plaçaſſent, & elle pouvoit marcher de là au ſecours de l'Infanterie qui étoit dans les retranchemens. Toutes ſes diſpoſitions s'exécuterent le plus heureuſement du monde, par la négligence du Duc de Mayenne, qui ne fit pas une marche

assez prompte pour être en état d'interrompre les travaux de l'armée Royale. 1585

Ce Prince comptoit tellement sur le nombre de ses troupes, qu'il résolut d'attaquer Dieppe, nonobstant le voisinage de l'armée du Roi. Le Monarque, à qui il étoit de la dernière importance de conserver cette Place, n'eut pas plutôt apperçu le dessein de Mayenne, qu'il laissa au Maréchal de Biron le soin du Camp d'Arques, & alla à Dieppe pour donner ordre à sa défense. Mayenne projette d'attaquer Dieppe.

Cette Place étant fort foible du côté du Fauxbourg appellé *le Polet*, dont la conservation étoit néanmoins d'une extrême conséquence, à cause d'une hauteur qui domine la ville & le port, le Roi fit palissader & barricader les avenues du Fauxbourg. On travailla ensuite par ses ordres à fortifier un Moulin qui se trouvoit là, & l'on enferma dans les retranchemens qu'on y fit, un chemin creux qui en étoit proche. Les habitans, sans excepter les femmes & les enfans, se livrerent nuit & jour à ces travaux avec tant de diligence & de zéle, que ce poste fut mis en état de défense en très-peu de tems. Sa Ma- Le Roi fortifie Fauxbourg du Polet

Mayenne

jetté y laiſſa le Comte de Châtillon,
1589. avec quelques détachemens de l'Infanterie Françoiſe, dont il étoit Colonel général.

Le 13 de Septembre, le Roi fit partir pendant la nuit le jeune Comte d'Auvergne avec cent chevaux, pour aller à la découverte, & le fit accompagner par Rambure & Mignonville. Ils arriverent à la pointe du jour à une lieue d'Eu, d'où ils envoyerent en avant un Soldat Béarnois avec ſix chevaux vers un village voiſin; ce Soldat ayant rapporté qu'il pouvoit y avoir quelques Compagnies de troupes de la Ligue qui y étoient logées, Rambure y alla lui-même, & donna ſur un quartier de trente Cavaliers qu'il ſurprit facilement, parce qu'ils n'avoient point de Sentinelles, & il les enleva ſans tirer l'épée. On apprit par eux que Mayenne ſéjourneroit encore le lendemain quatorziéme du mois aux environs d'Eu, & que le jour ſuivant il feroit attaquer le Polet.

Cette nouvelle ayant été confirmée d'ailleurs, le Roi retourna à ce Fauxbourg, pour y ordonner encore quelques travaux, & en même tems avertir les troupes de l'arrivée prochaine de l'ennemi.

Mayenne décampa effectivement au jour marqué, & fit marcher son armée en deux corps du côté de Dieppe : il commandoit lui-même la droite, & le duc de Nemours la gauche, ils descendirent vers Martin-Eglise, & y logerent quelque Cavalerie avec de l'Infanterie. 1585

Mayenne s'approche de Dieppe.

Le Maréchal de Biron voyant les ennemis si près, rangea ses troupes dans ses rétranchemens, & fortifia ses gardes avancées. En même tems il envoya le Comte d'Auvergne jusques sur une éminence au-dessus de Martin-Eglise, avec la Compagnie d'Ordonnance du Roi, celle de Lorge, & deux Escadrons commandés par Rambure : il fit un détachement de deux cens hommes d'Infanterie du Régiment de Brigneux, sous Marcilli qui en étoit premier Capitaine : trente de ces Fantassins s'avancerent, avec un Sergent à leur tête, soutenus de cinquante, sous un Lieutenant ; le reste demeura entre les deux Escadrons.

Peu de temps après, Jean Babou, Comte de Sagone, sortit du Village avec cent chevaux, & précédé de cent Arquebusiers, dont il en fit marcher trente en avant pour entretenir l'es-

Escarmouches entre troupes du Roi & celles de Mayenne.

escarmouches dans le dessein de fondre sur la troupe de l'Infanterie Royale, qui s'étoit avancée vers le Village. Dans cette escarmouche, Gié, second fils d'Entragues, poursuivant un Cavalier qu'il avoit blessé d'un coup de pistolet, tomba sous son cheval, qui avoit été tué d'une arquebusade. Quelques Soldats de Mayenne s'étant détachés pour le prendre, il fut heureusement secouru par le Lieutenant de Marcilli qui le dégagea.

Sagone dans le moment tourna bride de ce côté-là avec son Escadron, pour attaquer cette Infanterie. Alors le Maréchal de Biron, qui s'étoit avancé avec cent chevaux, tous gens de qualité ou volontaires, s'approcha du jeune Comte d'Auvergne, à qui il avoit promis de lui faire acquérir de l'honneur ce jour-là, & lui cria de charger. Le Comte partit aussi-tôt avec son Escadron enfonça Sagone, le rompit, & entrant pêle mêle dans le Village, mit en fuite tout ce qui y étoit. Le maréchal le suivit, & s'étant arrêté à l'entrée du Village, il fit sonner la retraite. Ce poste fut gardé jusqu'à la nuit, & le Maréchal en ayant retiré ses troupes, les ennemis y en renvoyerent des leurs.

Tandis que cela se passoit à Martin-Eglise, le Duc de Mayenne fit un détachement pour forcer le Polet; mais le Comte de Châtillon étant sorti de ses retranchemens, il fut impossible aux Ligueurs de gagner le moindre terrein; il y eut seulement une longue escarmouche, tant d'Infanterie que de Cavalerie; elle fut terminée par l'arrivée de la nuit, pendant laquelle deux corps de cavalerie s'étant rencontrés, se chargerent avec fureur : celui de la Ligue fut défait, & y perdit environ deux cens hommes. 1589. Mayenne attaque Polet.

La vigoureuse résistance des troupes du Roi, ayant fait perdre à Mayenne l'espérance de forcer le Polet, il se détermina à tenter l'attaque du Camp d'Arques. Il alla le lendemain à Martin-Eglise avec toutes ses troupes, & y resta cinq jours sans rien entreprendre : il voulut seulement faire passer la riviere de Béthune à quelques-uns de ses bataillons; mais ils furent vivement repoussés. L'inaction du Duc dans cette occurrence, fut encore très-avantageuse au Roi, qui eut la facilité de fortifier de nouveau cet endroit, & de perfectionner ses autres retranchemens.

1589. La Châteigneraye avoit la tête de l'Infanterie à la gauche de l'Eſcadron de Jean-Marc : derriere lui étoient quinze cens Lanſquenets, & ſur la droite le Régiment de Beauveau de Tremblecourt : marchoient enſuite les Régimens de Ponſac, de Bourg & de Caſteliere ; & après eux, les Suiſſes avec quatre piéces de canon derriere eux ; & puis le Régiment de Walons & l'Infanterie dont le Duc d'Aumale & Balagni avoient renforcé cette armée.

Poſition des troupes du Roi. A l'égard de l'armée Royale, la Cavalerie occupoit tout le terrein, depuis la riviere de Béthune, juſqu'à la Maladrerie : l'Infanterie garda la même diſpoſition, dont on a parlé en faiſant la deſcription des retranchemens.

Combat l'Arque. Le combat fut engagé vers les dix heures du matin ; & nonobſtant l'inégalité du nombre, ce furent les troupes du Roi qui commencerent. Un Capitaine nommé *Fournier*, s'avança avec une Compagnie de quarante Maîtres, & chargea l'Eſcadron de Jean-Marc avec tant d'impétuoſité, qu'il le défit entiérement, & le Commandant reſta ſur la place.

Le jeune Comte d'Auvergne, qui suivoit ces quarante Maîtres avec les Compagnies du Roi, de Lorge & de Montgommeri, ayant apperçu Sagone à la tête de l'Escadron, qui étoit venu pour secourir celui qui venoit d'être défait, s'avança sur lui. Sagone qui vouloit apparemment le faire prisonnier plutôt que de le tuer, donna de son épée dans l'épaule droite de son cheval, & l'enfonça si avant, qu'il eut de la peine à la retirer; ce qui donna le tems au Prince de lui tirer un coup de pistolet, dont il le tua. Sagone ayant été ainsi renversé, son Escadron prit la fuite, & aussi-tôt le Comte d'Auvergne & Rambure le poursuivirent jusqu'à celui de Balagni, qui lâcha pied à l'instant. Mais le Duc de Nemours arrivant avec un corps de troupes, obligea les victorieux de faire alte. Ils auroient même couru risque d'être taillés en pièces, sans les efforts que firent la Force, Bacqueville & Larchant pour les tirer d'embarras. 1589.

La Force prenant en flanc l'Escadron du Duc de Nemours, le perça & le renversa sur celui du Duc d'Aumale, qui fut lui-même mis en désordre; de sorte que le Duc de Mayenne fut con-

trait d'accourir avec le reſte de ſa
1589. Cavalerie pour remédier à cette déroute. La partie devint alors ſi inégale, que Rambure & le Comte d'Auvergne prirent le parti de faire retraite, & de regagner la haye qui joignoit la Maladrerie, pour ſe rallier ſous le feu de l'Infanterie Royale.

Pendant que la Cavalerie avoit été aux mains, l'Infanterie de la Ligue avoit attaqué le premier retranchement, depuis la Maladrerie juſqu'à la colline. On s'y défendoit avec vigueur, lorſque les Lanſquenets de Mayenne firent un trait de perfidie, dont on trouvera peu d'exemples. Ils baiſſerent leurs drapeaux & leurs piques, crierent *Vive le Roi*, & dirent qu'ils vouloient ſe ranger du parti de ce Prince.

Les Lanſquenets Royaux qui défendoient le retranchement, crurent ces traîtres ſur leur parole, & ſans autre précaution, les reçurent & les aiderent même à monter ; mais ces perfides ne furent pas plûtôt dans le retranchement, qu'ils tournerent leurs armes contre ceux de leur Nation, qui venoient de les recevoir comme amis, & en tuerent un fort grand nombre.

Le Comte de Rochefort, depuis Duc de Montbazon, rallia quelques Officiers & quelques Soldats auprès de lui, & ſe battit avec toute la vigueur poſſible contre les Lanſquenets; mais il fut obligé peu après de ſe retirer avec perte, & lui même fut bleſſé. 1589.

Ces traîtres ſe ſoutinrent donc pendant quelque tems, avec la plus grande intrépidité; & ce qui étonna le plus dans cette occurrence, c'eſt qu'un de leurs Capitaines ayant remarqué le Roi, qui dans le courant de l'action alloit de côté & d'autre dans les endroits même les plus dangereux, il demanda à parler à ce Prince; & y ayant été conduit, il eut l'inſolence de lui propoſer de ſe rendre au Duc de Mayenne: il préſenta même un épieu qu'il tenoit à la main, & fit un pas en avant pour percer le Roi: mais il fut arrêté ſur le champ, & ce Prince eut la bonté de défendre qu'on le tuât.

Durant ce déſordre, le Maréchal de Biron commanda à Richelieu, Grand Prevôt de l'Hôtel, de prendre ſoixante chevaux, & de ſe ranger le long de la colline pour empêcher les Lanſquenets, qu'il voyoit maîtres du prémier retranchement, de s'emparer de

1589. la plaine, qui étoit entre celui-ci & le ſecond, qu'on avoit élevé à la tête de la chauſſée d'Arques, & qui étoit gardé par les Régimens de Soleure & de Balthazar. Richelieu s'acquitta parfaitement de l'ordre qu'on lui avoit donné, & il fit ſur ceux des ennemis qui oſerent s'avancer dans la plaine des charges ſi bien ſoutenues, qu'il les empêcha de paſſer outre. Quelques troupes d'Infanterie de la Ligue, qui vouloient aller joindre les Lanſquenets dans le retranchement, furent encore défaites par l'Eſcadron du Comte d'Auvergne, & cet incident qui pouvoit cauſer la perte de l'armée Royale n'eut point d'autre ſuite.

Les Ligueurs ſont battus.

Sur ces entrefaites la Cavalerie ennemie s'étant un peu reconnue, après avoir été d'abord ſi mal menée, recommença le combat. Le Comte de Thiange, à la tête d'un Eſcadron de deux cens chevaux, fondit ſur celui du Comte d'Auvergne, & le pouſſa juſques dans le Régiment Suiſſe, qui s'étoit rangé dans la prairie ſur le bord de la Béthune. Galati, qui en étoit Colonel, fit voir en cette rencontre la fermeté de ſa Nation; car ayant pris auprès de lui ce jeune Prince, qui ſe

Nouvelles charges de leur part.

Ils ſont repouſſés.

trouvoit démonté pour la seconde fois, il arrêta l'Escadron de Thiange & le força de se retirer, après lui avoir tué plus de soixante hommes, & un plus grand nombre de chevaux, sans que cette Cavalerie eût pû faire bréche à son bataillon. 1589.

La Cavalerie Royale fit encore deux charges très-vigoureuses. Le Duc de Montpensier fit la première sur un Escadron de la Ligue qui s'étoit pareillement avancé jusques sur la Béthune & qui fut défait. On remarqua dans ce choc un Gentilhomme d'une grande bravoure que l'on fut long-tems sans reconnoître; il étoit revêtu d'une casaque de velours noir ras, semée de croix de Lorraine en broderie d'argent. Il se battit avec beaucoup de valeur, & se défendit long-tems seul contre la Rochefoucault, Roquelaure & Beaupré; mais enfin il fut mis bas d'un coup de pistolet que lui tira Descures, Capitaine des Gardes du Comte d'Auvergne. Son habit, sa taille épaisse, une cicatrice qu'on lui trouva à la jambe, & d'ailleurs quelque ressemblance de visage, avec le Duc de Mayenne, firent croire d'abord que c'étoit le Duc lui-même, & le bruit

Il court un faux bruit de la mort du Duc de Mayenne.

s'en repandit dans toute l'armée; mais
1589. lorſqu'après le combat on eut eu le tems de le mieux examiner, on trouva que c'étoit un Gentilhomme Provençal nommé *Saint-André*, qui étoit frere du ſieur de Vins.

La ſeconde charge ſe fit ſur le bord du ruiſſeau par le Comte de Thorigni, fils aîné du Maréchal de Matignon, & par Bellegarde, grand Ecuyer à la tête de la Compagnie du Prince de Condé, ſur l'Eſcadron du Marquis de Pont, qui fut abſolument enfoncé & mis en déroute; une partie ſe ſauva dans le marais où pluſieurs ſe noyerent; d'autres demeurerent embourbés; le reſte ſe ſauva juſqu'aux Eſcadrons des Reitres qui faiſoient comme la derniere Ligne de la Cavalerie de la Ligue.

Défaite entiere de l'armée de Mayenne.

Mais ce qui acheva la victoire du Roi, fut l'arrivée du Comte de Châtillon qui, étant accouru de Dieppe avec cinq cens Arquebuſiers, attaqua la Maladrerie dont les ennemis s'étoient ſaiſis, après que les Lanſquenets par leur trahiſon, ſe furent rendus maîtres du premier retranchement. Il força ce poſte & fit enſuite filer deux cens hommes dans le retranchement, au moyen deſquels il réuſſit à en chaſ-

ſet abſolument les Lanſquenets. Le Roi, la pique à la main, combattit long-tems en perſonne dans cet endroit, & ſoutint avec Châtillon tout l'effort de l'ennemi, qui fut enfin obligé de céder le terrein. *En ce combat*, dit l'Etoile en ſes Mémoires, *le Roi avec la pique, accompagné de Châtillon, qui en avoit auſſi une fit des merveilles, & firent de la beſogne eux-deux plus que deux douzaines d'autres.* 1589.

Dès que les Lanſequenets eurent été chaſſés du retranchement, le Roi fit ramener dans ce poſte l'artillerie qu'on en avoit retirée, & il informa le Duc de Mayenne qu'on venoit d'en déloger ſes Lanſquenets par pluſieurs décharges qu'il fit faire ſur ſes troupes. Mayenne, voyant alors qu'il n'y avoit plus d'apparence de réuſſir dans ſon entrepriſe, fit ſa retraite en aſſez bon ordre. Dès qu'il fut éloigné, le Roi entra dans Arques, où il fit rendre graces à Dieu de ſa victoire. Les Catholiques chanterent le *Te Deum*, & les Huguenots leurs Pſeaumes. Tel fut le ſuccès de cette fameuſe journée, qui fut pour le Roi un pronoſtic heureux des avantages qu'il devoit remporter par la ſuite. Cette grande affaire ſe

Mayenne ſe retire en bon ordre.

passa le 21 de Septembre jour de la
1589. Fête de S. Matthieu.

Stratagême de Mayenne pour surprendre le Roi.

Mayenne, au désespoir d'avoir succombé dans une entreprise dont il avoit d'avance annoncé la réussite, tant à Paris que dans les Provinces, & même dans le Pays étranger, essaya de se procurer par stratagême, ce qu'il n'avoit pû acquérir à force ouverte. Il resta deux jours assez tranquille dans son Camp: puis le troisiéme jour, il affecta de décamper sourdement; & afin de faire croire que son départ étoit précipité, il laissa dans son Camp une partie de ses blessés, avec beaucoup de munitions & de bagages. Il fit une marche d'environ sept lieues; & au bout de trois jours il alla camper sur le côté opposé de la colline, entre Arques & Dieppe, dans le dessein de couper à Sa Majesté toute communication avec la Ville.

Mais le Roi qui l'avoit fait suivre par ses Coureurs devina bientôt ses intentions, & rendit ce stratagême sans effet, par les précautions qu'il prit pour sa sûreté. Ce Prince laissa dans Arques un de ses Mestres de Camp, nommé *la Garde*, avec une partie de son Régiment, & marcha ensuite vers

Dieppe

Dieppe, à la tête de toute ſon armée. Il poſta quelques détachemens dans les Villages voiſins de cette Ville; pour lui il alla camper dans les Fauxbourgs avec le reſte; & s'empara, d'une éminence ſituée environ à quatre cens pas du Camp de Mayenne. 1589.

L'air de confiance avec lequel Sa Majeſté ſe montra ſi près des troupes de la Ligue, parut leur faire une vive impreſſion; elles furent quelque tems ſans agir & ſans même oſer ſortir de leurs retranchemens. Il auroit été difficile alors de définir qui étoient les aſſiégeans ou les aſſiégés. Mayenne étoit venu dans le deſſein d'enfermer le Roi dans Arques, & de lui ôter la communication de Dieppe: cependant la préſence du Monarque le confinoit dans ſes retranchemens; & les troupes du Roi, qu'on pouvoit regarder comme aſſiégées, du moins ſelon l'intention des Ligueurs, étoient les premieres à aller les inſulter dans leur Camp, & les harceler par de fréquentes eſcarmouches. Le Roi rend inutile ce ſtratagême.

Mayenne hazarda cependant d'envoyer quelques détachemens du côté d'Arques; cette tentative lui réuſſit mal. La Garde les repouſſa avec vigueur,

& leur tua plus de cent hommes. Peu
1589. après, les Ligueurs éleverent une batterie de huit piéces de canon, & tirerent quelques volées contre les maisons qui étoient à l'entrée du Fauxbourg; mais ce fut sans effet, parce qu'elles étoient hors de portée. Au reste, le Roi fit bientôt taire cette artillerie. Il ordonna que l'on élevât promptement une contrebatterie, au moyen de laquelle il démonta dès les premiers coups une des piéces des Ligueurs qui se dépêcherent de mettre les autres à couvert.

Retraite de Mayenne. Le Roi fit ensuite avancer à mille pas de ses retranchemens deux grosses piéces d'artillerie, dont le feu portant dans un corps avancé de Cavalerie, qui étoit posté de ce côté-là, fit un tel ravage que Mayenne résolut enfin de faire retraite. Ce Prince décampa le cinquième d'Octobre, & prit la route de Picardie.

Le Roi ayant reçu avis, peu auparavant, de l'arrivée prochaine du Comte de Soissons, du Duc de Longueville & du Maréchal d'Aumont qui venoient lui amener du secours, eut quelque appréhension que le décampement de Mayenne n'eût pour objet

d'aller leur couper les paſſages, & de les ruiner en détail, pour les empêcher de ſe joindre à l'armée Royale. 1589.

Pour empêcher, ou du moins pour retarder l'exécution de ce deſſein, le Roi voulut entamer une négociation avec Mayenne, & lui fit faire quelques propoſitions par l'entremiſe de Feudoas, Comte de Belin, ſon priſonnier. Mais cette tentative n'ayant eu aucun ſuccès, & Mayenne continuant toujours ſa marche, le Roi forma un détachement d'environ cinq cens hommes d'élite, à la tête duquel il prit la route que tenoit ce Prince, & le cotoya, ſans le quitter de vue, ayant toujours ſoin de ſe camper avantageuſement, à cauſe de l'inégalité de ſes forces. Il reprit ſous ſes yeux la Ville d'Eu & le Château de Gamache, ſitué ſur la riviere d'Epte, & continua de ſuivre l'armée de la Ligue juſqu'à ce qu'elle eût paſſé la riviere de Somme.

Le Roi tente inutilement de négocier avec Mayenne.

De-là le Roi retourna à Dieppe, où il reçut le ſecours qu'il attendoit. Après avoir ſéjourné quelques jours dans cette Ville, pour donner à ſes troupes le tems de ſe rafraîchir, il partit le vingt-uniéme d'Octobre avec ſon ar-

Le Roi s'approche de Paris.

mée, & prit la route de Paris. Ce Prince, en s'approchant de la Capitale, avoit pour objet de forcer Mayenne à quitter la Picardie, parce qu'il avoit été informé que ce Prince ne marchoit vers cette Province que pour livrer au Duc de Parme quelques Villes frontieres, en nantissement des secours qu'il avoit fournis à la Ligue. Il résolut donc de l'attirer du côté de Paris, & il parut même souhaiter qu'il se déterminât à lui donner une seconde bataille; car au lieu de passer au plutôt la Seine, pour marcher avec plus de sûreté, il affecta d'aller à découvert jusqu'à Meulan : ce fut là qu'il passa la Seine avec son armée, & se rendit à Bagneux près de Paris, le 31e d'Octobre. Il logea ses troupes dans les Villages de Mont-rouge, Gentilli, Issy, Vaugirard & autres endroits voisins de la Capitale; il alla ensuite en personne, avec ses Officiers Généraux, reconnoître le retranchement qu'on avoit tiré à la tête des Fauxbourgs, & il résolut de les attaquer dès le lendemain, premier jour de Novembre.

1589.

Surprise des Parisiens à

On ne peut exprimer quelle fut la surprise & la consternation des Pari-

siens, en voyant l'armée Royale si près d'eux. On les avoit amusés jusques alors, par les fausses nouvelles de prétendus avantages que Mayenne remportoit journellement sur le parti du Roi. Selon la relation qu'on leur avoit faite de la journée d'Arques, plus de cinq cens Royalistes ayant été tués à la premiere charge, les Suisses aussi bien que les Allemans, en avoient été si épouvantés, que six Compagnies Suisses, & deux Allemandes, entre autres celles de Strasbourg, avoient abandonné leurs Enseignes aux Vainqueurs; que cet exemple avoit entraîné la perte du reste de l'armée; qu'elle avoit été mise dans une déroute entiere, & que le Roi n'avoit échapé à Mayenne, qu'en se sauvant promptement en Angleterre; & pour donner une preuve incontestable de cette grande victoire, la Duchesse de Montpensier, soutenue par les Seize, avoit eu soin de faire porter en triomphe dans Paris, quatorze Enseignes d'Infanterie & huit Cornettes de Cavalerie, qu'on avoit, disoit-on, enlevées aux Royalistes; mais ces prétendus trophées avoient été fabriqués dans la Capitale; & de tout ce grand étalage

1589. l'arrivée du Roi.

On leur avoit fait accroire que le Roi avoit été défait à Arques

de victoire, il n'y avoit de réel que
1589. trois Cornettes que les Laſquenets avoient priſes dans le premier retranchement dont ils s'étoient emparés par la trahiſon dont on a parlé.

L'arrivée ſubite du Roi fit bien connoître aux Pariſiens que juſqu'alors on n'avoit cherché qu'à les tromper. L'alarme ſe répandit de toutes parts, & elle augmenta encore bien davantage, lorſqu'on fut informé que le ſoir de ce même jour, les ordres avoient été donnés d'attaquer les Fauxbourgs dès le lendemain.

Le Roi ſe diſpoſe à attaquer Paris le jour de la Touſſaint.

Ces ordres furent ponctuellement exécutés; le jour de la Touſſaint dès le grand matin, les troupes furent miſes en bataille, & on les partagea en trois corps. Le premier qui étoit compoſé des quatre mille Anglois que la Reine d'Angleterre avoit envoyés au Roi, d'un Régiment Suiſſe & de deux Régiment François, fut poſté vis-à-vis les Fauxbourgs Saint Marceau & Saint Victor, ſous les ordres du Maréchal de Biron, qui étoit accompagné du Baron de Biron, ſon fils, de Guitri, & de pluſieurs autres Seigneurs.

Le ſecond fut commandé pour l'attaque des Fauxbourgs Saint Jacques &

S. Michel. Il étoit composé de quatre Régimens François, de deux de Suisses sous les ordres de Damville, leur Colonel général, & de quatre Compagnies de volontaires. Ce Corps étoit conduit par le Maréchal d'Aumont qui avoit avec lui Bellegarde, Grand-Ecuyer, & de Rieux, Maréchal de Camp. 1589.

Le troisiéme corps qu'on avoit formé de dix Régimens François, d'un Régiment Allemand, dont Théodoric de Schomberg étoit Colonel, & d'un Régiment Suisse, devoit attaquer le Fauxbourg Saint Germain du côté des portes de Nêle & de Bussy, sous les ordres de la Noue & de Châtillon.

Chacun de ces trois corps étoit suivi de deux pièces de canon, de deux coulevrines & d'un détachement de Gentilshommes qui servoient comme de corps de réserve, & qui dans les événemens imprévus, devoient combattre à pied avec les autres troupes.

Le Roi partagea de même sa Cavalerie en trois corps, dont il se réserva le plus nombreux, & il mit à la tête des deux autres le Comte de Soissons & le Duc de Longueville.

1589. Toutes ces troupes s'étant mises en marche avant la pointe du jour, s'approcherent des postes qu'on leur avoit consignés, & y livrerent presqu'en même tems une attaque si furieuse, qu'en moins d'une heure les retranchemens furent emportés, & le Roi se vit maître des Fauxbourgs sans beaucoup de perte. Il n'en fut pas de même de la part des Parisiens : cette attaque leur coûta plus de huit cens hommes, sans compter les prisonniers, parmi lesquels se trouva Edme Bourgoin, Prieur des Jacobins. Il fut pris les armes à la main, revêtu d'une cuirasse, & combattant avec beaucoup de résolution. Le Roi l'envoya à Tours, où le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux, comme complice de l'attentat de Jacques Clément, sur le feu Roi. Cet Arrêt fut donné & exécuté trois mois après, le 23 de Février.

Roi s'empare d'une partie des Fauxbourgs de Paris.

L'attaque du Fauxbourg Saint Germain fut plus vive & plus sanglante que dans les autres quartiers. Au seul Carrefour de la rue de Tournon, on compta trois cens morts les uns sur les autres. Les assaillans faisoient partout irruption avec une telle intrépidité,

que ſi le canon eût pu arriver aſſez-tôt, le Roi dans ce même jour ſe ſeroit vu maître de Paris : mais les Bourgeois eurent le tems de barricader leurs portes & de ſe fortifier au-dedans, de ſorte qu'il falloit ſe contenter de la priſe des Fauxbourgs, 1589.

Dans la défaite des troupes qui défendoient le Fauxbourg S. Germain, il y en eut un certain nombre qui ſe réfugierent dans l'Abbaye S. Germain, où ils tinrent tout le jour ; cependant ils ſe rendirent ſur le ſoir. Le Roi étant maître de ce poſte, voulut profiter de l'élévation du clocher de cette Abbaye, pour jouir du ſpectacle des mouvemens qu'il avoit excités dans Paris. Il monta donc au haut de ce clocher, d'où il vit à ſon aiſe le déſordre qui régnoit dans la Ville. L'Etoile rapporte dans ſes Mémoires, que ce Prince s'étant trouvé un inſtant preſque ſeul avec le Moine qui le conduiſoit au clocher, il dit au Maréchal de Biron, après qu'il fut deſcendu, que le ſouvenir du coûteau de Jacques Clément s'étant préſenté à ſon eſprit, il avoit eu un moment de frayeur de ſe voir ainſi ſeul avec un Moine.

Après un ſi heureux commencement,

il sembloit que le Roi pouvoit se flat-
1589. ter de pouvoir bientôt entrer dans sa Capitale ; mais les affaires changerent de face par l'arrivée du Duc de Nemours qui entra dans Paris avec ses troupes le soir même de la Toussaint. Sa présence calma un peu les esprits ; mais toutes leurs inquiétudes disparurent, lorsqu'il leur annonça que le Duc de Mayenne le suivoit de près, & en effet il arriva le lendemain avec le gros de son armée.

Mayenne arrive à Paris avec ses troupes.

Le Roi se retire.

Dès que le Roi en fut informé, il retira ses troupes des Fauxbourgs. Ce Prince, content d'avoir appris par lui-même aux Parisiens qu'on les avoit trompés, en leur annonçant la défaite de son armée & sa fuite en Angleterre, ne voulut pas pousser plus loin ses avantages. D'ailleurs en attaquant Paris à toute rigueur, c'étoit exposer évidemment cette grande Ville à une ruine entiere, ce qu'il vouloit éviter. Il se contenta donc de la tenir en respect tout le jour de l'arrivée de Mayenne ; & le lendemain, il alla se mettre en bataille au-delà des Fauxbourgs, & y resta depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures, pour voir si les Ligueurs auroient envie d'en venir aux

mains; mais il ne ſe fit aucun mouvement de leur part, & les portes de la Ville demeurerent exactement fermées. 1585

Le Roi voyant donc qu'il étoit inutile d'attendre plus long-tems ſe mit en marche ſur le midi, & alla camper à Linas près de Montleri où il reſta un jour entier, eſpérant toujours que Mayenne ſe mettroit à ſa pourſuite : puis il prit ſa route par la Beauce pour aller gagner la Loire, & ſe rendre à Tours.

L'éloignement de l'armée Royale ayant un peu remis les Pariſiens de leur frayeur, on fit des réflexions ſur la conduite de Mayenne, & il ſe répandit ſur ſon compte des bruits très-peu avantageux. On trouvoit qu'il avoit beaucoup perdu de cette ancienne bravoure qui étoit comme naturelle aux Princes de ſa Maiſon, & dont il avoit donné lui-même tant de preuves dans les conjonctures les plus difficiles. On lui reprochoit d'avoir paru craindre une armée bien moins forte que la ſienne, & on ne pouvoit lui paſſer qu'étant auſſi ſupérieur & ayant d'ailleurs pour retraite, en cas d'accident, une Place auſſi belle que

Le Peu murmure de ce qu Mayenne pourſuit point l mée Roy

en s'aſsûrant d'un grand
eux, pour répondre ſur 1589.
raitemens qu'on auroit
Clément, ſi ce ſcélérat
é ſelon les formes juri-
vrai qu'auſſi-tôt après la
ître, Mayenne les avoit
mais le riſque qu'ils
, & cette ſubite déli-
une preuve trop ma-
complicité de Mayen-
deſſein qu'on avoit eu
voit ſi fort indiſpoſés
ce, qu'ils faiſoient des
ls pour la ruine de ſon
ſuccès des armes du Roi.
i connoiſſoit leurs ſen-
donc obligé d'avoir une
tinuelle ſur leurs démar-
arrêter ou de prévenir
& ce fut la raiſon ou le
il ſe ſervit auprès du
s'excuſer de ne s'être
campagne pour en venir
ec l'armée Royale. Il fit
le parti des Politiques,
nombreux qu'on ne pen-
ſaiſir cette conjoncture
er hautement dans Paris,
ſeroit trouvé avec ſes

Paris, il n'eût pas répondu à l'appel
589. d'un Prince qui le défioit au combat.

laiſons allégue yenne ur autor ſa con te.

Mayenne trouva bientôt moyen de diſſiper ces murmures : il fit voir que la conduite qu'il avoit tenue, étoit la ſeule qu'il pouvoit ſuivre, & qu'en ſortant de Paris pour marcher à l'ennemi, il auroit également expoſé & la Ville & ſes troupes à une ruine certaine. Il donna de plus à entendre aux Pariſiens, que la Ville avoit beaucoup moins à craindre des troupes qui étoient venu l'attaquer, que des ennemis qu'elle renfermoit dans ſon propre ſein. Il vouloit parler de ceux que l'on qualifioit de *Politiques*, eſpèce de gens que l'*on nommoit ainſi*, dit Mézerai, *parce qu'ils conſidéroient plus l'Etat, que la Religion, de laquelle la plûpart n'étoient ſi fort touchés, que de leurs propres intérêts. Ils croyoient que la juſtice étoit toujours du côté des plus forts, & ſouhaitoient que le Roi le devînt ; mais cependant ils ne ſe déclaroient point pour lui.*

Ces Politiques ne pouvoient au fond ſupporter Mayenne, parce qu'ils le regardoient comme complice de la mort du feu Roi. Ils le ſupportoient encore moins depuis l'éclat qu'avoit

fait ce Prince en s'aſsûrant d'un grand nombre d'entr'eux, pour répondre ſur leur tête des traitemens qu'on auroit fait à Jacques Clément, ſi ce ſcélérat eût pu être jugé ſelon les formes juridiques. Il eſt vrai qu'auſſi-tôt après la mort de ce traître, Mayenne les avoit fait relâcher ; mais le riſque qu'ils avoient couru, & cette ſubite délivrance qui étoit une preuve trop manifeſte, & de la complicité de Mayenne, & du cruel deſſein qu'on avoit eu ſur eux, les avoit ſi fort indiſpoſés contre ce Prince, qu'ils faiſoient des vœux continuels pour la ruine de ſon parti & pour le ſuccès des armes du Roi. 1589.

Mayenne qui connoiſſoit leurs ſentimens, étoit donc obligé d'avoir une attention continuelle ſur leurs démarches, afin d'arrêter ou de prévenir leurs deſſeins ; & ce fut la raiſon ou le prétexte dont il ſe ſervit auprès du peuple, pour s'excuſer de ne s'être pas mis en campagne pour en venir aux mains avec l'armée Royale. Il fit entendre que le parti des Politiques, qui étoit plus nombreux qu'on ne penſoit, auroit pu ſaiſir cette conjoncture pour ſe déclarer hautement dans Paris, & qu'alors il ſe ſeroit trouvé avec ſes

troupes enfermé entre la Ville & l'armée Royale. Ce qui auroit infailliblement occasionné la perte de la bataille & peut-être la ruine de tout le parti.

1589.

Les inquiétudes que les Politiques donnoient à Mayenne étoient assez bien fondées. Ce Prince avoit reçu de nouvelles alarmes de leur part ; un peu avant que le Roi fît l'attaque des Fauxbourgs, on avoit trouvé au Palais, & dans quelques autres endroits publics, différens écrits dans lesquels, en déclamant contre la Ligue, on déduisoit les raisons qui devoient engager les peuples à embrasser le parti du Roi.

Inquiétudes des Seize à l'occasion de quelques Ecrits repandus par les Politiques.

Ces Ecrits furent communiqués aux Seize, & on leur donna en même-tems les noms de quelques Bourgeois que l'on soupçonnoit d'en être les auteurs, ou du moins de les avoir répandus. Sur ce seul soupçon, ils furent arrêtés, & peu après condamnés à être pendus. Cette exécution fut cause que le Roi fit pendre par représailles un pareil nombre de Ligueurs, que ses troupes avoient fait prisonniers. Il n'auroit tenu qu'au Seize de sauver la vie à ceux-ci ; car Sa Majesté, qui avoit été promptement informée de l'empri-

sonnement des Bourgeois, avoit envoyé sur le champ un Trompette à Paris, pour avertir que si on leur faisoit aucun mal, ils s'en vengeroit sur les prisonniers qu'il avoit entre les mains : mais les Seize se mocquerent de cette menace, & procéderent à l'exécution ; ce fut ce qui obligea le Roi à en agir de même à leur égard ; & dans le nombre de ceux qu'il fit pendre, fut compris un nommé *Charpentier*, qui étoit un des principaux du Conseil de l'Union. 1589.

L'arrivée de Mayenne ayant, comme on a vu, déterminé l'armée Royale à lever le siége de Paris, ce Prince crut avoir acquis assez de gloire par ce seul événement, & si le souvenir de la journée d'Arques, comme quelques-uns le pensoient, fut véritablement cause qu'il n'accepta pas le défi de Sa Majesté, il sçut du moins autoriser ce refus par une raison d'Etat, & il mit sa réputation à couvert, en démontrant, par ce qui venoit de se passer du côté des Politiques, & par la fermentation qui agitoit tous les esprits, qu'il y auroit eu de sa part une imprudence extrême à sortir de la Ville, & qu'en un mot il n'avoit pas dû tenir

une autre conduite que celle qu'il avoit
1589. tenue.

Dispositions des différens partis au sujet de la vacance du Trône.

En effet, il faut convenir que Mayenne se trouvoit alors dans la position la plus embarrassante ; car la faction des Politiques n'étoit pas la seule qu'il eût à redouter ; &, à proprement parler, il n'auroit eu rien à craindre de leur part en réussissant ; le bon ou le mauvais succès étoit seul capable de les décider. Il n'en étoit pas de même des autres factions. Celle des Royalistes, par exemple, étoit absolument décidée pour Henri de Bourbon ; la différence de religion n'étoit point pour eux un obstacle, & ils voyoient en lui l'héritier légitime de la Couronne, que sa naissance portoit sur le Trône, indépendamment de toute idée de religion.

A l'égard des autres partis, ils affectoient le plus grand attachement pour la Religion ; &, sous ce prétexte, ils avoient entrepris de renverser totalement les loix fondamentales du Royaume. Ces factieux ne voulant point de Henri de Bourbon, parce qu'il étoit Huguenot, ni de Charles de Bourbon son oncle, à cause de sa qualité de Cardinal & de Prêtre, & sur-tout à

cauſe de ſa vieilleſſe, avoient imaginé de faire paſſer la Couronne à l'Infante Iſabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, Roi d'Eſpagne, à laquelle ils prétendoient que le Trône devoit appartenir, comme petite-fille de Henri II, par Eliſabeth de France, Reine d'Eſpagne, fille de ce Prince. Cette faction avoit contr'elle la Loi Salique, qui exclud les femmes de la Couronne; mais, dans ces tems de troubles, on ne connoiſſoit aucune Loi, & l'or du Pérou que l'Eſpagne répandoit à pleines mains, avoit acquis à la Princeſſe un nombre conſidérable de partiſans, prêts à tout ſacrifier pour ſes intérêts. 1589.

Une autre faction, regardant le Trône comme vacant, avoit formé le projet de profiter de cette conjoncture pour faire de la France un Etat Républiquain, ou, s'il falloit abſolument ſe ſoumettre à un Souverain, d'établir auparavant de bonnes Loix, aux moyens deſquelles on mettroit des bornes à l'autorité abſolue. Ce dernier Parti n'eut pas autant des Sectateurs que les autres; auſſi ne ſubſiſta-t-il pas long-tems, & ceux qui l'avoient formé l'abandonnerent enfin pour ſe

joindre à la faction qui étoit pour l'Eſ-
1589. pagne.

Le Duc de Lorraine avoit auſſi ſes partiſans, & cabaloit pour faire tomber la Couronne ſur la tête de ſon fils. Le Duc de Savoye n'avoit pas de moindres prétentions pour lui-même; il ſe fondoit ſur ce que du chef de ſa mere, il étoit petit-fils de François I.

Au milieu de tous ces Concurrens, un grand nombre des amis de Mayenne lui conſeilloient de ſe mettre ſur les rangs, & de prendre pour lui-même une Couronne dont il étoit le maître de diſpoſer; mais ce Prince étoit également oppoſé à tous ces différens partis. Content de l'interrégne qui étoit fort de ſon goût, il jouiſſoit de toute l'autorité à l'ombre d'un phantôme de Roi, qu'il paroiſſoit ne reconnoître que pour éloigner les autres Contendans qui aſpiroient au Trône. Car du reſte on n'entendoit plus parler du Cardinal de Bourbon, & les Edits, Arrêts & Déclarations ſe publioient ſeulement ſous le nom de Mayenne & par l'autorité du Conſeil de l'Union.

Mouvemens en faveur du Cardinal de Bourbon.

Ce prétendu Monarque qui languiſſoit depuis long-tems dans la priſon où il étoit détenu, trouva cepen-

dant quelques ſerviteurs zélés, qui eſſayerent de ranimer un peu les Ligueurs à ſon ſujet. Ils leur repréſenterent que le ſilence qu'on obſervoit à l'égard de ce Prince, ne pouvoit faire qu'un très-mauvais effet parmi le peuple; & que, puiſqu'on l'avoit jugé digne de la Couronne, au préjudice du Navarrois, ſon neveu, il n'y avoit point actuellement d'autre parti à prendre que de le reconnoître avec toutes les ſolemnités requiſes dans pareilles circonſtances. Ils ajouterent que ce Prince étant actuellement en captivité, il falloit travailler inceſſamment à l'en tirer, ou du moins lui aſſigner ſur l'Etat une penſion convenable à ſa naiſſance & à ſa dignité. 1567.

Le Conſeil de l'Union ne pouvant rejetter des remontrances auſſi bien fondées, on le crut en diſpoſition de faire pour ce Prince tout ce qui convenoit au rang ſublime auquel Mayenne & les Seize l'avoient élevé; mais on vit bientôt que ce malheureux Cardinal, qui juſqu'alors n'avoit été, pour ainſi dire, que le jouet de leurs intrigues, le ſeroit encore par la ſuite, & qu'il n'avoit à eſpérer de leur part qu'un vain nom & rien de plus.

1589. Antoine Hotman, frere du fameux Juriſconſulte de ce nom, étant entré un jour dans le Conſeil, préſenta au nom du Cardinal-Roi une Requête, qui portoit que ce Prince les ſupplioit de lui accorder une penſion ſur l'Etat. On ne décida rien d'abord ſur le fond de cette demande, mais on incidenta aſſez ridiculement ſur les termes dans leſquels elle étoit conçue. Hemar Hennequin, Evêque de Rennes, qui faiſoit alors les fonctions de Préſident dans cette aſſemblée, fit à Hotman une verte réprimande ſur ce que ſa Requête étoit énoncée d'une maniere peu convenable à la majeſté royale, & il ajouta qu'un Roi ne devoit jamais paroître en ſuppliant devant ſes ſujets. Hotman reconnut ſa faute, en fit des excuſes, & promit même de faire toutes les réparations convenables; mais il demanda que, ſans avoir égard à la façon dont il s'étoit énoncé, on voulût bien ne porter d'attention qu'au Chef principal de ſa demande & accorder ce qu'il ſouhaitoit.

Le Conſeil de l'Union refuſe une penſion à ce Cardinal.

Il y eut en conſéquence une longue délibération, dont le réſultat fut une proteſtation de fidélité & d'attachement pour ce Prince; mais du reſte

on ne lui accorda rien. On prétexta la guerre qu'on avoit à soutenir, pour laquelle, disoit-on, les fonds de l'Etat pouvoient à peine suffire : le Conseil de l'Union promit cependant de travailler à le remettre incessamment en possession des Bénéfices considérables, dont les ennemis de Dieu & de la Nation (c'est-à-dire les Royalistes) s'étoient emparés : on fit entendre à ceux qui s'intéressoient pour ce Prince, que les revenus qu'il tireroit de ses Bénéfices seroient suffisans pour lui & pour les siens, jusqu'à la fin de la guerre. 1589.

Cette décision indigna bien du monde ; il y eut même beaucoup de Ligueurs, c'est-à dire, de ceux qui étoient entrés de bonne-foi dans cette confédération, qui se plaignirent assez hautement du peu d'égard que l'on avoit pour la dignité royale, dont le Cardinal étoit revêtu ; ils reprocherent à Mayenne, que, sous prétexte de travailler à maintenir la Religion, il introduisoit un dérangement universel dans le Gouvernement en établissant un interregne, à la faveur duquel chacun sembloit pouvoir tout oser impunément, & ils allèrent même jusqu'à

On reproche à Mayenne de chercher à prolonger l'interregne.

dire qu'il y avoit toute apparence
1589. qu'on ne vouloit ni Roi, ni Loi.

Mayenne, qui trouvoit ſon intérêt à ce que les choſes reſtaſſent dans la ſituation où elles ſe trouvoient, écoutoit tous ces bruits ſans beaucoup s'en embarraſſer : cependant lorſqu'il ſçut que le Pape envoyoit un Légat * en France, & que ce Légat étoit déja en route, & qu'il avoit même d'avance

Le Pape envoye un Légat en France.

* Ce Légat ſe nommoit *Henri*. Il ſortoit d'une illuſtre Maiſon originaire d'Eſpagne, laquelle étant venue s'établir à Cajete en Italie, prit le nom de Cajetan. Cette Maiſon ſe partagea en pluſieurs branches, d'où provinrent les Comtes de Morcone & de Fondi, les Ducs de Trajetto & de Sermonette, les Marquis de Ciſterna, Princes de Caſerte, & les Marquis de Sortino, Princes de Caſſaro. Quelques-unes de ces branches ſubſiſtent encore aujourd'hui. Henri dont il s'agit ici, étoit de la branche de Sermonette. Sixte V, après l'avoir créé Cardinal en 1585, le fit Patriarche d'Alexandrie, puis Légat de Bologne; il l'envoya enſuite en France, & après en Pologne, d'où il revint à Rome, où il fut Camerlingue de l'Egliſe. Il mourut le 13 Décembre 1599. Ce Prélat fut toujours très-dévoué à l'Eſpagne, auſſi-bien que le Duc de Sermonette, ſon frere, qui du tems de la Ligue ſervoit dans les troupes que le Prince de Parme commandoit pour le Roi d'Eſpagne.

des relations avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui de ſon côté avoit déja gagné une partie des Seize en faveur de ſon Maître, il jugea néceſſaire de prendre promptement des meſures pour rompre leurs intrigues, & faire ceſſer en même tems les reproches qu'on lui faiſoit de chercher à prolonger l'interregne. 1589.

Le Pape, dont le deſſein étoit de ne ſe déclarer ouvertement que pour le parti qui réuſſiroit, avoit donné à ſon Légat des inſtructions vagues, dans leſquelles, ſans paroître pencher pour le Cardinal de Bourbon, ni pour les autres Prétendans à la Couronne, il s'arrêtoit ſeulement à ce qui concernoit la ſûreté de la Religion. Il avoit ordonné à ce Légat *de faire en ſorte qu'on pourvût la France d'un Roi pieux, Catholique, & agréable aux François. Pour cet effet, d'aller droit à Paris où les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Savoye ſe rendroient, d'écouter toutes les propoſitions qu'ils lui feroient, de ſe montrer entierement déſintereſſé, de ne prendre aucun engagement pour aucun des Prétendans, d'écouter même le Roi de Navarre, s'il y avoit eſpérance de le réconcilier avec l'Égliſe, ſans bleſſer l'hon-* Mézeray.

neur & la dignité du Saint Siége.

1589. Soit que par des instructions secrètes le Pape eût recommandé à son Légat de favoriser le Roi d'Espagne, soit que ce Prelat, qui étoit né sujet de ce Monarque, se portât de lui-même à servir ce Prince, il noua dès l'instant de sa nomination une liaison intime avec Mendoze, qui étoit alors Ambassadeur d'Espagne en France.

Mayenne fut quelque tems sans se défier de ce Cardinal. Il en reçut même des marques d'attention, qui le prévinrent en sa faveur; car il fut le seul à qui ce Prélat notifia son arrivée prochaine à Paris; le Roi n'en fut informé que par des nouvelles qu'il reçut d'ailleurs; &, bien loin de s'en plaindre, il se conduisoit au contraire comme s'il avoit eu lieu d'être fort content de cette Légation. Il envoya ordre à toutes les Villes qui lui étoient soumises, de recevoir ce Cardinal avec honneur, & aux Gouverneurs des Provinces de lui fournir toutes les sûretés nécessaires pour venir à la Cour, où il auroit une entière liberté. Cependant comme il se doutoit bien que dans les circonstances actuelles, la Cour de Rome n'auroit garde de lui

envoyer

envoyer un Légat ; il ajouta que, ſuppoſé que ce Prélat allât à Paris ou ailleurs, joindre les Chefs de la Ligue, il le déclaroit ſon ennemi, & proteſtoit de nullité contre tout ce qu'il entreprendroit. Le Légat, auſſi peu touché des politeſſes de ce Prince que de ſes proteſtations, rendit publique ſa Bulle de Légation, & continua ſa route vers Paris. 1589.

Le Duc de Mayenne, que l'on avoit informé du caractere ardent de ce Cardinal, & qui ſçavoit de plus les brigues ſecretes de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, eut quelque appréhenſion d'être la dupe de leurs menées. Ses craintes lui parurent d'autant mieux fondées, que le Bref de Légation ne parlant point du Cardinal de Bourbon, il y avoit à préſumer que le Pape n'étoit pas diſpoſé à le reconnoître, & que l'on avoit deſſein d'en mettre un autre ſur le Trône. Il réſolut donc, pour ſe tirer d'inquiétude, de faire proclamer ſolemnellement le Cardinal, ſous le regne duquel il étoit sûr de ſe conſerver toute l'autorité dans le Royaume.

Il y eut en conſéquence un Arrêt du Conſeil de l'Union, qui fut confirmé

Le Cardinal eſt proclamé Roi.

au Parlement le 21 de Novembre, par
1589. lequel il fut ordonné à tous les ſujets du Royaume, de quelque condition qu'ils fuſſent, de reconnoître pour leur Roi Charles, Cardinal de Bourbon, héritier légitime de la Couronne, de lui être fidèles & ſoumis, & d'employer leurs biens & leur vie pour le tirer de priſon & le mettre en liberté.

On publia en même temps que le titre & l'autorité de Lieutenant général de l'Etat reſteroient au Duc de Mayenne pendant tout le temps que le Cardinal-Roi demeureroit en priſon. Par ce moyen, Mayenne étoit sûr de jouir long-temps de ſa dignité; car le Roi faiſoit garder étroitement le Cardinal; il y avoit même quelques mois qu'il l'avoit fait transférer de Chinon à Fontenai-le-Comte en Poitou, pour le mettre ſous la garde de Charles Eſchalard, ſieur de la Boulaïe, Gouverneur de cette Place, dont la valeur & la probité lui étoient connues. Ce n'eſt pas qu'il ſe défiât de François le Roi de Chavigni, qui étoit Gouverneur du Château de Chinon; c'étoit un homme d'une fidélité à toute épreuve: mais cet Officier étoit alors extrêmement

vieux, & de plus il venoit de perdre la vûe depuis quelque temps. Ce fut la seule raison qui fit craindre au Roi qu'on n'abusât de l'infirmité de ce Gouverneur pour le tromper, & faire évader le Cardinal. 1589.

Dès que ce prétendu Roi eut été proclamé, les Arrêts & autres Actes publics se donnerent sous son nom: les Monnoyes furent frappées à son empreinte, & l'on en voit encore aujourd'hui dans les cabinets de quelques curieux. On y trouve de même plusieurs Médailles qui furent répandues alors pour conserver la mémoire de ce singulier évenement. *J'ai*, dit le Pere Daniel, *les coins d'une Médaille qui fut frappée quelques mois après, où le Cardinal est représenté avec la Couronne Royale & cette légende:* CAROLUS X. D. G. FRANCORUM REX. *Au revers, est un Autel, sur le milieu duquel est un Calice surmonté d'une Hostie; à gauche une mitre & une crosse; à droite une Couronne Royale, le sceptre fleurdelisé & la main de Justice, avec ces mots pour inscription:* REGALE SACERDOTIUM, *& au devant de l'Autel une Croix rayonnante. J'ai aussi*, ajoute le même Auteur, *le pied-fort d'une autre Mé-*

Médailles frappées au nom du Cardinal-Roi.

daille, où eſt la même inſcription autour
1589. *de la tête, & au revers une Couronne Royale dans le milieu, avec ces mots :* AVITA ET JUS IN ARMIS, *pour faire entendre que le Cardinal tenoit ſa Couronne de ſes ancêtres, & qu'il prétendoit ſoutenir par les armes le droit qu'il y avoit.*

La proclamation du Cardinal porta un coup violent aux deſſeins & aux intrigues du Légat & de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Cependant ils ne perdirent point leur projet de vue; & quoiqu'il n'y eût plus moyen de penſer ſitôt à mettre le Monarque Eſpagnol ſur le Trône François, ils travaillerent à lui procurer du moins un rang conſidérable dans le Royaume, afin de diminuer le plus qu'il ſeroit poſſible, la grande autorité que Mayenne s'y étoit arrogée. L'Ambaſſadeur, qui avoit ſçu gagner une bonne partie des Seize, & des principaux de ceux qui formoient le Conſeil de l'Union, fit, de concert avec eux, une propoſition qui jetta Mayenne dans le plus grand embarras.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne demande pour ſon Mai

Ce Miniſtre, paroiſſant abandonner le deſſein qu'il avoit eu juſqu'alors de faire tomber la Couronne à ſon Maî-

tre, repréſenta au Conſeil de l'Union que le Roi d'Eſpagne, content des riches Etats qu'il poſſédoit, ne s'intéreſſoit ſi vivement pour la France que dans la vue de mettre la Religion en ſureté. Il fit mention des ſecours que ce Prince avoit de tout temps accordés aux Catholiques de ce Royaume ſans jamais avoir rien demandé pour lui-même. Il ajouta que ce Monarque, quoique dans un âge très-avancé, étoit toujours dans le deſſein de travailler juſqu'au dernier ſoupir à procurer le bien de l'Etat; que la France ne pouvoit ſe diſpenſer de lui en témoigner ſa reconnoiſſance, & que le moins qu'elle pouvoit faire dans les conjonctures actuelles, étoit de lui offrir le titre de *Protecteur du Royaume*, avec la liberté de diſpoſer des Charges & des Dignités, comme il faiſoit dans les Royaumes de Naples & de Sicile. 1589

tre la qua de Protec du Royau

Ceux des Seize qui étoient en intelligence avec l'Ambaſſadeur, applaudirent à ſa propoſition, & voulurent même que l'on ſe décidât ſur le champ; mais Mayenne, qui préſidoit à ce Conſeil, eut ſoin d'empêcher que les choſes n'allaſſent auſſi promptement qu'on le ſouhaitoit dans la premiere vivacité.

Il ne voulut pas non plus rejetter ab-
1589. ſolument la demande de l'Ambaſſa-deur ; il ſe contenta de repréſenter la conſéquence dont elle étoit, & que la choſe méritoit d'être examinée avec beaucoup d'attention.

Du côté de l'Eſpagne & des Seize, tout avoit été bien peſé avant que la propoſition en fût faite au Conſeil ; car auſſi-tôt on vit paroître de leur part un Ecrit diviſé en pluſieurs articles, où l'on expoſoit les avantages que la France retireroit en accédant aux propoſitions de l'Ambaſſadeur
oſitions d'Eſpagne. Cet écrit, en ſuppoſant
part du que Sa Majeſté Catholique auroit le
d'Eſpa- titre de *Protecteur du Royaume de France*, déclaroit en même-temps que le Cardinal de Bourbon demeureroit poſſeſſeur de la Couronne ; que le Roi protecteur travailleroit à faire ſortir ce Prince de captivité, & le feroit ſacrer à Reims ; qu'il ſe feroit une alliance d'une Princeſſe d'Eſpagne avec un Prince de France, lequel ſeroit couronné Roi après la mort du Cardinal, & qu'en faveur de ce mariage le Roi d'Eſpagne uniroit au Royaume de France le Comté de Flandre ou de Bourgogne.

Ce Prince s'engageoit de plus à remettre à Paris un fonds de deux millions d'or, pour payer les arrérages des rentes de l'Hôtel-de-Ville; il se chargeoit auſſi de ſoutenir la guerre à ſes frais. Il accordoit encore aux François d'autres avantages, au moyen deſquels il augmenta conſidérablement ſon parti. 1589.

Tout paroiſſant donc diſpoſé à faire réuſſir les prétentions de l'Ambaſſadeur, Mayenne ſe trouva fort embarraſſé ſur la conduite qu'il devoit tenir. Il eut à ce ſujet une conférence avec Villeroi qui le confirma dans l'éloignement qu'il avoit pour la propoſition de l'Eſpagnol. Ce ſage Miniſtre lui parla avec tant de force ſur l'indécence qu'il y auroit aux François de recourir à un pareil expédient, que Mayenne le pria de vouloir bien ſe trouver au Conſeil, où l'on devoit délibérer ſur cette affaire, en préſence de quelques Seigneurs Eſpagnols qui étoient arrivés depuis peu à Paris.

Villeroi s'oppoſe à projets l'Eſpagne.

Villeroi y conſentit; mais ce ne fût qu'avec beaucoup de peine, parce que l'Ambaſſadeur lui avoit fait confidence de ſon projet avant que d'en faire la premiere ouverture au Conſeil; il

l'avoit même prié de l'appuyer dans
589. cette conjoncture : mais Villeroi lui avoit donné à entendre qu'il ne goûtoit nullement sa proposition, & qu'il doutoit fort qu'elle pût passer. Cependant l'embarras de Mayenne, & ce que ce Prince lui dit de la disposition de la plupart des Seize & de ceux de leur parti, lui faisant appréhender que l'on ne se rendît enfin aux instances du Ministre Espagnol, il se détermina à se trouver au Conseil, pour empêcher ou du moins pour suspendre la conclusion de cette affaire.

Mayenne qui comptoit infiniment sur les lumieres & sur la fermeté de Villeroi, eut une extrême satisfaction de l'entendre parler au Conseil. Malgré le nombre de ceux qui inclinoient pour le Roi d'Espagne, il parla avec beaucoup de liberté; cependant, ayant fait réflexion que, nonobstant la force & la solidité de ses raisons, il pourroit bien arriver que l'on passât outre, il prit une tournure qui lui réussit le plus heureusement du monde : il représenta donc que, quelque parti que l'on voulût embrasser dans la conjoncture actuelle, il seroit indécent de décider la moindre chose sans l'aveu du

Souverain Pontife, ſur-tout à la veille de l'arrivée d'un Légat que Sa Sainteté envoyoit exprès pour préſider aux réſolutions du Conſeil de l'Union. 1589

Cet avis, qui étoit aſſez ſpécieux vis-à vis des Ligueurs, fut embraſſé par les principaux Chefs après que le Cardinal de Gondy & l'Archevêque de Lyon ſe furent hautement déclarés pour Villeroi ; de ſorte qu'au grand contentement de Mayenne, on conclut de ne rien décider avant l'arrivée du Legat.

Nouveau mouvement en faveur du Roi d'Eſpagne.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne, vivement piqué de n'avoir pu l'emporter dans le Conſeil, fit de nouveaux mouvemens auprès de ceux des Seize qui étoient de ſa faction : ceux-ci ameuterent la plus grande partie du Clergé. Les Prédicateurs firent retentir les Chaires des éloges du Roi d'Eſpagne ; ils exagererent les ſervices importans que ce Prince avoit rendus & rendoit encore à la Monarchie Françoiſe ; ils ne parloient que de la reconnoiſſance qu'on devoit à un Monarque auſſi zélé pour le bien de l'Etat, & tâchoient par leurs diſcours ſédicieux à amener Mayenne au but qu'ils ſe propoſoient, ou à le brouiller avec tout le parti.

1589. Ces mouvemens faiſant encore peu d'effet ſur ce Prince, les factieux lui députerent le Pere Odon Pigenat, Provincial des Jéſuites, homme ſouple, adroit, inſinuant, ſur le manege duquel on comptoit beaucoup pour extorquer de Mayenne le titre de *Protecteur* pour le Roi d'Eſpagne. Comme on ſçavoit que Villeroi avoit beaucoup contribué à le ſoutenir dans les refus qu'il avoit faits, Pigenat commença par jetter ſur ce Miniſtre différens ſoupçons. Il le repréſenta comme un homme dangereux qui affectoit de vouloir le bien de l'Etat & de la Religion, & qui au fond s'embarraſſoit fort peu de l'un & de l'autre.

Les remontrances du Jéſuite furent très-mal reçues : cependant il ne ſe rebuta point, & continua toujours ſes inſtances pour déterminer Mayenne en faveur de l'Eſpagne; il le fatigua tellement par ſes importunités, que ce Prince prit enfin un parti qui arrêta toutes les ſollicitations. Il affecta d'être abſolument dévoué au Roi d'Eſpagne; mais en même temps il fit voir qu'en accordant à ce Monarque le titre que l'on demandoit, on riſquoit tout de la part du Souverain Pontife qui ne

Meſures prend yeane r arrêter ſolicita s de l'Eſ ne.

trouveroit pas bon qu'un autre que Sa Sainteté prît la qualité de *Protecteur de la Religion Catholique.* Cette réponſe, qui faiſoit honneur au Saint Siége, fut tellement applaudie par les Eccléſiaſtiques & les Religieux, que la faction Eſpagnole n'oſa repliquer, & dès-lors il n'y eût plus de mouvemens à ce ſujet. 1589.

Les inquiétudes que cette affaire avoit données à Mayenne, lui faiſant appréhender de nouveaux embarras pour la ſuite, il penſa aux meſures qu'il pourroit prendre pour ne plus être expoſé aux caprices des Seize & du Conſeil de l'Union. Après avoir bien réfléchi ſur les différens moyens dont il ſe ſerviroit, il n'en trouva point de plus efficace que de caſſer ce Conſeil, & il en vint heureuſement à bout par l'habileté de la conduite qu'il tint dans une conjoncture auſſi délicate.

Il ſe ſçut bon gré alors de l'idée qu'il avoit eue d'augmenter le Conſeil de l'Union, lorſqu'il s'étoit mis à la tête de la Ligue. Ce Prince ayant remarqué, comme on a dit, que la plupart des Seize étoient des gens de néant, plus ſuſceptibles de baſſes in-

trigues que de desseins bien concertés
589. avoit fait entrer dans le Conseil beaucoup de personnes considérables, soit par leur naissance, soit par leur mérite, & en état de prendre une certaine autorité sur les autres. Il s'en servit adroitement dans cette occurrence : il eut avec les principaux d'entr'eux une conférence particuliere, dans laquelle, après leur avoir représenté les manœuvres qu'employoient les Espagnols pour se rendre maîtres dans le Royaume, les artifices dont ils se servoient pour dominer dans le Conseil de l'Union, & les intrigues qu'ils entretenoient avec les Seize, il les amena à consentir à la suppression totale d'un Conseil dont tôt ou tard l'Etat auroit tout à craindre, si des gens de rien, tels que ceux qui formoient la cabale des Seize, prenoient le dessus dans les délibérations.

Mayenne reprend casser le seil de nion.

Les remontrances de Mayenne furent trouvées très-judicieuses : on applaudit à son projet, & on lui promit de l'aider à le mettre à exécution. Dès qu'il se fut ainsi assuré de plusieurs suffrages, il convoqua l'Assemblée générale de ce Conseil ; & avant que d'en venir au point qui formoit son objet

principal, il fit les plus grands éloges du zèle de tous ceux qui jusqu'alors avoient composé cette illustre Assemblée; il exalta les importans services qu'ils avoient rendus à l'Etat; &, profitant ensuite de la proclamation qu'il avoit fait faire du Cardinal de Bourbon, il fit observer qu'y ayant alors sur le Trône un Monarque dont il avoit l'honneur d'être le Lieutenant Général, un Conseil aussi nombreux n'étoit plus nécessaire, & qu'une telle Assemblée ressembloit trop à un Conseil Républiquain, ce qui étoit absolument contraire aux usages du Royaume. 1589.

Il représenta de plus, que les devoirs de sa Charge & la nécessité des conjonctures, l'obligeant de partir bientôt pour se mettre à la tête des armées, il falloit un Conseil qui pût l'accompagner dans ses expéditions; qu'ainsi, en vertu de l'autorité Royale dont l'exercice lui étoit dévolu par sa qualité de *Lieutenant général du Royaume*, pendant l'absence du Roi, il pourvoiroit à créer incessamment un Conseil moins nombreux; mais qu'actuellement il cassoit & annulloit celui qui avoit subsisté jusqu'alors. Suppression du Conseil de l'Union

La ſuppreſſion de ce Conſeil ayant
1589. été, comme on a vû, concertée auparavant avec ceux qui y tenoient le rang le plus conſidérable, paſſa ſans beaucoup de difficulté ; il y eût à la vérité beaucoup de murmures de la part des Seize ; mais perſonne ne penſa à s'y oppoſer formellement.

Mayenne, après avoir porté ce grand coup, agit en conſéquence, & fit voir que déſormais il prétendoit jouir lui ſeul de tout l'exercice de la puiſſance Royale. Il nomma l'Archevêque de Lyon Garde des Sceaux, & créa enſuite quatre nouveaux Secrétaires d'Etat, qui furent de Bray, Péricard, Roſſineux & Deſportes-Baudouin : puis il indiqua l'Aſſemblée des Etats à Melun, pour le troiſiéme de Février ſuivant. Cette convocation fut enregiſtrée au Parlement, & il y eut un Arrêt, par lequel il fut ordonné aux Princes, Ducs & Pairs, Maréchaux de France, aux grands Officiers de la Couronne & aux Gouverneurs des Provinces, de ſe rendre à Melun au temps déſigné par Mayenne, afin de délibérer en commun ſur les moyens de mettre le Cardinal-Roi en liberté, de maintenir dans le Royaume la Re-

ligion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & de prendre de concert les meſures qui ſeroient jugées convenable au bien public. 1589.

Rien ne devoit être plus ſatisfaiſant pour les Ligueurs, que de voir Mayenne travailler auſſi efficacement en faveur du Monarque qu'ils s'étoient choiſi ; mais les Seize qui étoient les plus emportés de cette faction, ne lui en tinrent aucun compte. Uniquement occupés de la ſuppreſſion du Conſeil de l'Union, ils ne pouvoient lui pardonner de les avoir ainſi dépouillés de la prérogative qu'ils avoient de décider en commun des affaires du Gouvernement ; ils renouvellerent les plaintes qu'ils avoient déja formées contre ce Prince, & lui reprocherent hautement d'avoir différé, trop longtemps à ſe mettre à la pourſuite des ennemis, & d'avoir par ce moyen occaſionné les conquêtes qu'ils faiſoient dans les Provinces.

Plaintes des Seize contre Mayenne.

Mayenne, qui ſçavoit bien que les Seize ne ſe plaignoient ſi amérement de le voir reſter à Paris que parce que ſon ſéjour dans cette Ville lui avoit donné le temps de mettre un frein à leurs intrigues, ne parut pas fort

1589. ſenſible aux bruits que l'on répandoit ſur ſon compte : content d'avoir réuſſi à s'emparer encore une fois de toute l'autorité, il ne penſa à ſortir de Paris, que quand il crut ſa puiſſance bien affermie. Pour lors, il partit à la tête de ſes troupes dans le deſſein de ſe ſaiſir d'abord de Pontoiſe pour rétablir le commerce de Paris avec la Haute-Normandie & la Picardie : en effet, depuis que les troupes du Roi s'étoient emparées de cette Ville, le commerce en avoit beaucoup ſouffert, & Paris ne pouvoit plus recevoir aucun ſecours de ce côté-là.

Mayenne met en mpagne.

Ce fut ſur la fin de l'année * que

* Mezerai met le départ de Mayenne au vingt-deuxiéme de Novembre, ce qui eſt abſolument impoſſible ; car le Cardinal de Bourbon ne fut proclamé que le vingt-un, & depuis cette proclamation, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne fit différentes démarches pour donner à ſon Maître le titre de *Protecteur du Royaume*. Cette négociation dura quelque temps : la ſuppreſſion du Conſeil de l'Union arriva enſuite, Mayenne étant toujours à Paris. D'ailleurs ſa premiere expédition fut d'attaquer Vincennes, qui ſe rendit preſqu'auſſitôt ; & de-là il alla faire le ſiége de Pontoiſe, qu'il ne commença à battre que le premier de Janvier. Ainſi il n'étoit pas néceſſaire de lui faire faire plus d'un mois de marche pour attaquer une Place ſi voiſine de Paris.

Mayenne se mit en campagne, il commença par se rendre maître du Château de Vincennes. Le Capitaine Saint-Martin, à qui le feu Roi avoit confié la garde de cette Place, s'y étoit soutenu pendant un an contre les efforts de la Ligue : mais se voyant alors dépourvu de tout, il fut obligé de se rendre ; ce ne fut cependant qu'au moyen d'une capitulation très-honorable. 1589. Il s'empare de Vincennes.

Mayenne marcha ensuite vers Pontoise dont il forma le siége : pour venir plus facilement à bout de cette Place, il saisit le moment que le Gouverneur venoit d'en sortir : (c'étoit Pierre de Mornay de Buy, à qui le feu Roi avoit donné ce Gouvernement.) L'artillerie de la Ligue ayant commencé à se faire entendre le premier de Janvier, cette Place, dont les principales défenses avoient été ruinées dans un siége qu'elle avoit soutenu précédemment, ne fit pas une longue résistance. Le Lieutenant de Mornay, qui la défendoit en l'absence de ce Gouverneur, fut contraint de capituler. Il y en a qui prétendent que ce Lieutenant s'entendoit avec Mayenne, & que cette intelligence, plutôt que la foi- 1590. Il prend Pontoise.

bientôt une brêche large d'environ
1590. quarante pas.

Joachim de Bérengueville, Meſtre de Camp du Régiment de Cambrai, à qui le Roi avoit confié la défenſe de Meulan, étoit dans le Fort d'où il donnoit ſes ordres. Cet Officier, voyant que les ennemis ne manqueroient pas de tenter un aſſaut, & que le peu de ſoldats qui étoient dans la Ville ſeroient ſacrifiés ſans pouvoir la ſauver, imagina une ruſe qui lui réuſſit. Il feignit de marcher à leur ſecours; à cet effet, il fit paſſer quelques troupes dans la Ville par le petit Pont à la vue des Aſſiégeans, qui étoient déja en bataille prêts à monter à la brêche. Ce mouvement fit faire alte aux ennemis, & le Gouverneur en profita pour retirer promptement auprès de lui la garniſon de la Place.

La garniſon ſe retire dans le Fort.

Priſe de la Ville.

Les Ligueurs ayant repris leur marche vers la brêche, y monterent ſans aucune réſiſtance, & s'emparerent auſſitôt de la Ville, où il n'y avoit plus alors que des habitans avec leurs femmes & leurs enfans, qui s'étoient tous réfugiés dans les Egliſes. Tout fut mis au pillage dans la Place; & lorſque la premiere ardeur fut un peu aſſouvie,

Mayenne fit élever contre la tour du petit pont un bon retranchement, composé de tonneaux pleins de terre. 1590.

Berengueville, qui dès le commencement du siége avoit promptement informé le Roi de ce qui se passoit, résolut, malgré le peu de monde qu'il avoit, de faire la plus longue défense, afin de donner à ce Prince le temps de venir à son secours; il fit alors usage de toute son expérience pour fatiguer l'ennemi & faire échouer ses entreprises. La nuit même qui suivit la prise de Meulan, il fit une sortie dans laquelle il détruisit presqu'entierement les travaux des Ligueurs, & renversa les tonneaux qui leur servoient de retranchement. Quoiqu'extrêmement serré dans son Fort, ce Gouverneur continua de harceler Mayenne par de fréquentes escarmouches & par des sorties vigoureuses dans lesquelles il en coûtoit toujours beaucoup de monde aux Ligueurs. Il se soutint ainsi pendant quelques jours, & reçut enfin la nouvelle que le Roi accouroit à son secours: en effet, il arriva peu après, & sa présence changea bientôt la face des affaires.

Le Roi vient au secours de la Place.

Depuis l'attaque que ce Prince étoit

venu donner aux Fauxbourgs de Paris,
1590. il n'avoit pas eu un ſeul moment de repos. Après s'être emparé d'Etampes, il avoit paſſé par Blois pour gagner Châteaudun, d'où il avoit été ſe ſaiſir de Vendôme : ne ſe trouvant alors éloigné de Tours que d'environ douze lieues, il s'y étoit rendu en poſte, & n'y étant arrivé que de nuit, il avoit fait ce même ſoir ſon entrée ſolemnelle dans cette Ville aux flambeaux, & toutes les fenêtres illuminées. Il avoit paſſé le reſte de cette nuit au milieu des acclamations & des cris de joie de tout le peuple, qui étoit attroupé dans les rues comme en plein jour. Le lendemain il avoit donné audience au Parlement & aux Envoyés de la République de Veniſe, & peu après il étoit reparti pour aller dans le Maine, où il s'étoit rendu maître de la Ville du Mans & de pluſieurs autres Places, telles que le Château de Beaumont, Tuvoi, Sablé, Laval, Châteaugontier, & autres endroits des environs. Après avoir ſéjourné quelques jours à Laval, il s'étoit tranſporté à Mayenne, d'où il avoit envoyé ſes troupes faire le ſiége d'Alençon, ſous les ordres du Maréchal de Biron.

Il ſe trouva en perſonne au Camp ſept jours après; &, Alençon s'étant ſoumis, ce Monarque infatigable marcha vers Falaiſe, & reprit en chemin Argentan & Domfront; Falaiſe ayant été forcée en peu de jours, le Roi alla prendre Lizieux, Pont-Audemer, Pont-l'Evêque & Bayeux. Ce Prince, pour ſe voir maître de tout le Pays Maritime, qui eſt en deça de la Seine, n'avoit plus que la Ville de Honfleur à prendre: il en fit le ſiége, la place ſe défendit quelque temps; mais enfin il réuſſit à s'en emparer. Telles furent les occupations de ce Prince pendant la plus grande rigueur de l'hyver. Il fit en ſept ſemaines, avec ſon armée, près de cent cinquante lieues de Pays, toujours obligé à chaque campement de faire des ſiéges, ou d'eſſuyer de vigoureuſes eſcarmouches, parce que la plûpart des petites Villes étoient occupées par des Ligueurs. 1590.

Ces différens obſtacles, qui renaiſſoient à chaque pas, loin de le rebuter, ne faiſoient qu'animer ſon courage; réduit à n'être redevable qu'à ſon épée d'un Trône qui étoit dû à ſa naiſſance, il ne négligeoit rien pour en faire la conquête, & il faiſoit la guerre avec

une vivacité dont juſqu'alors on avoit
1590. eu peu d'exemples.

La nouvelle de l'extrêmité où ſe trouvoit réduite la Ville de Meulan, étant parvenue au Roi dans le temps qu'il étoit près d'Honfleur, il partit auſſi-tôt après la reddition de cette Place, & accourut au ſecours de Meulan avec huit cens chevaux & mille Arquebuſiers à cheval. Il laiſſa au Duc de Monpenſier le ſoin de tout régler pour la ſureté de Honfleur, & il lui ordonna de le ſuivre promptement, dès qu'il auroit donné les ordres néceſſaires.

Mayenne ſe retire à l'arrivée du Roi.

Auſſitôt que le Roi parut, Mayenne abandonna l'attaque du Fort de l'Iſle, & fit repaſſer ſes troupes au-delà de la riviere du côté du Vexin. Les Aſſiégés les harcelerent vivement dans ce paſſage, & leur enleverent beaucoup de bagage & de munitions de guerre. Pendant ce temps-là, le Roi entra dans le Fort, où il ne reſta qu'autant de tems qu'il en falloit pour viſiter la Place: il en rafraîchit la garniſon & s'en retourna enſuite dans ſon Camp qu'il avoit établi à Bretteuil, dans le deſſein d'y attendre le reſte de ſon armée.

Le Roi rafraîchit la garniſon du Fort, & ſe retire.

Le

Le Roi ne fut pas ſi-tôt en marche pour ſe retirer, que Mayenne fit repaſſer la Seine à ſon armée, & envoya quelques détachemens de Cavalerie pour harceler les troupes Royales : ils les pourſuivirent en effet juſqu'à la riviere d'Eure ; mais ils ne purent jamais les entamer. Après cette vaine tentative, Mayenne fit reprendre le ſiége du Fort, & ſon artillerie ayant ouvert une large bréche à une muraille qui étoit à l'entrée du pont, les Ligueurs monterent à l'aſſaut. Cette attaque fut ſans ſuccès : les Aſſiégés ſe défendirent avec la plus grande bravoure, & Mayenne fut contraint de ſuſpendre ſon entrepriſe. 1560.

Mayenne reprend le ſiége du Fort.

La vigoureuſe réſiſtance des Aſſiégés donna le temps au Roi de venir à leurs ſecours, & Mayenne fut obligé cette fois-ci de penſer à ſa ſûreté ; car Sa Majeſté étoit à la tête de toute ſon armée, & ne cherchoit que l'occaſion d'engager une bataille avec les troupes de la Ligue. Mayenne retira donc promptement ſon artillerie & ſes troupes, & laiſſa au Roi l'entrée libre dans le Fort ; ce Prince ravitailla la Place, & y fit entrer une Compagnie de Lanſquenets, pour remplacer les Suiſſes.

Le Roi revient une ſeconde fois, & Mayenne ſe retire.

qu'il en retira. Il s'en retourna peu
1590. après; mais, avant de partir, il envoya à la découverte, pour ſçavoir s'il ne pourroit pas attaquer les Ligueurs dans leur Camp. Sur le rapport qu'on lui fit, il renonça à ce projet; parce que Mayenne étoit trop bien retranché, & que d'ailleurs il auroit été dangereux de paſſer la Seine à ſa vue. Il fit ſeulement tirer à coups perdus quelques volées de canon ſur le Camp de la Ligue, puis il partit pour aller reprendre Poiſſi dont les Ligueurs s'étoient emparés avant le ſiége de Meulan. Le Monarque imagina que le Duc de Mayenne, qui ſçavoit combien il lui étoit important de conſerver cette Place qui ouvroit un paſſage ſur la Seine au voiſinage de Paris, accourroit auſſitôt pour la défendre, & qu'alors il pourroit trouver l'occaſion de lui livrer bataille.

Le Roi mpare de iſſi. Poiſſi ayant été ſurpris par eſcalade, une partie de la garniſon fut maſſacrée, & le reſte ſe ſauva dans un Fort qui étoit conſtruit ſur le Pont pour le défendre. Le Roi en fit le ſiége; Mayenne arriva dans ce même temps avec ſon armée, & fit dreſſer promptement une batterie au bout du Pont, pour écarter

les troupes Royales ; mais le Roi ayant de ſon côté fait élever une contre-batterie, il rompit l'effet de celle de la Ligue, & le Fort fut emporté. Mayenne appréhendant que l'armée Royale ne paſsât le Pont pour venir ſur la ſienne, fit rompre au plutôt deux arches, & mit par ce moyen ſes troupes en ſûreté. Le Roi content de s'être emparé d'un poſte de cette conſéquence, ne pouſſa pas plus loin ſes avantages de ce côté-là, & partit peu après pour aller faire le ſiége de Dreux. 1590.

Ces derniers événemens occuperent le mois de Janvier & une partie du mois ſuivant. Pendant ce temps là le Légat étoit arrivé à Paris, & ſa préſence y avoit occaſionné bien des mouvemens. Il fit ſon entrée le Dimanche 20 de Janvier, & reçut les complimens des Magiſtrats & de tous les Corps de la Ville. Six jours après, la Bulle de ſa Légation fut lue, publiée & enregiſtrée au Parlement, ſans aucune modification. Le ſixieme de Février, on publia, à la requiſition du Procureur Général, les pouvoirs particuliers que le Pape accordoit à ce Prélat. Il lui donnoit, au préjudice des

Arrivée du Légat à Paris.

droits & des privileges de la Nation,
1590. une juriſdiction fort étendue, même ſur les Laïcs, & il l'autoriſoit à connoître des cauſes civiles, & à accorder même des permiſſions de teſter aux particuliers qui étoient inhabiles à faire des Teſtamens. Tout cela ſe paſſa ſans que perſonne fît la moindre oppoſition.

Des commencemens auſſi flateurs, firent croire au Légat qu'il pouvoit tout entreprendre & même exercer l'autorité ſouveraine. Il ſe tranſporta donc au Parlement, ſuivi d'un grand cortége, & voyant dans le coin de la Grand-Chambre une place diſtinguée ſous un dais, il s'avançoit déjà pour s'y placer, lorſque le Préſident Briſſon, qui faiſoit alors les fonctions de Premier Préſident, l'arrêta doucement par le bras, pour lui dire que c'étoit le Trône du Roi, & que perſonne ne s'y mettoit. Il le fit deſcendre, & le plaça ſur un banc avec les autres, immédiatement au-deſſous de lui. Cette petite mortification ne déconcerta point le Légat, & il prononça avec beaucoup de flegme & de gravité un aſſez long diſcours ſur la puiſſance du Pape, & ſur les bonnes diſpoſitions

Il prend ſéance au Parlement.

de Sa Sainteté à l'égard du Royaume & du Parlement. Le Premier Préſident 1590.
prit enſuite la parole, & s'étendit fort au long ſur la puiſſance de la France & ſur l'autorité du Parlement. Il eſt bon d'obſerver ici que le Préſident Briſſon n'étoit reſté attaché à la Ligue, que par l'ambition qu'il avoit eue d'être premier Préſident : au fond, il reconnoiſſoit toute l'injuſtice de ce parti ; &, lorſque l'occaſion le permettoit, il ſoutenoit avec aſſez de chaleur les intérêts de l'Etat & les maximes du Royaume, comme on le voit dans cette circonſtance-ci. Mais d'un autre côté, la crainte de perdre ſa place l'engageoit à ſe prêter ſouvent aux emportemens des Ligueurs. Il ſignoit les Arrêts ſéditieux qui privoient Henri IV. de la Couronne, & dans le cœur il le reconnoiſſoit pour le ſeul légitime Souverain. Il crut pouvoir ſe ménager entre les deux Partis juſqu'à la fin des troubles ; mais ce Magiſtrat plus propre à briller dans le Barreau, qu'à ſe ſoutenir par le manége & par l'intrigue, fut enfin la victime de ſes ménagemens. On verra bientôt avec quelle indignité il fut traité par les Seize.

Le Roi, qui avoit eu le temps d'être informé du caractere du Légat, de l'objet de ſa miſſion, & des pouvoirs extraordinaires que le Pape lui accordoit par ſa Bulle, avoit adreſſé à ce ſujet une Déclaration à ſa Cour de Parlement ſéant à Tours. Cette Compagnie ayant pris fait & cauſe dans cette affaire, le Procureur Général fit un Réquiſitoire, dans lequel il ſe déchaîna vivement contre le Légat. Après avoir fait obſerver qu'il étoit parent de Boniface VIII. Pontife qui avoit eu de ſi violens démêlés avec Philippe-le Bel; que d'ailleurs il étoit frere du Duc de Sermonete, qui ſervoit actuellement en Flandre dans l'armée du Roi d'Eſpagne; il repréſenta qu'il étoit entré dans le Royaume ſans avoir demandé l'agrément du Roi; qu'il n'avoit choiſi pour ſon ſéjour que des Villes entiérement dévouées à la Ligue, & il conclut par demander qu'on n'eût aucun égard à ſa prétendue Légation.

5.90. Parlement ſéant à Tours rend un Arrêt contre le Légat.

La Cour, ſur ce Réquiſitoire, donna un Arrêt, par lequel il fut défendu au Peuple, à la Nobleſſe & au Clergé d'avoir aucune correſpondance avec ce Cardinal, juſqu'à ce que, ſuivant les

Loix de l'Etat, les droits du Royaume & les libertés de l'Egliſe Gallicane, il ſe fût préſenté au Roi conformément aux uſages. 1590.

Le Parlement de la Ligue ne fut pas plutôt inſtruit de l'Arrêt rendu à Tours, qu'il donna le 20e de Février un Arrêt contraire, par lequel il le caſſoit & annulloit, comme provenant de Juges incompétens & qui n'avoient d'ailleurs aucun pouvoir. Il ordonnoit de rendre à la perſonne du Légat les reſpects qui lui étoient dûs, comme repréſentant le Saint Pere qui l'avoit envoyé en France pour affermir la Religion, & maintenir les peuples dans la ſoumiſſion qu'ils devoient à leur Roi légitime.

Cet Arrêt eſt caſſé par le Parlement de la Ligue

La Faculté de Théologie avoit auſſi donné quelques jours auparavant un Décret qui enjoignoit à tous les Fidéles de reconnoître le Cardinal Cajétan en qualité de *Légat du Pape*, & de lui rendre tous les honneurs qui lui étoient dus; &, comme le bruit s'étoit répandu que quelques perſonnes, quoiqu'attachées à la Ligue, étoient d'avis de reconnoître Henri de Bourbon, pourvu qu'il embraſſât la Religion Catholique, les Seize qui avoient

Décret de Théologie en faveur du Légat.

à leur tête une grande partie de ces
590. Docteurs, obtinrent par leur moyen, que le Décret notât des plus vives cenſures, ceux qui oſeroient avancer que l'on pouvoit reconnoître pour Roi, Henri de Bourbon, même ſous la condition qu'il ſe feroit Catholique : on prononça de même contre ceux qui ſoutiendroient qu'un Hérétique relaps & excommunié, pouvoit avoir droit à la Couronne. Ces propoſitions & pluſieurs autres de même nature, furent ſolemnellement condamnées, & on déclara ceux qui contreviendroient à ce Décret, ennemis de Dieu, parjures & déſobéiſſans à l'Egliſe, & dignes d'être retranchés du corps des Fidéles. Tel fut le réſultat d'une aſſemblée de Faculté, qui fut tenue en Sorbonne le dixième de Février.

ettre du
it aux
ques du
aume.

Le Légat, encouragé par ce Décret & par les Arrêts du Parlement de la Ligue, envoya au commencement du mois de Mars une Lettre circulaire à touts les Prélats du Royaume, par laquelle il leur défendoit de ſe trouver à aucune Aſſemblée où il s'agiroit de traiter avec le Roi, & encore moins de ſe rendre à Tours pour ce ſujet ;

parce que, disoit-il, aucun Evêque ne pouvoit en conscience se trouver dans une Ville soumise à un Prince depuis long-tems excommunié par Sa Sainteté. 1590.

Ces étonnans procédés furent appuyés de nouveau par un nouvel Arrêt que le Parlement de la Ligue rendit le cinquième de Mars. Il enjoignoit à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, de reconnoître Charles X. pour seul & légitime Souverain; d'obéir aux ordres de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne; d'employer leurs biens & leurs crédits pour tirer le Roi de la captivité, dans laquelle il étoit retenu par Henri de Bourbon. Il défendoit à tous particuliers d'avoir aucune relation avec ledit Henri de Bourbon ou ses Partisans, & même de traiter avec lui de vive voix ou par écrit, sous peine de mort & de confiscation de biens; cet Arrêt portoit de plus, que si on connoissoit que quelqu'un entretînt quelque correspondance avec ce Prince, on seroit obligé de le dénoncer au Procureur Général, sous la même peine de mort & de confiscation.

Les factieux ne croyant pas en avoir

fait assez, imaginerent de faire prêter
1590. un nouveau serment en faveur de la Ligue, & afin de rendre cette cérémonie plus auguste, on convoqua pour le 11 de Mars aux Augustins une Assemblée nombreuse, dans laquelle après une Messe célébrée solemnellement par l'Abbé de Sainte Geneviéve, le Légat présent sous un dais, le Prévôt des Marchands, les Echevins, Colonels & Capitaines de la Bourgeoisie jurerent sur les SS. Evangiles entre les mains du Légat, de vivre & de mourir dans la sainte union, sous les auspices de Charles X. & du Duc de Mayenne, son Lieutenant; de ne jamais faire ni paix, ni tréve, ni aucun accord avec le Roi de Navarre, & de mettre tout en œuvre pour procurer la liberté à leur Roi prisonnier. Ce même serment se reitéra ensuite au Parlement & dans les autres Tribunaux, & on en dressa des actes publics.

Nouveaux mouvemens d'Ambassadeur d'Espagne en faveur de son maître.

L'Ambassadeur d'Espagne, qui entretenoit depuis long-temps, comme on a dit, des liaisons intimes avec le Légat, fut charmé de le voir si bien reçu par les Ligueurs, & y prendre une si grande autorité. Encouragé par la présence de ce Prélat qu'il sçavoit être

entiérement dévoué au Roi d'Eſpagne, il crut ne devoir pas ſe rebuter du refus qu'on lui avoit fait d'accorder à ce Monarque la qualité de *Protecteur du Royaume*. Il entama donc alors une négociation avec Mayenne, & lui fit propoſer une ſeconde fois de ſe rendre à ſes inſtances. Il lui manda en même-tems que ſon Maître toujours zélé pour le bien de l'Etat & de la Religion, ſe préparoit à lui envoyer de nombreux & puiſſans ſecours, avec leſquels il viendroit facilement à bout de rompre tous les efforts de ſes ennemis. 1590.

Mayenne refuſe encore une fois de donner au Roi d'Eſpagne le titre de *Protecteur*.

Mayenne éluda la premiere propoſition, comme il avoit déjà fait dans les conjonctures précédentes; à l'égard des troupes nombreuſes qu'on lui promettoit, il fit dire à l'Ambaſſadeur qu'il avoit bien moins beſoin de troupes que d'argent; qu'il ſuffiroit qu'on lui envoyât actuellement cinq à ſix mille hommes, & que pour le reſte, il le recevroit en eſpeces. Ce Prince avoit de fortes raiſons pour ne pas accepter alors un nombre trop conſidérable de troupes de la part de l'Eſpagne : il appréhendoit que la puiſſance dont il jouiſſoit, ne fût enfin étouffée par une plus grande; & que l'Eſpagnol, n'ayant

pu réuſſir par négociation à ſe faire
1590. nommer *Protecteur de la France*, n'uſât d'autorité pour ſe faire donner ce titre, lorſqu'il ſe verroit en forces dans le Royaume.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne, voyant ſe peu de ſuccès dans ſes intrigues, fut quelque temps ſans parler de troupes ni d'argent. Mayenne, qui en étoit extrêmement preſſé, lui écrivit avec beaucoup de vivacité, & il lui fit même entendre par ſes Agens, que s'il n'étoit promptement ſecouru, il prendroit enfin le parti de faire un accommodement avec le Navarrois. L'Ambaſſadeur, intimé par cette menace, réſolut enfin de le ſatisfaire, & il écrivit à Mayenne qu'il venoit de mander au Duc de Parme, qui commandoit les troupes Eſpagnoles en Flandre, de fournir au plutôt à la Ligue les ſecours tels qu'on les lui demanderoit.

yenne va Flandre iciter des ours.

Mayenne ſe rendit auſſi-tôt à Bruxelles, pour prendre avec le Duc de Parme des arrangemens ſur le nombre & la qualité des troupes qu'il croyoit lui être néceſſaires. Il choiſit parmi ce qu'il y avoit de meilleur dans cette armée, & il ſe borna à quinze cens Lances & cinq cens Arquebuſiers à

cheval. Il retourna en poſte ſe mettre à la tête de ſon armée ; & ayant reçu peu après les ſecours qu'il attendoit, il ſe mit en marche pour aller à Dreux. 1590. Il revient à ſon Camp, & part avec ſes troupes pour aller à Dreux.

Le Roi faiſoit alors le ſiege de cette Place ; il avoit eſpéré d'abord de la ſurprendre ; mais comme on n'y peut avoir accès que par une rue d'un Fauxbourg aſſez long, & que partout ailleurs, on ne peut faire l'approche des foſſés qu'à travers quantité de Jardins, tous enfermés de murs ou de hayes, il ne crut pas qu'une ſurpriſe pût avoir lieu, & il préféra d'en faire le ſiege.

Il y eut d'abord une action très-vive dans les Fauxbourgs qui furent emportés après une longue réſiſtance, & les ennemis ſe trouverent alors obligés de ſe renfermer dans leurs murailles.

Après avoir fait tirer ſur la Ville pluſieurs volées de canon ; il fit pointer ſon artillerie contre le Château, & commença de le battre le 3 de Mai vers le midi ; il y eut bientôt une bréche aſſez conſidérable ; de ſorte que l'aſſaut fut ordonné ſur le champ. On le fit précéder d'une furieuſe décharge d'artillerie, qui fit un grand dégât parmi les Aſſiégés : cependant, ſoit Siege de Dreux par le Roi.

de ſe décourager, ils ſe préparerent à
1590. recevoir l'ennemi avec la plus grande intrépidité ; & en effet les troupes Royales furent vivement repouſſées & obligées de ſe retirer avec perte.

Les aſſiégés, animés par ce premier ſuccès travaillerent toute la nuit ſuivante à réparer la brêche, & à ſe fortifier au-dedans par un bon retranchement, comptant bien avoir le lendemain un ſecond aſſaut à ſoutenir ; mais ce jour-là & les ſuivans ſe paſſerent dans l'inaction, parce que la poudre manqua dans le Camp. Dans cet intervalle, le Roi envoya Gevri à Meulan à la tête des Chevaux-légers, pour en amener toutes les munitions néceſſaires. Ce fut alors qu'il apprit que le Duc de Mayenne renforcé des troupes Eſpagnoles venoit au ſecours de Dreux, & qu'il avoit déjà bien de l'avance.

Le Roi leve ſiége.

Le Roi fit auſſi-tôt retirer ſon artillerie de devant la Place, & décampa : il étoit un peu piqué d'avoir ſi mal réuſſi ; cependant il prit en partant un air de gayeté, & dit à ſes Officiers avec ſa vivacité gaſconne : *Meſſieurs, nous levons le ſiége ; mais il n'eſt pas honteux de le faire pour donner une bataille.* En effet, il réſolut ſur le champ d'aller

à la rencontre du Duc de Mayenne.

Ce Monarque s'arrêta à Nonancourt ; ce fut là qu'il communiqua aux Seigneurs & aux Officiers Généraux de ſes troupes, le plan de bataille qu'il avoit déja dreſſé. Il en donna une copie au Baron de Biron qui devoit faire la fonction de Maréchal de Camp général, & une autre à Vic-Saret, Meſtre de Camp, qu'il fit ſon Sergent de bataille. 1590.

Le lendemain il décampa; &, en partant, il rangea toutes ſes troupes dans le même ordre qu'elles devoient tenir dans la bataille. Cette marche ainſi ordonnée, toute l'armée ſe rendit ce même jour vers les Villages de Saint André & de Fourcanville, dans une grande plaine qui s'étend entre les rivieres d'Itton & d'Eure : c'étoit de ce côté là, qu'on lui avoit donné avis que l'armée de la Ligue devoit prendre ſa route.

Le Roi & Mayenne arrivent en même tems près d'Ivry.

Mayenne ne ſçut la véritable poſition de l'armée de ce Prince, que lorſqu'il en fut aſſez près pour voir qu'il n'y avoit plus moyen d'éviter une action. Il avoit cru d'abord que le Roi, lui étant de beaucoup inférieur en forces, ſe retireroit ſous le canon de

quelque Place peu éloignée de Dreux:
1590. mais s'étant avancé juſqu'à Ivry ſur la riviere d'Eure, il ſçut par ſes Officiers qu'il envoya à la découverte, que l'armée Royale venoit directement à lui, & qu'elle étoit campée dans le poſte que lui-même avoit réſolu d'occuper. Il fallut donc y renoncer, & l'armée de la Ligue ſe campa à une diſtance peu éloignée.

Il y eut dès le ſoir de ce même jour quelques Eſcarmouches entre différens Corps des deux armées; il penſa même y avoir une action en regle à l'occaſion d'un Village dont les Ligueurs s'étoient emparés, & qu'ils prétendoient conſerver; mais ils en furent chaſſés promptement par les troupes Royales qui s'y établirent, & l'affaire n'alla pas plus loin; parce que de part & d'autre, on ne s'occupa que de l'affaire principale; qui étoit de ſe diſpoſer à une bataille qu'il n'étoit plus poſſible d'éviter, les armées ſe trouvant ſi près l'une de l'autre & dans un pays preſqu'entiérement découvert.

Perplexité de Mayenne au ſujet de la bataille.

Le ſouvenir de la journée d'Arques étant toujours préſent à l'eſprit de Mayenne, il n'auguroit pas avantageuſement de l'action qui ſe préparoit;

Il tint dès ce même soir un Conseil de guerre, où il mit en délibération si l'on risqueroit une bataille, ou s'il ne seroit pas plus prudent de faire tout ce qui seroit possible pour l'éviter. Il n'y mût qu'une voix pour l'action : on prétendit même qu'il étoit de l'intérêt des Ligueurs d'aller attaquer le Roi dans son Camp, & d'accélérer l'instant de la bataille, de peur qu'en différant, ils ne se trouvassent dans la nécessité de combattre à leur désavantage. 1590.

Le Comte d'Egmont, qui avoit eu le commandement des troupes que le Duc de Parme venoit d'envoyer à la Ligue, étoit des plus ardens pour le combat : c'étoit un jeune Seigneur de beaucoup de courage, mais de peu d'expérience, auquel rien ne paroissoit difficile, & qui croyoit qu'il n'y avoit qu'à risquer pour réussir. Il parla de la bataille, comme d'une chose sur laquelle il paroissoit indécent de délibérer, & il eut même la ridicule vanité de dire que si les François avoient tant de peur, ils n'avoient qu'à le laisser faire, & que lui seul avec ses troupes sçauroit bien mettre le Navarrois à la raison.

Les Ligueurs demandent qu'on livre bataille.

Maréchal d'Aumont, ayant ſur les
1590. flancs deux Régimens d'Infanterie Françoiſe. Le Duc de Montpenſier commandoit le ſecond compoſé d'un pareil nombre de troupes; il étoit ſoutenu ſur ſa gauche par cinq cens Lanſquenets, & ſur ſa droite par un Corps de Suiſſes d'environ 500 hommes.

La Cavalerie légère, au nombre de quatre cens hommes, formoit le troiſiéme Eſcadron, & marchoit à la tête des deux premiers, partagée en deux Corps. Cet Eſcadron avoit à ſa gauche quatre groſſes piéces d'artillerie & deux coulevrines. Le Baron de Biron commandoit le quatriéme Eſcadron qui étoit compoſé d'environ deux cens cinquante chevaux.

Le Roi étoit à la tête du cinquiéme Eſcadron qui étoit de ſix cens hommes d'élite, auxquels ſe joignirent les troupes du Prince de Conti, de la Trémouille, du Pleſſis Mornai & de la Guiche, Grand Maître de l'Artillerie. Ce Corps étoit couvert ſur la gauche par le Régiment Suiſſe du Canton de Glaris & par un autre de Griſons, & ſur la droite, par les Régimens du Canton de Soleure & du Colonel Balthazar; quatre autres Régimens d'In-

fanterie Françoiſe étoient auſſi commandés pour le ſoutenir ; ſçavoir le Régiment des Gardes & ceux de Brigneux, de Vignoles & de S. Jean. 1590.

Le ſixiéme Eſcadron formoit le Corps de réſerve Il étoit compoſé de cent cinquante Chevaux d'élite, commandés par le Maréchal de Biron. Ce Corps étoit ſoutenu par deux Régimens d'Infanterie Françoiſe. La Cavalerie Allemande formoit le ſeptiéme & dernier Eſcadron, ſous les ordres de Théodoric Schomberg.

Diſpoſition des troupes de Mayenne.

L'armée de la Ligue étoit rangée à peu près de la même maniere que celle du Roi, excepté qu'elle formoit un peu plus le croiſſant. Elle étoit de douze à treize mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, & n'avoit que quatre piéces d'artillerie. Mayenne ſe mit à la tête de ſon aîle gauche oppoſée à la droite de l'armée ennemie où étoit le Roi. Il y plaça ſes meilleures troupes, & entr'autres celles que le Comte d'Egmont avoit amenées des Pays-Bas. Elles étoient partagées en deux Eſcadrons. A côté, en tirant vers le centre de l'armée, étoient les Eſcadrons des Ducs de Nemours & d'Aumale, qui furent d'abord ſéparés

1590. du gros de Mayenne & qui s'y réunirent enſuite; de ſorte que l'aîle droite où étoit le Roi, eut à ſoutenir le choc de plus de deux mille chevaux. Le reſte de la Cavalerie, partagée en autant d'Eſcadrons que celle du Roi, étoit au centre & à la gauche de Mayenne, & chaque Eſcadron étoit flanqué d'Infanterie.

Différent coup d'œil les deux armées.

Ces deux armées en préſence, formoient deux points de vûe qui charmoient les ſpectateurs, mais ſous des égards bien différens. La magnificence régnoit parmi les troupes de Mayenne; l'or y brilloit de toutes pars; les écharpes étoient ſuperbes, & les armures d'un travail admirable : en un mot tout y étoit riche, recherché, de bon goût; il ſembloit que ces troupes alloient plutôt à une fête guerrière, qu'à un combat ſanglant & déciſif.

Le coup d'œil de l'armée Royale étoit bien d'une autre eſpéce. Les troupes étoient toutes hériſſées de fer, ſans écharpes, ſans ornement : il n'étoit pas poſſible de les regarder, ſans reſſentir un certain friſſonnement de terreur : *Il ne ſe pouvoit rien voir de plus formidable*, dit l'Auteur d'une Relation du tems; *que deux mille Gentils-*

hommes armés à crû depuis la tête jusqu'aux pieds, bruslans d'affection de faire en telle occasion un bon service à leur Roi, à leur Patrie, & servir par meſme moyen à la conservation de leurs fortunes & familles qu'ils voyoient que l'on vouloit exposer en proye aux Estrangers. Ceste résolution valoit deux fois autant de forces, comme il y parut, & que ce n'est pas en cela le nombre qui fait le poids. 1590.

Le Roi harangua ſes troupes.

Après que les deux armées eurent ainſi paſſé un tems aſſez conſidérable à ſe regarder, le Roi fit la première démarche, & partant de l'Eſcadron qu'il s'étoit réſervé, il paſſa à la tête de ſes troupes, parcourut les rangs, exhortant tout ſon monde à ſe ſignaler dans ce grand jour où il s'agiſſoit de ſoutenir la cauſe la plus juſte qui fût jamais. Mayenne de ſon côté, ayant vû le Roi haranguer ſon armée, fit la même choſe à l'égard de la ſienne; il exhorta ſes troupes à marcher courageuſement à l'ennemi, en leur repréſentant que c'étoit la cauſe de Dieu même qu'ils défendoient, que la guerre qu'ils faiſoient depuis long-tems, étoit juſte, ſainte, néceſſaire; qu'en remportant la victoire, ils délivreroient

Mayenne fait la même choſe.

de la tyrannie des Hérétiques le plus
1590. florissant Royaume du monde, & qu'ils s'acquéreroient une gloire, dont le souvenir se perpétueroit à jamais.

Le Roi, étant retourné à la tête de son Escadron, après avoir harangué ses troupes, un Officier vint à toutes brides lui annoncer que les Sieurs d'Humière, de Mouy & autres, tant Seigneurs que Gentilshommes de Picardie, lui amenoient un secours de deux mille Chevaux, & qu'ils n'étoient qu'à une demi-lieue. Le Monarque, comme si cette nouvelle lui eût prescrit l'heure de commencer le combat se tourna vers ses troupes, les avertit qu'il alloit donner; &, leur montrant le panache blanc, qui étoit sur son casque, il leur dit avec cet air assuré qui sembloit répondre de la victoire: *Enfans, si les Enseignes vous manquent, marchez hardiment où vous verrez ce panache; voilà le signe du raliement, vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur & de la victoire. Dieu est pour nous.* Aussi tôt il donna ordre au Grand-Maître de l'Artillerie de faire feu sur les ennemis.

Le

Le canon fut si bien servi & si à propos, qu'il en partit neuf volées avant qu'on eût mis le feu à celui de Mayenne. L'artillerie Royale fit dans les troupes de la Ligue un dégât d'autant plus considérable, que leur armée étoit rangée comme en emphithéâtre sur le penchant d'une petite éminence qu'elle occupoit, & donnoit sur elle beaucoup de prise. Le Roi, voyant que son canon avoit mis le désordre parmi les ennemis, fit sonner la charge, & l'action commença. Le sieur de Rosne qui commandoit l'aîle droite de l'armée de la Ligue, & qui s'étoit trouvé exposé à tout le feu de l'artillerie royale, avoit déja quitté son poste & s'avançoit avec un gros de Cavalerie légère de cinq à six cens chevaux & un Régiment de Lansquenets, pour attaquer le Maréchal d'Aumont. Mais ce Seigneur, après avoir essuyé la décharge des Lansquenets, fondit à l'instant sur la Cavalerie de Rosne, avec tant de fureur, qu'il la rompit & la chassa jusqu'à l'entrée d'un petit bois, où il s'arrêta pour rallier ses gens. 1590. Bataille d'Ivry.

Pendant ce tems-là, un Escadron de Réitres s'étant avancé pour se saisir de l'artillerie royale, deux Escadrons de

1590. Cavalerie-légère, se présenterent pour les recevoir; mais les Réitres ne se mirent point en devoir de les charger: ils se contenterent de faire le coup de pistolet, & regagnerent leur gros aussitôt après. A ceux-ci succéderent les Lances Vallones, qui enfoncerent la Cavalerie-légère, & l'auroient même mise dans une déroute entiere, sans le prompt secours que lui donnerent le Duc de Montpensier & le Baron de Biron: ils rompirent l'Escadron ennemi, le dissiperent & resterent maîtres de la place; mais ils essuyerent l'un & l'autre le plus grand danger. Biron y fut blessé au bras & à la tête; Montpensier ne le fut point; il courut néanmoins risque de la vie, parce que son cheval fut tué sous lui; & si on ne l'eût remonté promptement, il auroit infailliblement péri dans la mêlée.

Tandis que Mayenne faisoit agir son aile droite, il partit à la tête de sa gauche dans le dessein de fondre sur la troupe du Roi. Ce Monarque, le voyant venir, s'avança avec beaucoup de résolution, & précéda même seul tout son Escadron de quelques pas. Quatre cens Carabiniers à cheval firent alors leur décharge sur la troupe

de ce Prince : s'étant ouverts enſuite, le Comte d'Egmont parut à la tête de ſes Lanciers & d'un gros Eſcadron de Réitres, & tomba, la lance en arrêt, ſur l'Eſcadron Royal. Ce choc fut ſoutenu avec la plus grande intrépidité, & les Ligueurs, malgré leurs efforts, ne purent enfoncer cet Eſcadron. 1590.

On fit alors uſage des armes courtes, & il y eut une mêlée qui fut très-ſanglante pour les deux Partis. Fonſlebon Royaliſte, caſſa la tête au Comte d'Egmont d'un coup de piſtolet, & cet événement occaſionna beaucoup de déſordre dans les troupes de ce Seigneur; mais il arriva du côté du Roi un accident qui penſa avoir les ſuites les plus funeſtes. Henri Pot de Rhodes qui portoit la cornette blanche, reçut dans le viſage un coup de feu qui l'aveugla dans le moment; en même-tems la demie pique qui ſoutenoit l'étendard royal, ayant été briſée entre ſes mains, & la bride de ſon cheval coupée, il fut emporté au hazard ſans ſçavoir où il alloit & ſans quitter ſon Etendard: cet accident occaſionna d'abord une grande confuſion; pluſieurs, s'imaginant que le Roi ſe retiroit de la mêlée, ſuivirent l'Etendard

par-tout où il plaiſoit au cheval de
1590. l'emporter; mais ce qui augmenta encore le déſordre, c'eſt qu'un jeune Seigneur qui avoit un panache à peu-près ſemblable à celui du Roi, ſuivit l'Etendard; de ſorte que la plûpart des Seigneurs y furent trompés, & marcherent de ce côté-là, ſuivant ce que le Roi leur avoit recommandé avant la bataille. Ce Prince qui étoit enfoncé dans la mêlée, ne s'apperçut pas d'abord de ce déſordre: dès qu'on l'en eût informé, il accourut; & ſe faiſant reconnoître, tout fut bientôt retabli.

L'Armée de la Ligue eſt miſe en déroute.

La Nobleſſe qui l'apperçut, revint auſſi-tôt de ſon erreur, ſe rangea auprès du Prince, & tous redoublant de courage, firent de ſi grands efforts, qu'ils rompirent entièrement les ennemis, & les mirent en déroute.

Mayenne, dans cette déſolante conjoncture, ſe trouva preſque ſeul ſur le champ de bataille. Après avoir rempli durant l'action le devoir d'un grand Capitaine, il fit alors tout ce qu'on pouvoit attendre du ſoldat le plus déterminé. Il tint ferme avec les Ducs d'Aumale & de Nemours, & environ trente Gentilshommes qui s'étoient joins à lui pour le ſoutenir. Il repouſſa

à pluſieurs repriſes les efforts des Royaliſtes, comptant toujours que quelque corps de ſes troupes viendroit lui donner du ſecours. Il fit même pluſieurs fois élever ſon Etendard, pour rallier ſes gens & les rappeller auprès de lui; mais il les attendoit inutilement : dès le commencement de la déroute, les Royaliſtes s'étoient mis à leur pourſuite, & les chaſſoient devant eux en maſſacrant tous ceux qui tomboient ſous leurs mains. Mayenne, voyant alors qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de tenir contre l'ennemi, ſaiſit un moment heureux pour ſe ſauver; & il alla ſe réfugier à Ivry. Il ne fut ſuivi que d'un très-petit nombre de ceux qui s'étoient rangés auprès de lui. Les uns furent faits priſonniers, & entr'autres Charles de Beauſoncle de Cicogne qui portoit l'Etendard de la Ligue. D'autres ſuivirent la prémiere route qu'ils trouverent pour s'évader; c'eſt ainſi que le Duc de Nemours, Baſſompierre, d'Aumale & le Vicomte de Tavanes, ne pouvant gagner Ivry, s'enfuirent du côté de Chartres. 1590.

Mayenne ſe ſauve à Ivry.

Le Roi, qui dans la chaleur de l'action s'étoit laiſſé emporter à la

Inquiétude des troupes Royales ſur

poursuite des fuyards, ayant disparu
1590. pendant quelque-tems, la consterna-
sort du tion se répandit parmi ses troupes, &
xi. l'on crut d'abord qu'il avoit été fait prisonnier; il courut même un bruit qui causa encore plus d'allarme, surtout à l'aîle gauche de l'armée, où il n'avoit point paru: on dit que ce Prince, ne suivant que son ardeur, s'étoit tellement exposé en poursuivant les fuyards, qu'il avoit été tué, on ne peut exprimer quelle fut alors la désolation de ses soldats; mais heureusement ils furent bientôt détrompés. On le vit reparoître dans la plaine revenant joindre ses troupes, tout couvert du sang des ennemis qu'il avoit tués de sa propre main. Les premiers qui l'apperçurent, jetterent des grands cris de *vive le Roi*, qui passant bien vîte jusqu'aux extrêmités du champ de bataille, dissiperent les mortelles inquiétudes que son absence avoit occasionnées, & retablirent par-tout la joye que leur donnoit une victoire aussi complette.

Ce n'étoit pas préciſément la poursuite des fuyards qui avoit été cause que ce Prince avoit disparu pendant un assez long espace de tems. Il avoit

même abandonné ce ſoin à une partie de ſa Cavalerie, & revenoit au champ de bataille n'ayant tout au plus autour de lui qu'une vingtaine de Gentilshommes, lorſqu'il vit venir un Eſcadron de troupes Vallones, qui accouroient pour l'envelopper : heureuſement il fut promptement ſecouru par le Comte d'Auvergne, la Trémouille, Givry & le Maréchal d'Aumont qui, formant avec lui un Eſcadron, tomberent ſur ces troupes; &, après quelque réſiſtance, les taillerent en piéces & leur enleverent leurs Drapeaux. 1590.

L'Infanterie de Mayenne, qui n'avoit pas donné, s'étoit miſe à la débandade, dès qu'elle s'étoit vue abandonnée de la Cavalerie; de ſorte qu'il n'y avoit de troupes en corps dans la Campagne, qu'un gros Bataillon Suiſſe, auquel s'étoient joints pluſieurs François. On délibéra ſur ce qu'on feroit de ce corps de troupes. Les uns propoſoient de faire marcher contre eux toute l'Infantiere Françoiſe & quelques détachemens de Cavalerie; Mais le Maréchal de Biron s'y oppoſa, & dit au Roi qu'après une ſi grande victoire, il étoit inutile de riſquer les

troupes de Sa Majeſté, & qu'il étoit
590. bien plus ſimple de faire avancer du canon, & de les hacher en pièces, s'ils différoient à demander quartier.

e Roi ac- le bon rtier à un ps de ſe de la ie.

Le Roi prit ce parti: mais dans le tems qu'on avançoit le canon, ſa bonté naturelle lui inſpira de leur envoyer un Trompette, pour les ſommer de ſe rendre. Ils accepterent la propoſition d'autant plus volontiers, qu'il ne leur reſtoit aucun moyen de ſe ſoutenir, & que d'ailleurs ils voyoient ce qu'ils avoient à craindre des préparatifs que l'on faiſoit du côté de l'armée Royale. Ils mirent donc les armes bas, & envoyerent même leurs Enſeignes au Roi, pour lui prouver leur ſoumiſſion; mais, ce Prince les leur fit rendre ſur le champ, & conſentit même à la demande qu'ils lui firent de les recevoir à ſon ſervice.

Tandis qu'on s'étoit amuſé à traiter avec les Suiſſes, & à rallier les Corps de troupes qui s'étoient débandées, il s'écoula aſſez de tems pour qu'une partie des fuyards de l'armée de la Ligue pût avoir de l'avance & ſe mettre en ſûreté. Le Roi réſolut néanmoins de pourſuivre les reſtes de ſa victoire. Il deſtina à cet effet les troupes que

loi pour- Mayen-

d'Humieres & autres Seigneurs, lui avoient amenées de Picardie. Il ne les avoit point incorporées dans ſes troupes, afin de ne pas déranger ſon ordre de bataille; mais il les avoit réſervées pour le beſoin. Voulant donc mettre le comble à ſa victoire en pourſuivant les fuyards, il ſe mit à la tête de ce Corps de reſerve, & ſe fit accompagner par le Prince de Conti, le Duc de Montpenſier, Saint-Paul, le Maréchal d'Aumont & la Trémouille. 1590.

Il marcha vers Ivry, où Mayenne s'étoit retiré d'abord; mais il ne s'y étoit pas arrêté; il avoit promptement paſſé la riviere d'Eure; & le pont avoit été rompu ſur le champ par ſes ordres. Cette précaution qui fut ſon ſalut & celui de quelques Officiers Généraux qui ſe ſauvoient avec lui, fut cauſe en même-tems de la perte d'un nombre conſidérable de Réitres qui furent atteints par les troupes du Roi, & dont une partie fut taillée en piéces dans le Bourg même d'Ivry.

Le maſſacre auroit été bien plus grand, ſi les premiers qui avoient paſſé, n'euſſent coupé les jarrets de leurs chevaux, pour amonceler leurs corps dans les rues d'Ivry, & embar-

raſſer le paſſage, de façon que la courſe du Roi fut retardée de quelque-tems dans ce Bourg. Ce Prince ſe trouva encore arrêté par la rupture du Pont; il y avoit à la vérité un gué qui avoit beaucoup ſervi aux Ligueurs; mais comme un grand nombre y avoient péri, le Roi ne voulut pas hazarder ce paſſage: il alla juſqu'à Anet, où il paſſa la riviere.

590.

Mayenne ſauve à ſte.

Ce détour, joint aux autres obſtacles qu'on avoit oppoſés à la pourſuite des Royaliſtes, donna le tems à Mayenne de prendre les devans & de ſe ſauver juſqu'à Mante où il courut encore le plus grand riſque, parce que les habitans qui avoient déja ſçu de quelques fuyards l'événement de cette journée, refuſerent d'abord de lui ouvrir leurs portes. Ce ne fut qu'à force d'inſtances & de prieres qu'il obtint qu'on lui donnât retraite. Il n'y reſta que pendant la nuit; le lendemain il paſſa la Seine, ſe rendit à Pontoiſe, & de là à S. Denis, où il demeura, ne voulant pas ſe montrer aux Pariſiens après une defaite auſſi conſidérable.

rte des Partiſ.

Tel fut le ſuccès de la fameuſe bataille d'Ivry, dans laquelle le Roi

avec beaucoup moins de forces que ſes ennemis, remporta une victoire des plus complettes, qui ne lui coûta qu'environ cinq cens hommes. Du côté de Mayenne, outre la perte du canon, du bagage & de preſque tous les Drapeaux, le nombre des morts fut très-grand, auſſi-bien que celui des priſonniers. Voici ce qu'en dit le Roi en écrivant le ſoir même de la bataille au Maire de Langres, pour lui apprendre cette grande nouvelle. *La bataille s'eſt donnée, en laquelle Dieu a voulu faire cognoiſtre que ſa protection eſt toujours du côté de la raiſon .... Il y en a eſté taillé en piéces plus de douze cens des uns & autant des autres.* (C'eſt-à-dire, tant des troupes Françoiſes, que des Etrangeres qui ſervoient ſous Mayenne).... *De leur Cavalerie, il y a de neuf cens à mille, & de quatre à cinq cens démontez ou priſonniers, ſans leurs valets qui ſont en grand nombre, & ce qui s'eſt noyé au paſſage de la riviere... Tous les priſonniers diſent que leur armée eſtoit de quatre mille chevaux & de douze à treize mille hommes de pied, dont je crois qu'il ne s'eſt pas ſauvé le quart.* 1590.

L'Etoile rapporte en ſes Mémoires, que ce Prince dont la gayeté naturelle

étoit encore augmentée par ce grand
1590. succès, dit en plaisantant sur le grand nombre d'Espagnols qui étoient restés sur le champ de bataille. *Quelque chose que dise la Ligue, je connois bien que je suis Roi; car j'ai guéri bien des Espagnols des écrouelles.*

On fit frapper, en mémoire de cette grande journée, un Médaillon que l'on regarde comme le premier monument qui ait été fait à la gloire de Henri IV, depuis qu'il eut pris le titre de *Roi de France.* On voit son buste d'un côté avec cette légende. HENRICUS IV. FRANC. ET NAVARR. R. CHRISTIANISS. Au revers, il y a un Trophée d'armes avec cette Inscription: VICTORIA YVRIACA.

Les principaux de la ligue vont voir Mayenne à St Denis.

Mayenne s'étant retiré à S. Denis après la défaite, le Légat, l'Ambassadeur d'Espagne, l'Archevêque de Lyon & la Duchesse de Montpensier, sa sœur, allerent le voir pour le consoler; mais il fallut, avant d'y parvenir, lui laisser exhaler ses plaintes contre ceux qu'il croyoit être la cause de ce fatal événement. *Il attribua*, dit Mézerai, *la perte de cette bataille à sa Gendarmerie Flamande, qui étoit lourde & mal-adroite, aussi-bien les hommes*

que les chevaux : à la témérité du Comte d'Egmont qui la commandoit : au défaut du Vicomte de Tavannes qui, ayant la vûe courte, rangea ſes Eſcadrons ſi près à près, qu'il n'y avoit pas aſſez d'eſpace entre deux, par où les Réitres puſſent paſſer pour faire leur caracole, & venir ſe remettre en rang derriere les autres, & ſur tout à la lâcheté de ces mêmes Réitres qui, ayant reculé d'abord tomberent ſur l'Eſcadron du Duc, &, ne faiſant que tournoyer durant tout le combat, écornerent encore les autres & les mirent en déſordre. 1590.

Il eſt vrai que Mayenne avoit bien à ſe plaindre des Réitres qui firent très-mal leur devoir dans cette action. Roſni qui étoit avec le Roi à la bataille, rapporte dans ſes Mémoires, que lorſque la Cavalerie de la Ligue s'avança contre l'Eſcadron où étoit le Roi, les Réitres, qui la plûpart étoient Proteſtans, s'arrêterent à trente pas de Sa Majeſté; & ne voulant pas combattre contre un Prince de leur Religion, ils tirerent pour la plus grande partie leurs piſtolets en l'air, & firent auſſi-tôt volte-face, pour aller ſe mettre à la queue de l'armée.

Le récit de ce qui avoit occaſionné

le désordre, ne servant qu'à entretenir
1590. la tristesse, sans remédier à rien, les Seigneurs qui étoient venus voir Mayenne, chercherent à le tranquilliser par leurs remontrances, & par des offres de services de toute espéce. Mais soit que ce Prince eût à se plaindre qu'on eût un peu tardé * à le venir voir,

* Selon les Mémoires de l'Etoile, le Légat & autres Seigneurs de la Ligue ne rendirent visite à Mayenne que le dernier jour de Mars, c'est-à-dire, plus de quinze jours après la bataille. Cette date qui n'est nullement juste, fait voir qu'il faut lire avec précaution les Auteurs même contemporains; car l'Etoile étoit à Paris dans ce tems-là: on avoit les yeux sur lui, parce qu'il passoit pour Politique, & même pour Royaliste; il étoit donc de son intérêt d'avoir attention aux démarches des Chefs de la Ligue. D'ailleurs, le départ d'un Légat, d'un Ambassadeur d'Espagne, de la Duchesse de Montpensier, tout cela dut faire du bruit dans la Ville & n'être ignoré de personne, sur-tout de ceux qui étoient en quelque considération. Cependant il se trompe ici lourdement en fixant au 31 de Mars ce qui a dû arriver bien plutôt. J'en trouve la preuve dans une Lettre du Maréchal de Biron, datée du 24 Mars, par laquelle on voit que la Cour étoit déja informée d'une partie de ce qui avoit été reglé dans la visite rendue à Mayenne à Saint Denis. On décida dans cette visite que le Légat tâcheroit d'avoir une conférence avec le Maréchal de

soit qu'il prévît ce dont il étoit menacé pour la suite, si la fortune continuoit à lui être contraire ; l'Etoile marque dans ses Mémoires qu'il leur répondit en ces termes : *Tant que mes affaires iront bien, je ne crains pas d'avoir besoin d'hommes & d'amis ; mais deux vers Latins que j'ai appris au Collége, & que j'ai reconnus véritables depuis ma derniere infortune, me font peur :* 1590.

Dum fueris felix, multos numerabis amicos ;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

C'est-à-dire : *Tant que vous serez*

Biron, & que Villeroi iroit à la Cour pour conférer avec le Roi. Or tout cela étoit déjà communiqué à la Cour avant le 24, puisque le Maréchal, en mandant à du Haillan le détail de la bataille qui s'étoit donnée dix jours auparavant, lui dit en propres termes : *Je ne sais si je m'aboucherai avec le Légat, comme il montre le désirer ;* & vers la fin : *M. de Villeroy sera ici aujourd'hui ou demain.* Ajoutez à cela que Mayenne étoit parti de Saint Denis, pour se rendre à Soissons, avant que l'on proposât à Villeroy de faire la démarche qu'on souhaitoit de lui. Il est vraisemblable que Mayenne lui ayant refusé deux fois d'avoir une conférence avec le Roi peu après la mort d'Henri III, ne voulut pas dans cette conjoncture paroître avoir recours à sa médiation.

heureux, vous aurez beaucoup d'amis,
1590. *ſi les tems deviennent orageux, perſonne ne vous regardera.*

Après ce triſte préambule, on en vint à ce qui paroiſſoit vraiment le plus preſſé, qui étoit de raſſurer les eſprits & de prendre des meſures pour arrêter les conquêtes du Roi; car ce Prince, trois ou quatre jours après la bataille, avoit reçu Mante & Vernon ſous ſon obéiſſance; & il étoit vraiſemblable qu'il ne tarderoit pas à s'approcher de Paris. C'étoit bien l'avis du fameux Capitaine la Noue: il vouloit abſolument que le Roi après ſa victoire marchât du même pas vers la Capitale, où tout étoit alors dans une conſternation qui lui répondoit d'un prompt ſuccès; mais ce Prince ne ſuivit point ce conſeil. Il en fut détourné, diſent quelques Hiſtoriens, par le Maréchal de Biron & par d'O, Surintendant des Finances, qui avoient chacun leurs raiſons * pour prolonger la guerre.

* *Le Maréchal de Biron*, dit Mézerai, *le plus autoriſé de ſon Conſeil de guerre... craignoit que le Roi, lequel il traitoit comme ſon Diſciple, ne ſortit, s'il faut ainſi parler, de deſſous ſa ferule, & ne ceſsât de la conſidérer, s'il*

Le réſultat de la conférence fut que l'on tâcheroit d'amuſer le Roi, en lui faiſant eſpérer un accomodement; que, pendant ce tems-là, on ſe hâteroit de pourvoir Paris de munitions & de troupes, & que l'on enverroit promptement à Rome, en Eſpagne & aux Pays-bas pour y demander des ſecours. Par rapport aux propoſitions d'accommodement, le Légat voulut bien ſe charger de ſe ménager une entrevûe avec le Maréchal de Biron: à l'égard du choix que l'on feroit de la perſonne qui devoit conférer avec le Roi, les voix ſe réunirent pour Villeroy qui étoit fort bien dans l'eſprit de ce Prince: on conclut donc qu'on le prieroit de ſe rendre inceſſamment à la Cour.

1590. Réſultat de la conference de S. Denis.

venoit ſi tôt à bout de ſes affaires. Le Surintendant, dit le même Hiſtorien, *aimoit mieux réduire Paris par des moyens violens: car il penſoit qu'en ce cas, le Roi auroit ſujet non-ſeulement de lui ôter les rentes de l'Hôtel de-Ville, mais encore d'en tirer de grandes rançons, & d'y mettre tels impôts qu'il lui plairoit.* Les Mémoires de Sully rapportent que ce fut le défaut d'argent qui empêcha le Roi de pouſſer alors juſqu'à Paris, & ils diſent en même-tems qu'on attribua ce défaut au Surintendant, parce qu'il s'entendoit toujours avec la Ligue; & ne pouvoir s'accomoder de la domination d'un Roi Huguenot.

Ces arrangemens pris, le Comte
1590. Jacques Collalte fut envoyé en Allemagne, pour y faire une levée de Lanſquenets, au nom du Roi d'Eſpagne; d'autres allerent à Rome, en Lorraine, en Savoye; le Commandeur Morée partit en poſte pour les Pays-bas, afin de preſſer le Duc de Parme d'envoyer des troupes en France, & Mayenne ſe prépara à partir pour Soiſſons, afin d'y raſſembler quelques troupes de Picardie & de Champagne, mais auparavant, il écrivit au Pape & au Roi d'Eſpagne, au ſujet des derniers événemens.

Lettre de Mayenne au Roi d'Eſpagne.

Dans ſa Lettre à Sa Majeſté Catholique, après avoir rejetté ſur les Allemands la triſte cataſtrophe d'Ivry, il prioit ce Prince de lui envoyer promptement des ſecours, moyennant leſquels, diſoit-il, il oſoit aſſurer qu'il reprendroit facilement tout ce que le Parti avoit perdu, & qu'il empêcheroit même que l'ennemi profitât de ſa victoire; & pour détruire les ſoupçons qu'on avoit pû inſpirer contre lui au ſujet d'un accommodement avec le Roi, il finiſſoit ſa Lettre par proteſter à Sa Majeſté Catholique, que quand même les hommes devroient l'aban-

donner, il répandroit jusqu'à la derniere goute de son sang, pour la cause de Dieu qui n'abandonne jamais ses serviteurs. 1590.

La Lettre qu'il écrivit au Pape, commençoit de même par des plaintes contre des troupes Etrangeres, & en particulier contre les Allemands; mais il ne se plaignoit pas moins amérement de Sa Sainteté. Elle-même qui n'avoit fourni aucun secours, ni d'hommes, ni d'argent. On ne peut rien dire de plus vif, que ce que Mayenne écrivit au Saint Pere, au sujet de son indifférence pour les intérêts de la Ligue. Il lui reprocha de donner le tems au Roi de Navarre, Chef des Hérétiques, de s'affermir sur le Trône, & de se servir même de Catholiques pour ruiner la Religion. Il lui remontra qu'ayant lui-même permis de prendre les armes contre ce Prince, il devoit à plus forte raison s'intéresser au succès des armes Catholiques, & les mettre en situation de prospérer: il ajouta qu'il étoit étonnant qu'il se fît tant prier pour tenir la parole qu'il avoit donnée de fournir les secours nécessaires; qu'on ne voyoit pas à quel usage il destinoit les richesses immenses qu'il avoit amas- Lettre même au Pape.

sées avec tant de soin ; & il lui de-
590. manda s'il pouvoit mieux employer ses trésors qu'à la conservation d'un Royaume auquel le Saint Siége avoit les plus grandes obligations. Il finissoit sa Lettre avec la même vivacité, & prenoit le Ciel & la Terre à témoin que c'étoit sans l'avoir mérité qu'il se voyoit abandonné du Vicaire de J. C. dans la cause de Dieu même : il ajoûta qu'il savoit bien qu'on trahissoit la Religion, & qu'il ne faisoit pas difficulté de le publier hautement, afin que la Postérité eût ce témoignage de ces justes plaintes.

On prétend que Mayenne n'écrivit si vertement au Pape, que pour plaire au Roi d'Espagne, qui étoit d'autant plus indisposé contre ce Pontife, que S. M.C. étoit informée qu'il n'amassoit les grandes richesses qu'on lui reprochoit, que pour tâcher de réussir à distraire un jour le Royaume de Naples de la Monarchie Espagnole. D'un autre côté, il y avoit effectivement apparence que ce Pontife étoit bien refroidi pour la Ligue, depuis qu'il étoit instruit des avantages que le Roi remportoit depuis quelque-tems, & l'on voyoit alors assez clairement que dé-

formais les événemens seroient seuls capables de décider sa conduite à l'égard des affaires de France. 1590.

Mayenne partit de Soissons peu après, & chargea le Duc de Nemours de commander dans Paris à sa place. Il pria en même-temps le Légat de rester dans cette Capitale pour rassurer les peuples; &, afin de faire voir qu'il n'y avoit rien à craindre pour les Parisiens, il laissa avec eux sa mere, sa femme, sa sœur & ses enfans, & recommanda à ses amis de répandre que dans peu il se vengeroit du Navarrois, & l'empêcheroit de se glorifier du peu d'avantage qu'il avoit pris sur lui. Mayenne va à Soissons

Dès que Mayenne fut parti, on pensa à prendre des mesures pour faire réussir ce qu'on avoit réglé au sujet de l'entretien que le Légat devoit avoir avec le Maréchal de Biron, & Villeroi avec le Monarque. Le Légat écrivit directement au Maréchal qui attendit pour lui répondre, que le Roi consentît à sa demande. Elle lui fut accordée dans le tems même que Villeroi eut son audience à la Cour.

Ce sage Ministre ne s'étoit chargé de cette négociation qu'avec beaucoup de répugnance, parce qu'il se doutoit Villeroi au Camp Roi.

bien que Mayenne ne penſoit pas ſé-
1590. rieuſement à la paix. Le Préſident Jeannin tâcha de le raſſurer ſur les diſpoſitions du Duc. On fit d'ailleurs agir le Cardinal de Gondy, Prélat reſpectable, pour lequel Villeroi avoit beaucoup de vénération ; il ſe rendit à ſes inſtances, & partit pour ſe rendre au Camp du Roi.

Il a une conférence avec du Pleſſis-Mornai.

La crainte qu'il eut que le Roi ne le reçut pas bien, fit qu'il s'adreſſa à du Pleſſis-Mornai, ſon ancien ami : après avoir déploré avec lui les malheurs de la guerre civile, il lui demanda s'il n'y auroit pas moyen de ſe concilier, & tout de ſuite toucha l'article de la Religion, qui ſeroit toujours, diſoit-il, un obſtacle inſurmontable, ſi le Roi tardoit plus long-tems à ſe faire Catholique : il lui remontra que les circonſtances étoient les plus favorables pour cet heureux changement ; que le Monarque étant actuellement au-deſſus de ſes affaires par la grande victoire qu'il venoit de remporter, il n'avoit point à craindre que l'on pût dire qu'il eût été forcé ; que cette démarche lui gagneroit les cœurs de tous les François ; & éteindroit un feu qui menaçoit d'embraſer tout le Royaume,

si on le laiſſoit ſubſiſter plus long-tems. 1590.

Mornai, avant que d'entrer en matiere, ayant demandé à Villeroi, s'il étoit chargé de traiter au nom du Duc de Mayenne, & celui-ci lui ayant répondu que non, Mornai lui dit d'abord que dans ce cas, il avoit fort bien fait de ne pas s'adreſſer immédiatement au Roi; il ajoûta qu'au reſte, on avoit tort de tant inſiſter pour le préſent ſur l'article de la Religion; qu'on devoit ſavoir que jamais Prince n'avoit été plus fidéle à ſa parole que le Roi, & qu'ayant promis de ſe faire inſtruire, cela auroit dû ſuffire pour des gens qui auroient eu de bonnes intentions; il dit de plus que le Roi étoit informé des mauvais deſſeins des Ligueurs, & du fond qu'ils faiſoient ſur la protection des Eſpagnols; mais qu'il ſauroit bien les réduire, quand même leur Roi ſeroit encore plus puiſſant qu'il ne l'étoit. En finiſſant, il complimenta Villeroi ſur le déſir qu'il témoignoit pour la paix; il l'engagea à inſpirer les mêmes ſentimens au Duc de Mayenne, & il l'aſſura que s'il revenoit avec une Commiſſion de ce Prince pour traiter

de la paix, il ſeroit bien reçu du Roi, & que lui même ne manqueroit pas de le ſeconder; mais qu'il falloit ſe preſſer parce que ſi ce Monarque ſe mettoit une fois en marche pour faire le ſiege de Paris, il ne voyoit plus de jour à aucun accommodement.

1590.

Entrevue du Légat avec le Maréchal de Biron.

Villeroi partit de Mante après cette conférence, & ſe rendit à Noiſi pour en rendre compte au Cardinal de Gondi. Ce jour-là même, & dans ce même endroit ſe fit l'entrevue du Légat avec le Maréchal de Biron, en conſéquence d'une permiſſion que le Roi avoit donnée. Elle eut auſſi peu de ſuccès, que la démarche de Villeroi à Mante, avec cette différence, que les Négociateurs penſerent avoir une priſe enſemble.

Le Légat fit voir beaucoup de partialité & peu de droiture: on vit clairement qu'il étoit vendu aux Eſpagnols & aux Ligueurs; il oſa même propoſer au Maréchal d'abandonner le parti du Roi, pour paſſer dans celui de la Ligue: on peut juger comment une telle propoſition fut reçue par un Militaire plein d'honneur, plus reſpectable encore par ſa haute probité, que par ſon illuſtre naiſſance, & qui

ſe

ſe ſeroit plus déshonoré qu'un autre en abandonnant ſon Prince ; puiſque c'étoit lui qui l'avoit le premier fait reconnoître pour Roi par l'armée & par les principaux Seigneurs de l'Etat, immédiatement après la mort de Henri III. 1590.

Villeroi, étant retourné à Paris, alla deſcendre chez l'Archevêque de Lyon, Garde des Sceaux de la Ligue, & lui rendit compte de ce qui s'étoit paſſé, tant de ſa part avec du Pleſſis-Mornai, que de la part du Légat avec le Maréchal de Biron. Ils eurent enſuite l'un & l'autre une longue conférence avec la femme & la ſœur du Duc de Mayenne, qui appréhendant chaque jour de voir le Roi venir les inveſtir dans Paris, conjurerent Villeroi d'aller au plus vîte à Soiſſons, pour engager le Duc à traiter avec le Roi, indépendamment du Légat & des Eſpagnols. Villeroi y conſentit ; mais, pour ne point donner d'ombrage à ceux qui paroiſſoient oppoſés à tout accommodement, il fit courir le bruit que, ſon deſſein étant d'aller ſe retirer à Alincourt auprès de ſon pere, il croyoit devoir auparavant ſolliciter une ſauvegarde, afin d'y vivre tranquillement,

On engage Villeroi à aller demander à Mayenne des pouvoirs pour traiter de la paix.

& que c'étoit-là l'objet du voyage
1590. qu'il alloit faire au Camp des Royaliſtes.

Conférence de Villeroi avec Mayenne.

Il alla donc trouver Mayenne qui le chargea de négocier de ſa part avec le Roi : il lui recommanda d'inſiſter principalement ſur le changement de Religion, & de lui faire entendre que, ſi le Prince ne donnoit pas quelque ſatisfaction ſur ce point, les peuples refuſeroient conſtamment de le reconnoître, & qu'ils ſeroient d'autant plus hardis à perſiſter dans leurs refus, qu'actuellement la Ligue avoit ſur pied une armée bien plus forte que toutes celles qu'elle avoit eues juſqu'alors.

Dans le tems même que Villeroi conféroit avec Mayenne, on fut informé que les troupes Royales venoient de faire un mouvement qui annonçoit que le Roi ne tarderoit pas à ſe rendre aux portes de la Capitale.

Le Roi s'avance vers la Capitale.

Ce Prince, en partant de Mante, avoit paſſé par Chevreuſe où il avoit mis garniſon, & de-là, prenant ſa route par Montlhéri, il avoit été mettre le ſiége devant Corbeil, qui s'étoit rendu le premier Avril. Le lendemain, le Roi s'empara de Lagni ; &, par ce

moyen, il ſe vit maître des paſſages de la Marne & de la Seine, & en état d'arrêter toutes les proviſions qui arrivent par-là continuellement à Paris. 1590.

Ce Prince alla enſuite mettre le ſiége devant Melun, qui après s'être défendu pendant cinq jours, capitula le onziéme Avril. Ce fut ce jour-là même que Villeroi ſe rendit au Camp devant cette Ville, & s'annonçant de la part de Mayenne, il fit demander une audience que ce Prince lui accorda avec beaucoup de [illegible]té. Il dit à Sa Majeſté à peu près les mêmes choſes qu'il avoit dites à du Pleſſis-Mornai, & il en eut auſſi une réponſe peu différente. Sur la parole que le Roi lui donna d'être toujours dans la diſpoſition de ſe faire inſtruire, il demanda à ce Prince s'il vouloit conſentir que quelques-uns des Prélats & des Docteurs les plus renommés, euſſent avec lui quelques conférences : il l'aſsûra que cette premiere démarche feroit la plus grande impreſſion ſur les peuples, & ſeroit ſeule capable de tout calmer.

Villeroi va trouver le Roi à Melun.

Le Roi parut frappé de cet expédient. Il dit à Villeroi qu'il lui rendroit réponſe le lendemain, & qu'il n'avoit

qu'à le ſuivre à Nangis où il alloit
1590. coucher. Villeroi eſpéroit remporter la réponſe la plus favorable ; mais il fut fort étonné, lorſque le Roi le congédia le lendemain en lui diſant qu'il n'étoit pas aſſez autoriſé pour que l'on traitât avec lui ; que Mayenne n'avoit qu'à députer quelques perſonnes avec des pouvoirs ſuffiſans, & qu'alors il verroit à prendre des moyens pour le ſatisfaire.

Villeroi, profitant habillement de cette réponſe pour aller à ſes fins, demanda au Roi la permiſſion de lui repréſenter que Mayenne, quoique Chef de la Ligue, ne pouvoit rien conclure ſeul ; que des pouvoirs émanés de lui ſeroient toujours inſuffiſans ; qu'il ſeroit néceſſaire d'avoir l'aveu des Villes les plus conſidérables, ce qui ne pourroit ſe faire que par une Aſſemblée des Députés de ces mêmes Villes ; que pour cela, il faudroit que les paſſages fuſſent libres, & qu'ainſi il ſeroit néceſſaire de convenir d'une ſuſpenſion d'armes. Le Roi rejetta bien loin cette propoſition, & dit à Villeroi qu'il n'avoit pas envie de s'expoſer à perdre le fruit de ſa victoire. Ainſi finit cette audience, après laquelle

Villeroi retourne trou-

Villeroi s'en retourna informer Mayenne de ce qui venoit de se passer. 1590.

Le peu de succès de cette négociation n'empêcha pas Mayenne d'écrire aux principales Villes de la Ligue, pour qu'elles envoyassent au plutôt des Députés à Paris. Son dessein étoit de les avoir, pour ainsi dire, sous sa main, afin de s'en servir en cas qu'il se présentât une nouvelle occasion de négocier avec le Roi. Il n'eut garde de s'ouvrir à ce sujet dans les Lettres par lesquelles il demandoit des Députés; il fit seulement entendre en général que c'étoit pour prendre leurs avis sur la situation des affaires. Il partit de Soissons peu après, & passa vers la frontière dans le dessein de rompre les intrigues des Espagnols qui négocioient auprès des Gouverneurs de quelques Villes pour se les faire céder; il vouloit en même tems accélérer l'exhibition des secours que le Duc de Parme différoit toujours d'envoyer.

ver Mayenne.

Mayenne manœuvre aux Villes liguées d'envoyer des Députés à Paris.

Pendant ce tems, le Roi poursuivant toujours son grand projet sur la Capitale alla se saisir de Montereau, y mit une forte garnison, & se rendit à Brie le 18 Avril, sur la nouvelle qu'il reçut que ses troupes s'étoient

Mayenne va sur la frontière.

emparées de cette Place & de Pont-
1590. ſur Seine. Delà, il envoya ſommer Nogent-ſur-Seine qui ſe rendit ſur le champ. Il n'en fut pas de même de la Ville de Sens; Jacques de Harlai de Chanvallon qui y commandoit, fit une vigoureuſe réſiſtance, de façon que le Roi, prévoyant que la priſe de cette Place lui coûteroit trop de tems, ne jugea pas à propos d'en entreprendre le ſiége. Content de s'être ſaiſi de tous les ponts de la riviere d'Yonne, depuis Sens juſqu'à Montereau, & de ceux qui ſont ſur la Seine, depuis Troyes, il prit ſa route du côté de S. Maur & de Charenton, força les garniſons des Forts qui défendoient les Ponts de ces deux Places, & s'en empara le 25e d'Avril.

Le Roi fait bloeus de aris.

Ce Prince fit auſſi-tôt jetter un Pont vis-à-vis de Conflans, pour que ſes troupes euſſent la liberté de faire des courſes dans les Campagnes vers Gentilli, Iſſy, Vaugirard, & autres endroits circonvoiſins; de ſorte que partout aux environs, il ſe vit en état d'intercepter tous les ſecours que Paris avoit coutume de recevoir. Il fit placer en arrivant quelques piéces d'artillerie ſur le haut de Montmartre & ſur la

bute de Montfaucon ; mais ce ne fut que pour épouvanter les Parisiens ; car du reste, il comptoit que la disette où ils alloient se trouver suffiroit pour les forcer bientôt à se rendre. 1590.

L'alarme ne fut cependant pas aussi considérable qu'on l'auroit cru. Les Parisiens sembloient s'être aguerris. Le fanatisme leur tenant lieu de courage, ils comptoient être assez forts pour tenir contre l'ennemi. D'ailleurs les insinuations des Seize & les déclamations journalieres des Prédicateurs leur faisant regarder leur rébellion, comme un devoir auquel ils étoient obligés en conscience, ces fanatiques étoient persuadés qu'en s'exposant à la mort, ils mériteroient la Couronne du martyre. Ainsi ils étoient prêts à tout hazarder, plutôt que de permettre au légitime héritier de la Couronne de prendre possession d'un bien qui lui appartenoit.

Ils étoient même occupés alors à examiner sur quel Prince ils jetteroient les yeux pour le faire monter sur le Trône ; car on venoit d'apprendre que le Cardinal de Bourbon étoit attaqué d'une maladie mortelle, & qu'il ne pouvoit pas aller loin. Quoi- Le Cardinal-Roi tombe malade.

que les Ligueurs n'euſſent jamais
10. compté ſur lui, & qu'ils ne ſe ſerviſſent de ſon nom que pour entretenir les troubles du Royaume, cet événement leur cauſa beaucoup d'embarras. Mayenne dut en avoir plus qu'un autre, parce que depuis qu'il avoit caſſé le Conſeil de l'Union, il ne tenoit que de ce phantôme de Roi, la qualité de *Lieutenant Général*. Le Cardinal venant à manquer, ce titre dèſlos ne ſubſiſtoit plus.

barras gueurs. D'un autre côté, les Eſpagnols auſſi bien que le Légat, ſe trouvoient extrêmement déconcertés. Le Roi d'Eſpagne s'étoit toujours ſervi de la captivité du Cardinal Roi, pour juſtifier la conduite qu'il tenoit en envoyant des ſecours aux Ligueurs. Ce Prince vouloit venger l'inſulte faite à une tête couronnée. Par rapport au Légat, il trouvoit que de retenir un Cardinal en priſon, étoit un crime qui méritoit que l'on employât tout le monde, pour ſévir contre celui qui en étoit l'auteur. Ces différens prétextes étant anéantis, ou du moins fort affoiblis par la mort de ce Cardinal, il falloit imaginer un moyen ſpécieux pour entretenir les peuples dans l'oppoſition

qu'on leur avoit inſpirée contre leur Roi légitime. 1590.

Comme ils avoient toujours un prétexte apparent du côté de la Religion, ce fut la reſſource dont ils ſe ſervirent ; &, ſans attendre ni conſulter Mayenne qui étoit alors en Flandre, ils prirent promptement leurs meſures pour prévenir les eſprits, au cas que le Cardinal mourût, ou qu'étant à l'extrêmité, & réfléchiſſant ſur l'injuſtice qu'il avoit faite au Roi ſon neveu, il ſe reconciliât avec lui, & ſe démît de la Couronne en ſa faveur ; car c'étoit encore ce qu'on appréhendoit.

Le Légat & l'Ambaſſadeur Eſpagnol n'eurent pas ſitôt appris la maladie du Cardinal, qu'ils s'aboucherent avec le Prévôt des Marchands, les Echevins & pluſieurs des principaux Bourgeois de Paris, & les engagerent à préſenter à une aſſemblée générale de la Faculté de Théologie trois propoſitions, ſur leſquelles les Docteurs furent priés de donner leurs avis. Je vais rapporter les queſtions & les réponſes *, telles

* Les conſultations des Ligueurs & la réponſe des Docteurs furent imprimées en latin & en françois. On les publia ſous ce titre : *Réſolutions de Meſſieurs de la Faculté de Théo-*

qu'elles parurent imprimées dans le tems.

590. Les propoſitions à conſulter étoient énoncées en ces termes. I°. *Si avenant la mort du Roy très-Chreſtien Charles dixieſme (ce qu'à Dieu ne plaiſe) ou au cas qu'il vinſt à céder ſon droit du Royaume à Henri de Bourbon, durant ſon injuſte détention, les François ſont tenus, ou peuvent en ſeureté de conſcience, recevoir pour Roi ledit Henri, ou autre Prince fauteur d'héréſie, meſme ſuppoſé qu'il fuſt abſous des crimes & cenſures qu'il a encourus, conſidéré le péril évident de perfidie, & de la ſubverſion de la Religion & du Royaume.*

Conſultation adreſſée à la Faculté Theologale, par les Bourgeois.

II°. *Si celui qui pourſuit la paix eſtre faite avec ledit Henri, ou la permet, y pouvant empeſcher, peut eſtre dit ſuſpect & d'héréſie, ou fauteur d'icelle.*

III°. *Si cela eſt de droit divin, & ſi on y peut manquer ſans péché mortel & peine de damnation, & au contraire, ſi c'eſt choſe méritoire de s'oppoſer par tous moyens audit Henri, & au cas qu'on*

logie de Paris, ſur les articles à eux propoſés par les Catholiques, habitans de la Ville de Paris, touchant la paix ou capitulation avec l'Hérétique, & admiſſion de Henri de Bourbon à la Couronne de France.

réſiſte juſques à la mort, ſi celà peut eſtre appellé Martyre. 1590.

Réponſe des Docteurs.

Comme une grande partie des principales têtes de la Faculté étoient dévouées à la Ligue, on ne propoſoit rien dans ces aſſemblées, dont la ſolution ne fut concertée : on répondit à ces trois queſtions de la maniere ſuivante, toujours avec la précaution d'aſſûrer que c'étoit après une mûre délibération, & après avoir examiné & diſcuté très-ſcrupuleuſement tous les points l'un après l'autre.

Il eſt de droit divin, répondirent ces Docteurs, *inhibé & défendu aux Catholiques recevoir pour Roi un Hérétique, fauteur d'héréſie, & ennemi notoire de l'Egliſe, & plus étroiſtement encore de recevoir un relaps & nommément excommunié du S. Siége.*

Que s'il eſchet qu'aucun diffamé de ces qualitez ait obtenu en jugement extérieur abſolution de ſes crimes & cenſures, & qu'il reſte toutesfois un danger évident de feintiſe & perfidie, & de la ruine & ſubverſion de la Religion Catholique, icelui néanmoins doit eſtre exclus du Royaume, par meſme droit.

Et quiconque s'efforce de faire parvenir un tel perſonnage au Royaume, ou ſur

aide & favoriſe, ou meſme permet qu'il
590. y parvienne, y pouvant empeſcher, & le devant ſelon ſa charge, ceſtui fait injure aux ſacrez Canons, & le peut-on juſtement ſoupçonner d'héréſie, & réputer pernicieux à la Religion & à l'Egliſe, & pour ceſte cauſe on peut & doit agir contre lui ſans aucun reſpect & degré ou prééminence.

Et pourtant, puiſque Henri de Bourbon eſt hérétique, fauteur d'héréſie, notoirement ennemi de l'Egliſe, relaps & nommément excommunié par N. S. P. & qu'il y auroit danger évident de feintiſe & perfidie & ruine de la Religion Catholique, au cas qu'il vinſt à impétrer extérieurement ſon Abſolution, les F[illegible]is ſont tenus & obligés en conſcièn[illegible] de l'empeſcher de tout leur pouvoir de parvenir au Gouvernement du Royaume très-Chreſtien, & de ne faire aucune paix avec lui nonobſtant ladite Abſolution, & quand ores tout autre légitime Succeſſeur de la Couronne viendroit à décéder, ou quittez ſon dröit; & tous ceux qui lui favoriſent font injure aux SS. Canons, ſont ſuſpects d'héréſie & pernicieux à l'Egliſe, & comme tels doivent eſtre ſoigneuſement reprins & punis à bon eſcient.

Or tout ainſi, comme ceux qui donnent

aide ou faveur en quelque maniere que ce soit audit Henri, prétendant au Royaume, sont déserteurs de la Religion, & demeurent continuellement en péché mortel; ainsi ceux qui s'opposent à lui par tous moyens à eux possibles, meus du zele de Religion, méritent grandement devant Dieu & les hommes; & comme on peut à bon droit juger qu'à ceux-là estant opiniastres à établir le Royaume de Satan, la peine éternelle est préparée, ainsi peut-on dire avec raison, que ceux-ci seront récompensez au Ciel du loyer éternel, s'ils persistent jusques à la mort, & comme deffenseurs de la Foy, remporteront la palme du martyre. 1590.

Ce que dessus a esté conclud & résolu sans aucune contradiction le VIIe. *jour de Mai; l'an M. D. XC. en la troisiesme Congrégation générale sur ce faite en la grande Salle du Collége de Sorbonne, tous les Docteurs de ladite Faculté en général, & chacun en particulier, ayant esté appellez par serment à ladite Congrégation.*

Les Prédicateurs de la Ligue firent de ce Décret, le principal sujet de leurs Sermons séditieux, & allumerent plus que jamais le feu de la rébellion dans le cœur des Parisiens. Ces mêmes dispositions gagnerent promp-

tement les autres Villes liguées, par le
1590. soin que prirent les Seize de répandre ce Décret dans les Provinces avec des Lettres, par lesquelles on les exhortoit à demeurer fermes dans le parti de l'Union : on leur proposoit pour exemple les Parisiens qui, bien que menacés d'éprouver bientôt les extrémités les plus cruelles, étoient dans la résolution la plus déterminée de ne jamais reconnoître Henri de Bourbon pour leur Roi.

On ne tarda pas à recevoir la nouvelle de la mort du Cardinal de Bourbon *. Comme on s'y attendoit, cet événement ne causa aucun changement dans les affaires. Les Ligueurs n'en furent que plus attentifs à entretenir dans les peuples les sentimens qu'on leur avoit inspirés. Pour mieux frapper l'esprit de la populace & leur faire voir l'obligation où tout le monde étoit de prendre les armes, ils ima-

* Charles, Cardinal de Bourbon, reconnu Roi par la Ligue, sous le nom de *Charles X*, mourut dans sa prison de Fontenai-le-Comte, en Poitou, au mois de Mai 1590. Les Historiens ne sont pas d'accord sur le jour de sa mort. L'Etoile la met au septiéme de Mai, de Thou & Mézerai au 9, & le P. Daniel au 8.

ginerent une Procession d'un goût extrêmement bisarre, & telle qu'on n'en a jamais vu de pareille. 1590.

L'ardeur de se distinguer les armes à la main, avoit gagné les Cloîtres, & on avoit formé une espéce de Régiment composé de Religieux, parmi lesquels il y en avoit plusieurs des Ordres les plus austeres, tels que les Feuillans, les Chartreux, les Capucins, les Minimes & autres semblables. Les Bénédictins & les Célestins ne voulurent point s'y enrôler, non plus que les Chanoines Réguliers de Sainte-Geneviève & de S. Victor. Ces Moines soldats ramasserent, comme ils purent, des armes de toute espéce, tant bonnes que mauvaises, &, au jour marqué, ils se donnerent en spectacle dans les principales rues de Paris, pour faire la montre de leurs forces.

Deux Prêtres séculiers commandoient cette ridicule milice. Guillaume Rose *, Evêque de Senlis, en étoit Procession de la Ligue.

* Guillaume Rose, originaire de Chaumont en Bassigni, avoit été grand Maître du Collége de Navarre, & Prédicateur de Henri III. Ce Prince le nomma à l'Evêché de Senlis; il devint dans la suite un des plus emportés de la Ligue. Ce Prélat, prêchant à S. André

le Colonel, & Hamilton, Ecoſſois; 1590. Curé de Saint Côme, faiſoit les fonctions de Sergent. Le Prieur des Chartreux partageoit auſſi le commandement avec Roſe; car, dans le tems de la marche, ils étoient l'un & l'autre à la tête, tenant chacun d'une main un Crucifix & de l'autre une hallebarde. Après eux venoient de ſuite les Capucins, les Feuillans, les Minimes, les Cordeliers, les Jacobins & les Carmes, tous ayant leurs robes retrouſſées, le capuchon abattu, le caſque en tête, la cuiraſſe ſur le dos, l'épée

des Arcs, la veille de l'entrée du Roi dans Paris en 1594, promit de prouver que Henri IV étoit bâtard, & dèſla indigne de ſuccéder à la Couronne. En 1598, il fut condamné à ſe préſenter au Parlement, les Chambres aſſemblées, pour y déclarer debout & tête nue, qu'inconſidérément il avoit fait gloire publiquement de s'être engagé dans le parti de la Ligue, & avoit oſé dire depuis qu'il s'y engageroit encore, ſi ces malheureux temps revenoient. L'Arrêt fut exécuté à la rigueur, & cet Evêque s'étant préſenté au Parlement, avec ſes habits pontificaux, & n'ayant jamais voulu les quitter, il fit cette eſpéce d'amende honorable, habillé comme il étoit. On le condamna de plus en cent livres d'or, d'aumône envers les priſonniers, & on lui défendit d'entrer dans Senlis pendant une année.

au côté, & la plûpart armés de hallebardes ou d'arquebuſes. 1590.

Les anciens, comme de raiſon, marchoient les premiers d'un air grave & menaçant, tâchant par leurs geſtes & leur contenance, de ſoutenir le rôle qu'ils repréſentoient. Les jeunes Moines venoient enſuite équipés & armés de même, contrefaiſant les Spadaſſins du mieux qu'il leur étoit poſſible; mais celui qui l'emportoit ſur eux tous, étoit un jeune Feuillant boiteux, nommé *le P. Bernard**, ou le *petit Feuillant*. Il n'y avoit rien de plus comique que de voir ce jeune Moine

* Bernard de Percin de Montgaillard, né en 1563, entra à 16 ans dans l'Ordre des Feuillans. Il ſe diſtingua tellement par ſes Sermons, qu'il devint Prédicateur du Roi; il fut un des plus ardens de la Ligue; mais il en témoigna ſon repentir dans la ſuite. Il refuſa l'Evêché de Pamiers, celui d'Angers & l'Abbaye de Morimont. Il n'accepta l'Abbaye d'Orval, que pour y mettre la réforme, & il y mourut en 1628. Il étoit de l'illuſtre Maiſon de Percin, très-ancienne en Angleterre où elle poſſede les premieres dignités du Royaume. Bernard étoit grand-oncle de Pierre-Jean-François de Montgaillard, Evêque de S. Pons, ſi connu par la défenſe qu'il entreprit du Rituel d'Alet: ce Prélat mourut en 1713, âgé de 80 ans.

jouer d'un eſpadon, & toujours en
590. mouvement, tantôt à la tête, tantôt à la queue de cette troupe, avec tant d'activité, qu'à peine pouvoit-on s'appercevoir qu'il étoit naturellement boiteux.

Pour autoriſer une farce auſſi indécente, & attirer les ſuffrages des fanatiques que les Prédicateurs ſéduiſoient journellement, ils avoient mêlé un peu de dévotion dans cette ridicule montre. Leurs Capitaines, comme j'ai dit, avoient le Crucifix à la main; ils avoient pour Etendard l'Image *de la* Sainte Vierge, & de tems en tems ils chantoient des eſpéces de Cantiques, où l'on avoit employé ces paroles de Job : *La vie de l'Homme ſur la terre eſt un combat perpétuel.* Ils prétendoient donc repréſenter ainſi l'Egliſe militante, dans laquelle il étoit néceſſaire de combattre, pour mériter d'être un jour récompenſé dans l'Egliſe triomphante, qui eſt au Ciel.

Un ſpectacle auſſi extraordinaire attira un monde infini dans les rues & aux fenêtres, mais il y eut des curieux qui eurent lieu de s'en repentir; la plûpart de ces Moines, charmés d'avoir les armes à la main, & voulant faire pa-

rade de leur adreſſe, tiroient leurs arquebuſes à tort & à travers dans le viſage de ceux qui étoient accourus pour les voir. 1590.

Le Légat, qui avoit autoriſé ce ridicule projet, en donnant des louanges à ceux qui l'avoient formé, & les comparant aux fameux Machabées, penſa lui-même être la victime des honneurs qu'on voulut lui rendre dans le cours de cette Proceſſion. L'ayant rencontrée auprès du Pont Notre-Dame, il fit arrêter ſon carroſſe pour la voir paſſer. Dès que ces fanatiques ſçurent que le Légat étoit près d'eux, ils voulurent le ſaluer militairement, & lui demander enſuite ſa bénédiction; mais à la premiere ſalve, un mal-adroit qui n'avoit pas ſçu charger ſon fuſil, ou qui ne ſe ſouvenoit plus d'y avoir mis des bales, crut faire beaucoup d'honneur au Légat en viſant à ſon carroſſe: le coup y porta en effet, & alla tuer le Secrétaire du Prélat, & bleſſa un autre de ſes Domeſtiques. Le déſordre n'alla pas plus loin, parce que le Légat appréhendant un ſecond ſalut, fit promptement avancer ſon carroſſe pour le tirer de la mêlée.

Danger qu'court le Légat en voyant paſſer cette Proceſſion.

Cet accident occaſionna d'abord

beaucoup de rumeur parmi le peuple ;
1550. mais tout ce bruit ſe diſſipa promptement. Il paſſa même pour conſtant parmi la populace, que le malheur n'étoit pas ſi conſidérable qu'on le penſoit ; parce que cet homme ayant été tué dans une action ſi ſainte, ſon ame étoit sûrement au Ciel avec les Bienheureux ; & qu'il n'y avoit nul lieu d'en douter, *parce que*, diſoit-on, *Monſeigneur le Légat, qui ſçavoit ce qui en étoit, venoit de l'aſſûrer.*

Ce fut le Lundi 14 de Mai, que ſe fit cette ſinguliere Proceſſion, dont on voit encore aujourd'hui des Eſtampes que l'on prendroit volontiers pour des groteſques imaginés à plaiſir, ſi le fait n'étoit conſtaté par les Hiſtoriens, & même par les Ecrivains de la Ligue. Ceux-ci * en ont parlé comme d'une

* Un Eſpagnol, nommé *Pierre Corneio*, zélé Ligueur, dont on a une Hiſtoire des guerres de Flandre, a fait une relation de ce qui s'eſt paſſé pendant le blocus de Paris, où il étoit alors. Voici comme il parle de cette Proceſſion. *Les Bourgeois meſmes . . . eſtoient animez & encouragez par la belle réſolution qu'ils voyoient eſtre entre les gens d'Egliſe, qui firent un jour leur monſtre en fort belle ordonnance, & avoient pour leur Capitaine l'Evêque de Senlis, & pour les autres Chefs & Soldats,*

choſe dont on fut très-édifié dans le tems. 1590.

Cette farce extravagante, qu'on avoit imaginée pour faire impreſſion ſur la canaille, fut ſuivie peu après d'une cérémonie plus grave en apparence, mais toujours inſpirée par le même eſprit de fanatiſme, qui animoit les Chefs de la Ligue. Le jour de l'Aſcenſion, qui étoit le dernier jour du mois, on fit une Proceſſion générale qui fut des plus magnifiques : on y porta toutes les Reliques & toutes les Châſſes des Paroiſſes de Paris, & l'on ſe rendit aux Auguſtins où, après une Meſſe ſolemnelle, & un Sermon qui roula entierement ſur la conſtance

le Prieur des Chartreux avec pluſieurs de ſes Religieux, les Feuillans & les Capucins : tous leſquels accompagnez de quelques Habitans de la Ville dévots & religieux, portant un Crucifix & Image de la Vierge Marie pour enſeigne, armez par-deſſus leurs habits ordinaires, allerent par la Ville avec réſolution de deffendre par la force, leur Religion comme vrais Machabées, ou mourir en la deffence d'icelle. Voir donc ainſi ceſte belle & dévote aſſemblée (en laquelle il y en avoit à qui les os perçoyent quaſi la peau de jeûnes & d'abſtinence . . .) Cela enflamma es cœurs de telle façon & d'un feu ſi vif, qu'il ſembloit que toute la mer ne fut pas baſtante pour en eſteindre la moindre eſtincelle.

1590. qu'un Catholique devoit avoir pour soutenir sa Religion, le Légat, revêtu de ses habits pontificaux, & tenant dans ses mains le Livre des Evangiles ouvert, reçut des Princes & des Princesses, des Magistrats & en général de tous les Ordres de l'Etat, un nouveau serment, par lequel ils s'engagerent de répandre jusqu'à la derniere goûte de leur sang pour maintenir la Religion Catholique dans le Royaume, de défendre Paris & les autres Villes de l'Union, & de ne jamais se soumettre à un Prince hérétique : ce même serment fut aussi prêté par le peuple quelque tems après, & ce furent les Capitaines des différens Quartiers qui le reçurent.

On s'engage par un nouveau serment à ne reconnoître jamais Henri

Environ quinze jours après, le Parlement, en conséquence de la décision de la Faculté de Théologie, & du serment prêté entre les mains du Légat, rendit un Arrêt, par lequel, sur ce que le Procureur Général avoit représenté, qu'à l'occasion du siége mis devant la Capitale par Henri de Bourbon, quelques personnes mal-intentionnées étoient d'avis que l'on fît quelqu'accommodement avec ce Prince, il fut ainsi prononcé.

La Cour a ordonné & ordonne que nul, de quelque dignité, qualité & condition qu'il ſoit, ait à parler d'aucune compoſition avec ledit Henri de Bourbon, à peine de la vie, ainſi de s'y oppoſer de tous les moyens, ſans y eſpargner aucune choſe, voires juſques à y expoſer & eſpandre leur propre ſang. En outre ordonne ladicte Court, que tous les Habitans de ladicte Ville ayent à obéir au ſieur Duc de Nemours, Gouverneur de l'Iſle de France, en tout ce qui leur ſera commandé de ſa part par leurs Capitaines. Et ſera le préſent Arreſt leu & publié, &c. Fait en Parlement le quinzieſme jour du mois de Juin, l'an mil cinq cent quatre-vingt & dix. DU TILLET. 1590. Arrêt du Parlement à ce ſujet.

Des Arrêts, des déciſions de Docteurs, des preſtations de ſermens, étoient à la vérité capables d'entretenir le peuple dans la révolte; mais au fond c'étoient de foibles reſſources dans une grande Ville bloquée de toutes parts, laquelle, par ſa grandeur même & par le nombre de ſes habitans, étoit d'autant plus expoſée à reſſentir bientôt les triſtes effets de la plus affreuſe diſette.

Le Duc de Nemours, jeune Prince, actif, vigilant, plein de bravoure, &

1590. d'une intelligence au-deſſus de ſon âge, fit dans cette conjoncture tout ce qu'on pouvoit attendre du Général le plus expérimenté. Il donna ordre que l'on dreſsât un état exact des proviſions qu'il pouvoit y avoir dans la Ville, & relativement au dénombrement qu'il fit faire des habitans qui ſe montoient à deux cens mille ames, il ſe trouva qu'il y avoit des vivres pour un mois. Il en régla la diſtribution avec la plus ſage économie ; mais il eut ſoin d'en pourvoir un peu plus largement ceux qui avoient un certain crédit ſur le peuple, pour les encourager à le contenir.

Le Duc de mours nd des ſures pour defenſe de ris.

Il prit en même tems des meſures pour la défenſe de la Ville : on fit par ſes ordres de bons retranchemens dans les endroits les plus foibles ; &, afin de ſe garantir des attaques imprévues qui pourroient ſe faire par la riviere, il ordonna que l'on tendît depuis la Tournelle juſqu'aux Céleſtins de groſſes chaînes, qui étoient ſoutenues ſur des eſtacades, & défendues par des Forts conſtruits aux deux extrémités.

L'artillerie n'étant ni en bon ordre, ni aſſez nombreuſe, il fit fondre ſoixante & quinze piéces de canon, dont

il

il garnit les remparts. Les Parisiens se prêterent à cette entrepriſe avec toute la vivacité poſſible, & ils donnerent même juſqu'à leur batterie de cuiſine. D'ailleurs chaque maiſon fourniſſoit tous les jours un homme pour les travaux, & l'ardeur avec laquelle chacun s'y portoit, fit que la Place ſe trouva bientôt en état de défenſe. 1590.

Tandis que tous ces préparatifs ſe faiſoient au-dedans de la Ville, Mayenne travailloit de ſon côté à lui procurer des ſecours. Il avoit fait, comme on a dit, un voyage aux Pays-bas, & avoit eu à Condé une longue entrevue avec le Duc de Parme, qui ſçachant déja l'extrêmité où Paris ſe trouvoit, lui avoit promis d'y remédier au plutôt, en entrant lui-même en France à la tête d'une puiſſante armée. Mais comme il ne pouvoit partir ſur le champ, il conſeilla à Mayenne de prendre toujours les devans, & lui donna un fort détachement compoſé de deux Régimens, l'un Eſpagnol & l'autre Italien, auxquels il joignit trois cens hommes de Gendarmerie Flamande.

Mayenne obtient quelques ſecours du Duc Parme.

Mayenne partit à la tête de ces forces; &, paſſant par Cambrai, il vit

Balagni qui étoit Gouverneur de cette
590. Ville pour la Ligue. Il le prévint ſur le paſſage prochain du Duc de Parme, afin qu'il n'eût aucune inquiétude de la part des Eſpagnols qui en effet avoient deſſein depuis long-tems de s'emparer de Cambrai : il l'aſſûra que dans la conjoncture actuelle, le Duc de Parme n'avoit d'autres vues que de s'approcher de Paris, pour obliger Henri de Bourbon à lever le ſiége : il le perſuada de maniere, que Balagni conſentit même de ſe dégarnir de troupes, pour augmenter celles que Mayenne conduiſoit au ſecours de la Ligue.

Mayenne rend à Péronne, d'où il écrit aux principaux de la faction.

Ce Prince rentra en Picardie & ſéjourna à Péronne, d'où il écrivit aux principaux de la faction, pour les engager à tenir vigoureuſement contre les efforts de l'ennemi, & il leur promit que dans peu, il les mettroit en ſituation d'agir offenſivement & d'éloigner les Royaliſtes de leurs remparts. En même tems pour donner le change au Roi, & l'empêcher de faire uſage de toutes ſes forces contre les Pariſiens, il fit courir le bruit que les Eſpagnols n'envoyoient au ſecours de Paris que peu de troupes, ſous les or-

dres du Comte de Mansfeld, & que le Duc de Parme garderoit ſes principales forces pour défendre les Pays-bas, contre les entrepriſes de Maurice, Comte de Naſſau. 1590.

Mayenne ne croyoit pas parler ſi vrai par rapport à ce dernier article; le Duc de Parme en effet, malgré ſes promeſſes, n'étoit nullement d'avis d'expoſer les Pays-bas Eſpagnols à la merci d'une armée ennemie, qui n'attendoit qu'un moment favorable pour les envahir; & même, comme le Roi d'Eſpagne lui avoit fait dire de partir au plutôt pour ſecourir la Ligue, le Duc de Parme avoit envoyé en Eſpagne le Préſident Richardot, ſon confident, pour repréſenter à Sa Majeſté les funeſtes ſuites que pourroit avoir ſa ſortie des Pays-bas. Ces remontrances furent inutiles; le Roi d'Eſpagne lui ordonna ſi préciſément de marcher au ſecours de Paris, qu'il fallut enfin obéir; mais il le fit de mauvaiſe grace, & ne négligea rien pour donner à Mayenne les plus grands dégoûts, ſoit par la lenteur de ſa marche, ſoit par d'autres moyens qu'on trouve toujours facilement, lorſque l'on eſt forcé à rendre un ſervice: de ſorte que ce

1590. Prince, dont Mayenne avoit vivement ſollicité le départ dès le commencement du mois de Juin, n'arriva cependant avec ſes troupes que vers la fin du mois d'Août.

Les délais du Duc de Parme retarderent auſſi la marche de Mayenne qui n'oſoit s'approcher trop près de Paris, où le Roi avoit une armée qui ſe renforçoit tous les jours par l'arrivée de nouvelles troupes. Ce Monarque ayant été informé du ſéjour de Mayenne en Picardie, réſolut de l'y ſurprendre. Il partit à la tête de douze cent Gendarmes, de trois cens Réitres & d'environ cinq cens Arquebuſiers à cheval; &, ayant fait en un jour une route de dix-huit lieues, il s'avança juſqu'à Crépi près de Laon, dans le tems que Mayenne ſe diſpoſoit à ſe rendre dans cette derniere Ville. Il fut heureuſement aſſez-tôt informé de l'arrivée ſubite du Monarque, pour avoir le tems de l'éviter: il alla ſe réfugier à Laon, & ſe retrancha dans les Fauxbourgs. Il fut bien tôt attaqué par les troupes Royales; mais la brave réſiſtance des Aſſiégés fit échouer leur entrepriſe. Le Roi alloit cependant faire de nouvelles tentatives pour

Le Roi va à rencontre de Mayenne.

Mayenne retire à Laon, où il eſt attaqué par le Roi.

s'emparer de la Place, ou pour attirer Mayenne à une bataille, lorſqu'il reçut une nouvelle, qui fit une heureuſe diverſion pour les Aſſiégés. On vint l'avertir que le Capitaine Saint-Paul, eſcorté de huit cens chevaux, conduiſoit à Paris un convoi conſidérable, & qu'il avoit déja paſſé Meaux. Le Roi décampa auſſi-tôt pour tâcher de le ſurprendre; mais Saint-Paul fit aſſez de diligence pour le faire entrer dans Paris avant l'arrivée du Roi.

I. L. tout près Paris.

Ce convoi fut reçu avec des cris de joie & des acclamations étonnantes. Les Pariſiens, qui avoient déja reſſenti quelqu'atteinte de diſette, crurent alors ne pouvoir plus manquer. Les Seize de leur côté travaillerent à les entretenir dans cette confiance, en leur faiſant entendre que Mayenne étant peu éloigné, & n'attendant que le Duc de Parme pour venir attaquer l'armée Royale, ils auroient sûrement aſſez de proviſions pour tenir juſques-là.

Cependant comme il paroiſſoit que le Roi n'étoit pas en diſpoſition de s'en tenir au blocus, & que bien-tôt il agiroit à force ouverte, les Ligueurs prirent de nouvelles meſures pour retarder les attaques, & prétextant de

vouloir enfin en venir tout de bon à
90. un accommodement avec ce Prince. Ils
gueu s lui firent donc demander un ſauf-con-
ent duit, pour envoyer, diſoient-ils, des
if con- Députés au Duc de Mayenne, afin de
our en- lui déclarer que s'il ne concluoit in-
des Dé ceſſamment une paix générale, ils ſe-
u Duc roient à la fin obligés de pourvoir par
yenne. eux-mêmes à leurs intérêts particuliers.
On deſtinoit à cette députation l'Archevêque de Lyon, Garde des Sceaux de la Ligue, Vitri, deux Conſeillers au Parlement, & Brigard, Procureur de la Ville.

Le Roi qui ſouhaitoit ſincérement la paix, conſentit d'abord à cette demande; mais il changea bientôt d'avis en conſéquence d'une découverte qu'il fit dans le même tems. On intercepta des Lettres par leſquelles on vit clairement le véritable but qu'ils ſe propoſoient. On apprit que ces Députés étoient chargés d'aſſûrer Mayenne, que les Pariſiens étoient réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité, pourvu que de ſon côté il leur procurât promptement du ſecours. Ils devoient auſſi raiſonner avec lui & avec les autres Chefs de la Ligue, ſur les moyens que l'on emploieroit pour

faire lever le siége. Le Roi vivement piqué du peu de bonne foi des Ligueurs, leur fit commmniquer les Lettres qu'il venoit de recevoir, & retira les sauf-conduits qu'il leur avoit accordés. 155 Le P refuse.

Ce Prince se donna même la peine d'écrire aux Parisiens; &, après leur avoir exposé les raisons qui l'avoient déterminé à retirer la parole qu'il avoit donnée à leurs Députés, il les exhorta à penser de bonne heure à leurs véritables intérêts. Il leur représenta qu'ils se laissoient grossierement tromper par les pernicieuses insinuations de quelques rebelles, qui ne s'embarrassoient pas de les exposer aux plus affreuses calamités, pourvu que par ce moyen ils pussent satisfaire leur ambition & leur cupidité. Il les conjura de ne pas attendre les dernieres extrêmités pour se soumettre à leur légitime Souverain qui étoit disposé à leur pardonner, & qui ne demandoit pas mieux que de leur accorder ses bonnes graces. Lettr Roi au risiens.

On ne sçait si ces Lettres furent communiquées ou non : ce qui est certain, c'est que si elles le furent, elles ne produisirent aucun effet. Les Seize,

toujours les mêmes, ne cherchèrent
30. qu'à faire une vaine parade de leur fermeté, & ce fut dans ce tems-là qu'ils engagerent le Parlement à prononcer cet Arrêt, dont j'ai déja parlé, par lequel il étoit défendu, ſous peine de la vie, de propoſer aucun accommodement avec Henri de Bourbon. Ces fanatiques firent même voir, peu de jours après, qu'ils étoient diſpoſés à faire exécuter cet Arrêt à la rigueur; car un nommé *Regnard*, Procureur au Châtelet, ayant été accuſé d'avoir tramé quelque entrepriſe en faveur du Roi, fut mis au Châtelet le 22e de Juin, transféré au Parlement le 27, & pendu le 30 du même mois. Vigni, Receveur de la Ville & beau-frere du Préſident Briſſon, penſa ſubir le même ſort. Sur le ſoupçon que l'on eut qu'il entretenoit quelque commerce avec le Roi, on l'arrêta, & on l'auroit ſûrement condamné à mort, s'il n'avoit pas eu pour complices pluſieurs perſonnes de conſidération, dont la punition auroit fait trop d'éclat & auroit même pu produire des effets très-pernicieux. Il lui en coûta ſeulement dix mille écus pour ſe tirer d'embarras, & il fut enſuite chaſſé de la Ville,

Ces exemples de sévérité servirent beaucoup pour contenir le peuple qui commençoit à se plaindre & à murmurer, parce que malgré les précautions que le Duc de Nemours avoit prises pour la distribution des vivres, la plûpart se ressentoient de la disette. Les principaux de la Ligue employoient cependant toutes les ressources possibles pour soulager les pauvres, ou du moins pour les encourager à supporter, sans trop se plaindre, le malheur de leur situation. L'Ambassadeur d'Espagne se chargea de donner tous les jours du pain à deux mille d'entr'eux. Il vendit à cet effet une partie de sa vaisselle & de ses meubles. Le Légat & les Princesses firent la même chose : on employa de même à la nourriture & au payement des troupes, les joyaux & les meubles de la Couronne, & enfin l'or & l'argenterie des Eglises. D'un autre côté, les Prédicateurs de la Ligue avoient soin de rassembler la populace dans les Eglises, & tâchoient par leurs déclamations d'animer la constance des Parisiens, en leur faisant entendre que c'étoit pour la cause de Dieu même qu'ils souffroient. Ils les amusoient aussi par de fausses nouvel-

1590. Les Parisiens commencent à se ressentir de la disette.

moins qu'il faiſoit avancer juſqu'à l'entrée des Fauxbourgs de la Ville. 1590.

Ce Prince eut néanmoins quelque idée, que les Pariſiens étoient enfin dans la diſpoſition de s'accommoder, lorſque le Légat lui fit demander la permiſſion d'avoir une conférence avec le Marquis de Piſani, qui avoit été autrefois Ambaſſadeur de France à Rome, & qui alors étoit auprès de Sa Majeſté. Le rendez-vous fut propoſé au Fauxbourg Saint Germain à l'Hôtel de Gondi *. Le Roi y conſentit de la meilleure grace du monde; &, en faiſant expédier le ſauf-conduit, il dit en riant à celui qui étoit venu le ſolliciter : *M. le Légat demande ſûreté pour venir aux Fauxbourgs de Paris, c'eſt ſigne qu'il en demandera bientôt pour pouvoir reſter dans la Ville.* Ce Prince voulut bien accorder de plus une ſuſpenſion d'armes pour vingt quatre heures.

Conférence demandée par le Légat.

Le Légat ſe rendit donc à l'endroit déſigné, avec l'Evêque de Paris. Piſani y étant arrivé preſqu'en même tems,

* On l'appelle l'Hôtel de Condé depuis 1610, tems auquel la Reine Marie de Médicis l'acheta du Duc de Retz, pour en faire préſent au Prince de Condé.

on entama d'abord la conférence
90. dans laquelle, après avoir parlé d'une façon assez vague des malheurs dont l'état & la Religion étoient menacés, le Légat proposa au Marquis de demander qu'on remît au Pape la décision du différend, & qu'en attendant le jugement de Sa Sainteté, le Roi cessât toutes hostilités, & qu'il consen-
e con tît même à lever le siége. Pisani fit
: eft sentir au Prélat qu'un tel expédient
ccès. n'étoit nullement proposable, & que le Roi n'auroit jamais l'imprudence de mettre bas les armes, tandis que ses sujets persisteroient dans la désobéissance. Après quelques propos aussi peu capables de procurer un accommodement, on se sépara sans rien conclure, & l'on vit alors plus clairement qu'on n'avoit encore rien fait, que les Ligueurs ne cherchoient qu'à gagner du tems, pour que Mayenne eût le loisir d'accélérer les secours que le Duc de Parme avoit promis, & qu'il ne se pressoit pas de donner.

Le détail que le Marquis de Pisani fit au Roi de cette conférence, indigna ce Prince, & il résolut dès lors d'agir à la rigueur & de commencer les attaques. Cependant la répugnance

qu'il reſſentoit de ruiner une Ville auſſi conſidérable, qui étoit la plus belle & la plus riche de ſes vaſtes domaines, lui fit encore ſuſpendre pour quelque temps les opérations d'un ſiége, comptant toujours venir à bout de la réduire par un blocus auſſi ſerré, que celui qu'il avoit formé autour de la Ville. Il étoit d'ailleurs parfaitement inſtruit de l'état déplorable où étoient réduits les malheureux Habitans de cette Capitale, & c'étoit là-deſſus qu'il s'attendoit de les voir inceſſamment venir demander grace. 1590.

La diſette augmente dans Paris

En effet, il y avoit déja quelques jours qu'on ne voyoit plus dans Paris ni bled, ni ſeigle, ni orge; le pain d'avoine & de ſon étoit devenu la nourriture ordinaire des gens les plus aiſés. A l'égard des autres, ils ne vivoient que de feuilles, de racines & d'herbes qu'ils alloient arracher d'entre les pierres. On voyoit au coin des rues les plus fréquentées de grandes chaudieres pleines de bouillies de ſon, d'avoine & d'herbes cuites ſans ſel. Telle étoit la nourriture du peuple: ces miſérables ne connoiſſoient plus l'uſage de la viande; la chair de cheval, d'âne, de mulet, étoit réſervée

pour les bonnes maiſons & pour ceux
590. qui avoient le moyen de payer bien cher ; car le peu qui reſtoit alors de vivres paſſables & de denrées ordinaires, étoit à un prix exhorbitant, à raiſon de ce qu'on payoit auparavant : malgré tout cela, les Ligueurs demeurerent réſolus à ne point ſe rendre, & cette obſtination coûta la vie à un nombre conſidérable de Citoyens qui, ne pouvant ſupporter le genre de vie où ils ſe voyoient réduits, tomberent malades, & périrent miſérablement ſans pouvoir être ſecourus.

Le Roi voulant donc ménager des gens qui couroient d'eux-mêmes à leur perte, eſſaya encore de les intimider, en faiſant le ſiége de Saint Denis, qui tenoit toujours pour la Ligue. Il n'avoit plus que cette Place à prendre, avec Vincennes & Dammartin, pour ſe voir abſolument le maître de tous les environs de Paris. Ces trois Places furent attaquées en même tems. Robert de la Mark, Comte de Maulévrier, fut commandé pour faire le ſiége de Dammartin, & s'en empara en peu de tems. Vincennes fit plus de réſiſtance, il fut même impoſſible d'en déloger les Ligueurs qui s'y maintin-

rent jusqu'à la réduction de Paris.

A l'égard de Saint Denis, le Roi attaqua cette Place en personne : il se la réserva à cause de la proximité de la Capitale, & aussi parce que le quartier qu'il s'étoit choisi depuis quelque tems, étoit dans le voisinage : ce Prince avoit pris son logement à Aubervilliers, à une demie lieue de Saint Denis. Les Assiégés, quoique réduits depuis quelque tems à une extrême disette, se défendirent néanmoins pendant plusieurs jours. Comme la conservation de cette Place étoit très-importante pour la Capitale, les Ligueurs de Paris, pour encourager la garnison, chargerent quelques Cavaliers d'y faire entrer du pain : ils y réussirent malgré la vigilance des Sentinelles ; mais les Assiégés ayant pressenti par la petite quantité & encore plus par la qualité du pain qu'on leur envoyoit, que la situation des Parisiens étoit aussi déplorable que la leur, se déterminerent à ne pas tenir plus long-tems : ils se rendirent le neuviéme de Juillet. 1590. Le R s'empare S. Denis.

La réduction de cette Place faisant espérer au Roi, que les Ligueurs intimidés consentiroient enfin à implorer sa clémence ; plutôt que de s'exposer

à périr de famine, ou à être forcés
1590. dans leurs murailles, ce Prince attendit quelque tems avant que de rien entreprendre contre la Capitale; mais ce fut en vain: il patienta ainsi pendant près de trois semaines, au bout desquelles il résolut de faire un coup d'éclat.

Le Roi emparé des Fauxbourgs de Paris.

Le 27e de Juillet, il fit donner un assaut général aux Fauxbourgs de la Ville, & ils furent tous emportés le même jour. Il fit loger ses troupes, qui se trouverent alors fort près des portes de la Ville, excepté du côté du Fauxbourg S. Antoine, où les Assiégeans n'oserent prendre leurs quartiers si près, parce que dans ce tems-là il n'y avoit pas encore assez de maisons pour les garantir du feu des remparts & du canon de la Bastille.

Chacun des Généraux qui commandoient dans ces différens postes, s'y étant fortifié, les avenues de Paris se trouverent tellement bouchées, qu'il ne fut plus possible de rien faire entrer dans la Ville: car jusques-là les personnes de quelque considération, soit par leur naissance, soit par leurs richesses, avoient trouvé moyen à force d'argent, de se procurer quel-

ques secours du dehors. D'un autre côté, les pauvres hazardoient quelquefois de sortir de la Ville, & s'avançoient dans la Campagne au péril de leur vie, pour y amasser des racines, des légumes, des herbes, des feuilles dont ils se nourissoient; mais la prise des Fauxbourgs les priva encore de ces tristes ressources. 1590.

On fut obligé alors d'épargner le pain dans les plus grandes maisons. Chez le Légat & chez l'Ambassadeur d'Espagne, on n'en donnoit que six onces par jour aux Domestiques, encore étoit-ce du pain d'avoine; car le peu que l'on pouvoit faire de pain blanc étoit réservé pour les malades; mais cette réserve étoit encore inutile pour la plus grande partie, parce qu'il n'y en avoit pas assez, & que d'ailleurs on ne pouvoit en avoir qu'en y mettant un prix exhorbitant: le 31e de Juillet, on le vendoit un écu la livre; peu après, il monta jusqu'à cent sols, & enfin il ne fut plus possible d'en avoir, même pour de l'argent. Il ne restoit presque plus d'autre moyen de les soulager, que d'employer les discours pathétiques des Orateurs de la Ligue, pour leur faire accroire que

leur fanatiſme étoit une vertu ſuprême, & qu'ils étoient fort heureux de
590. ſouffrir ainſi pour le bien de la Religion & la conſervation de la Catholicité. Voilà ce que l'on avoit à meilleur compte. *Tout ce qui étoit à bon marché dans Paris :* dit l'Etoile en ſes Mémoires, *étoient les Sermons : on repaiſſoit de vent le pauvre monde : cependant les Prédicateurs étoient bien empêchez à excuſer le long ſecours du Duc de Mayenne*, & à faire valoir les nouvelles de Madame de Montpenſier, qui étoit tout l'Evangile qui ſe prêchoit dans ce temps, ſelon les billets que ladite Dame leur envoyoit tous les jours.*

Tous ces Sermons, toutes ces belles promeſſes, ſi ſouvent réitérées & manquées tant de fois, firent cependant quelque effet ſur le peuple dans

* Malgré la ſituation déplorable où étoient les Pariſiens, il y en eut cependant qui s'amuſerent à faire un tableau ſatyrique au ſujet de ces ſecours que le Duc de Mayenne devoit amener de jour en jour. *Le Mercredi premier jour d'Aouſt*, dit l'Etoile, *contre la muraille d'une des portes de S. Innocent, fut vu le Duc de Mayenne repréſenté avec de grands ciſeaux qu'on appelle* forces, *qu'il tâchoit d'atteindre, & ne pouvoit, & y avoit écrit en groſſes lettres* : Je ne puis avoir mes forces.

les premiers tems de la calamité ; mais la diſette vint à un tel point d'extrémité, que rien ne fut plus capable de les ſoutenir contre la miſere qui les accabloit. La plûpart tomboient de foibleſſe au milieu des rues ; on n'entendoit de toutes parts que les plaintes & les gémiſſemens de ces malheureux moribonds qui annonçoient à ceux qui avoient encore un peu de ſanté, que bientôt ils éprouveroient le même ſort. 1590.

Avant la priſe des Fauxbourgs, le Roi avoit eu la bonté, contre l'avis de ſon Conſeil de guerre, de laiſſer ſortir une grande multitude de bouches inutiles, telles que les vieillards, les femmes & les enfans : on crut pouvoir obtenir encore la même grace, & il s'aſſembla à la porte S. Victor un grand nombre de gens de métier, qui eſpéroient de ſortir au moyen d'un paſſe-port qu'on avoit envoyé demander au Roi : mais cette fois-ci le Prince refuſa d'accorder cette grace ; & lorſqu'on en annonça la nouvelle à ces malheureux, ils jetterent des cris ſi affreux, que preſque toute la Ville en fut émue.

La crainte où l'on étoit que ces mi-

1550. On veut se faire un accommodement avec le Roi.

ſérables affamés, dans un accès de déſeſpoir, n'excitaſſent quelque révolution dans la Ville, fut cauſe que l'on s'aſſembla au Palais dans la ſalle de Saint Louis, pour délibérer ſi on ne s'accommoderoit point avec le Roi. Cette propoſition qui ne s'accordoit ni avec la déciſion de la Faculté, ni avec l'Arrêt du Parlement rendu en conſéquence, & encore moins avec le ſerment qu'on avoit fait de ne jamais entrer en compoſition avec ce Prince, forma d'abord un obſtacle, ſur lequel le Légat crut devoir conſulter les Théologiens: ceux-ci ayant décidé que l'extrémité où l'on ſe trouvoit, & le danger continuel où l'on étoit d'être ſurpris, ſuffiſoit pour diſpenſer du ſerment. Il fut conclu que le Cardinal de Gondi, Evêque de Paris, & l'Archevêque de Lyon, iroient trouver le Roi, pour le ſupplier de conſentir à une paix, qui fut convenable à la ſûreté de la Religion, & préalablement de leur accorder une tréve, pendant laquelle il leur permettroit d'aller trouver le Duc de Mayenne pour lui faire agréer ces propoſitions.

On avoit lieu de croire, en voyant prendre de telles meſures, que le

Ligueurs avoient réellement deſſein de faire un accommodement avec le Roi ; mais il n'en étoit rien : la démarche qu'ils faiſoient faire par leurs Députés, n'avoit pour but que de gagner du tems, afin que le Duc de Mayenne eût la facilité de raſſembler ſuffiſamment de forces pour contraindre le Roi à lever le ſiége de Paris. Ainſi la précaution que l'on avoit priſe de conſulter les Théologiens, n'avoit point pour objet d'agir ſérieuſement en conſéquence. On avoit ſeulement prétendu par-là leurrer le peuple, & faire accroire à ceux qui vouloient la paix, que l'on avoit enfin réſolu de les ſatisfaire. L'Archevêque de Lyon, Garde des Sceaux de la Ligue, étoit dans ce ſecret ; mais il paroît que le Cardinal de Gondi n'y étoit pas, & on ne l'avoit choiſi pour cette députation, que parce qu'étant reſpecté des peuples par ſa droiture & ſon zèle paſtoral, c'étoit le vrai moyen de leur perſuader, que l'on agiſſoit de bonne foi dans cette négociation. 1590.

Mais ce qui prouve la duplicité des Ligueurs dans cette occurrence, c'eſt qu'en même tems qu'ils ſembloient ne demander la permiſſion de voir

port à l'état déplorable où se trouvoit
1508. Paris, qu'il y étoit encore plus sensible qu'eux, & que c'étoit pour terminer sans retour l'injuste guerre qu'on lui faisoit, qu'il cherchoit avec ardeur à donner une action décisive, & qu'il avoit même ordonné au Comte de Brissac de dire à Mayenne, que pour avoir une bataille, il donneroit un doigt de sa main; mais qu'il en donneroit volontiers deux, pour avoir une paix générale. Ce Prince après s'être encore étendu fort au long sur les malheurs dont la guerre étoit la source, & sur la nécessité où étoient les Parisiens de se soumettre sans délai, congédia les Députés, & leur donna une escorte pour s'en retourner.

Le Roi attaque Paris au Fauxbourg Saint Germain.

Le lendemain de cette conférence, le Roi, pour augmenter la consternation des Parisiens, parut vouloir les attaquer dans les formes; il fit élever une batterie de treize piéces de canon dans le Fauxbourg S. Germain, contre un endroit assez foible, & il ordonna en même-tems que l'on conduisit une mine sous le fossé vers le rempart. L'activité du Duc de Nemours rendit cette attaque inutile: après avoir fait promptement terrasser la porte contre

laquelle

laquelle on avoit dreſſé la batterie, il
fit faire des coupures & des retranche- 1590
mens derriere l'endroit attaqué, de
façon qu'il mit les Pariſiens en état de
ſoutenir un aſſaut, au cas qu'on entre-
prît de le donner de ce côté-là : mais
l'attaque n'alla pas plus loin, & d'ail-
leurs la mine ne fit aucun effet, parce
qu'elle fut éventée.

Dans ce même tems, Mayenne, qui Mayenne
avoit déja envoyé de Laon à Meaux ſe rend
une partie de ſes troupes, ſe rendit Meaux.
dans cette Ville accompagné de beau-
coup de Seigneurs & des principaux
Officiers du parti. Jean de Montluc de
Balagni vint l'y joindre, auſſi-bien
que Henri de Lorraine, Comte de
Chaligni, qui avoit été nommé par le
Duc de Lorraine pour commander les
Chevaux-Legers, que ce Prince avoit
envoyés à Mayenne.

Le Roi, qui ne cherchoit que l'occa-
ſion d'en venir aux mains avec ce
Prince, fut très-content de le voir
ainſi s'approcher : ce Monarque ayant
alors une armée nombreuſe, & étant
perſuadé d'ailleurs que le Duc de Par-
me ne riſqueroit pas d'expoſer les
Pays bas Eſpagnols à une perte certai-
ne pour venir au ſecours des Ligueurs,

1590. il comptoit, ſans abandonner le blocus de Paris, être en état de s'oppoſer aux efforts de Mayenne, s'il oſoit avancer, ou même l'aller attaquer juſques dans ſes retranchemens, & le forcer à une bataille.

On engage le Roi à attaquer Paris dans les formes.

Cependant pluſieurs de ſes Généraux ayant conjecturé par l'arrivée de Mayenne à Meaux, que ce Prince n'étoit venu ſi près, que parce qu'il étoit aſſuré que les troupes Eſpagnoles ne tarderoient pas à le joindre, propoſerent pluſieurs fois de ne pas temporiſer plus long-tems, & d'attaquer Paris de vive force; mais le Roi rejetta toujours cet avis. Il prévoyoit qu'en forçant cette Capitale, les Huguenots qui ſervoient dans ſes troupes, ſe ſouvenant de l'affreux maſſacre de la Saint Barthélemi, pourroient n'écouter alors que leur vengeance, & mettre tout à feu & à ſang. Il vouloit du moins conſerver les richeſſes immenſes qui étoient dans cette grande Ville, & il eſpéroit toujours qu'avec le tems, la miſere extrême où ſe trouvoient les Pariſiens, ſuffiroit pour les déterminer à ſe rendre ſans être obligé d'employer la force.

Ce Prince écrivit cependant au Duc

de Nemours, comme s'il eût eu deſſein de faire les attaques de Paris, & il le conjura par l'alliance qui étoit entr'eux, par le danger dont il étoit menacé, & par la valeur qu'il avoit montrée juſqu'alors dans toutes les occaſions, de ne pas s'opiniâtrer plus longtems à la défenſe d'une Ville dont la priſe devenoit de jour en jour plus facile, & dont la ruine entiere étoit inévitable, ſi on la laiſſoit prendre d'aſſaut. A l'égard des ſecours que les Pariſiens eſpéroient, il l'avertit qu'il n'avoit rien à attendre de la part de Mayenne, parce que ce Prince ne pouvant aborder juſqu'à eux qu'au moyen d'une bataille, il étoit à préſumer qu'il n'auroit pas la hardieſſe de la riſquer après ce qui venoit d'arriver à Ivry, en le ſuppoſant même aidé des ſecours qu'il attendoit inutilement du Duc de Parme. *Et quand bien*, diſoit ce Monarque en finiſſant, *Dieu me défavoriſeroit tant pour mes péchés, que je la perdiſſe, votre condition ſeroit encore pire (pour n'avoir point voulu reconnoître votre Roy légitime & naturel) de tomber ſous le joug & domination des Eſpagnols, les plus fiers & cruels du monde: partant je vous prie de vous*

1590 Le Roi écrit au Duc Nemours.

1590. *ſouvenir de ce qui s'eſt paſſé, & jetter les yeux ſur ce qui peut avenir.*

Ces ſages remontrances furent inutiles. Le Duc de Nemours, ſans répondre directement au Roi, écrivit à l'un des deux Maréchaux de France qui étoient auprès de ce Prince, & le chargea de lui dire que les Pariſiens étoient déterminés à tout ſouffrir, & la mort même, plutôt que de ſe ſoumettre à un Prince qui n'étoit point Catholique.

Révolte à Paris. Cette réſolution ſi ferme, que le Duc de Nemours attribuoit aux Pariſiens, n'étoit pas générale parmi eux. Toute eſpéce de vivres manquant alors, il y eut une ſédition qui auroit eu les ſuites les plus cruelles, ſans la vigilance & la fermeté du Duc de Nemours. Le Mercredi 8e d'Août, une populace nombreuſe vint en armes au Palais, & demanda à grands cris, ou la paix ou du pain. Ces clameurs tumultueuſes que la famine ſembloit autoriſer, faiſoient déja impreſſion ſur les Bourgeois, & l'on touchoit à l'inſtant d'une ſédition générale, lorſque le Duc de Nemours, le Chevalier d'Aumale & autres Seigneurs étant accourus au Palais, arrê-

terent tout ce désordre : il en coûta la vie à deux malheureux : *C'étoient*, dit Mézerai, *le pere & le fils qui furent attachés à une même potence, misérable fruit des guerres civiles.* 1590

Cet exemple formidable arrêta la sédition, sans remédier à la famine. On fut réduit à manger les chiens, les chats, les rats, les souris ; au lieu du pain d'avoine ou du son qui avoit manqué totalement pour le peuple *, on imagina, par l'avis de l'Ambassadeur d'Espagne, de mettre en poudre des os de morts, & d'employer cette affreuse espéce de farine à en faire du pain pour les pauvres. On l'appella *le pain de Madame de Montpensier*, parce que cette Princesse en approuva l'invention ; mais on ne put pas s'en servir long tems, car ceux qui en mangerent en moururent peu après. Disette affreuse à Paris.

Le Roi fut extrêmement touché,

* Le Mercredi 15 Août, *dit l'Etoile en ses Mémoires*, comme j'estois à ma porte, se vint présenter à moy un pauvre homme, qui tenoit entre ses bras un enfant d'environ cinq ans, que je vis incontinent mourir, & m'asûra ce pauvre pere que depuis trois jours, ny luy ny son enfant n'avoient rien mangé, & que depuis quinze jours, ils n'avoient vû de pain : je lui en donnay un pour allonger sa vie.

lorſqu'on l'informa de l'état déplora-
90. ble où étoient réduits les malheureux Pariſiens. Il eut même la complaiſance d'en laiſſer ſortir * environ trois mille, dans l'eſpérance que cette marque de clémence feroit impreſſion ſur ceux qui reſtoient, & les engageroit à ſe ſoumettre. Il laiſſa même paſſer quelques ſecours pour des perſonnes des plus qualifiées : à ſon exemple, les principaux Officiers de l'armée firent la même choſe pour leurs connoiſſances ; mais cette attention ne lui gagna aucun ſuffrage ; & d'un autre côté, le Peuple, n'ayant aucune part au peu de proviſion que la bonté du Prince laiſſoit entrer dans la Ville, la miſere ne fit qu'augmenter parmi les pauvres. Les choſes les plus ſales & les plus dégoûtantes, furent alors recherchées comme des mets exquis. *Ces malheureux affamés*, au rapport de M. de Thou, *ſe mettoient au guet au coin des rues, pour arrêter au paſſage tous les*

* Le 20, *dit ce même Auteur*, le Roy aimant mieux manquer aux régles de la guerre, qu'à celles de la nature, accorda premierement paſſe-port pour toutes les femmes, filles, enfans & écoliers qui voudroient ſortir, puis à tous les autres, même à ſes plus cruels ennemis.

chiens qu'ils appercevoient, quoique la plûpart pleins de galle; &, après les avoir attirés à force de careſſes, ils leur jettoient au cou un lacet avec lequel ils les étranglaient, & les mettant en piéces les dévoroient enſuite tout crud à la vue de tout le monde. Les peaux mêmes de ces animaux étoient pour eux un régal.* 1590.

Malgré l'état affreux où ſe trouvoit le Peuple, il n'y eut pourtant pas de ſédition ouverte : la ſévérité avec laquelle on avoit puni la derniere, impoſa un frein à la populace ; mais, ſelon l'avis de beaucoup d'honnêtes gens, il n'y avoit plus alors d'autre parti à prendre que de demander la paix ou du moins un accommodement ; perſonne n'oſa cependant élever la voix, de peur de devenir la victime de la fureur des Seize qui ne vouloient entendre parler ni de l'un ni de l'autre. On eut même dans ces triſtes conjonctures une preuve bien marquée de ce qu'on pouvoit attendre de la frénéſie de ces rébelles. Sur un bruit ſourd, qui avoit couru, que des Notables vouloient que l'on penſât à

Les Seize s'opiniâtrent à ne vouloir ni paix, ni accommodement.

* Je vis, dit l'Etoile, ce même jour (11 Août) près la Croix de Saint Euſtache, une femme mangeant la peau d'un chien.

s'accommoder avec le Roi ; Buſſi Le-
1590. clerc (le même que l'on a vu arrêter le Parlement & le conduire à la Baſtille) vint trouver le Premier Préſident Briſſon, & lui parlant avec toute la hauteur & l'inſolence dont il étoit capable, il dit qu'il lui étoit revenu que de certaines gens étoient aſſez hardis pour parler de paix, ou d'accord avec le Béarnois : le Premier Préſident, qui redoutoit ce perſonnage, lui répondit fort doucement qu'il ne ſçavoit point ce qu'il vouloit lui dire ; mais que pour lui, il auroit toujours plus d'égard à la Religion qu'à la néceſſité : *Quoique très grande néceſſité*, dit ce Magiſtrat en appuyant ſur ces dernieres paroles.

Buſſi, prenant cette expreſſion pour un aveu tacite de ce que penſoit le Préſident Préſident, repliqua avec fureur : *Je ſçais que c'eſt la couverture de tout que cette belle néceſſité ; mais je vous diray que je n'ay qu'un enfant, & cependant je le mangerai plutôt à belles dents que de me rendre jamais.* Mettant enſuite la main ſur la garde de ſon épée, il ajoûta en ſe retirant : *J'ai une épée bien tranchante, avec laquelle je mettray en quartier le premier que je ſçauray qui parlera de paix.*

Les mêmes discours que l'on vient d'entendre de la part de ce furieux, étant tenus par les Seize dans les différens Quartiers de la Ville ; d'un autre côté, les Prédicateurs de la Ligue appuyant toujours sur l'avantage qu'il y avoit de souffrir les extrêmités les plus cruelles plutôt que de se soumettre à un Prince hérétique, personne n'osa plus parler de paix, ni d'accommodement avec le Roi. On aima mieux se voir réduit aux calamités les plus affreuses, & elles accrurent alors à un point que l'on vit renouveller dans Paris, ce que l'on raconte de plus tragique du siége de Samarie, par Bénadad, Roi de Syrie, & de celui de Jérusalem, par l'Empereur Tite. La chair humaine devint la nourriture de ces malheureux affamés : après avoir mangé les chiens & autres animaux, on alla à la chasse des enfans * ; il y en eut plusieurs de dévorés par ces famé-liques ; & , ce qui surpasse toute croyance, c'est que l'on vit des meres se

1590

Les Parisiens éprouvent plus affreuses extrémités

* Les Lasquenets, *dit l'Auteur déjà cité*, mourant de male rage de faim, commencerent à chasser aux enfans comme aux chiens, & en mangerent trois, un en l'Hôtel de Palaiseau, & deux à l'Hôtel de S. Denis.

nourrir des cadavres de leurs propres
590. enfans *.

* Je parle d'après une Relation qui fut imprimée vers ce temps-là, ſous le titre de *Brief Traité des Miſeres de la Ville de Paris.* Voici entr'autres ce qui y eſt raconté : *Bientoſt après décéda une Dame Pariſienne, riche de trente mille eſcus, après le décès de laquelle on deſcouvrit qu'elle avoit mangé deux de ſes enfans par la maniere qui s'en ſuit. Les enfans eſtans morts de faim, ceſte Dame leur mere leur fit faire à chacun un cercueil, puis en préſence de gens, y fit mettre & enſerrer ſes deux enfans. Tout auſſi-toſt qu'elle ſe vit ſeule, elle les oſta & mit en leur place autre choſe d'eſgale peſanteur, puis fit porter ſolemnellement les cercueils au lieu deſtiné pour la ſépulture, ſelon la coûtume & uſance de l'Egliſe Romaine. La Dame eſtant de retour en ſa maiſon, appella ſa Servante, & lui dit* : Ne me décele pas, je te prie ; *ce que la Servante lui accorda facilement. Lors elle lui monſtra les corps de ſes deux enfans, diſant* : La néceſſité en laquelle tu vois que nous ſommes, m'a fait garder ces deux corps, afin que nous les mangions, & puis nous mourrons. Prens-les donc & les mets en piéces, puis nous les ſalerons du reſte de noſtre ſel, & tous les jours en mangerons au lieu de pain. *Mais la pauvre mere déſolée ne mangeoit morceau qu'il ne fut abreuvé de ſes larmes. Ce ne fut gueres de temps ne paſſa, que la pauvre femme ne mourut, laquelle ſes héritiers firent enterrer honorablement. Après l'enterrement, ils ſe mirent à chercher plutoſt le pain que l'or & l'argent, eſtimans que la Défunte n'étoit ſans*

Telle fut la situation de la Capitale pendant le mois d'Août de cette année. Il sembloit que le Roi n'avoit plus que quelques jours à attendre, & Paris se trouvoit dans l'obligation de se rendre; mais les affaires changerent de face sur la nouvelle qu'on reçut, que le Duc de Parme, en conséquence des ordres réitérés du Roi d'Espagne, s'étoit enfin mis en marche avec ses troupes, & que dans peu il joindroit Mayenne à Meaux. Il étoit parti de Valenciennes le sixiéme d'Août, avec un corps de douze mille hommes de pied, & trois mille cinq cens chevaux & quinze cens chariots chargés de munitions. Ce Prince, qui étoit un des plus grands hommes de guerre de son siécle, fut long-tems en route, parce qu'il ne marchoit qu'avec toutes

1590

Le Roi prend la nouvelle de l'arrivée prochaine du Duc de Parme.

provision de paniers de vin. Cherchons, ils trouverent un buisson, dans lequel ils apperçurent une boisse des susdits enfans, dont ils furent grandement ébahis. Ils appellerent la Servante, laquelle leur dit librement, comme la tour s'étoit passé. Après lui avoir donné son congé, elle s'en alloit mendiant son vivre, & racontant cette étrange accident par des rues, de façon que la connoissance de ce cas parvint jusques aux plus petits de la Ville. Mémoires de la Ligue, Tom. IV.

les précautions que ſa longue expérience lui inſpiroit de prendre pour la ſureté de ſes troupes en entrant dans un Pays étranger : il ne campoit dans aucun endroit, qu'il ne l'eût fait auparavant bien reconnoître par des gens dont il étoit sûr; & malgré cela, il avoit toujours les yeux ſur la Carte, & la conſultoit à chaque pas qu'il faiſoit.

Le Roi qui n'avoit jamais pu s'imaginer que ce Prince osât abandonner les Pays-bas, fut très-ſurpris, lorſqu'on l'informa de ſon entrée dans le Royaume. Il écrivit auſſi-tôt au Cardinal de Gondi & à l'Archevêque de Lyon, pour les prier d'aller à l'inſtant trouver le Duc de Mayenne, comme ils le lui avoient propoſé dans la conférence tenue à l'Abbaye Saint Antoine; &, pour que rien ne pût retarder leur négociation, il leur envoya tous les paſſe-ports néceſſaires, & de plus carte blanche pour traiter de la paix.

Le Cardinal & l'Archevêque allerent donc à Meaux, & rendirent compte à Mayenne de la commiſſion dont ils étoient chargés. Mais ce Prince, ſe voyant à la veille d'être appuyé par les forces de l'Eſpagne, ne voulut

point entrer en négociation. Il ne fit cependant pas un refus formel, à cause du Cardinal de Gondi qui souhaitoit sincérement la paix : au contraire, Mayenne dit à ce Prélat & à l'Archevêque de Lyon, qu'il ne desiroit rien tant que la paix ; qu'il les prioit d'en assûrer le Roi, & que dans peu on verroit les mesures qu'il conviendroit de prendre. Il les congédia avec cette réponse ; mais en même-tems il donna au Secrétaire du Duc de Nemours, qui avoit suivi l'Archevêque de Lyon, une Lettre, par laquelle il mandoit à ce Prince de ne point s'inquiéter des bruits de paix que l'on faisoit courir, qu'il n'y en auroit sûrement point, & que les Parisiens pouvoient tenir pour certain qu'ils seroient bientôt délivrés, parce que dans peu de jours le Prince de Parme devoit se rendre à Meaux à la tête de ses troupes. 1590. Mayenne élude d'entrer en négociation.

La réponse peu satisfaisante que Mayenne avoit faite au sujet de la paix, dans le tems qu'on lui représentoit les moyens de la conclure, choqua vivement le Cardinal de Gondi ; peut-être aussi sçut-il quelque chose de la Lettre que le Prince écrivit au Duc de Nemours ; quoi qu'il en soit, ce Prélat

ſe doutant qu'on ſe défioit de lui, dé-
590. clara qu'il ne ſe mêleroit plus de cette négociation, il ne voulut pas même rentrer dans Paris : en partant de Meaux, il alla ſe retirer à Noiſi, maiſon de plaiſance qui appartenoit au Duc de Retz.

L'Archevêque de Lyon reſta donc ſeul chargé de cette affaire, & il s'y comporta de maniere à contenter les Chefs de la Ligue. Comme ils ne cherchoient alors qu'à amuſer le Roi pendant quelques jours, pour laiſſer arriver le Duc de Parme à Meaux, ce Prélat remplit ſa miſſion aſſez adroitement ; il fit au Roi des propoſitions qui, renfermant quelques difficultés, occaſionnerent des allées & des venues qui durerent juſqu'au vingt-deuxiéme d'Août, que le Duc de Parme arriva enfin à Meaux. Alors ce Prélat, dans la derniere conférence qu'il eut avec le Roi, témoigna en apparence beaucoup de chagrin du contre-tems qui occaſionnoit l'arrivée de ce Prince, & il dit au Monarque qu'il n'étoit plus poſſible au Duc de Mayenne de rien décider par lui-même au ſujet de la paix, & qu'il ne pouvoit plus traiter ſans le conſentement du Duc de Parme.

Cet ainſi que ſe termina cette négociation, dont tout l'avantage fut pour Mayenne, par la facilité qu'elle lui procura de recevoir ſans trouble, les ſecours qu'il attendoit depuis ſi long-temps, & de donner enfin quelque ſoulagement à une Ville immenſe, dont les malheureux habitans éprouvoient depuis près de deux mois toutes les horreurs qu'occaſionne néceſſairement une famine auſſi vive, que celle qui ſe fit reſſentir alors. 1590.

Fin du Tome dix-huitiéme.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce XVIII *Volume.*

A

AIMAR de Chartres, Gouverneur de Dieppe, livre cette Ville & ſon Château à Henri IV. 259

Alençon (le Duc d') fait priſonnier, 26. recouvre ſa liberté, *ibid.* s'évade de la Cour, 27. perd une bataille, 29. Tréve entre la Cour & lui, 30. Paix conclue & ſignée, 35. Prend le nom de *Duc d'Anjou*, 36

Alincour (d') fils de Villeroi, eſt nommé par Mayenne Gouverneur de Pontoiſe, 330

Allemandes (Troupes) harcelées par le Duc de Guiſe à leur entrée en France, 118

Anjou (le Duc d') commande l'armée à la bataille de Jarnac, 5. prend poſſeſſion de ſes Etats, 21. eſt couronné à Cracovie, 22. Chagrins qu'il y eſſuie, *ibid.* revient en France, 24. eſt ſacré à Reims, 25. Sa conduite dès ſon avénement à la Couronne, *ibid.* Se déclare Chef de la Ligue, 46. Voyez *Henri* III.

Anjou (le Duc d') ſe fait proclamer Souverain des Pays-bas, 82. Sa mort, 88

Anti-Sextus, piéce latine au ſujet de Jacques Clément, 43

Armée Royale, qui s'empare de plusieurs Ponts sur la Loire, 216
Arquenai, désordres, cruautés & impiétés commises par les troupes de la Ligue dans ce Bourg, 220 & 221
Arques, Village où s'est livrée une fameuse bataille entre Henri IV & la Ligue, 168 détail de cette fameuse journée, *ibid.* & *suiv.* Combat qui s'y est donné, 280
Arrêt rendu contre le Légat du Pape par le Parlement séant à Tours, 242. Cet Arrêt est cassé par le Parlement de la Ligue, 343. Autre Arrêt rendu par le Parlement de la Ligue, sa teneur, 345
Arrivée d'un Légat à Paris, 339. qui fait publier & enregistrer la Bulle de sa Légation, *ibid.* prend séance au Parlement, 340
Aubeterre (d') soupçons de Mayenne contre lui, 107
Augustins, Assemblée convoquée dans cette Maison, 346. Serment qu'on y prête, *ibid.*

B

BATAILLES de Montcontour, 9. *Voyez* les *Vies de l'Amiral, du Maréchal de Tavannes & du Duc de Guise.* — De Lépante, gagnée sur les Turcs, détail de cette journée, 14. d'Ivry, 361, & *suiv.* perte des deux partis, 378
Beauce, les troupes Allemandes entrent dans cette Province, 134. sont battues par Mayenne & le Duc de Guise, 135
Beringueville (Joachim de) expédient dont ce Gouverneur se sert pour sauver les troupes qui étoient dans Meulan, 332.

Bernard (le Pere) ou le *petit Feuillant*, ſon origine, 401
Biron (le Maréchal de) ſon entrevue avec le Légat, 384
Blois, Etats qui s'y tiennent, 144
Bodin, Avocat du Roi à Laon; ce que cet Avocat débitoit au ſujet d'Henri III, 170
Bourbon (le Cardinal de) déclaré héritier préſomptif de la Couronne, 88 & 89. eſt amené priſonnier à Châlons-ſur-Marne, 94. tombe malade, 391. Sa mort dans ſa priſon, 398
Brief traité des miſeres de Paris, 442
Brienne (le Comte de) eſt battu par le Duc de Mayenne, 197. ſe ſauve au Château de S. Ouen qu'il eſt obligé de rendre, *ibid.*
Briſſon, Préſident au Parlement, empêche que le Légat du Pape ne prenne la place du Roi, 340
Bronage, aſſiégé par Mayenne, forte réſiſtance de ſa garniſon, 57. Capitule, 60. ſe rend, 61
Buſſi le Clerc, mene le Parlement à la Baſtille, 156 & 157. Paroles inſolentes qu'il dit au Premier Préſident de la Digue, 440

C

CAIETAN (le Cardinal) envoyé en France par Sa Sainteté, pour quel ſujet, 339. écrit aux Evêques du Royaume, 344
Canillac (le Marquis de) tué aux batteries du Château de S. Ouen, 197
Cas de conſcience ſur l'obéiſſance dûe au Roi, propoſé à la Faculté de Théologie, 152. articles de ce cas, *ibid.* & 153. Déciſion

des Docteurs, 153. Combien ils étoient qui signerent, *ibid.*
Casimir (le Prince) entre en France avec des troupes, 32
Cassel, Château situé sur la Garonne ; siége de cette Place par le Maréchal de Matignon, 100. qu'il est obligé de lever, *ibid.* est pris par Mayenne, 101.
Catherine de Médicis tient une Assemblée à Nérac, & à quel sujet, 75. va en Languedoc & en Dauphiné, *ibid.*
Catholiques (les) reprennent les armes, & pourquoi, 77
Cazmont, endroit où le Roi de Navarre se sauve des mains de Mayenne, 106
Charles IX. monte sur le Trône, 3. Sa mort, 23.
Charpentier, du Conseil de l'Union, pendu par ordre du Roi, 303
Chartres, entrée du Duc de Mayenne en cette Ville, 168 & 169.
Château-Thierry, bataille qui s'y livre, 29 le Duc de Guise y est blessé, 30. devient le Chef muet de la Ligue, 38
Châtellerault, cette Place est assiégée par le Duc d'Anjou, 8. l'Amiral en fait lever le siége, *ibid.*
Châtillon, assiégé & pris par Mayenne, 104
Coligni (l'Amiral de) *Voyez* sa *Vie*, Tomes XV. & XVI.
Condé (le Prince de) proteste contre l'Assemblée des Etats de Blois, 47
Condé (Hôtel de) s'appelloit autrefois *de Gondi*, 419
Conseil des Quarante ; ce que c'étoit, & qui.

le composoit, 160. quel étoit le nommé *Gaston*, & ce qu'il fit, *ibid.*
Conseil général de l'Union, ou des Quarante augmenté, 172. Note au sujet de ce Conseil, *ibid.*
Consistoire tenu à Rome, où Jacques Clément est préconisé par le Pape, 242
Convocation des Etats Généraux à Blois, 43. Le Roi s'y rend, 44
Corneio (Pierre) Espagnol, relation qu'il fait d'une Procession de la Ligue, 404 & 405
Coutras, Bourg sur les confins du Périgord, bataille sanglante entre le Roi de Navarre & l'armée Royale, 127

D

DANGER que court le Légat du Pape à une Procession, 403
Déclaration publiée de la part du Conseil des Quarante; ce qu'elle contenoit, 164
Décret de Théologie en faveur d'un Légat, 343
Délibération des Parisiens pour faire un accommodement avec le Roi, 428. suites de cette délibération, & quels en étoient les motifs, *ibid. & suiv.*
Dhona (le Baron de) Commandant des troupes Allemandes, se bat avec le Duc de Mayenne, 131
Dispositions du Roi de Navarre au milieu des troubles de la France, 180. s'empare de plusieurs Places pour soutenir ses droits à la Couronne, 181. publie une Déclaration, & quelle en étoit la teneur, 182 & *suiv.* effet que produit cette Déclaration, 184

Docteurs en Théologie, leur réponſe à pluſieurs Propoſitions, 395 *& ſuiv.*
Dreux aſſiégé par Henri IV. 349. qu'il eſt contraint d'abandonner, 350

E

ECRIT contenant pluſieurs propoſitions de la part du Roi d'Eſpagne, & à quel ſujet, 318. nouveaux mouvemens en faveur de cet Ecrit, 320
Edit rendu à l'occaſion de la paix de 1576. 35
Enfans mangés à Paris, par les Laſquenets, 441
Entrevue du Roi de Navarre & d'Henri III. dans le Parc de Pleſſis-lès Tours, 199. 201. en quel état s'y trouva le Roi de Navarre, 202. empreſſement du peuple pour voir ce Prince, *ibid.* Les deux Rois tiennent Conſeil ſur les opérations de la guerre, 203. démarche généreuſe du Roi de Navarre, 204. Ces deux Princes ont pluſieurs conférences enſemble, 205
Eſpagne (le Roi d') entre dans la Ligue, & quelle en fut la cauſe, 72
Etats de Bourgogne; font des remontrances au ſujet des Impoſitions, 68
Etoile (l') Auteur, ce qu'il dit à l'occaſion du mariage du Duc de Mayenne, 42. & de l'indolence du Roi, 44
Excès dans leſquels la Ligue des Seize veut ſe porter, 116

F

FACTION, dite *la Ligue des Seize* : ce que c'étoit, 111. *Voyez* Tome XVII. *Vie du Duc de Guiſe.*
Fau loss d'Averton (François de) Comte de Belin fait priſonnier à la bataille d'Arques, ordre de bataille trouvé dans ſes poches, 278
Faux bruits que la Ducheſſe de Montpenſier fait courir en faveur de la Ligue, 293
François II. Sa mort, 3
Fureur du peuple contre le Roi, & quel en fut le ſujet, 149

G

GASPARD Polet, ſieur de la Vévune, Gouverneur de la Ville & du Château de Caën, remet cette Place à Henri IV, 260
Gernezei (Iſle de) où ſe retire le Prince de Condé, 98
Gondi (Hôtel de) conférence qui s'y tient, 419
Guiſe (Henri de) dit le *Balafré*, ſes qualités, 1
Guiſe (François II.) aſſaſſiné devant Orléans, 3
Guiſes (les) ſont cauſe des troubles, 27
Guiſe (le Duc de) commande les troupes qu'on avoit levées contre les Mécontens & les Proteſtans, 29. Ses intrigues au ſujet de la Ligue, 77. eſt menacé par le Roi d'Eſpagne, 72. favoriſe la Ligue des Seize, 112. fait préſenter une Requête au Roi de

la part des Ligueurs, 137. va trouver ce Prince au Louvre, 138. Mouvement qu'excite ſa préſence à Paris, 139. fait faire les baricades, 140. fait publier un Manifeſte pour ſe juſtifier, 141. envoie des Députés au Roi, pour lui préſenter une Requête, *ibid.* qu'étoient ces Deputés, *ibid.* va trouver le Roi, 143. eſt tué par les ordres du Roi, 146. *Voyez* cet événement dans ſa *Vie*, page 432 & *ſuiv.*

Guiſe (le Cardinal de) eſt tué, quel en fut le ſujet, 146 & 147

Guiſe (les Cardinal & Duc de) leurs effigies portées dans Paris, & même dans les Egliſes, 152

Guiſe (la Ducheſſe de) préſente une Requête au Parlement, quel en fut le motif, 160 & 161. Arrêt rendu en conſéquence, 161. teneur de cet Arrêt, *ibid.* & 162. nouvelle Requête qu'elle préſente, 162. autre Arrêt ſur cette Requête, *ibid.* & 163.

H

HARLAI (Achille de) Premier Préſident, forcé par un Prédicateur à faire un mauvais ſerment, 150

Henri II. Sa mort, 3

Henri III. Sa conduite pendant la paix, 64. *Voyez* ce que ce Prince a fait auparavant au mot *Anjou* (le Duc d'). Fait publier un Edit contre les Proteſtans & en faveur de la Ligue, 96. eſt informé des deſſeins de la Ligue des Seize par un nommé Poulain, Lieutenant du Prévôt de l'Iſle, 113. prend les armes contre les Proteſtans, 116. ſe ſauve de Paris, 140. rend un Edit favora-

ble aux Ligueurs, 141. prend des mesures pour perdre le Duc de Guise, 143. tient les Etats à Blois, 144. nom que lui donnent les Ligueurs, 148. fureur du peuple, *ibid.* & 149. son parti s'affoiblit de jour en jour, 176. se retire à Tours, 178. rend un Edit qui transfere le Parlement de Paris en cette Ville, & aussi la Chambre des Comptes, 179. entre en négociation avec le Roi de Navarre, 145. donne une Déclaration au sujet d'une tréve, 191. manque d'être pris par le Duc de Mayenne, 207. vient camper à Saint Cloud, 224. ce qu'il dit en regardant Paris, 225. est assassiné par un Religieux Dominicain, 226. relation de cet assassinat, 227 & *suiv.* quoique blessé, écrit au Comte de Montbelliard; teneur de cette Lettre, 235. est visité par le Roi de Navarre, 236; qu'il reconnoît pour son légitime successeur, *ibid.* Sentimens de ce Prince aux approches de la mort, 237. Portrait de ce Prince, *ibid.*

Henri, Roi de Navarre, depuis Roi de France sous le nom d'*Henri* IV. proteste contre l'Assemblée des Etats de Blois, 47. s'échape de la Cour, 31. embrasse la Religion Protestante, *ibid.* Plusieurs des Mécontens vont lui offrir leurs services, *ibid.* va en Normandie, 258. campe auprès de Rouen, 259. s'assure de Dieppe, *ibid.* feint d'assiéger la Ville de Rouen, 260. en leve le siége, 262. se retire sous les murs de Dieppe, 263. est poursuivi par Mayenne, 264. tient conseil à ce sujet, 297. se détermine à tout risquer, *ibid.* & *suiv.* Description du camp du Roi, 269. fait fortifier

le

le Fauxbourg du Polet, 275. Position de ſes troupes, 280. gagne la bataille, 287. ce qu'en dit l'Etoile, *ibid.* rend inutile le ſtratagême du Duc de Mayenne qui vouloit le ſurprendre, 289. Il tente inutilement de négocier avec lui, 291. s'approche de Paris, 292. ſe diſpoſe à attaquer Paris, 294 & *ſuiv.* Diſpoſition de ſes troupes, *ib.* Il s'empare d'une partie des Fauxbourgs, 296. Le Roi ſe retire, 298. vient au ſecours de Meulan, 333. détail des mouvemens que ce Prince s'eſt donné depuis ſon départ des Fauxbourgs de Paris, 334 & *ſuiv.* s'empare de Poiſſi, 338. fait le ſiége de Dreux, 349. qu'il leve, 350. arrive en même temps que Mayenne près d'Ivry, 351. ſe prépare au combat, 354. diſpoſition de ſon armée, 355 & *ſuiv.* harangue ſes troupes, 359. ſecours qu'on lui amene, 360. Ce qu'il dit aux ſiens à l'inſtant de la bataille, *ibid.* accorde bon quartier à un Corps de Suiſſes de la Ligue, 368. Pourſuit l'armée de la Ligue, *ibid.* Lettre que ce Prince écrit au Maire de Langres, 371. Bon mot de ce Prince après la bataille d'Ivry, 372. s'avance vers Paris, 386. Villeroi va le trouver, 387. ſuccès de la négociation de ce Seigneur, 388 & *ſuiv.* fait le blocus de Paris, 390. Retourne vers cette Ville qu'il avoit quittée pour aller attaquer Mayenne, 413. écrit aux Pariſiens, 415. accorde une conférence demandée par le Légat avec le Marquis de Piſani, 419. bon mot de ce Prince à ce ſujet, *ibid.* devient inutile, 420. s'empare de S. Denis, 423. & des Fauxbourgs de Paris, 424.

Conférence de ce Prince avec les Députés de la Ligue, 431. ſans ſuccès, & pourquoi, *ibid.* attaque Paris par le Fauxbourg Saint Germain, 432. On engage ce Prince à attaquer cette Ville dans les formes, 434. écrit au Duc de Nemours, 435. vives remontrances qu'il fait aux Pariſiens, *ibid.* accorde à trois mille perſonnes la ſortie de cette Ville, 438. apprend la nouvelle de l'arrivée prochaine du Duc de Parme, 443. fait propoſer la paix à Mayenne, 444

Héraut envoyé à Paris par Henri III. empriſonné, 164

Honorat de Savoye ſe demet de ſa Charge d'Amiral de France en faveur de Duc de Mayenne, 66

Huguenots, ſont défaits à la bataille de Jarnac, 5, reprennent les armes, & pourquoi, 77. les Princes Proteſtans d'Allemagne leur fourniſſent des ſecours. 125

I

INQUIÉTUDES des Officiers du Roi de Navarre au ſujet d'une entrevûe avec Henri III, 199

Inquiétudes des ſeize au ſujet de quelques écrits répandus dans le public par les Politiques, 302

Iſabelle-Claire-Eugénie, Infante, nommée à la Couronne de France par un parti de Ligueurs, 305

J

JACQUES Clément, Dominicain, projette d'aſſaſſiner Henri III, 227. nom que ſes

Confreres lui donnoient, 228. Conſulte un Docteur de ſon Ordre, *ibid.* réponſe qu'il en reçoit, *ibid.* & 229. eſt confirmé dans ſa réſolution par la Ducheſſe de Montpenſier, 229. eſt porteur d'une lettre qu'on attribue fauſſement au Premier Préſident de Harlai, 230. a une entrevue avec le Duc de Mayenne, 231. eſt préſenté au Roi, 233. lui donne un coup de couteau, 234. eſt tué ſur le champ, *ibid.* & 235
Jarnac (bataille de) ce qui y arriva, 5
Joinville (Traité de) au ſujet de la Ligue, 90
Joyeuſe (le Duc de) marche au-devant du Roi de Navarre, 127. eſt défait par ce Prince, & y périt, *ibid.*

L

LANGRES. Lettre du Roi écrite au Maire de cette Ville après la bataille d'Ivry, 371
Lanſquenets de Mayenne, trait de perfidie qu'ils font à ceux du Roi, 282
Le Foudroyant, piéce Françoiſe au ſujet de Jacques Clément, 243
Légende miſe à une médaille frappée au nom du Cardinal de Lorraine, 315
Lettre interceptée par le Roi de Navarre, 214. ce qu'elle contenoit, *ibid.* & *ſuiv.*
Libelles affreux & diffamatoires affichés dans Paris, 151
Ligue, ſon commencement, 37. ce qu'on prétendoit faire par cette aſſociation, 38. mouvemens de la Ligue, 39. conduite du Roi à ſon égard, 40. Il s'en déclare le Chef, 46. Le Roi d'Eſpagne eſt du nom-

bre des ligueurs. 72. commence à éclater, 88. agitation des ligueurs au ſujet d'un Succeſſeur à la Couronne, à la mort de Henri III, 89. Traité de Joinville au ſujet de la Ligue, 90. autre à Nemours, 94
Ligueurs, molleſſe du Roi à leur égard, 125. Aſſemblée qu'ils tiennent à Nanci, 137. Leurs mouvemens après le maſſacre des Guiſe, 147. ſont battus à Senlis, 211. le ſont encore en Beauce, 212. déſordres de leurs troupes, 220. excès des Ligueurs après la mort d'Henri III, 238. ſont battus à Arques, 284. nouvelles charges de leur part, *ibid.* ſont repouſſés, *ibid.* & *ſuiv.* demandent à Mayenne qu'on livre bataille, 353. leur armée eſt miſe en déroute, 364. Les principaux de la Ligue vont voir Mayenne à S. Denis, 372. note de l'Etoile au ſujet de cette viſite, 374, 375. détail de ce qui ſe paſſa dans cette viſite, 376, 377. réſultat de cette conférence, *ibid.* leur embarras, 392. quelle en étoit la cauſe, 392 & *ſuiv.* demandent un ſauf-conduit pour envoyer des Députés au Duc de Mayenne, 414. qui leur eſt refuſé, 415
Linceſtre, Curé de S. Gervais, monſtrueuſes maximes qu'il débite en Chaire, 148. exige de ſes Auditeurs la vengeance de la mort des Guiſe, 149
Lorraine (Charles de) *Voyez* Mayenne (Charles de).
Lorraine (le Cardinal de) eſt proclamé Roi par le Conſeil de l'Union, 313

M

MANDUCAGE, soutient avec vigueur le siége de Brouage, 57. &, quoique blessé, se fait transporter par-tout pour donner ses ordres, 58
Manifeste du Roi de Navarre au sujet des troubles, 193
Marans, sa situation, siége de cette Place, 52
Marck (Robert de) Comte de Maulévriers, fait le siége de Dammartin, 422
Mayenne (Charles de), Duc de Guise, son portrait, 2. sa naissance, *ibid.* fait ses études au College de Navarre, 4. va à l'armée commandée par le Duc d'Anjou, 5. va s'enfermer dans Poitiers avec son frere & d'autres Seigneurs, 6. sa conduite durant le siége, 7. se trouve à la bataille de Moncontour, 10. va à Venise, 13. y est nommé Noble Vénitien, *ibid.* sert dans les troupes de la République, 14. revient en France, 16. va au siége de la Rochelle, 17. y est blessé, 18. est chargé d'accompagner les Ambassadeurs de Pologne à leur entrée dans Paris, 20. accompagne le Roi de Pologne jusques dans ses Etats, 21. va au-devant du même Roi qui revenoit en France, 24. se trouve à la bataille qui se fit près Château-Thierri, 29. harcele les troupes que le Prince Casimir conduit en France, 33. obtient la survivance de la Charge d'Amiral, 42. épouse Henriette de Savoye, *ibid.* est chargé de déclarer à l'Assemblée des Etats, que le Roi se déclare

Chef de la Ligue, 46. Il commande les troupes envoyées contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, 49. s'empare de Tonnai-Charante & de Rochefort, 51. fait le siége de Marans, 52. s'en empare, 54. défi qu'il fait au Prince de Condé, *ibid.* investit Brouage, 56. s'en empare, 61. est nommé Amiral de France, 66. vend le Comté de Tende au Roi d'Espagne, 76. Commande une armée en Dauphiné, 78. fait le siége de la Mure, *ibid.* s'en empare, 80. troubles qu'il appaise par sa prudence & sa modération, 82. Eloges de de Thou à son sujet, 92. se démet de sa Charge d'Amiral en faveur du Duc de Joyeuse, 93. Marche contre les Protestans, 97. Il s'empare de Castels, 101. tombe malade, 102. quoique malade va à Bordeaux où il est magnifiquement reçu, 103. soupçons que l'on prend à ce sujet, *ibid.* fait le siége de Châtillon, 104. veut surprendre le Roi de Navarre, 106. manque son coup, *ibid.* Manifeste qu'il fait publier, 108. Réponse des Protestans, *ibid.* affront qu'il reçoit au sujet d'une Demoiselle, 109. se rend à Paris, 110. plusieurs Ligueurs vont le trouver à l'Hôtel Saint Denis, *ibid.* ce que dit Poulin sur ce fait, 111. Il préside à une Assemblée de la Ligue des Seize, 115. On veut l'engager dans des excès, 116. Il s'en plaint au Duc de Guise, 118. Réponse de ce Prince, 119. Demande au Roi la permission de se retirer dans son Gouvernement, 121. quitte Paris, 122. va joindre le Duc de Guise à Joigni, 129. se bat avec le Baron de Dhona,

e retire dans ſon gouvernement de Bourgogne, 135. Prévient le Roi contre les menées de ſon frere, 146. il s'échape, & devient Chef de la Ligue, 147. ſon arrivée à Paris, 166. teneur des Lettres que le Roi lui avoit écrites au ſujet de la mort de ſes freres, 167. titre de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, qu'il accepte de la part des Ligueurs, 171 & *ſuiv.* Il augmente le Conſeil des Quarante, *ibid.* publie des Réglemens pour l'Etat, 175. On lui reproche de négliger les affaires de la Ligue, 186. partie de débauche où il ſe trouve, quelles en furent les ſuites, 187. il va ſe mettre à la tête des troupes de la Ligue, 188. conférence qu'il a avec un Envoyé du Légat du Pape, 189. proteſtations qu'on lui fait pour l'amener à un accommodement, *ibid* & 190. ce qu'il refuſe, & pourquoi, 190 & 191. Mouvemens qu'il ſe donne pour empêcher le Pape de donner l'Abſolution au Roi, 194. moyens qu'il emploie pour cela, *ibid.* & *ſuiv.* ſes conquêtes, 195. aſſiége Châteaurenaud, *ibid.* en leve le ſiége 196. défait un détachement de Cavalerie, 197. s'empare de Saint Ouen, près d'Amboiſe, *ibid.* ſe retire à Montoire, & pourquoi, 198. Il tente de s'emparer de la perſonne du Roi, 205 & *ſuiv.* attaque & prend le Fauxbourg Saint Symphorien de Tours, 207 & 208. Sa retraite, 208. s'aſſûre d'Alençon & reprend Montereau, 221. ſe rend à Paris, 222. réponſe qu'il fait à des plaintes, 223. entreprend de ſecourir Pontoiſe, *ibid.* & *ſuiv.* meſures qu'il prend pour défendre

Paris, 225. fait faire des portraits de Jacques Clément, assassin d'Henri III, 241. publie une Déclaration, par laquelle il tâche d'affoiblir le parti d'Henri IV, 252. Note à ce sujet, 253. Réponse qu'il fait aux demandes du Roi Henri IV, 256. marche au secours de Rouen, 261. poursuit le Roi, 264. ce que disent les Mémoires de l'Etoile à ce sujet, *ibid.* noms qu'il donne à Henri IV, *ibid.* sa lenteur dans ses expéditions, 265. ce qu'en dit Mézerai, *ibid.* jette l'alarme dans l'armée Royale, 266. Projette d'attaquer Dieppe, 273. approche de cette Ville, 275. Escarmouches entre ses troupes & celles du Roi, *ibid.* & *suiv.* Il attaque le Polet, 277. Ordre de bataille de son armée, 279. Officier tué à la bataille que l'on prend pour le Duc, 286. défaite entiere de son armée, *ibid.* se retire en bon ordre, 287. stratagême dont il se sert pour surprendre le Roi, 288. se retire, 290. Il arrive à Paris avec ses troupes, 298. reproches qu'on lui fait, 299. raisons qu'il allegue pour autoriser sa conduite, 300. ce qu'en dit Mézerai, *ibid.* On lui reproche de chercher à prolonger l'interregne, 309. son embarras au sujet d'un Ecrit de la part du Roi d'Espagne, 319 & *suiv.* mesures qu'il prend pour arrêter les sollicitations de l'Espagne, 322. entreprend de casser le Conseil de l'Union, 324. en vient à bout, 325. Part de Paris avec ses troupes, 328. Note de Mézerai pour en fixer la date, *ibid.* Il s'empare de Vincennes & de Pontoise, 329. assiége Meulan, 330. leve le

siége à l'arrivée du Roi, 336. Il refuse de nouveau le titre de *Protecteur* au Roi d'Espagne, 347. va en Flandre solliciter des secours, 348. va à Dreux, 349. sa perplexité au sujet d'une bataille, 352. range son armée en bataille, 354. Disposition de son armée, 357. harangue ses troupes, 359. son armée est mise en déroute, 364. se sauve à Ivry, 365. de-là à Mante, 370. Plaintes de ce Seigneur, 373. Lettre qu'il écrit au Roi d'Espagne, 378. & au Pape, 379. Part pour Soissons, 381. Confere avec Villeroi, 386. Mande aux Villes liguées d'envoyer des Députés à Paris, 389. va sur la frontiere, *ibid.* Il obtient des secours du Duc de Parme, 409 se rend à Pérone d'où il écrit aux Ligueurs, 410. Le Roi va à sa rencontre, 412. se retire à Laon où il est attaqué par ce Prince, *ibid.* Tableau satyrique au sujet des secours qu'il promettoit aux Parisiens, 426. se rend à Meaux, 433. élude d'entrer en négociation avec le Roi, 445. quel en fut le sujet, 446 & *suiv.*

Mécontens; quels ils étoient, sujets de leur mécontentement, 26. qui en étoit le Chef, *ibid.*

Médailles frappées au nom du Cardinal de Lorraine, & à quel sujet, 315. Note du P. Daniel à l'occasion de cette Médaille, *ibid* & 316

Médaillon frappé à la gloire d'Henri IV, après la bataille d'Ivry, 372

Médicis (Catherine de). Son ambition, 26. fait arrêter plusieurs Seigneurs, 27.

Melun, convocation d'une Assemblées des

Etats en cette Ville. 316
Mendoze (Bernardin de), Ambaſſadeur d'Eſpagne, dépêche un Courier à Mayenne, & pourquoi, 166
Menneville, Agent du Duc de Guiſe auprès des Ligueurs, 123. eſt tué devant Senlis, 212
Meulan, aſſiégé par Mayenne, 330. ſecouru par le Roi, 336. de nouveau aſſiégé, 337. & ſecouru par le même, *ibid.*
Mignons, ce que fait Henri III. pour eux, 68
Minimes de Vincennes, leur Couvent eſt pillé par les gens du parti des Ligueurs, 165
Monitoire du Pape contre Henri III, 117. Effets qu'il produit, *ibid. & ſuiv.*
Monſégur aſſiégé par Mayenne, 101. & pris par le Maréchal de Matignon, 102
Montluc (Jean de) ſieur de Balagni, ſon extraction, 262
Montpenſier (la Ducheſſe de) ce que dit cette Princeſſe à la mort d'Henri III, 238
Montmorenci (le Maréchal de), Chef des Mécontens. 26
Morliere, Ligueur, délivré des mains du Prevôt des Marchands, par le Duc de Mayenne, 115
Mouvement au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne, 243. Autres mouvemens de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en faveur de ſon Maître, 346. Mouvemens en faveur du Cardinal de Bourbon au ſujet de la Royauté, 306. On demande une penſion pour lui, 308. qui eſt refuſée. *ibid.*

N

NANCI, Capitale de la Lorraine, Aſſemblée des Ligueurs en cette Ville, 137
Nemours (le Duc de) prend des meſures pour la défenſe de Paris, 408
Nemours (la Ducheſſe de). Paroles outrageantes de cette Dame au ſujet de la mort d'Henri III, 240
Nemours en Gâtinois; Traité qu'on y ſigne contre les Proteſtans, 94. occaſionne des troubles, 96
Nérac, Aſſemblée qui s'y tient, & par qui, 75
Nouveau Parlement érigé à Paris par la Ligue des Seize, 158. quels en étoient les principaux Officiers, 159. ſerment que l'on exigeoit d'eux, *ibid.* & 160

O

ORDONNANCE publiée par l'ordre du Duc de Mayenne, ce qu'elle contenoit, 175
Ornano (Alphonſe d') commiſſion que lui donne Henri III, 166

P

PAIX conclue entre les Catholiques & les Huguenots, 12. Autre conclue en 1577. entre le Roi & les Proteſtans; quel en étoit le motif, 63. Autre en 1582, 81
Pape (le) envoye un Légat en France, 310. Note qui indique quel étoit ce Légat & ſes

qualités, *ibid*, représentations que devoit faire ce Légat, selon Mézerai, 311. conduite du Roi à son égard, 311
Paris, disette que le blocus fait par le Roi avoit causée à cette Ville, 421. détail de la disette, 424 & *suiv.* réduit à la plus affreuse nécessité, 441
Parisiens, leur surprise à l'arrivée d'Henri IV, 293. qu'ils croyoient avoir été défait, *ibid.* Lettre que le Roi leur écrit, 415
Parme (le Duc de) amene du secours au Duc de Mayenne qui étoit pour lors à Meaux, 445
Pigenat (François), Curé de Saint Nicolas des Champs, prêchant à S. Jean-en-Grève, exige de ses Auditeurs la vengeance de la mort des Guise, 150 Vers qu'il prononce en Chaire. 151
Pigenat, Jésuite & Provincial de son Ordre, est député à Mayenne pour l'engager à prendre le titre de Protecteur au nom du Roi d'Espagne, 322. moyens dont il se sert, *ibid.* & *suiv.*
Pisani (le Marquis de), conférence qu'il a avec le Légat, 419
Points de vue de l'armée Royale & de celle de la Ligue, 358. remarque d'un Auteur à ce sujet, *ibid.* & *suiv.*
Poitiers assiégé par les Huguenots, 6. qui en levent le siége, 8
Polonois, Ambassadeurs qu'ils envoyent au Roi de France, & à quel sujet, 20
Popelinière (Lancelot Voisin, sieur de la) commande à Marance, 52. ce qu'il étoit; *voyez* la Note au bas de la page 52. Ce qui lui arrive; 54

Portraits de Jacques Clément mis dans les Eglises ; ce qu'on disoit de ce Frère, 241.
Précautions que l'on prend à Paris pour empêcher la disette, 417
Prédicateurs. Insolences qu'ils débitent en Chaire, & contre qui, 148
Procession de la part des Ligueurs, son goût bisarre, 399. Détail de cette Procession, 400. Autre Procession faite le jour de l'Ascension, 405. Nouveau serment qu'on y prête, 406
Prononcé d'un Arrêt de Parlement de la Ligue, 407
Propositions faites à l'Assemblées générale de Théologie, 393 & 394

Q

QUALITÉ de *Protecteur du Royaume de France*, demandée pour le Roi d'Espagne au Conseil de l'Union, par son Ambassadeur, 316 & 317.

R

REGNARD, Procureur au Châtelet, condamné à être pendu, & pourquoi, 416
Reîtres, massacrés par les troupes du Roi dans le Bourg d'Ivry, 369
Requête présentée au Parlement de Paris contre le Roi Henri III. Conclusions de cette Requête, 154. Note au sujet de ces Conclusions, 155
Révolte de Paris, & à quel sujet, 436. disette affreuse dans cette Ville, 437. Ce qu'en dit l'Etoile, *ibid*. Le Roi accorde la sortie

de cette Ville à trois mille bouches inutiles, 438
Roche-Abeille, les Catholiques y ſont battus par les troupes Huguenotes, commandées par l'Amiral, 6
Rochelle (la), où ſe réfugient les Huguenots, & pour quel ſujet, 17. aſſiégée, *ibid.* & *ſuiv.* ce ſiége occaſionne un accommodement avec eux, 19
Roſe (Guillaume) Evêque de Senlis, faiſant les fonctions de Colonel à une Proceſſion de la Ligue, 399. ce qu'il étoit, *ibid.* & *ſuiv.*

S

SAGNE tué au combat d'Arques par le Comte d'Auvergne, 281
Salcéde, intrigue de ce Gentilhomme, 83. eſt fait priſonnier, 84. ſes dépoſitions, *ib.* & *ſuiv.* eſt condamné à mort. 86
Saint-André tué à la bataille d'Arques, pris pour le Duc de Mayenne, 286
Saint-Denis (Bataille de); ce qui s'y paſſa, 5
Saint Eſprit (Ordre du), par qui inſtitué, 74. Premiere Aſſemblée de cet Ordre, *ibid.*
Saint-Malines, procès que le Duc de Mayenne fait à ſon cadavre, & pourquoi, 209
Saint-Mégrin aſſaſſiné, pourquoi, & par qui, 66. *Voyez* une anecdote très-curieuſe à ce ſujet dans la Vie du Duc de Guiſe.
Sanci (Harlai de) engage les Suiſſes à s'attacher au ſervice d'Henri IV. Note à ce ſujet, 246 & 247
Sarrouet, Gentilhomme Breton, Gouverneur

de Château-Renaud ; belle réponſe qu'il fait au Duc de Mayenne, 196
Sceaux, on en établit de nouveaux, & pourquoi, 174. Inſcription qu'ils portoient, *ibid.*
Seize (les) leurs plaintes contre Mayenne, 317
Statues briſées à Saint Paul par la populace de Paris ; de qui elles étoient, 151
Suiſſes (les) bon quartier que leur fait le Roi, 368

T

TABLEAU de l'inſtitution des Chevaliers du Saint-Eſprit, déchiré par la populace, 151
Tréve d'un an entre le Roi de Navarre & le Roi de France, 185. eſt publiée, 191 & 192
Troupes Royales, leur inquiétude ſur le ſort du Roi, 365 & 366

V

VACANCE du Trône, diſpoſitions des différens partis à ce ſujet, 304
Veniſe, guerre de cette République contre les Turcs ; quel en fut le ſujet, 13 & 14
Vigni, Receveur de la Ville, court riſque d'être pendu, & pourquoi, 416
Vilain Hérodes, anagramme du nom de Henri de Valois, 149
Ville-Neuve S. George, déſordres & ſacriléges qu'y commettent les Ligueurs, 222
Villeroi (le Duc de) s'oppoſe aux projets de l'Eſpagne, 319. moyens dont il ſe ſert pour en éluder l'exécution, 320 & 321.

va au Camp du Roi, 381. a une conférence avec du Pleſſis Mornay, 382. On l'engage à aller demander à Mayenne des pouvoirs pour traiter de la paix, 185
Vimori, combat qui ſe donne entre les troupes Royales & celles des Proteſtans d'Allemagne, où chaque parti s'attribue l'honneur de la victoire, 131 & *ſuiv.*
Vincennes (Parc de) ravagé par les Ligueurs, 185

Fin de la Table des Matières du Tome XVIII.